ACTUEL MARX CONFRONTATION

Sur la reproduction

LOUIS ALTHUSSER

Introduction de Jacques Bidet

Ouvrage publié
avec le concours scientifique de l'IMEC

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Déjà parus dans la collection :

Sous la direction de Jacques Bidet et de Jacques Texier

Fin du communisme ? Actualité du marxisme ?
L'idée du socialisme a-t-elle un avenir ?
Le nouveau système du monde
La crise du travail

Sous la direction de Jacques Bidet

Les paradigmes de la démocratie

Jacques Bidet

John Rawls et la théorie de la justice

Dessin de couverture par **Béatrice Tabah,**
d'après l'œuvre de Franz KUPKA,
The Cog, 1905

ISBN 2 13 047372 5
ISSN 1158-5900

Dépôt légal — 1re édition : 1995, octobre

© Presses Universitaires de France, 1995
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

JACQUES BIDET

EN GUISE D'INTRODUCTION : UNE INVITATION À RELIRE ALTHUSSER

Voici donc enfin présenté au public « La reproduction des rapports de production », le manuscrit dont Althusser a tiré son célèbre texte, paru dans *La Pensée* en 1971, « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat ».

L'auteur y expose de façon ordonnée sa conception du matérialisme historique, des conditions de la reproduction de la société capitaliste, et de la lutte révolutionnaire en vue d'y mettre fin. Ainsi resituées dans l'ensemble du projet et dans le contexte de la pensée politique de l'auteur, les propositions concernant l'idéologie et les « appareils » manifestent leur objet et leurs présupposés.

Cet écrit peut sembler revenir d'un autre âge. Il témoigne en effet pour une part d'opinions désormais impossibles. Il conserve pourtant, à 25 ans de distance, une singulière force de provocation théorique. Et il nous confronte à une question qu'on ne saurait moins que jamais considérer comme dépassée : dans quelles conditions, dans une société qui proclame les idéaux de liberté et d'égalité, la domination des uns sur les autres se reproduit-elle sans cesse à nouveau ?

Le manuscrit se présente d'abord comme un texte didactique militant, qui est aussi une introduction, la meilleure qui soit, à la pensée

d'Althusser. Mais il manifeste progressivement son caractère d'élaboration conceptuelle originale. Il appelle donc une lecture à plusieurs niveaux : texte politique portant témoignage d'une époque, présentation des catégories althussériennes d'analyse du capitalisme, théorie (nouvelle) des « appareils idéologiques d'Etat » et de « l'interpellation » idéologique.

Texte politique, texte théorique

Le souffle de mai 68 parcourt tout le texte, d'un mai ouvrier autant qu'étudiant, celui de la plus grande grève de l'histoire du pays. La mémoire communiste se trouve alors revivifiée par les perspectives de changements radicaux qui semblent à l'ordre du jour. Althusser vit ce moment avec passion et l'inscrit dans la longue durée de la révolution socialiste. Il a ici en vue « un siècle de lutte de classe du Mouvement Ouvrier sur toute la surface du globe » (les « centaines de milliers de militants ouvriers anonymes », etc., p. 165). Et un avenir indubitable « Nous entrons dans un siècle qui verra le triomphe du socialisme sur la terre entière. (...) *la Révolution est d'ores et déjà à l'ordre du jour.* Dans cent ans, ou même dans cinquante ans peut-être, la face du monde sera changée : la Révolution l'emportera sur toute la terre » (p. 24). Althusser pense « aux nombreux jeunes militants qui affluent ou vont affluer » dans la lutte politique (p. 163), et c'est à eux qu'indirectement il s'adresse.

Ceux des lecteurs qui ne connaissent d'Althusser que ses écrits philosophiques ne manqueront pas d'êtres surpris. La référence essentielle est au léninisme, « le léninisme de M. Thorez » (p. 163), dans la conception de la lutte syndicale et politique sous le capitalisme, dans le schème de la prise du pouvoir par le « prolétariat et ses alliés », et de la dictature du prolétariat. Elle s'exprime dans la reprise du vocabulaire de la révolution bolchevique et de la IIIème Internationale : « les masses », « organisées dans le syndicat », « doivent être dirigées sur des objectifs vraiment révolutionnaires », par « le Parti de l'avant-garde du prolétariat » (p.159). Althusser se situe expressément dans la lignée qu'il désigne comme celle des « classiques du marxisme ». « Nous allons ici avancer avec prudence dans un terrain où *en fait* Marx, Lénine, Staline et Mao nous ont depuis longtemps précédés, mais sans avoir systématisé, sous une forme théorique, les progrès décisifs que leurs expériences et leurs démarches impliquent. Pourquoi ? parce que ces expériences et ces démarches sont restées avant tout *sur le terrain de la*

pratique politique » (p. 106). « Staline a négligé ces questions » (p. 123). On croit rêver. Le nom de Staline disparaîtra de l'article de *La Pensée*. Il reste qu'il y a quelque chose de surréaliste dans cette répétition imaginaire du léninisme dans un tout autre lieu et un tout autre temps. En un temps notamment où le parti dont Althusser se réclame propose, comme l'évidence, une toute autre stratégie, fondée sur l'idée de marche vers le socialisme à travers un processus progressif et légal d'appropriation publique des grands moyens de production.

Le pathos politique, avec sa part d'exaltation, de fidélité proclamée ou d'allégeance ostentatoire, et d'irréalisme, ne doit pourtant pas empêcher d'avancer dans l'ouvrage, et de percevoir qu'il véhicule aussi une investigation théorique de grande portée. Ce qui ne veut pas dire non plus qu'il n'y ait pas de rapport étroit entre cette vision particulière de l'histoire et la conceptualité qu'il propose pour l'intelligence de la structure, de l'être social du capitalisme. Mais, quoi qu'il en soit de la référence appuyée à la « philosophie marxiste-léniniste » (p. 15), « notre philosophie » (p. 23), on comprendra vite que, s'il s'agit bien ici de marxisme et de léninisme, la pensée d'Althusser ne relève en rien du « marxisme-léninisme » au sens vulgaire d'une orthodoxie. Et qu'elle mérite aujourd'hui d'être reconsidérée comme un foyer autonome de stimulation intellectuelle.

La portée de l'intervention théorique s'annonce chaque fois qu'Althusser souligne le caractère simplement « descriptif » de la théorie traditionnelle : topique infrastructure / superstructure (p. 84), correspondance entre forces productives et rapports de production (p. 43, p. 197), la « théorie » marxiste de l'Etat (p. 103), du droit (p. 199), de l'idéologie (p. 87). Sur tous ces sujets, c'est-à-dire sur l'ensemble de la doctrine, il propose de dépasser la forme de la « description » (p. 83), forme par nature « instable », en « théorie tout court » (p. 103, p. 199). Sous l'apparence de la modestie – il n'apportera que des « précisions encore inédites » sur « certains points limités » (p. 28) –, il s'agit en définitive de produire, là où il n'y a encore qu'une description, une théorie au sens vrai du terme.

Pour une relecture de la théorie des AIE

Le premier chapitre introduit sa thèse sur la philosophie comme forme présupposant le conflit social et le travail scientifique, sur l'histoire de la philosophie comme séquence de conjonctures dans lesquelles ce qui est nouveau émerge à la conjonction « d'événements

économico-politiques et scientifiques décisifs » (p. 39). Il situe l'apport de Marx dans l'ordre « scientifique » : découverte du « continent-histoire » (p. 41), constitution d'une théorie capable de procurer un socle aux diverses sciences sociales.

Les chapitres suivants fournissent, même s'il s'agit pour une part de rappels de « thèses classiques » (p. 43), une présentation articulée des grandes catégories qui gouvernent l'interprétation althussérienne du matérialisme historique. Toute « formation sociale » relève d'un « mode de production dominant ». Dans la relation entre les rapports de production et les forces productives, qui forme l'infrastructure, ce sont les premiers qui jouent le rôle déterminant (il développe ce point dans l'Appendice). Et, dans l'ensemble du modèle, c'est l'infrastructure et non la superstructure (« Droit, Etat, Idéologies ») qui est « déterminante en dernière instance » (p. 45).

L'apport spécifique de ce manuscrit réside bien entendu dans les développement des chapitres V à XII qui concernent les « appareils idéologiques d'Etat » et « l'idéologie ».

La publication du présent volume doit fournir l'occasion de les revisiter, et sans doute aussi de les reconsidérer. La réinsertion des fragments retenus pour l'article de *La Pensée* dans l'ensemble du discours fait en effet apparaître une étroite connexion entre la thèse d'Althusser concernant l'idéologie (et son appareillage), et l'idée qu'il se fait du cours de l'histoire moderne. La chose est en soi fort logique. Une théorie de la reproduction structurelle a pour corollaire une théorie de la transformation de la structure : elle tend à montrer les conditions invariantes dans lesquelles se produit la variation, – qui mettra finalement fin à l'invariant. L'idée qu'Althusser se fait de la variation en cours, comme celle du passage au socialisme, rejaillit sur sa conception des conditions de la reproduction du capitalisme, sur l'idée de l'invariant structurel. Il s'agit en définitive d'une seule théorie, à double entrée : reproduction et révolution. D'où l'éclairage qu'apportent ici les parties inédites.

Il convient, me semble-t-il, de comprendre que le pivot de ce dispositif théorique est constitué par la question du droit, objet des chapitres V et XI, et de son dépérissement supposé, corrélatif de celui des rapports marchands, dans le processus de la révolution socialiste. Je voudrais suggérer que les questions qu'Althusser a faire surgir n'ont rien perdu de leur actualité, ni trouvé à ce jour de réponse pertinente au niveau auquel il les a posées.

Le droit et son dépérissement annoncé

L'idée de droit, qui est introduite avant celle d'Etat, est cependant dépendante de la théorie de l'Etat comme instrument de la domination de la classe dominante. Loin d'être « traversé par la lutte des classes », l'appareil d'Etat, répète Althusser, est de part en part un appareil de domination. Il en va du capitalisme comme des modes de production qui ont précédé : le pouvoir y est exercé par la classe dominante. La lutte de la classe dominée possède certes un impact sur la société. Mais seule la classe dominante exerce du « pouvoir ». Le pouvoir est en effet à comprendre – ainsi qu'Althusser l'écrira un peu plus tard – comme « l'excès » de sa force par rapport à celle de la classe dominée : « la domination de classe se trouve sanctionnée dans et par l'Etat en ce que *seule la Force de la classe dominante y entre et y est reconnue* – et, qui plus est, elle est le seul " moteur " de l'Etat, la seule énergie à y être transformée en pouvoir, en droit, lois et normes » (« Marx dans ses limites », 1978, *Ecrits philosophiques et politiques*, Stock-IMEC, 1994, tome I, p. 468). Le droit, loin de porter contradiction à la domination, n'est donc lui-même qu'un moment de celle-ci. Telle est la thèse extrême, celle de la production du droit par transformation de la violence en pouvoir dans la machine de l'Etat, qui gouverne la problématique des appareils idéologiques

Le Chapitre V, Le Droit, dont rien n'est repris dans l'article de *La Pensée*, formule deux énoncés. L'un est assez classique, mais il lui donne un clarté remarquable. C'est l'idée que le contenu (absent) du droit, ce sont les rapports de production. Le droit, qui n'existe qu'en fonction des rapports de classes, ne connaît pourtant que des individus (p. 90). Les rapports de production ne sont donc pas des relations juridiques ; ils ne sont pas définis par le mode de « propriété ». Et la révolution n'est pas une modification de rapports juridiques, un passage de la propriété privée à la propriété collective des moyens de production. Elle consiste en une « appropriation » pratique commune par les hommes librement associés. Mais cela conduit Althusser à un énoncé plus problématique, selon lequel cette révolution signifie tout à la fois, et comme un seul processus, dépérissement du droit et dépérissement des échanges de type marchand : « Dépérissement du droit ne peut signifier que dépérissement des échanges de type marchand, des échanges de biens comme marchandises (...), et remplacement des échanges marchands par des échanges non-marchands » (p. 93).

Althusser assume à cet égard et exprime dans toute sa cohérence la tradition du communisme qui fut celle de la IIème puis de la IIIème Internationale. Il refuse certes l'idée que l'alternative à l'ordre du marché puisse être trouvée dans la planification. Il cherche au contraire à définir un troisième terme, extérieur, qui apparaît notamment sous la forme de « l'intervention des masses », et dont la planification n'est qu'un « moyen subordonné » (p. 94, note 48). Il traduit « les Soviets + l'électricité » en « l'intervention politique + la planification des forces productives » (*ibid.*). Il lui manque, me semble-t-il, de se représenter que l'ordre planifié, en ce qu'il ouvre spécifiquement à une appropriation à partir du centre, n'est pas réductible à une détermination des « forces productives » (soit : de la rationalité technologique), mais constitue en lui-même, à l'instar de l'ordre marchand, une configuration de « rapports de production », c'est-à-dire, potentiellement, de rapports de classes.

On retrouve ici certaines ambiguïtés de Marx concernant la relation entre la question du droit et celle du marché. On ne saurait, écrit Althusser (dans un passage, il est vrai, biffé, mais qui témoigne d'autant plus de l'incertitude du propos, p. 91), parler de droit socialiste, car « le droit qui subsiste (...) reste un droit bourgeois, car il n'est de droit que marchand et donc bourgeois. Le mode de production socialiste supprimera tout droit, comme Marx l'avait parfaitement vu (...) ». Althusser semble même aller ici au-delà de Marx. Il présente en effet le droit, en ce qu'il est mise en œuvre des rapports de classes, comme pure condition de la domination. De même, la démocratie bourgeoise n'est-elle, à ses yeux, que « la dictature de la bourgeoisie sous les formes d'un appareil démocratique parlementaire ou présidentiel » (p. 135), si bien que « la lutte de classe se déroule « pour l'essentiel en dehors des formes légales démocratiques bourgeoises » (p. 135).

L'appareillage idéologique et la machinerie de l'Etat

Un thème central de cet écrit est que la topique, la métaphore de l'infrastructure et de la superstructure, ne suffit pas et qu'elle est trompeuse. Car elle suggère que la base économique détermine tout le reste, alors que ce sont, à ses yeux, les rapports sociaux de production qui caractérisent en dernière instance un mode de production, et que leur reproduction est assurée par l'ensemble Appareil Répressif d'Etat + Appareils Idéologiques d'Etat.

Ce qui fait la force de la thèse des appareils idéologiques d'Etat, c'est d'abord qu'elle procède d'une interprétation de la société comme pénétrée, saturée par les rapports de classes, soumise à un pouvoir de classe qui s'exerce à travers l'ensemble des institutions. Non pas seulement à travers les institutions étatiques, au sens où celles-ci configureraient la sphère publique, opposable à la sphère privée, lieu de rencontre des personnes privées, mais tout autant à travers les institutions privées, telles que les églises, les partis, les syndicats, la famille, l'école privée, les associations culturelles, etc. L'article de 1970 n'a pas peu contribué à cette formidable (et éphémère) prise de conscience de ce fait que les grandes institutions de la société étaient parties prenantes de rapports de domination de classe.

On sait qu'Althusser trouve ici une part de son inspiration chez Gramsci, qui désigne sous le nom de « société civile » – opposée à « société politique », c'est-à-dire aux organes étatiques au sens strict – l'ensemble des institutions, privées ou publiques, à travers lesquelles se réalise « l'hégémonie » des classes dirigeantes, la prééminence de leur idéologie. Mais Gramsci, qui donne à cette notion d'idéologie le sens large de conception du monde, de savoir, de culture et d'éthique, considère que la société civile est aussi le terrain sur lequel se joue la lutte progressiste de la classe ascendante, le prolétariat, et donc le processus révolutionnaire lui-même, assimilé à la conquête de l'hégémonie. Althusser retourne donc cette conception, en présentant l'ensemble des institutions comme les éléments de la machinerie étatique par laquelle la bourgeoisie assure sa domination.

Il n'ignore évidemment pas le potentiel d'émancipation qui s'attache au droit bourgeois et à la démocratie bourgeoise : en témoigne au premier chef la référence à Kant et à Hegel qui ouvre le chapitre sur le droit (p. 88). Il n'ignore pas non plus l'impact démocratique du mouvement socialiste sur l'ensemble de la société (il invite notoirement à un engagement politique sur le terrain institutionnel). Mais il suspend en quelque sorte cette considération. Et il cherche, dans une tension paroxystique, à produire ce fait, qui ne se révèle en effet que lorsque l'on pense à l'extrême : les institutions publiques sont les organes d'une « lutte de classe », dans laquelle l'une s'impose l'autre, et elle assurent la reproduction de cette domination. On est ici très près de Hobbes, avec cette différence – majeure, il est vrai – que, pour Hobbes, l'Etat réalise la pacification effective de la société, la fin de la violence comprise comme la guerre de tous contre tous, alors que pour Althusser il

assure l'exercice même de la violence sociale, comprise comme la guerre d'une classe contre l'autre.

Guerre d'assujettissement d'une classe à l'autre, à travers la mise en œuvre des rapports marchands, et du droit, qui les « sanctionne » (p. 198). La thèse n'est cependant pas fonctionnaliste, comme le souligne Althusser dans la « Note sur les AIE « qui figure à la fin du présent volume. Car les appareils ne sont que les instruments de la lutte de classe : primat, donc, de la lutte des classes sur l'idéologie dominante, sur les appareils. Certes, « la politique de l'Etat est déterminée en dernier ressort par les intérêts de la classe dominante » (p. 258). Mais « la lutte des classes ne cesse jamais ». On ne saurait la circonscrire dans des appareils reproduisant la domination. La lutte de classe est plus forte que les appareils.

A quoi Althusser ajoute que les dispositions du droit ne s'appuient sur la répression qu'en dernier ressort. Et qu'en règle générale la norme est intériorisée : sous la forme de l'idéologie morale, elle se donne à travers une voix (intérieure) qui m'interpelle. Comme sujet précisément.

Interpeller l'interpellation

Althusser a significativement subverti la problématique traditionnelle du marxisme en invitant à reconsidérer la manière classique de parler de l'idéologie à côté d'autres éléments de la superstructure, et en l'impliquant structurellement dans l'Etat comme idéologie d'Etat. Le grand intérêt de son analyse tient à ce qu'elle confère à l'idéologie un statut de réalisme matérialiste, un statut d'ontologie sociale, en même temps qu'elle la pose comme une « interpellation », par laquelle chacun est convoqué et socialement constitué comme sujet. Soit ces deux thèses : 1/ l'idéologie n'a pas « d'existence idéale, idéelle, spirituelle, mais matérielle », car « une idéologie existe toujours dans un appareil », et les appareils idéologiques d'Etat sont le lieu de « réalisation » de l'idéologie (p. 219), 2/ « toute idéologie a pour fonction (qui la définit) de " constituer " des individus concrets en sujets » (p. 223).

Je voudrais suggérer ici, en renvoyant aux textes où je m'en explique plus longuement [1], qu'il s'agit là d'un apport théorique fondamental, même s'il appelle, à mes yeux, une immense recomposition conceptuelle. Et que cet apport tient très précisément à l'étroite relation entre ces deux thèses.

1. Voir *Théorie de la modernité*, PUF, 1995, et *Théorie générale* (en préparation).

On me permettra de prolonger le discours d'Althusser, de le subvertir lui-même à nouveau, et de suggérer qu'il nous conduit ailleurs que là où il nous convoque.

Car ce n'est pas une « voix intérieure », une voix de la conscience, qui m'interpelle, mais une voix publique. Qui me déclare sujet libre. Ce discours est celui même de la constitution moderne, de son préambule nécessaire : la déclaration des droits de l'homme, qui pose chacun comme « librégal », déclare le sujet souverain et le souverain sujet, et moi-même assujetti à moi-même comme souverain. L'existence matérielle de ce discours interpellateur ne se mesure pas à l'événement qui le fait historiquement émerger, ni à la forme sous laquelle il se trouve transcrit, ni au lieu où il est entreposé. Son statut ontologique, au sens de l'être social, se trouve défini par les formes institutionnelles qu'il commande, les pratiques qui font corps avec celles-ci, et, *au même titre*, par la lutte de classe constitutive de la modernité, et pour laquelle cette déclaration de liberté-égalité constitue la référence essentielle. Cette référence à l'interpellation se rappelle en effet dans chaque moment de la lutte de classe, à laquelle, en tant que promesse qui, comme telle, doit être tenue, elle appelle expressément.

L'idéologie et l'interpellation sont « éternelles », au sens où l'entend Althusser, c'est-à-dire constitutives de l'humanité, mais elles présentent des formes historiques diverses, selon la diversité historique des formes de constitution de la subjectivité. Et il faut prendre toute la mesure de l'interpellation « moderne ».

En tant qu'interpellation humaine, proclamation seulement humaine, elle n'est qu'une promesse, une promesse de chacun à chacun, que chacun fait sienne en tant qu'il se reconnaît comme citoyen. Un pacte, seulement un pacte.

Que ce pacte ne soit pas tenu, c'est ce qui a en général échappé aux théoriciens contractualistes de l'Etat. Et Marx a fourni la formulation dialectique de cette faillite : le rapport contractuel libre-égal « se transforme en son contraire » en ce que, se réalisant dans la forme du marché, il accorde à ceux qui le dominent, notamment par la propriété des moyens de production, la faculté de disposer de ceux qui ne disposent que de leur force de travail ou de moyens de production insuffisants. L'interpellation de l'homme libre, libre de se présenter sur le marché, devient (toujours déjà) leurre, injonction à se conformer à l'ordre marchand, aux formes juridiques qui le règlent, aux représentations qui le justifient et aux pratiques qu'elles appellent.

Reste pourtant la promesse, l'interpellation du dominé comme libre, comme partenaire du pacte de « libertégalité ». Injonction d'obéissance à l'ordre naturel, et donc légitime, du marché, mais qui affirme en même temps que cette liberté de l'ordre marchand est celle même du citoyen. Ce qui implique aussi, contradictoirement, que les citoyens disposent ensemble librement de l'ordre social, et sont donc aussi conviés – dans cette interpellation mutuelle et pourtant « univoque » qui est *l'interpellation* – à forger librement le monde à l'image de leur liberté. Ceux qui ont tenté l'aventure, à partir notamment de 1917, ont rencontré l'autre limite : la parole publique de la liberté, dès qu'elle cesse de se monnayer dans la forme de la contractualité et de la rationalité sociale marchandes, vire à l'extrême à l'autre forme, qui se donne d'abord comme celle de la volonté générale enfin trouvée, mais qui, à ce titre, risque aussi de se décliner dans les termes de la rationalité sociale de la raison administrée et planifiée, avec d'autres effets de sujétion.

Les grandes formes du rapport « de classe » à l'époque moderne – de ce rapport de classe dont Althusser montre bien qu'il constitue pour le droit, qui n'en parle pas, son objet même en dernière instance – ne peuvent donc s'interpréter qu'à partir de l'interpellation. Interpellation seulement humaine, pacte donc, qui possède, dans les formes institutionnelles dans lesquelles il se monnaie, un statut d'ontologie sociale analogue à celui des rapports de classe dans lesquels il se « retourne en son contraire ».

Etrange paradoxe : on ne saurait aujourd'hui parler de l'exploitation et de la misère de masse, de l'asservissement des périphéries, de l'extermination des peuples, sans partir de ce qui s'affirme comme interpellation de liberté et d'égalité. Il convient de remarquer que c'est précisément ce que fait Marx dans *Le Capital*, qui commence – non à fins didactiques, mais en conformité à ce qu'exige une « pensée » du monde moderne – par la position de l'Eden marchand, dans lequel les individus se reconnaissent libres-égaux.

Mais cela signifie qu'il ne sont pas non plus assujettis à cet ordre. C'est pourquoi ce « paradoxe » apparent est aussi celui par lequel demeure ouverte – béante et insondable – la perspective de l'émancipation, celle de la réalisation de la promesse.

NOTE ÉDITORIALE

1. Le manuscrit « Sur la reproduction des appareils de production », qui est ici publié pour la première fois, est celui dont Althusser a extrait les fragments dont l'ensemble constitue son célèbre essai « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat », paru dans *La Pensée*, N° 151, juin 1970. L'ouvrage devait initialement avoir pour titre « Qu'est-ce que la philosophie marxiste-léniniste ? », puis « De la superstructure », et prendre place dans la collection « Théorie », publiée chez Maspéro. Le changement de titre manifeste qu'en cours de route le projet se transforme et aboutit à l'exposé d'une théorie de la reproduction de la société capitaliste.

2. De ce manuscrit, il existe deux versions successives, que l'on peut consulter à l'IMEC. La première forme un texte dactylographié de 150 pages, daté de mars-avril 1969. La seconde, base de la présente édition, comporte un ensemble de corrections et d'ajouts, qui augmentent ce texte d'un tiers environ. C'est ainsi notamment que le Chapitre II est entièrement refondu. Cette révision est cependant restée inachevée. Jusqu'au Chapitre VI, Althusser intègre ses modifications entre les feuillets et dans les marges d'une photocopie de la première

version. Il introduit alors un chapitre supplémentaire, « Chapitre VII. Brèves remarques sur les AIE politique et syndical de la formation sociale capitaliste française ». Pour le chapitre suivant, le Chapitre VIII, il rédige encore un nouveau §1, qui remplace les §§ 1 et 2 de l'ancien Chapitre VII. Le reste du manuscrit ne sera plus aussi substantiellement modifié. A partir de là cependant, du fait de l'insertion d'un nouveau Chapitre VII, nous décalerons naturellement les chapitres d'un numéro : les chapitres VIII-IX-X-XI-XI du manuscrit laissé par Althusser seront ici respectivement désignés comme les chapitres IX-X-XI-XII.

L'auteur n'avait manifestement pas apporté à l'ensemble du texte ses ultimes corrections. En dehors des restitutions nécessaires, assez nombreuses à vrai dire (erreurs grammaticales manifestes, mots manquants, références textuelles imprécises), nous respectons cependant rigoureusement le texte, y compris dans les imperfections qui tiennent à son inachèvement, et dans ses particularités graphiques, notamment son usage abondant des majuscules, qui souligne le plus souvent que les termes sont à prendre en sens technique.

3. L'article de *La Pensée* se situe quelque part entre les deux versions, mais avec des chevauchements par rapport à la seconde. Il n'intègre pas toutes les modifications qu'apporte celle-ci, qui semble donc avoir été revue ultérieurement. Par contre, il comporte des améliorations stylistiques, des omissions significatives (références historiques et allusions politiques), et surtout des développements autonomes, notamment par rapport aux Chapitres VI, §3, XII, §§ 1 et 7.

Mais le fait le plus important, qui justifie la présente publication, est le caractère fragmentaire de l'article de 1970 par rapport à l'ensemble sur lequel il a été prélevé, et qui constitue son contexte immédiat d'interprétation. Il ne reproduisait en effet dans leur entier que les Chapitres III, IV, et IX, et ne reprenait qu'en partie les Chapitres VI et XII. Il laissait donc de côté l'Avertissement, qui explicite le propos de l'auteur, le Chapitre I, consacré à la philosophie, le Chapitre II, qui traite du « mode de production », les Chapitres V et XI, qui portent sur le droit, les Chapitres VII et VIII, qui abordent la question du syndicat et du parti prolétariens comme appareils idéologiques d'Etat, le Chapitre X, reproduction et révolution, ainsi que les Chapitres VI, §§ 1 et 2, et XII, §3, qui concernent l'idéologie et les appareils idéologiques.

4. Il est à noter que le tome II de l'ouvrage, qui est annoncé dès la première page de l'Avertissement au lecteur, et à nouveau à la fin du manuscrit, est resté à l'état de projet et n'a jamais été écrit.

5. Le présent volume, pour lequel nous avons choisi le titre *Sur la reproduction,* présente la seconde version du manuscrit dans son intégralité ; il comporte les notes, parfois assez longues, qui manquent dans l'article, ainsi que l'Appendice prévu dans le manuscrit. On y a joint, outre l'article paru dans *La Pensée*, un écrit postérieur, intitulé « Notes sur les AIE », daté de décembre 1976 et inédit en français, dans lequel Althusser revient sur le débat auquel a donné lieu cet article. Ces « Notes... » ont fait l'objet d'une publication en espagnol, dans le recueil *Nuevos Escritos*, aux éditions LAIA, Barcelone 1978, ainsi qu'en allemand, dans *Ideologie und ideologische Staatsapparate*, Hambourg/Berlin, VSA, 1977.

6. Ce manuscrit est à rapprocher d'autres écrits contemporains marqués, eux aussi, par l'intense bouillonnement théorico-politique de la période. D'une part, « La philosophie comme arme de la révolution », interview donnée à *L'Unità* en février 1968. D'autre part, « Comment lire *Le Capital* ? », paru dans *L'Humanité*, le 21 mars 1969, extrait d'un manuscrit plus long, également disponible à l'IMEC, à partir duquel Althusser projetait d'écrire un ouvrage qu'il aurait intitulé « Une science révolutionnaire ». Enfin, « Marxisme et luttes de classe », daté de janvier 1970, préface au livre de Martha Harnecker, *Principes élémentaires du matérialisme historique.* Ces trois textes seront repris dans *Positions*, Editions Sociales, 1976.

7. Il faut également souligner qu'Althusser est alors en étroite relation avec un groupe d'anciens de la rue d'Ulm, notamment Etienne Balibar, Pierre Macherey, Michel Tort, Christian Baudelot, Roger Establet, qui collaborent à un projet autour de l'Ecole (dans lequel intervient aussi Renée Balibar), auquel le manuscrit fait plusieurs fois allusion. Dans son esprit, les propositions auxquelles il aboutit dans ce texte, qu'il leur transmet, constituent en quelque sorte, la théorisation de leur recherche. Celle-ci se développe sous la forme de la rédaction d'un ouvrage collectif, dont il existe, disponibles à l'IMEC, des esquisses très substantielles, rédigées notamment par Etienne Balibar et par Pierre Macherey. Le groupe finit par se disloquer, et l'ouvrage est resté inachevé. Mais c'est dans ce contexte qu'a pris corps le livre de

Christian Baudelot et Roger Establet, *L'Ecole capitaliste en France*, paru en 1971, dont Althusser a suivi attentivement le travail de rédaction, et qu'il avait envisagé de préfacer.

Le thème de la « reproduction » est alors au centre des débats de la sociologie critique d'inspiration marxiste. Pierre Bourdieu et René Passeron, qui publient en 1971 *La reproduction*, sont, au cours des années soixante, invités par Althusser à l'Ecole Normale Supérieure, et leur approche est connue de ses élèves et collaborateurs. Ceux-ci ont précisément en vue le développement d'une formulation alternative, en phase avec la problématique althussérienne.

A ce contexte appartiennent aussi les travaux d'autres auteurs, avec lesquels Althusser entretient des relations épistolaires (voir encore les fonds de l'IMEC), et dont les noms apparaissent dans le manuscrit « Sur la reproduction... », notamment : Emmanuel Terray, Nikos Poulantzas et Ch. Bettelheim.

8. J'adresse mes remerciements à M. François Boddaert, ainsi qu'à M. Olivier Corpet, administrateur de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), qui ont accepté que ce manuscrit soit publié par les PUF dans la collection *Actuel Marx Confrontation*, dans laquelle paraîtra également, en 1996, un recueil de textes théoriques d'Althusser, sous la responsabilité d'Yves Sintomer.

Je remercie très particulièrement François Matheron, responsable du Fonds Louis Althusser, et éditeur des *Ecrits philosophiques et politiques* (Sotck/IMEC, 1994), qui a suivi de près ce travail et l'a éclairé de ses conseils.

Ma gratitude va aussi à Sonia Feltesse, qui a assuré avec vigilance le décryptage et l'édition des manuscrits.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

I

Je voudrais attirer l'attention du lecteur sur certains aspects d'un ouvrage qui peut, à bien des égards, le surprendre et le déconcerter.

1/ Ce petit livre est le tome I d'un ensemble qui doit comporter deux tomes.

Le tome I traite de la Reproduction des rapports de production capitalistes. Le tome II traitera de la lutte des classes dans les formations sociales capitalistes.

Je me suis résolu à publier sans attendre ce tome I, qui, d'une certaine manière (si on excepte son « hors d'œuvre » sur la philosophie), forme un tout en lui-même, pour des raisons d'urgence théoriques et politiques évidentes à tous. Bien que le fond de ce tome I ne soit pas improvisé, j'ai dû écrire ces deux cent pages dans un délai extrêmement bref, afin que ce texte puisse paraître rapidement.

J'ai pensé qu'il pouvait être utile de rappeler les principes fondamentaux de la théorie marxiste-léniniste sur la nature de l'exploitation, de la répression, et de l'idéologisation capitalistes. Il m'a semblé surtout qu'il était indispensable de bien montrer quel était le système qui assurait la reproduction des conditions de la production capitaliste, laquelle n'est que le moyen de l'exploitation capitaliste,

puisque, en régime capitaliste, la production des biens d'usage obéit à la seule loi du profit, donc de l'exploitation.

Il eût fallu traiter 1/ de la reproduction des Forces productives et 2/ de la reproduction des rapports de production.

Comme Marx traite longuement de la reproduction des Forces productives dans le Livre I (théorie du salaire : reproduction de la force de travail), et dans le Livre II du *Capital* (théorie de la reproduction des moyens de production), j'ai été très bref sur cette question. En revanche, je me suis longuement étendu sur la *reproduction des rapports de production*, sur laquelle Marx nous a laissé d'importantes indications, mais non systématisées.

Le système qui assure la reproduction des rapports de production est le système des appareils d'Etat : appareil répressif et appareils idéologiques.

D'où le titre de ce tome I : « *La reproduction des rapports de production capitalistes* » (exploitation, répression, idéologie).

Comme on le verra, j'ai pris le très grand risque d'avancer, sur deux points, des thèses, qui, tout en étant parfaitement conformes à la théorie et à la pratique du Mouvement Ouvrier marxiste-léniniste, n'avaient pas encore été énoncées sous une forme théorique systématique. J'ai ainsi proposé l'esquisse d'une théorie de ce que j'appelle les *Appareils idéologiques d'Etat*, et du fonctionnement de l'*Idéologie en général.*

Comme les analyses de ce tome I s'appuient en certains cas sur des principes qui ne seront développés que dans le tome II, je demande qu'on veuille bien m'ouvrir une sorte de « crédit » théorique et politique que j'essaierai d'honorer dans le tome II.

Dans le tome II, j'essaierai d'aborder les problèmes de la *Lutte des classes dans les formations sociales capitalistes*.

2/ Ce tome I commence par un chapitre qui pourra surprendre : sur la « nature » de la philosophie. Il pourra d'autant plus surprendre qu'après avoir posé quelques premiers jalons, je laisse en suspens la question de la philosophie, pour entreprendre un très long détour, où est alors traitée la question de la Reproduction des rapports de production capitalistes.

Pourquoi donc avoir commencé par ce premier chapitre sur la philosophie, alors que j'aurais pu tout simplement commencer par le chapitre II, qui traite du mode de production ? Pour des raisons théoriquement et politiquement très importantes qui apparaîtront à la fin du tome II, lorsque nous serons en état de répondre à la question : qu'est-ce que

la philosophie marxiste-léniniste [2], en quoi consiste son originalité, et pourquoi est-elle une arme de la révolution ?

Si cet exposé de la Reproduction des rapports de production capitalistes est ainsi placé sous l'égide de la question de la philosophie, ce n'est pas pour de simples raisons d'exposition.

Il est bien vrai en effet qu'on ne peut répondre à la question : *en quoi consiste la philosophie marxiste-léniniste*, sans faire le grand détour du tome I (Reproduction des rapports de production) et du tome II (La Lutte des classes).

Mais pourquoi mettre ainsi en avant la question de la philosophie marxiste-léniniste, et, puisqu'elle la précède, la question de la philosophie tout court ? (tome I, chapitre I).

Je n'ai pas procédé ainsi parce que je suis, universitairement parlant, philosophe, donc pour des raisons de spécialiste qui tient, soit à parler de ce qu'il connaît un peu, soit à « vanter sa marchandise ». Je l'ai fait pour des raisons théoriques et politiques, en tant que communiste.

En deux mots, voici ces raisons.

Tout ce qui relève de la science fondée par Marx (en particulier, dans ce tome I, la théorie de la reproduction des rapports de production) dépend d'une science révolutionnaire, qui n'a pu être fondée par Marx *que sur la base* de ce qu'on appelle, dans la tradition marxiste, la philosophie du matérialisme dialectique, très précisément, comme nous le montrerons et démontrerons sur la base d'une position de classe prolétarienne philosophique. Il n'est donc pas possible – et Lénine l'a admirablement compris et montré – ni de comprendre, ni à plus forte raison d'exposer et de développer la théorie marxiste, même sur tel point limité, si on ne se place pas sur des positions de classe prolétariennes dans le domaine de la théorie. Or le propre de toute philosophie est de représenter, dans la théorie, une position de classe donnée. Le propre de la philosophie marxiste-léniniste est de représenter, dans la théorie, la position de classe prolétarienne.

D'où l'importance primordiale de la philosophie matérialiste dialectique, c'est-à-dire du point de vue de classe prolétarien en philosophie, pour tout exposé et tout développement de la théorie marxiste. Nous montrerons dans le tome II que le rôle de la philosophie marxiste-léniniste n'est pas seulement indispensable au développement

2. [Note biffée : « J'emploie à dessein, pour le moment, l'expression : "philosophie marxiste-léniniste " Je proposerai, dans la fin de cet essai, une autre formation plus juste. »]

de la science marxiste, et des « analyses concrètes des situations concrètes » (Lénine) que rend seule possible la science marxiste, mais qu'elle est également indispensable à la pratique politique de la lutte des classes.

S'il en est ainsi, on ne s'étonnera pas que notre tome I commence en posant la question : qu'est-ce que la philosophie ? et que notre tome II se termine sur une définition du caractère révolutionnaire de la conception marxiste-léniniste de la philosophie, et de son rôle dans la pratique scientifique et dans la pratique politique. On comprendra alors pourquoi et comment la philosophie est réellement une arme de la révolution.

II

Si ce que je viens d'énoncer sur l'importance de la philosophie marxiste-léniniste dans la pratique scientifique (avant tout dans la théorie de l'Histoire fondée par Marx, mais aussi dans les autres sciences), et dans la pratique communiste de la lutte des classes peut m'être d'emblée accordé au moins par mes camarades communistes, on peut pourtant, même du point de vue marxiste m'opposer une objection.

On peut m'objecter que l'essentiel a depuis longtemps été dit et écrit sur la philosophie marxiste-léniniste, appelée, dans la tradition classique, le matérialisme dialectique. Chacun sait en effet qu'il existe de nombreux textes célèbres qui traitent de la philosophie fondée par Marx et ses successeurs.

Par exemple les *Thèses sur Feuerbach* (1845) et la postface à la seconde édition allemande du *Capital* de Marx ; par exemple la première partie de *l'Antidühring* (1877) et le *Ludwig Feuerbach* (1888) d'Engels ; par exemple *Matérialisme et Empiriocriticisme* (1908) et les *Cahiers sur la Dialectique* (1914-1915) de Lénine ; par exemple l'article de Staline *Matérialisme dialectique et matérialisme historique* (1938) ; par exemple *De la Pratique,* et *De la Contradiction* (1937), et *D'où viennent les idées justes* de Mao.

Dans ces conditions, pourquoi reposer la question de la philosophie marxiste-léniniste ?

1/ Disons : pour faire le point, et aussi pour apporter certaines précisions importantes indispensables, et pour mieux mettre en relief le caractère politico-théorique de notre pratique de classe en philosophie.

2/ Mais nous ne pouvons pas en rester à ce point de vue d'exposition encore spéculatif. Il ne s'agit pas seulement de « faire voir

et comprendre » la spécificité et la nouveauté de notre philosophie. Il s'agit, dès maintenant de la mettre pratiquement en œuvre, bref de la « faire travailler » sur des problèmes scientifiques.

Nous allons voir, sans attendre, dès notre simple analyse de l'unité qui constitue un mode de production (l'unité Forces productives / Rapports de production), comme dans toute la suite, que nous ne pouvons absolument pas voir clair dans ces questions scientifiques, et donc faire avancer nos connaissances, sans l'intervention directe de notre philosophie.

C'est pourquoi nous disons – et nous le disons pour toutes les raisons historiques, théoriques et pratiques ci-dessus – que le moment est venu, et que le moment est opportun, pour faire, chez nous au moins, le point sur la philosophie marxiste-léniniste, de montrer son caractère révolutionnaire, de préciser certains de ses aspects, et de la « faire travailler » sans attendre sur des problèmes scientifiques, dont certains concernent directement la pratique des luttes des classes, aujourd'hui même.

*1- **Le moment est venu** parce que nous avons à faire le point, et que nous sommes en état de faire le point*

Nous avons appris beaucoup de choses nouvelles depuis Marx et Engels, et même depuis *Matérialisme et Empiriocriticisme* de Lénine.

Aujourd'hui, nous disposons des extraordinaires expériences de la Révolution Soviétique et de la Révolution chinoise ; des leçons des différentes formes de la construction du socialisme, et de leurs résultats divers ; des enseignements de toutes luttes ouvrières contre la bourgeoisie capitaliste, ainsi que des luttes populaires (lutte contre le fascisme, mouvements de libération des pays du « Tiers Monde », lutte victorieuse du peuple vietnamien contre l'Impérialisme français puis américain, lutte des noirs américains, révoltes étudiantes, etc.).

Nous disposons non seulement de l'expérience des grandes victoires du Mouvement ouvrier, mais aussi de l'expérience de ses échecs, et de ses crises [3]. Lénine nous l'a dit vingt fois : quand on sait analyser à fond ses causes pour en tirer la leçon, un échec est toujours

3. La crise actuelle est dominée par deux événements capitaux : 1/ le XXème Congrès et ses suites, mettant en cause une partie de la politique de Staline depuis les années 30, 2/ la scission du Mouvement communiste international, mettant en cause la ligne politique issue du XXème congrès.

plus riche d'enseignements qu'une victoire car ses conséquences contraignent à aller *au fond des choses*. A plus forte raison une crise grave.

Quand on pense à ce que Marx a tiré des initiatives des masses populaires sous la Commune et de l'analyse des causes de l'échec de la Commune, quand on songe à tout ce que Lénine a tiré de l'invention des Soviets par les masses populaires sous la révolution de 1905 et de l'échec de cette « répétition générale », nous sommes bien obligés de dire : *et nous*, qu'allons nous tirer de toutes les expériences sans précédent, défaites, échecs, et victoires qui sont maintenant « à notre disposition », et de la crise dans laquelle nous vivons ?

Est-ce que cette prodigieuse expérience peut laisser la philosophie indifférente ? Ne doit-elle pas au contraire éclairer, nourrir et enrichir la philosophie révolutionnaire que le Mouvement ouvrier marxiste a transmise ?

2- Nous croyons aussi que ***le moment est opportun****, pour faire le point sur la philosophie marxiste-léniniste*

Le moment est opportun car il est urgent de donner ou de rendre à la philosophie marxiste-léniniste toute sa force révolutionnaire parmi nous, pour qu'elle soit en état de remplir sa fonction idéologique et politique *d'arme de la révolution*, y compris dans la crise que nous vivons. Car celle que nous vivons ne doit pas en masquer une autre, infiniment plus importante.

Ne nous y trompons pas : il suffit de prendre conscience de la crise sans précédent dans laquelle est entré l'Impérialisme, pris à la gorge par ses contradictions et ses victimes, et assailli par les peuples, pour en conclure qu'il ne lui survivra pas. Nous entrons dans un siècle qui verra le triomphe du socialisme sur la terre entière. Il suffit d'observer le cours irrésistible des luttes populaires, pour en conclure qu'à plus ou moins brève échéance, et à travers toutes les péripéties possibles, y compris la très grave crise du Mouvement Communiste International, *la Révolution est d'ores et déjà à l'ordre du jour. Dans cent ans*, ou même dans cinquante ans peut-être, la face du monde sera changée : la Révolution l'emportera sur toute la terre.

C'est pourquoi il est urgent de donner à tous ceux qui viennent au communisme, de plus en plus nombreux, surtout parmi la jeunesse des usines, des champs et des écoles, les moyens de s'armer de la théorie

marxiste-léniniste et de l'expérience de la lutte des classes. La philosophie du marxisme-léninisme est un de ces moyens, car c'est une philosophie révolutionnaire : c'est la *seule* philosophie révolutionnaire.

Faire le point sur la philosophie marxiste-léniniste veut dire tout simplement ceci : comprendre clairement, et de la manière la plus approfondie possible, quelle est cette philosophie, comment elle agit, et comment elle doit être utilisée pour servir, selon la formule de Marx, non pas à « interpréter le monde », mais à le « transformer ».

Faire le point sur la philosophie marxiste-léniniste, c'est aussi, pour l'expliquer et la comprendre, rappeler les acquisitions fondamentales de la science nouvelle, fondée par Marx, le Matérialisme Historique, *sans laquelle la philosophie marxiste-léniniste n'existerait pas*. C'est aussi rappeler que si Marx n'avait pas adopté une position de classe prolétarienne (matérialiste dialectique) en philosophie, la science fondée par Marx, le matérialisme historique, n'existerait pas. C'est donc en conclure que nous devons « faire travailler » cette philosophie pour préciser, et faire avancer nos connaissances dans la science marxiste, pour pouvoir analyser plus clairement la situation concrète actuelle.

Pour la clarté de l'exposé, nous annonçons le plan qui va être suivi. Pour savoir en quoi la philosophie marxiste-léniniste est révolutionnaire, il faut savoir ce qui la distingue des philosophies antérieures.

Pour pouvoir faire cette distinction, il faut d'abord savoir ce qu'est en général la philosophie.

D'où la suite de questions :

Première question : qu'est-ce que la philosophie ?

Deuxième question : qu'est-ce que la philosophie marxiste-léniniste ?

Il est, on le voit d'un simple coup d'œil, indispensable de poser ces deux questions dans l'ordre qui vient d'être indiqué.

Pourtant, ces deux questions ne définissent pas *le plan* de notre étude. Pourquoi ?

Parce que, nous allons nous en apercevoir dans un instant, il est impossible de donner une réponse à la deuxième question : qu'est-ce que la philosophie marxiste-léniniste ? sans faire *un très grand détour*, c'est-à-dire sans passer par l'exposition des résultats fondamentaux de la science marxiste de l'histoire, dont le matérialisme historique est la théorie générale.

En effet, et contrairement à ce que pensent spontanément tous les philosophes, y compris nombre de philosophes marxistes, la question : qu'est-ce que la philosophie ? *ne relève pas de la philosophie, même marxiste-léniniste.* Si elle relevait de la philosophie, cela voudrait dire que c'est à la philosophie qu'il reviendrait de donner une définition de la philosophie.

C'est ce qu'a constamment pensé et fait, *à quelques rares exceptions près*, la philosophie dans toute l'histoire de son passé. Et c'est en cela qu'elle a été fondamentalement *idéaliste*, car si c'est à la philosophie et à elle seule qu'il revient en dernière instance le devoir et le droit *de se définir elle-même*, c'est donc supposer qu'elle *peut se connaître elle-même*, qu'elle est Savoir de Soi, c'est-à-dire Savoir absolu, soit qu'elle emploie ouvertement (comme le fait Hegel) ce terme, soit qu'elle le pratique honteusement, sans le dire (comme toute la philosophie l'a fait, à quelques exceptions près, avant Hegel).

On ne s'étonnera donc pas que, si nous voulons proposer une définition de la philosophie qui ne répète pas la simple « conscience de soi » subjective, donc idéaliste, donc non scientifique, de la philosophie, mais qui soit une connaissance objective, donc scientifique, de la philosophie, nous soyons obligés de recourir *à autre chose que la philosophie elle-même* : aux principes théoriques de la science ou des sciences capables de nous fournir la connaissance scientifique de la philosophie en général, que nous recherchons. Comme on va le voir, nous serons contraints de préciser certains de ces principes et de faire avancer, dans la mesure de nos moyens, certaines connaissances.

Comme on va le voir, cette science, et les sciences qui en dérivent, dépendent *toutes* de la découverte sans précédent par laquelle Marx a ouvert à la connaissance scientifique un nouveau « Continent », le Continent-Histoire. La théorie générale de cette découverte scientifique s'appelle le *Matérialisme Historique*.

C'est pourquoi nous allons être contraints de faire un grand détour par les résultats scientifiques, issus du Matérialisme Historique, dont nous avons besoin, pour pouvoir atteindre notre but : une définition *scientifique* de la philosophie.

C'est en dernier ressort ce grand détour qui va expliquer le caractère du Plan dans notre étude, dont je donne ici les titres des chapitres, dans leur ordre de succession [4] :

4. [Dans la seconde version du manuscrit qui sert de base à la présente édition, Althusser introduit un chapitre supplémentaire. Les numéros des chapitres se

Chapitre I : Qu'est-ce que la philosophie ?
Chapitre II : Qu'est-ce qu'un mode de production ?
Chapitre III : De la reproduction des conditions de la próduction.
Chapitre IV : Infrastructure et Superstructure.
Chapitre V : Le Droit.
Chapitre VI : L'Etat et ses appareils.
Chapitre VII : Les appareils idéologiques d'Etat politique et syndical.
Chapitre VIII : La reproduction des rapports de production.
Chapitre IX : Reproduction des rapports de production et Révolution.
Chapitre X : Le Droit comme appareil idéologique d'Etat.
Chapitre XI : L'idéologie en général.

Je tiens à prévenir d'emblée le lecteur, à le prévenir en quelque sorte *solennellement*, afin d'éviter toute méprise, tout malentendu, et tout reproche non fondé, que l'ordre d'exposition que j'adopte présente un grave inconvénient, auquel nul autre ordre d'exposition différent ne peut faire face.

En effet, ce tome I se propose de traiter avant tout du mode de fonctionnement de la Superstructure (Etat, appareils d'Etat) comme Reproduction des Rapports de production. Or il est impossible de parler de l'Etat, du Droit et de l'Idéologie sans faire intervenir la Lutte des classes. En bonne logique, il semblerait qu'il eût fallu envisager un ordre d'exposition inverse, et commencer par parler de la Lutte des classes avant de parler de l'Etat, du Droit et de l'Idéologie. Pourtant, ce second ordre d'exposition se heurterait à la même difficulté inverse : en effet, il est impossible de parler des classes et de la Lutte des classes, sans parler auparavant de l'Etat, du Droit et de l'Idéologie. Nous sommes donc au rouet car il faudrait *parler de tout en même temps*. Et pour une raison fort simple : c'est que dans la réalité, les choses dont nous voulons traiter marchent ensemble, dépendent toutes, quoique d'une manière très précise, l'une de l'autre, et se moquent complètement de leur fonctionnement complexe, des distinctions que nous sommes obligés de faire pour les comprendre, et à plus forte raison de *l'ordre d'exposition* que nous adoptons pour en donner l'explication.

trouvent de ce fait décalés à partir du Chapitre VIII. (Voir la note éditoriale ci-dessus.)]

Comme l'essentiel de ce que nous avons à dire porte, en tant que précisions, sur certains points limités, encore inédites, sur la Superstructure, il est donc légitime, puisqu'il faut de toutes façons choisir, que nous choisissions l'ordre d'exposition qui présente le maximum d'avantages théoriques et pédagogiques. Car, on pourra s'en convaincre par la suite, c'est aussi pour des raisons de principe que nous pensons qu'il faut emprunter l'ordre d'exposition que nous avons choisi.

La *lutte des classes* interviendra donc constamment, à partir d'un certain moment, et très tôt dans notre analyse, par toute une série d'effets qui sont inintelligibles en dehors de sa réalité et de sa présence *hors* des objets, mais aussi dans les objets que nous analysons. Pourtant, comme nous n'aurons pu – et pour cause – présenter auparavant de théorie de la lutte des classes, nous serons contraints de faire intervenir constamment ses effets sans en avoir exposé à fond les causes.

Cette précision est d'autant plus importante que la lutte des classes *déborde infiniment, dans sa réalité, les effets de la lutte des classes que nous allons rencontrer dans les objets analysés dans ce tome I.* Nous posons ce principe nettement et d'avance, afin qu'on ne nous adresse pas de reproches qui ne peuvent tenir qu'à l'unilatéralité inévitable de l'ordre d'exposition. Si nous avions choisi l'autre ordre d'exposition (commencer par parler de la Lutte des classes avant de parler de l'Etat), on pourrait nous faire exactement autant de reproches, mais en sens inverse. Sur ce point, nous demandons en conséquence au lecteur, non pas son indulgence, mais sa simple compréhension : on ne peut matériellement tout traiter à la fois, si on veut mettre dans l'exposé un peu d'ordre et de clarté.

Deux dernières remarques.

Nous allons nous efforcer, justement, d'être aussi clair que possible.

Toutefois, nous prévenons nos lecteurs que, faute de trahir notre objet, nous allons être contraints d'entrer dans des explications parfois complexes et qui exigent une attention soutenue. Ce n'est pas notre fait. Les difficultés de nos explications tiennent à la complexité objective de la nature de la philosophie, du Droit, de ses appareils, et de l'idéologie.

Nous prions enfin nos lecteurs qu'ils prennent ce livre pour ce qu'il est, sans lui demander l'impossible (pour nous) : c'est un simple essai, le début d'une recherche, qui, bien que non improvisée, mais réfléchie, ne peut évidemment éviter les risques d'insuffisance, d'approximation, et bien entendu d'erreurs, que comporte toute recherche. Nous demandons une certaine indulgence pour celui qui prend ces risques, mais en

même temps nous demandons le secours de la critique la plus sévère, à condition bien entendu qu'elle soit une *critique réelle*, c'est-à-dire sérieusement argumentée et probante, et non un simple jugement sans attendus.

Ultime « mise en garde », si je puis dire : rien de ce qui va être avancé ne doit être à aucun titre, pris pour « parole d'évangile », à un titre ou à un autre. Marx exigeait de ses lecteurs qu'ils « pensent par eux-mêmes ». Cette règle vaut pour tous les lecteurs, quelle que soit la qualité du texte qu'on leur propose.

Louis Althusser

CHAPITRE I

QU'EST-CE QUE LA PHILOSOPHIE ?

I- Philosophie du sens commun et Philosophie

Chacun croit savoir spontanément ce qu'est la philosophie, et pourtant la philosophie passe pour être une activité mystérieuse, difficile et inaccessible au commun des mortels. Comment expliquer cette contradiction ?

Examinons ses termes d'un peu plus près.

Si chacun croit spontanément savoir ce qu'est la philosophie, c'est sur la base de la conviction suivante : tous les hommes sont plus ou moins *philosophes*, même s'ils ne le savent pas (comme M. Jourdain : faisant de la prose sans le savoir).

C'est la thèse que soutient le grand théoricien marxiste italien Gramsci : « *tout homme est philosophe* ». Et Gramsci donne des détails intéressants. Il observe que, dans le langage populaire, l'expression « prendre les choses avec philosophie » désigne une attitude qui contient en elle-même une certaine idée de la philosophie : liée à l'idée

de *nécessité rationnelle*. Celui qui, devant un événement douloureux, « prend les choses avec philosophie » est un homme qui prend du recul, maîtrise sa réaction immédiate, et se comporte de manière rationnelle : comprenant et admettant la *nécessité* de l'événement qui le touche.

Bien entendu, dit Gramsci, il peut y avoir dans cette attitude un élément de passivité (« être philosophe », c'est « cultiver son jardin », « s'occuper de ses oignons », « voir midi à sa porte » : bref, c'est aussi le plus souvent se *résigner* à la nécessité et se replier sur cette résignation : sur sa vie privée, intérieure, ses petites affaires, en attendant que « ça se tasse »). Gramsci ne le nie pas : mais il insiste sur le fait que cette passivité contient paradoxalement la reconnaissance d'un certain ordre des choses, nécessaire, intelligible.

Pourtant, en même temps, on trouve dans la représentation populaire (et Platon le dit déjà) une autre idée de la philosophie, incarnée dans le personnage du philosophe, qui vit la tête dans les nuées ou dans l'abstraction, et qui « tombe dans les puits » (en Grèce ils n'avaient pas de margelle comme chez nous) parce qu'il n'a pas les yeux fixés sur la terre, mais sur le ciel des idées. Cette caricature, grâce à laquelle le « peuple » peut rire des philosophes, est elle-même ambiguë. D'un côté, elle représente une critique ironique du philosophe : un règlement de compte affectueux ou amer avec la philosophie. Mais d'autre part, elle contient la reconnaissance d'une sorte de fait : les philosophes pratiquent une discipline qui est hors de la portée des hommes ordinaires, des simples gens du peuple, et en même temps une discipline qui comporte des risques graves.

Gramsci tient compte seulement du premier élément de la contradiction, mais il ne tient pas compte du second.

En bonne méthode, nous ne pouvons couper les choses en deux, pour en retenir ce qui nous convient. Nous devons tenir compte de *tous* les éléments de la représentation populaire de la philosophie.

Il apparaît alors que dans l'expression populaire « prendre les choses avec philosophie », ce qui saute aux yeux, c'est avant tout la *résignation* au nécessaire conçu comme l'inévitable (« on attend que ça se tasse » ou que la mort survienne : « philosopher c'est apprendre à mourir » – Platon –). La reconnaissance d'une « nécessité rationnelle » passe ainsi au second plan. D'ailleurs, ce peut être aussi bien une nécessité tout court (dont on ne connaît pas les *raisons* : elle n'est donc pas *rationnelle*), c'est-à-dire une fatalité (« pas moyen de faire autrement »). C'est généralement le cas. Cette remarque est capitale.

D'abord parce qu'elle met l'accent sur l'idée que *philosophie = résignation*. Il n'est pas possible de dire que cette identité contienne, en fait, et comme malgré elle, une idée de la philosophie qui possède une valeur *critique*. Effectivement, nous le montrerons, l'immense majorité des philosophies sont des formes de la *résignation*, ou pour être plus précis de la *soumission* aux « idées de la classe dominante » (Marx), donc à la domination de classe.

Ensuite parce qu'elle contient en fait une distinction entre deux types tout à fait différents de *philosophie*. Il y a d'une part la « philosophie » passive et résignée de celui qui « prend les choses avec philosophie » en « cultivant son jardin » et en « attendant que ça se tasse » (nous appellerons cette « philosophie » *la philosophie du sens commun*). Mais il y a d'autre part la philosophie *active* de celui qui se soumet à l'ordre du monde parce qu'il le connaît par la Raison, soit pour le connaître, soit pour le transformer (nous appellerons cette philosophie la *Philosophie* tout court, en écrivant son nom avec une majuscule). Par exemple, un philosophe Stoïcien : il est « philosophe » dans la mesure ou il se conforme activement à l'ordre du Monde, et cet ordre rationnel est rationnel parce qu'il le connaît par l'exercice de la Raison. Par exemple, le philosophe communiste : il est « philosophe » dans la mesure où il milite pour hâter l'avènement du socialisme, dont il connaît (par la raison scientifique) la nécessité historique. Nous dirons que tous les disciples du Stoïcisme, et tous les militants communistes sont, sous ce rapport, *philosophes* au second sens du mot, au sens fort. Ils « prennent » si on veut « les choses avec philosophie » : mais dans leur cas, cette expression est en rapport avec la connaissance de la nécessité rationnelle du cours du Monde, ou du développement de l'Histoire. Bien entendu, il y a une grande différence entre le disciple des Stoïciens et le militant communiste, mais cette différence ne nous intéresse pas pour l'instant. Nous en parlerons le moment venu.

L'essentiel, pour le quart d'heure, est de bien voir qu'il ne faut pas confondre la philosophie du sens commun dont il est question dans l'expression populaire, avec la *Philosophie* au sens fort du terme, la philosophie « *élaborée* » *par des philosophes* (Platon... les Stoïciens, etc., Marx, Lénine) qui peut ou non se diffuser, ou plutôt être diffusée dans les masses populaires. Quand on rencontre aujourd'hui des éléments philosophiques dans la représentation populaire des larges masses, il faut en tenir compte dans cette *diffusion*, faute de quoi on peut prendre pour la conscience populaire *spontanée* des éléments

Philosophiques au sens fort qui ont été « *inculqués* » (Lénine, Mao) aux masses par l'union de la théorie marxiste et du Mouvement ouvrier.

A- Que la Philosophie puisse être quelque chose de tout autre que la « philosophie » du sens commun, la représentation populaire de la Philosophie le reconnaît d'ailleurs explicitement lorsqu'elle nous montre ironiquement le philosophe la tête « dans les nuées ». Cette ironie qui est un règlement de compte indulgent, ironique ou sévère avec la Philosophie *spéculative*, incapable de s'occuper des problèmes terrestres, contient en même temps un « grain de vérité » (Lénine), à savoir que le vrai philosophe se « meut » dans un « autre Monde » que le monde de la conscience populaire spontanée (disons provisoirement le monde des « Idées »). Le philosophe « sait » et dit certaines choses que les hommes ordinaires ne savent pas, il doit parcourir les voies difficiles de l'abstraction pour atteindre à cette « connaissance » élevée, qui n'est pas donnée *immédiatement* à tous les hommes. En ce sens, on ne peut plus dire que tout homme est spontanément philosophe, à moins de jouer, comme le fait Gramsci, sur le sens du mot « philosophe » : à moins de confondre philosophie du sens commun et Philosophie (tout court).

Nous retombons donc sur notre question : *qu'est-ce que la Philosophie* ? Mais en même temps nous nous apercevons que notre première question a été engrossée d'une seconde : qu'est-ce que la philosophie *du sens commun* ?

Pour répondre à cette double question, nous allons développer dans l'ordre un certain nombre de Thèses, qui nous feront découvrir un certain nombre de réalités. C'est seulement lorsque nous aurons mis en place ces réalités, que nous pourrons revenir à nos questions, pour leur donner une réponse.

II- La philosophie n'a pas toujours existé

Nous commençons par cette simple observation : si la philosophie du sens commun, semble-t-il, a toujours existé, la Philosophie n'a pas toujours existé.

On sait comment Lénine commence son célèbre ouvrage sur l'Etat et la Révolution. Lénine remarque : l'Etat n'a pas toujours existé. Il ajoute : on observe l'existence de l'Etat seulement dans des *sociétés* qui comportent l'existence de *classes sociales*.

Nous allons faire une remarque du même genre, mais elle sera un peu plus compliquée.

Nous dirons : la Philosophie n'a pas toujours existé. On observe l'existence de la Philosophie dans les sociétés qui comportent :

1- l'existence de classes sociales (et donc de l'Etat) ;

2- l'existence de sciences (ou d'une science).

Précisons : par science nous entendons non pas une liste de connaissances empiriques (qui peut même être très longue : ainsi les Chaldéens et les Egyptiens connaissaient un nombre considérable de recettes techniques et résultats mathématiques) mais une discipline abstraite et idéale (ou plutôt idéelle) procédant par *abstraction et démonstrations* : ainsi la Mathématique grecque fondée par Thalès, ou ceux que désigne ce nom, sans doute mythique.

Si nous retenons notre observation, il semble effectivement que les faits nous donnent raison. Nous pouvons le constater à la fois dans le passé et dans le présent.

C'est un fait que la Philosophie, telle que nous la connaissons a commencé pour nous avec *Platon*, en Grèce au V^{e} siècle avant notre ère. Or, nous observons que la société grecque comportait des classes sociales (1ère condition), et que c'est à la veille du V^{e} siècle que la première science connue dans le monde, à savoir la Mathématique, commence à exister comme *science* (2ème condition). Ces deux réalités : classes sociales, et science mathématique (démonstrative), sont enregistrées dans la Philosophie de Platon, et sont unies en elle. Platon avait écrit sur le portique de l'Ecole où il enseignait la Philosophie : « que nul n'entre ici s'il n'est géomètre ». Et il se servait de la « proportion géométrique » (qui fondait l'idée d'égalité proportionnelle, c'est-à-dire d'inégalité) pour établir entre les hommes des rapports de classes convenables à ses convictions d'aristocrate réactionnaire (il y a des hommes faits pour travailler et d'autres pour commander, d'autres enfin pour faire régner, sur les esclaves et les artisans, l'ordre de la classe dominante).

Mais n'allons pas trop vite.

Nous constatons en effet cet autre fait. Il existait d'autres sociétés de classes bien avant la Grèce du V^{e} siècle : mais elles ne possédaient pas l'idée d'une science démonstrative, et, effectivement, elles n'avaient pas l'idée de la Philosophie. Exemples : la Grèce elle-même avant le V^{e} siècle, les grands Royaumes du Moyen-Orient, l'Egypte, etc. Il semble bien que, pour que la Philosophie existe, les deux conditions que nous avons citées soient requises : la condition nécessaire

(l'existence de classes) et la condition suffisante (l'existence d'une science).

On nous objectera : mais s'il existait avant Platon des hommes qui se disaient « philosophes », par exemple les Sept Sages, les « philosophes Ioniens », etc. Nous répondrons à cette objection un peu plus tard.

Revenons aux conditions que nous avons définies et poursuivons nos observations.

Cette discipline *sans précédent* qu'est la Philosophie, fondée par Platon, ne s'est pas arrêtée à la mort de Platon. Elle lui a survécu en tant que discipline, et il s'est toujours trouvé des hommes pour la pratiquer, comme s'il y avait une nécessité à ce que la Philosophie existe : non seulement existe, mais se perpétue d'une manière singulière, comme si elle *répétait* quelque chose d'essentiel dans ses transformations mêmes.

Or, pour quelles raisons s'est-elle continuée et s'est-elle transformée, en se perpétuant ?

Nous observons que cette continuation et ce développement ont eu lieu dans ce que nous appelons le « monde occidental » (relativement isolé jusqu'au capitalisme des autres parties du monde) : un monde où les classes et l'Etat ont continué d'exister, et où les sciences ont connu de grands développements, mais où la lutte des classes a connu elle aussi de grandes transformations.

Et la Philosophie, que lui est-il arrivé ?

Eh bien, nous constatons ceci.

III- Conjonctions politico-scientifiques et Philosophies

Nous observons que la Philosophie a connu, elle aussi, d'importantes transformations. Aristote est autre chose que Platon, le Stoïcisme autre chose qu'Aristote, Descartes autre chose que Saint-Thomas, Kant autre chose que Descartes, etc. Est-ce que ces transformations ont eu lieu sans raison, sans autre raison que l'inspiration de ces grands auteurs ? Ou si l'on veut formuler la question autrement, pourquoi ces auteurs-ci ont-ils été de *grands* auteurs, alors qu'une masse d'autres philosophes, qui ont écrit quantité de livres, sont restés pour ainsi dire dans l'ombre, sans jouer de rôle *historique* ?

Là encore, observons.

Nous constatons, peut-être à notre surprise, que toutes les grandes transformations dans la philosophie interviennent dans l'histoire, *soit* lorsque se produisent des modifications notables dans les rapports de

classe et dans l'Etat, *soit* lorsque se produisent de grands événements dans l'histoire des sciences : avec cette précision, que les modifications notables de la lutte des classes et les grands événements de l'histoire des sciences semblent la plupart du temps se renforcer dans leur rencontre pour produire des effets saillants dans la Philosophie.

Donnons quelques exemples, que nous sommes obligés, vu les données rudimentaires que nous avons avancées jusqu'ici, de présenter sous une forme *extrêmement schématique*. Nous la modifierons ultérieurement, lorsque nous serons en possession d'autres principes d'analyse.

A propos de la majorité des grands « auteurs » de la Philosophie, nous pouvons en effet observer, dans la conjoncture sous laquelle ils pensent et écrivent, la conjonction d'événements *politiques et scientifiques* qui représentent des modifications importantes de la conjoncture antérieure.

événements politiques	**événements scientifiques**	**Auteurs**
Constitution de l'Empire Macédonien (fin de la Cité)	Idée d'une science biologique [5]	Aristote
Constitution de l'Empire Romain esclavagiste Droit Romain	Idée d'une nouvelle physique	Les Stoïciens
Féodalité + premiers signes d'une reprise du Droit Romain	Divulgation des découvertes scientifiques des Arabes	Saint-Thomas
Développement des rapports juridiques marchands sous la Monarchie absolue	Fondation de la Physique mathématique par Galilée	Descartes

5. A partir du moment ou une science existe (la mathématique) on peut considérer que *l'idée* de la science, qui lui est empruntée, peut servir de *titre* à des constructions théoriques qui ne sont pas encore scientifiques, appliquées à des faits empiriques. D'où « l'idée » d'une « science » biologique dont s'autorise la Philosophie d'Aristote, etc.

Montée de la bourgeoisie Révolution française	Refonte de la Physique par Newton	Kant
Contradictions de la Révolution française (menace du « Quatrième Etat » écartée par Thermidor et Napoléon : le Code Civil)	Premières gestations d'une théorie de l'Histoire	Hegel
Naissance, croissance et premières luttes, échecs et victoires du Mouvement Ouvrier	Science de l'histoire fondée par Marx	Marx-Lénine (matérialisme dialectique)
Impérialisme (montée de la « petite bourgeoisie »)	Axiomisation en Mathématiques. Logique Mathématique	Husserl
Crise de l'Impérialisme	Développements de la technologie	Heidegger
etc...		

Nous laissons au lecteur le soin de rendre « parlant » les éléments de ce tableau schématique. Nous nous contenterons de le mettre sur la voie par de simples remarques encore extrêmement schématiques, sur un seul exemple, celui de Descartes.

Ainsi, on voudra bien lire : la Philosophie de Descartes, qui marque un moment capital dans l'histoire de la Philosophie, puisqu'elle inaugure ce que nous pouvons appeler la « Philosophie moderne », advient sous la *conjonction* de modifications importantes dans les rapports de classe et l'Etat d'une part, et dans l'histoire des sciences d'autre part.

Dans les rapports de classe : nous faisons allusion au développement du droit bourgeois, lui-même sanctionnant le développement des rapports marchands de la période des manufactures *sous* la Monarchie absolue, forme d'Etat nouvelle, qui représente une forme d'Etat de transition entre l'Etat féodal et l'Etat capitaliste.

Dans l'histoire des sciences : la fondation de la science physique par Galilée, qui représente le grand événement scientifique des Temps Modernes, comparable seulement par son importance aux deux autres

grandes découvertes que nous connaissons, celle par laquelle fut fondée la Mathématique au V^e siècle, et celle qui allait jeter les bases d'une Science de l'Histoire par Marx, au milieu du XIX^e siècle.

Nous ne prétendons pas, qu'on nous entende bien, qu'on peut *déduire* la philosophie de Descartes de la conjonction de ces deux événements économico-politique et scientifique décisifs. Nous disons seulement que la *conjoncture*, sous laquelle Descartes pense, est *dominée* par cette *conjonction*, qui la distingue radicalement de la conjoncture antérieure, par exemple celle sous laquelle les Philosophes italiens de la Renaissance avaient à penser.

Nous nous contentons pour le moment de mettre la Philosophie de Descartes en rapport avec cette conjoncture (et cette conjonction). Ce qui nous intéresse dans cette conjoncture, c'est cette *conjonction*, qui vérifie, semble-t-il, la double condition que nous avons énoncée pour commencer à rendre compte de ce que peut être la Philosophie. Pour le moment nous n'en disons pas plus [6].

Si on veut bien *lire* ainsi les autres exemples de notre tableau, nous constatons bien que les transformations de la Philosophie sont, semble-t-il, en rapport avec un *jeu complexe*, mais incontestable, entre des transformations dans les rapports de classe et leurs effets d'une part, et de grands événements de l'histoire des sciences d'autre part. Nous n'en demandons pas plus pour qu'on nous accorde que les conditions de l'existence de la Philosophie que nous avons définies sont *vraisemblables*. Voilà pour le passé.

Mais le présent ?

Nous l'invoquons pour rendre notre définition encore plus vraisemblable. Car nous ne faisons pas allusion au présent des seules sociétés où existe la Philosophie, mais au présent des sociétés sans Philosophie.

Car il existe encore dans notre monde des sociétés ou des groupements humains au dedans desquels la Philosophie, telle que nous la connaissons, n'est jamais parvenue à naître. Par exemple, les sociétés dites « primitives » dont les traces subsistent encore. Elles ne comportent ni classes sociales, ni science : elles ignorent la Philosophie. Par exemple, de grandes sociétés dans lesquelles nous pouvons encore *isoler* ce qui leur a été apporté de l'extérieur, pour les considérer pour ainsi dire dans l'état où elles étaient *avant* cette importation (importation de sciences et de Philosophie). On peut penser par exemple à l'Inde, et à la Chine au XIX^e siècle : et se demander si ces sociétés qui

6. Nous irons beaucoup plus loin, le moment venu, à la fin de notre étude.

comportaient des classes sociales (même si elles étaient dissimulées sous la forme de castes comme en Inde), mais (à notre connaissance, sous réserve d'une erreur de notre part) *pas de science*, ont connu ce que nous appelons des *philosophies* au sens strict.

On parle volontiers de la Philosophie hindoue et de la Philosophie chinoise. Il se peut qu'il s'agisse là de disciplines théoriques qui n'ont de la Philosophie que les apparences, et qu'il vaudrait sans doute mieux appeler autrement. Après tout, même chez nous, nous possédons une discipline théorique, la théologie, qui tout en étant théorique, n'est pas *dans son principe*, une Philosophie. Nous pouvons provisoirement avancer que cette question de la nature de la soi-disant Philosophie hindoue ou chinoise est du même ordre que la question des « philosophies » grecques d'avant Platon. Nous essaierons ultérieurement de lui apporter une réponse.

Pour nous résumer, voici ce que nous avons « trouvé », sous cette constatation *que la philosophie n'a pas toujours existé* : nous avons trouvé (empiriquement) que l'existence de la philosophie et de ses transformations semblent en rapport étroit avec la *conjonction* d'événements importants dans les rapports de classe et de l'Etat d'une part, et dans l'histoire des sciences d'autre part.

Qu'on ne nous fasse pas dire ce que nous ne disons pas. Au point que nous avons atteint, nous avons seulement constaté l'existence d'un *rapport* entre ces conditions et la philosophie. *Mais nous ne savons encore rien de la nature de ce rapport*. Pour voir clair dans ce rapport, nous allons être obligés d'avancer de nouvelles thèses, en faisant un très long détour. Ce détour passe, comme je l'ai annoncé, par l'exposé des résultats scientifiques du matérialisme historique dont nous avons besoin pour pouvoir produire une définition scientifique de la philosophie. Et d'abord par la question : qu'est-ce qu'une « société » ?

CHAPITRE II

QU'EST-CE QU'UN MODE DE PRODUCTION ?

Par sa découverte, Marx a ouvert le « continent-Histoire » à la connaissance scientifique. Il a jeté les bases d'une théorie qui constitue le fondement de toutes les sciences qui traitent d'objets relevant du « continent-Histoire », non seulement ce qu'on appelle l'histoire, la sociologie, la géographie humaine, l'économie, la démographie, mais aussi la psychologie, la « psychosociologie », et d'une manière générale les disciplines qu'on appelle les « Sciences sociales », et plus généralement encore les « Sciences humaines » elles-mêmes. Que ces sciences Sociales et Humaines ne reconnaissent pas dans la théorie de Marx le fondement de leur véritable existence scientifique, qu'elles persistent dans des notions idéologiques qui en font des demi-sciences, de fausses sciences, ou de simples techniques de l'adaptation sociale, tient à l'influence dominante de l'idéologie bourgeoise, qui leur interdit de reconnaître dans Marx le fondateur de leur théorie vraie. Laissons cela.

Ce qui nous importe ici, c'est que, par sa découverte, Marx nous a fourni, pour la première fois, les concepts scientifiques capables de nous donner l'intelligence de ce que sont les « sociétés humaines » et leur histoire, c'est-à-dire l'intelligence de leur structure, de leur

subsistance, de leur développement, de leur stagnation, de leur dégénérescence – et des transformations dont elles sont le lieu.

Ce n'est pas qu'avant Marx rien n'ait été dit d'important sur la nature des « sociétés humaines » : par exemple par des « philosophes », Spinoza, Hobbes, Rousseau, etc. ; par des historiens (féodaux ou bourgeois) qui ont découvert la réalité de la lutte des classes ; par des économistes comme Smith et Ricardo. Mais tous leurs essais, jusque dans leurs parties les plus positives, restaient dominés par des notions idéologiques, et dépendaient toujours d'une « philosophie de l'Histoire » soit explicite, soit implicite, idéaliste – et non d'une véritable théorie scientifique de l'histoire.

Les « sociétés » humaines.

Notons tout de suite que Marx a rejeté très tôt (dès sa polémique avec Proudhon, en 1847, dans *Misère de La Philosophie*) la notion de « société », comme non scientifique. De fait, ce terme est surchargé de résonances morales, religieuses, juridiques, bref c'est une notion idéologique, qu'il faut remplacer par un concept scientifique : le concept de *formation sociale* (Marx, Lénine).

Il ne s'agit pas de remplacer simplement un mot par un autre. Le concept de formation sociale est un concept scientifique en tant qu'il fait partie d'un *système théorique* de concepts, complètement étranger au système de notions idéologiques auquel se rapporte la notion idéaliste de « société ». Nous ne pouvons développer maintenant ce système de concepts, où le concept de mode de production joue le rôle central.

Disons simplement, pour être compris de tous et de chacun, qu'une formation sociale désigne toute « société concrète » historiquement existante, et qui est *individualisée*, donc distincte de ses contemporaines, et de son propre passé, par le mode de production qui y domine. C'est ainsi que l'on peut parler des formation sociales dites « primitives » [7], de la formation sociale romaine esclavagiste, de la formation sociale française servagiste (« féodale »), de la formation sociale française capitaliste, de telle formation sociale « socialiste » (en voie de transition vers le socialisme), etc.

Justement, Marx nous a montré que, pour comprendre comment fonctionne une formation sociale donnée, et ce qui s'y passe (y compris les transformations révolutionnaires qui la font passer d'un mode de

7. Cf. E. Terray, *Le marxisme devant les sociétés « primitives »*, Maspéro, Paris, 1968.

production à un autre), il fallait faire intervenir le concept central de *mode de production*.

I- Quatre Thèses classiques

Je rappelle ici quatre Thèses classiques, pour montrer comment « intervient » ce concept central de mode de production dans la théorie marxiste.

1- Toute formation sociale concrète relève d'un mode de production *dominant*. Ce qui implique aussitôt qu'en toute formation sociale existe plus d'un mode de production : au moins deux, et parfois beaucoup plus [8]. Parmi l'ensemble de ces modes de production, l'un d'entre eux est dit *dominant*, et les autres dominés. Les modes dominés sont soit ceux qui subsistent du passé de l'ancienne formation sociale, ou *celui* qui est éventuellement en train de naître dans le présent même de la formation sociale. Cette pluralité de modes de production dans toute formation sociale, la dominance actuelle d'un mode de production sur des modes en voie de résorption ou de constitution, permettent de rendre compte de la complexité contradictoire des faits empiriques observables dans toute formation sociale concrète, et aussi des tendances contradictoires qui s'affrontent en elle, et se traduisent par son histoire (ses transformations réelles observables, dans l'économie, la politique et l'idéologie).

2- Qu'est-ce qui constitue un mode de production ? C'est *l'unité* entre ce que Marx appelle les Forçes Productives d'une part, et les Rapports de Production d'autre part. Chaque mode de production, qu'il soit dominant ou dominé, possède donc, dans son unité, ses Forces Productives et ses Rapports de Production.

Comment penser cette unité ? Marx a parlé de « correspondance » entre les Forces Productives et les Rapports de Production. C'est là un terme qui reste descriptif. La théorie de la « nature » très particulière de *l'unité* entre les Forces Productives et les Rapports de production d'un mode de production déterminé reste à faire.

Cette première théorie commande la théorie d'un tout autre problème, trop souvent confondu avec le premier : la théorie d'une autre

8. Dans son analyse de la formation sociale russe de la fin du XIX[e] siècle, Lénine en distinguait quatre !

« unité », toute différente, car nécessairement « contradictoire », entre le mode de production dominant et le (ou les) mode(s) de production dominés. existant dans une formation sociale donnée. Lorsqu'on dit par exemple que les Rapports de Production ne « correspondent » plus aux Forces Productives, et que cette contradiction est le moteur de toute révolution sociale [9], il ne s'agit plus ou plus seulement de la non-correspondance entre les Forces productives et les Rapports de Production d'*un* mode de production donné, mais aussi, et sans doute le plus souvent, de la contradiction existant dans une formation sociale considérée, entre d'une part *les* Forces productives *de l'ensemble des modes de production* existant dans la formation sociale, et d'autre part les Rapports de production *du mode de production alors dominant*. Cette distinction est capitale, faute de quoi on parle à tort et à travers de « correspondance » et de « non-correspondance », en confondant deux types d'unité très différents : d'une part l'unité intérieure à un mode de production entre ses Forces productives et ses Rapports de production, et d'autre part l'« unité » (toujours contradictoire) entre les modes de production dominés et le mode de production dominant.

3- Si on considère un mode de production, dans l'unité Forces Productives / Rapports de Production qui le constitue, cette unité possède une base matérielle : les Forces Productives. Mais ces forces productives ne seraient rien si elles n'étaient mises en état de fonctionner. Or elles ne peuvent fonctionner que *dans* et *sous* leurs Rapports de Production. Ce qui conduit à dire que, sur la base et *dans les limites* des Forces Productives existantes, *ce sont les Rapports de Production qui jouent le rôle déterminant*. Cette Thèse, qui n'a pas toujours été reconnue par les marxistes, est commentée par le *Capital* tout entier, et par toute l'œuvre de Lénine et de Mao. Sur cette Thèse décisive, on voudra bien se reporter à l'*Appendice du présent volume*.

4- Il ne faut pas confondre cette dernière Thèse, qui concerne l'élément déterminant *dans* l'unité Forces productives / Rapports de production, donc dans la « base » ou « infrastructure » économique, avec une autre Thèse classique, qui affirme que dans une autre unité très complexe, celle qui unit la Superstructure (Droit, Etat, Idéologies) à l'Infrastructure (unité des Forces productives et des Rapports de

9. Voir la célèbre préface à la *Contribution à la Critique de l'Economie Politique* de K. Marx, 1859, Ed. Sociales.

production), c'est l'Infrastructure économique qui est « *déterminante en dernière instance* ».

La troisième Thèse que je viens d'exposer s'inscrit donc elle-même sous la présente Thèse. La troisième Thèse peut alors s'énoncer ainsi : dans l'Infrastructure, qui détermine en dernière instance tout ce qui se passe dans la Superstructure, dans l'Infrastructure, c'est-à-dire dans l'unité Forces productives / Rapports de production, ce sont les Rapports de production qui, sur la base et dans les limites matérielles des Forces productives existantes, sont déterminants.

Ici, attention.

Il suffit de comparer entre elles ces quatre Thèses, pour voir que nous identifions pratiquement le mode de production avec l'unité Forces productives / Rapports de production, donc que nous rangeons le mode de production du côté de l'Infrastructure. Pour faire allusion à une question qui fait l'objet de débats théoriques [10] non encore clos, nous dirons que nous laissons de côté provisoirement la question de savoir s'il faut définitivement caractériser un mode de production « au sens étroit » (*comme nous le faisons ici*) : en faisant intervenir seulement ses Forces productives et ses Rapports de production), ou s'il ne faut pas considérer au contraire que tout mode de production « induit » ou comporte nécessairement sa propre Superstructure.

Nous avons, un certain temps, penché pour cette dernière hypothèse. *Provisoirement*, nous préférons conserver au concept de mode de production son sens « étroit » (unité des Forces productives et des Rapports de production qui sont les siens), en considérant, toujours provisoirement, que la question de la Superstructure relève plutôt de la nature de la *formation sociale* concrète, où sont combinés, sous la domination d'un mode de production, au moins deux modes de production. Dans l'état actuel des connaissances dont nous disposons, il nous semble préférable de retenir la présente hypothèse, quitte à la modifier si cela s'avérait nécessaire.

II- Les Forces productives

Dans ce qui suit, nous considérons seulement ce qui se passe dans *un* mode de production.

Comme son nom l'indique, un mode de production est une manière, une façon (un mode) de produire... quoi ? Les biens matériels

10. On en trouvera la trace dans Poulantzas et Terray.

indispensables à l'existence matérielle des hommes, femmes et enfants, qui vivent dans une formation sociale donnée.

Une façon de « produire », c'est une façon de « s'attaquer à la nature » puisque c'est de la nature, et de la nature seule, que toute formation sociale, qui ne vit pas de l'air du temps ou de la parole de Dieu, extrait les produits matériels nécessaires à sa subsistance (alimentation, abri, vêtements, etc.) à sa stagnation ou à son « développement ».

Une façon de s'attaquer à la nature pour lui *arracher* des biens de subsistance, (cueillette, chasse, pêche, extraction de minéraux, etc.), ou les lui *faire produire* (élevage, agriculture), ce n'est pas une disposition d'esprit, un style de comportement, ou un état d'âme. C'est un ensemble de *procès de travail*, dont le système constitue le procès de production du mode de production considéré.

Un procès de travail [11], c'est une suite d'opérations systématiquement réglées, effectuées par les *agents* du procès de travail, qui « travaillent » *un objet de travail* (matière brute, matière première, animaux domestiques, terre, etc.), en employant à cette fin des *instruments de travail* (outils plus ou moins élaborés, puis machines, etc.) de manière à « transformer » l'objet de travail d'une part en *produits* propres à satisfaire les besoins humains directs (nourriture, vêtements, habitations, etc.), et d'autre part en *instruments de travail* destinés à assurer la poursuite ultérieure du procès de travail.

Dans tout procès de travail, les agents du procès doivent être « qualifiés », c'est-à-dire capables de bien utiliser selon les règles techniques propres, les instruments de travail. Ils doivent donc posséder une expérience technique, rigoureusement *définie car exigée* par les instruments de travail existants, faute de quoi ces instruments seraient mal employés, ou resteraient sans emploi.

Chaque génération d'individus trouve toujours devant elle des instruments de travail existants : elle peut les améliorer ou non. De toutes façons, les limites de ces améliorations (ou innovations) dépendent de l'état d'instruments existants dont ladite génération a hérité, qu'elle n'a pas elle-même inventés. Le niveau technique des agents d'un procès de travail est donc toujours *déterminé* par la nature des instruments de travail, et plus généralement (voir ci-dessous) des *moyens de production* existants. D'où l'importante Thèse marxiste suivante : dans les Forces productives, où figurent les hommes agents des procès de travail, ce ne sont pas ces hommes, mais *les moyens de*

11. Sur l'analyse du procès de travail, voir *Le Capital*, Livre I, Tome I, pp. 180-186, Ed. Sociales.

production qui sont l'élément déterminant. Marx a toujours été formel sur ce point.

Ce n'est que depuis 200 ans que, sous l'effet du mode de production capitaliste, on observe une constante révolution dans les moyens de production, sous l'effet du développement de la technologie, elle-même liée au développement des sciences de la nature. Mais pendant des millénaires, les modifications des moyens de production ont été ou quasi-nulles, ou presque insensibles. Les renouvellements constants de la technologie, qui sont le propre du mode de production capitaliste [12], y compris les développements spectaculaires que nous observons depuis 30 ans (avant tout l'énergie atomique et l'électronique) ne changent pas un iota à la Thèse de Marx [13].

Dans tout le procès de travail, les agents du procès de travail travaillent sur le mode de la non-coopération (pêcheur ou chasseur isolé, petit producteur « indépendant ») ou bien coopèrent. L'introduction de la coopération et surtout de *ses différentes formes* dépend elle aussi en dernier ressort de l'état des moyens de production existants. On peut pêcher tout seul, à la ligne, ou au petit filet. Mais quand on dispose de chalutiers à grands rayon d'action, et d'immenses filets, la pêche alors pratiquée exige une forme définie de coopération.

Les rapports de production dominants existants, et la politique qui leur correspond, peuvent soit imposer, soit permettre des formes de coopération qui, *avec les mêmes forces productives* permettent des résultats que les anciens rapports de production et l'ancienne politique rendaient impossibles. Par exemple, la coopération du « travail forcé » colonial (sur les grandes plantations des blancs, ou pour la confection de routes et autres ouvrages) a permis, avec les mêmes instruments de production qu'auparavant, ou d'autres instruments presqu'aussi

12. Marx a maintes fois rappelé qu'une des caractéristiques essentielles du mode de production capitaliste, qui le distingue des modes de production antérieurs était de *« révolutionner » sans arrêt* les moyens de production existants. Donc ce qui se passe actuellement tombe sous une thèse classique de Marx.

13. Je signale l'actualité inattaquable de cette Thèse de Marx, à un moment où la *conjonction* de la vague de l'interprétation « humaniste » du marxisme d'une part, et du lyrisme technocratique débridé qui inspire à certains marxistes « l'impétueux développement des sciences et des techniques » les conduit à énoncer des thèses qui tendent à affirmer le primat de « l'homme » sur les moyens de production. Thèses monnayées sous une formule confuse comme : « rôle de plus en plus déterminant des intellectuels, comme membres du travailleur collectif dans la production » ou – dans la thèse révisionniste – « *la science est devenue une force productive directe* ». Nous nous expliquerons à loisir sur ces questions d'apparence « théorique ».

rudimentaires, des résultats antérieurement impossibles pour les « formations sociales » colonisées. Par exemple, la coopération sur une très grande échelle pratiquée en Chine après la Révolution, spécialement dans les communes populaires, pour la confection de gigantesques barrages de terre (pour ne prendre que ce seul exemple), sans rien changer aux instruments de production existants (les petits paniers portés sur balancier, les houes et les pelles), a permis des résultats impossibles et impensables dans les formes de l'ancienne coopération familiale (des paysans individuels), ou dans la forme de la coopération sur la base du seul village.

Notons simplement encore ceci : tout procès de production d'un mode de production implique *plusieurs* procès de travail, qu'il s'agit alors de combiner soigneusement de manière à ce que la main d'œuvre requise selon les travaux (saisonniers ou non) soit suffisante pour assurer tous les procès de travail requis par un même mode de production. Cette seule exigence implique nécessairement, même dans des formes rudimentaires, une *division du travail*.

Pour prendre un exemple extrêmement simple : dans les formations sociales dites « primitives » africaines encore survivantes, on observe des divisions du travail entre différents procès de travail : de leur côté, les hommes chassent et construisent les huttes, dans des formes de coopération réglées, alors que de leur côté, les femmes cultivent le « potager » et élèvent les petits animaux de basse cour, pilent le grain, etc. On observe aussi des phénomènes de chassé-croisé entre les différents procès de travail : les mêmes hommes passent d'un procès à l'autre selon les saisons.

Ce simple exemple donne une idée de l'extrême complexité qui règne déjà dans le procès de production d'une formation sociale « primitive ». On se doute que cette complexité devient infiniment plus grande dans nos « sociétés modernes », hautement industrialisées.

Restons-en là, et reprenons nos concepts essentiels.

Nous dirons que les Forces Productives d'un mode de production sont constituées par *l'unité* d'un jeu complexe et réglé qui met en scène : *-l'objet de travail*, la nature, sous différentes formes (y compris l'« énergie naturelle » qu'il faut toujours de toute manière « capter », qu'il s'agisse du simple vent ou d'un courant d'eau, ou utiliser –la pesanteur –) mais avant tout la matière première, passive (minéral) ou active (bétail, terre) [14],

14. Le statut de bétail d'élevage et de la terre est double, ce sont à la fois des objets de travail (il faut « élever » le bétail et « travailler la terre », mais aussi et en

- les *instruments de production,*
- les *agents de production* (ou force de travail).

Marx appelle *Moyens de Production* l'ensemble : objet de travail + instruments de travail (ou de production). Marx appelle *Force de Travail* l'ensemble des différentes formes de dépense d'activité (physique et autre) de l'ensemble des agents des procès de travail, donc des individus techniquement aptes à utiliser les Moyens de Production existants des formes requises de non-coopération ou de coopération.

En reprenant ces termes, nous avons alors la fameuse équation : *Forces Productives = (Unité) Moyens de Production + Forces de Travail.*

Tout cela pour *un* mode de production donné.

L'avantage théorique de cette équation est de mettre en évidence l'ensemble : *Moyens de Production*, donc de les séparer de l'ensemble : *Forces de Travail* – ce qui est essentiel pour l'intelligence de ce qui se passe dans toute « société de classe », par exemple dans une formation sociale capitaliste, où les *Moyens de production* ne sont pas détenus par les détenteurs de la *Force de Travail*, mais par des personnages extérieurs aux procès de travail : les exploiteurs capitalistes.

Avant d'aller plus loin, je signale au lecteur, y compris à ceux qui auraient des lumières à proposer, une difficulté théorique de grande portée.

On aura compris qu'il est déjà extrêmement important de bien distinguer les Forces productives propres à *un* mode de production défini, d'une part, et *l'ensemble des Forces Productives* existant dans une formation sociale concrète, d'autre part, où « coexistent », sous la domination d'un mode de production, plusieurs modes de production. L'ensemble de ces dernières Forces productives, c'est l'ensemble des Forces productives des différents modes de production coexistant dans cette formation sociale, sous la domination de l'un d'entre eux. Dans ce cas, le pluriel « Forces productives » semble être justifié par la pluralité des modes de production, bien que l'ensemble de ces Forces Productives ne puisse être, de toute évidence, un simple agrégat, une simple addition, mais doive posséder, dans ses contradictions mêmes, une sorte d'unité : celle qui lui est conférée par la domination du mode

même temps des sortes de « machines » travaillant de leur côté sur un « objet de travail » qu'on leur fournit : des herbages ou du fourrage au bétail, des semences à la terre. Le double aspect du bétail et de la terre est tout à fait déterminant pour comprendre la nature très particulière des procès de travail agricole – et l'intervention du concept de « fertilité » différentielle des terres dans la théorie de la rente foncière (cf. *Le Capital*, Livre III, tome VIII des Ed. Sociales.).

de production qui domine les autres. C'est déjà un problème, pour lequel nous n'avons pas encore de théorie véritable.

Mais la difficulté centrale concerne le pluriel des « Forces productives » qui sont celles d'*un* mode de production donné. Nous avons en somme décrit les Forces productives, et représenté leur unité, sous la forme d'une énumération et d'une addition : objet de travail + instruments de production + force de travail [15]. Hegel nous avait déjà avertis qu'une addition n'est qu'une addition, c'est-à-dire, pour être très sévère, l'absence d'un concept, sinon comme le disait Spinoza, à un autre propos, « l'asile de l'ignorance ». Pour être moins sévère nous dirons : l'indice d'une lacune provisoire qu'il faudra bien combler.

Car nous « sentons » bien que les Forces productives mises en œuvre dans les différents procès de travail du procès de production d'*un* mode de production ne sont pas simplement ni n'importe comment *additionnées*. L'addition est un constat d'observation qui « fait le compte », dont il faut certes partir, mais dans lequel on ne peut demeurer. Nous soupçonnons que ce que nous décrivons comme une addition n'est pas un agrégat de hasard, mais une combinaison spécifique, possédant, pour chaque mode de production, une *unité spécifique*, qui fonde justement la possibilité matérielle de cette combinaison, de cette *conjonction*, que nous saisissons empiriquement sous la forme de la décomposition d'éléments que nous *additionnons*. Il faut donc inscrire, au rang des questions théoriques importantes à élucider, la question de l'unité typique qui organise, en des formes spécifiques, pour chaque mode de production, ses Forces Productives [16].

Quoiqu'il en soit de cette dernière difficulté, en faisant intervenir le concept de Forces Productives, nous commençons à voir un peu plus clair dans un des deux éléments du mode de production. Après tout, ce sont là des faits que tout le monde peut, au prix d'un peu d'esprit d'observation et de méthode sinon découvrir, du moins reconnaître. Ce n'est pas là-dessus qu'on viendra chercher à Marx une querelle tant soit peu sérieuse. L'immense majorité des « spécialistes » (les

15. On retrouve cette forme énumérative dans Staline : *Matérialisme dialectique et matérialisme historique.*

16. Dans *Lire le Capital*, Tome II de la petite collection Maspéro, E. Balibar a entrepris cette investigation pour le passage de la manufacture à la grande industrie. Je signale à ceux qui l'ont lu, ou qui le liront, que ce qu'il apporte, bien que conforme à l'esprit du *Capital*, *n'est pas dans le Capital* : c'est une « contribution » originale et féconde. Il n'est pas inutile de le rappeler pour distinguer ceux qui font l'effort, risqué, de *chercher*, de ceux qui se contentent de *répéter* ce qu'ils doivent à d'autres, pour se dispenser de « penser par eux-mêmes ».

« Economistes ») approuveront, quitte à dire que tout cela va de soi, et ajouteront même : « nous avons compris ce qu'est un mode de production. Des forces productives mises en œuvre par des agents spécialisés dans des procès de travail ».

Nombre d'entre eux en tireront la conclusion 1/ que Marx n'a rien inventé de nouveau, puisque tout cela crève les yeux (sans se douter que cela crève les yeux depuis Marx), mais surtout 2/ qu'en tout cela nous n'avons à faire qu'à la pure et simple *technique*, technique matérielle (outils, machines) ; formation technique de la main d'œuvre ; organisation technique des procès de travail. Et ils se sentiront réconfortés dans leur tendance « spontanée », techniciste ou technocratique. Et comme malheureusement certains marxistes leur tiennent, en cette matière, compagnie, tout sera pour eux pour le mieux dans le meilleur des mondes (bourgeois).

En vérité, il faut carrément les contrarier : les Forces productives ne suffisent pas à rendre compte d'un mode de production, puisqu'elles n'en sont qu'*un* élément, l'autre étant représenté par les Rapports de Production.

Marx nous a en effet montré dans *Le Capital* (et Lénine dans toute son œuvre) que la mise en œuvre des Forces productives (Moyens de production + Force de travail) était inintelligible, si on ne comprenait pas qu'elle a lieu sous des Rapports de Production définis, qui, dans l'unité Forces Productives / Rapports de production, jouent le rôle déterminant.

III- Les rapports de production

Qu'est ce que les rapports de production ?

Ce sont des rapports d'un type très particulier existant soit (Sociétés sans classes) entre les agents de la production, lorsque tous les membres d'une formation sociale sont des agents de la production, soit (Sociétés de classes) entre les agents de la production d'une part, et d'autres personnages d'autre part, *qui ne sont pas des agents de la production*, et qui pourtant interviennent dans la production.

Ces personnages *détiennent* les moyens de production, et *s'approprient* sans « contrepartie » une partie des produits du travail des agents de la production : une partie du Sur-travail. Ils se tiennent donc *pour ainsi dire* aux deux « bouts » du procès de production, puisqu'ils *détiennent* la propriété des moyens de production, *avant* le procès de production, et puisque, après ce procès, ils s'en *approprient*

le produit, dont ils cèdent *une partie* seulement aux agents de la production, pour qu'ils puissent vivre et se reproduire. Ils gardent le reste(qui est, en régime capitaliste, la plus-value) pour eux.

Bien entendu ils ne « consomment » pas tout ce reste en festins ou autres fantaisies personnelles. Ils sont obligés de consacrer *une partie* de ce reste (= du surtravail) à renouveler proportionnellement les moyens de production, car les moyens de production s'épuisent (une mine) ou s'usent (les outils, les machines) [17]. Et, si les détenteurs des moyens de production ne veillaient pas à les renouveler, ils finiraient un beau jour par ne plus détenir de moyens de production du tout, et seraient obligés de tomber au niveau de ces individus qui n'ont à vendre que leurs bras, quand ce n'est pas leur corps. (On doit trouver dans Balzac ou Zola des histoires de fils de famille qui « mangent » l'affaire paternelle, et finissent comme salariés dans ce qui fut leur propre usine, ou dans le ruisseau).

Nous ne pouvons donc, au point que nous venons d'atteindre, définir, dans les Sociétés de classe, les rapports de production comme des rapports de *répartition* unilatérale des moyens de production entre ceux qui les détiennent d'une part, et ceux qui en sont dépourvus d'autre part, cette répartition des moyens de production déterminant la répartition des produits.

Mais ici, nous devons faire très attention.

Nous pouvons en effet être tentés de penser : soit il y a des gens qui détiennent les moyens de production, et d'autres qui en sont dépourvus. Affaire de « *propriété* ». Et après ? Qu'est-ce que cela change au procès de travail, par exemple de l'acier et d'une manière générale à la mise en œuvre des forces productives ? On nous a bien expliqué que ces personnages qui détiennent les moyens de production et accaparent le surtravail sont « *pour ainsi dire* » *aux deux bouts du procès : avant et après.* Mais le procès de production reste alors ce qu'il est : mise en œuvre des forces productives un point c'est tout. Derechef nos « Economistes » en concluront : Procès de production = Règne de la *technique*, répétant les « affaires de propriété » de ceci ou de cela au second plan.

Justement : nous avons écrit que ces personnages sont « pour ainsi dire » aux deux bouts du procès de production. A prendre les choses dans leur pure apparence, nos « économistes » (même « marxistes »)

17. Les machines ne s'usent pas seulement « matériellement », mais aussi « historiquement » quand elles sont dépassées par de nouvelles machines, plus perfectionnées, produites par les progrès de la technologie.

ont raison : la détention ou non-détention des moyens de production est simplement clause *juridique*, une affaire de « *propriété* ». « *Moi*, dit le capitaliste, je détiens la propriété des moyens de production, et par voie de conséquence juridique (voyez le Code Civil) je détiens aussi la propriété des produits, – libre à moi d'en céder une partie à mes ouvriers sous forme de salaire, comme c'est d'ailleurs « normal », en échange de leur « travail ». Mais nous avons écrit : « pour ainsi dire ». Façon de faire sentir que ce n'est pas vrai. Nous pouvons maintenant montrer pourquoi.

Les rapports de production capitalistes sont les rapports de l'exploitation capitaliste.

Pour le montrer, nous allons, à partir de maintenant, nous limiter à l'analyse de ce qui se passe dans le mode de production capitaliste, très précisément dans une formation sociale comme la France contemporaine (nous sommes en 1969) dominée par le mode de production capitaliste.

Que le mode de production capitaliste y soit dominant signifie qu'il existe encore en France des éléments d'un ou de modes de production antérieurs, nous dirons en l'espèce de « secteurs » ou subsistent des éléments de décomposition du mode de production « servagiste » ou féodal : au premier chef la grande propriété terrienne (fondement de la rente foncière) [18], puis les « petits producteurs indépendants », artisans urbains ou ruraux (ce qu'on appelle les petits exploitants familiaux), etc.

Mais le mode de production capitaliste domine ces formes archaïques, non seulement par la transformation de la rente foncière « naturelle » en rente foncière capitaliste, mais par la domination quasi-totale du marché capitaliste sur les « petits producteurs indépendants » qui subsistent.

Quant aux coopératives d'achat de vente ou de production (ces dernières rarissimes) elles appartiennent bel et bien au mode de production capitaliste, et ne sont « *l'anticipation* » directe du mode de production

18. Je rappelle un effet de cette « survivance » (= la « classe » des grands propriétaires terriens) ne relève pas du mode de production capitaliste.

On sait que Lénine a d'ailleurs soutenu la thèse (« imaginaire » mais théoriquement intéressante) que dans une formation capitaliste « pure » (sans résidus du mode de production « féodal ») la terre pourrait ou même devrait être... « nationalisée » donc propriété de l'Etat qui la louerait (selon une « rente » purement capitaliste, c'est-à-dire selon une rente différentielle débarrassée de la rente absolue) aux entrepreneurs – fermiers capitalistes.

socialiste que dans l'esprit de quelques utopistes attardés ou de quelques opportunistes.

Que la France de 1969 soit une formation sociale dominée par le mode de production capitaliste signifie que la *production* (de biens socialement utiles, ou valeurs d'usage, jetés sur le marché comme marchandises, ou valeur d'échange, donc la production réelle et effective d'objets d'utilité sociale réelle), a lieu sous des Rapports de production capitalistes.

Or ces rapports de production capitalistes sont en même temps les rapports mêmes de l'*exploitation* capitaliste. Nous verrons dans un instant qu'il faut aller encore plus loin.

Ici, attention. Il ne s'agit pas de tout confondre, et, dès qu'on a compris que la production capitaliste était en même temps l'exploitation capitaliste, de faire passer sous la table la production, pour ne considérer que l'exploitation.

Le mode de production capitaliste a, entre autres, pour effet de *produire* réellement des objets d'utilité sociale qui sont consommés soit « individuellement », ou « collectivement » [19] (du pain, du sucre, des automobiles, des postes de radio, des avions, et aussi... des armes) soit « productivement » (des moyens de production). Tout mode de production, dans toute formation sociale, qu'elle comporte ou non des classes sociales, a, entre autres, cet effet matériel de base. Et, sous ce rapport, en fonction de la technologie existante, qui est actuellement internationale [20], le blé « soviétique » ou chinois est bel et bien *du blé*, identique au blé « capitaliste », une automobile « soviétique » ou « chinoise » est bel et bien identique à une automobile « capitaliste », tout simplement parce que les catégories sociales et politiques (socialiste, capitaliste) ne s'appliquent pas aux objets d'utilité sociale, ni même aux Moyens de production. Bien entendu, ceux qui veulent supprimer toute différence entre les régimes sociaux invoquent le caractère international (puisque physique) des produits d'utilité sociale (de l'immense majorité d'entre eux) et de la technologie, pour fonder leurs théories des « sociétés industrielles » ou autres balivernes.

Nous pouvons même leur faire le plaisir de leur donner, gratuitement et apparemment, un argument supplémentaire, en disant

19. Je rappelle que *Le Capital* ne contient ni la théorie de l'unité de production, ni la théorie de l'unité de consommation. Elles sont à élaborer.

20. Elle ne l'a pas toujours été. Elle est devenue internationale depuis la constitution du « *marché mondial* », ou de « l'histoire universelle », qui ne date vraiment que de la constitution du mode de production capitaliste.

qu'effectivement, tout procès de travail identique, ou même tout procès de travail en général, qu'il ait lieu sous quelque mode de production que ce soit, ou quelque « régime » que ce soit, met en présence ses éléments immuables : objet de travail, instruments de travail, force de travail. Là-dessus l'imagination de nos utopistes, apologètes du néocapitalisme, ou réformistes, se met en branle, et nous promet monts et merveilles (soit la fin des classes, soit le communisme) lorsque l'automation sera généralisée... puisqu'elle supprimera « pour ainsi dire » presque toute intervention de la *Force de travail*... donc son exploitation !

Soyons sérieux. Si le mode de production capitaliste produit bel et bien des objets d'utilité sociale, ils ne les produit que sous des rapports de production très particuliers (nous avons vu brièvement lesquels, sous une forme très provisoire), qui en font en même temps des rapports d'*exploitation*. C'est vrai de toute société de classe, mais ces rapports d'exploitation prennent une forme spécifique dans les formations sociales capitalistes.

Voici en quoi les rapports de production capitalistes sont des rapports de l'exploitation capitaliste. Cela se traduit très concrètement dans le principe de la manière suivante.

Les Moyens de production : la matière première traitée dans une usine, ses bâtiments, ses instruments de production (machines), etc., appartiennent exclusivement à un propriétaire capitaliste (ou à une Société anonyme, cela ne change rien à l'affaire). Que le propriétaire capitaliste dirige le procès de production de son entreprise en personne, comme son « chef d'orchestre » (Marx) ou délègue cette fonction à un Directeur, ne change non plus rien à l'affaire.

En revanche, la *Force de travail* appartient, en chacune de ses parcelles, à un nombre très élevé d'individus, qui ne possèdent aucun moyen de production, mais seulement leur « force de travail » personnelle, diversement qualifiée, dont ils vendent pour un temps déterminé l'usage au propriétaire des Moyens de production. On les embauche à la journée, à la semaine, et, en certains cas, au mois, en contrepartie d'un salaire. Les salariés font toujours, comme l'a montré Marx, *l'avance* de l'usage de leur force de travail, puisqu'ils sont payés *à la fin* de la journée, de la semaine, ou du mois. Parmi les salariés figurent différentes catégories de « personnel » : à la base, les manœuvres, les ouvriers spécialisés, puis les ouvriers professionnels, puis les techniciens, de niveau plus ou moins élevé, des cadres de divers ordres,

puis des ingénieurs de production, et des directeurs divers. En plus un personnel de bureau (dactylos, comptables, etc.) [21].

Comme chacun sait, la « production » réelle ne peut avoir lieu que lorsque les Moyens de production (qui ne « travaillent » pas tout seuls) sont mis en rapport avec – et en œuvre par – la Force de travail, à savoir les travailleurs *salariés*. Mais justement cette mise en contact des Moyens de production, qui ne leur appartient pas, mais appartiennent à leur propriétaire capitaliste, avec les ouvriers salariés, qui permet à la production matérielle d'avoir lieu, cette mise en contact a lieu en régime capitaliste, et n'a lieu *que* sous ces rapports de détention des Moyens de production d'une part et de non détention des mêmes moyens de production d'autre part (les non-détenteurs des Moyens de production ne détenant que leur force de travail individuelle), *qui convertissent ipso facto les rapports de production capitalistes en rapports d'exploitation.*

Nous avons vu où résidait (c'est la grande découverte de Marx) cette exploitation : dans la valeur cédée par le capitaliste au travailleur « libre », en échange de l'achat de l'usage de sa force de travail. Le capitaliste ne cède (par contrat) à son salarié que son salaire, c'est-à-dire une *partie* seulement de la valeur produite par le travail du salarié. Le capitaliste détient juridiquement tous les produits, dont la valeur représente 1/ la valeur des marchandises dépensées, comme matière première, usure des machines, etc., dans la production assurée par le travailleur et 2/ un sur-produit lui-même divisé (inégalement) en deux portions, le salaire cédé au travailleur d'une part, et la « plus-value » extorquée au travailleur d'autre part, que le capitaliste encaisse sans autre forme de procès. Et « tout le monde est content », dit le capitaliste, puisqu'il a « risqué » son capital, et qu'il faut bien qu'il encaisse un « profit » qui le paie de son... « risque », et que le travail de l'ouvrier à été payé à « sa valeur ».

Le malheur pour ce « raisonnement », que Marx a mis en pièces, c'est que 1/ nulle catégorie juridique ou autre ne peut enregistrer la « nécessité » de donner à celui qui a la chance de détenir un capital du

21. Je laisse ici de côté deux questions actuellement « à l'ordre du jour » – et pour cause ! – celle de la différence entre travailleurs productifs et travailleurs improductifs, et celle du « Travailleur collectif ». Ce dernier concept de « Travailleur collectif » fait actuellement couler autant d'encre qu'il fait « germer d'espoir ». Je signale que pour faire jouer le concept de travailleur collectif d'un point de vue théorique convenable, il faut lui accoupler un concept inédit, que je suggère à la réflexion des amateurs du « Travailleur collectif », le concept d'« Exploiteur collectif »... qui porte un nom connu dans Marx même : *les détenteurs et les agents ou auxiliaires, directs et indirects, du capital.*

profit « en échange... du risque » qu'il a couru, et que généralement il ne court pas du tout, et 2/ la valeur cédée au travailleur individuel sous forme de salaire ne représente nullement la « valeur de son travail », mais seulement la valeur nécessaire à la reproduction de sa force de travail individuelle, valeur qui n'a rien à voir avec la « valeur du travail », laquelle est d'ailleurs proprement dénuée de tout sens théorique [22].

Voilà pourquoi les rapports de production capitalistes qui assurent la production réelle des valeurs d'usage (ou produits d'utilité sociale), assurent en même temps, inexorablement, l'exploitation de la Force de travail par le Capital. Voilà pourquoi les rapports de la production capitaliste sont en même temps ceux de l'exploitation capitaliste.

A quoi il faut ajouter une détermination qui appartient en propre au régime capitaliste.

Il se trouvera en effet un certain nombre de lecteurs pour convenir de la réalité de l'analyse qui vient d'être présentée. Mais ils ajouteront : soit, le mode de production capitaliste est bel et bien un mode de production, produisant des objets d'utilité sociale, mais *à l'occasion* de cette production, le capitaliste s'arrange pour soustraire aux travailleurs de la plus-value. En somme, le capitaliste serait un homme assez malin pour « faire son beurre » sur la production réelle des objets d'utilité sociale requis par les besoins « des hommes ».

Il n'en est rien. Marx a montré qu'à l'inverse de la plupart des modes de production antérieurs, pour lesquels cette explication est peut-être valable, le capitalisme est un mode de production qui a pour objectif n° 1 non pas la production des objets d'utilité sociale, mais la production de la plus-value et la production du capital lui-même. C'est ce qu'exprime l'expression courante : le moteur du régime capitaliste est la « recherche du profit ». Il faut dire plus rigoureusement : le moteur du capitalisme est la production de la plus-value *par le moyen* de la production des objets d'utilité sociale, c'est l'accroissement *ininterrompu donc élargi* [23] de l'exploitation *par le moyen* de la production.

Dans le mode de production capitaliste, la production des objets d'utilité sociale est entièrement subordonnée à la « production » de la plus-value, c'est-à-dire à la production élargie du capital, à ce que Marx appelle « la mise en valeur de la valeur ». Les biens d'utilité sociale (les

22. Le travail, dont la « quantité » sert à mesurer-comparer les valeurs des produits, ne peut, par définition « avoir de la valeur ». (Marx) [logarithme jaune]

23. Le concept d'« élargissement » joue un rôle tout à fait essentiel dans la théorie du mode de production capitaliste. Nous aurons l'occasion de le vérifier.

« valeurs d'usage »), le mode de production capitaliste les produit bien, mais il ne les produit pas en tant qu'objets d'utilité sociale, destinés à cette « fin » apparemment primordiale : satisfaire les besoins sociaux. Il les produit en tant que marchandises, produites par l'achat de cette marchandise qu'est la force de travail, à une seule et unique fin : « produire », c'est-à-dire extorquer de la plus-value aux ouvriers, par le jeu inégal entre ces deux valeurs : la valeur du surproduit, et la valeur du salaire.

En un temps où aussi bien les idéologues du néocapitalisme que les néo-anarchistes font passer l'exploitation sous la table, les premiers en défendant l'idée qu'il n'y a plus d'économie capitaliste, mais une « Economie des services », les seconds en déclarant que l'essence de l'exploitation c'est la répression, il faut rappeler cette vérité que Marx a mise à jour. Tout ce qui se passe dans une formation sociale capitaliste, y compris les formes de la répression d'Etat dont elle s'accompagne (et nous verrons lesquelles et pourquoi) *est enraciné dans la base matérielle des rapports de production capitalistes, qui sont les rapports de l'exploitation capitaliste, et dans un système d'exploitation où la production est elle-même subordonnée à l'exploitation, et donc à la production élargie du capital.*

Mais avant d'en venir à ces fameuses formes de répression d'Etat, il faut voir de plus près, ne serait-ce que sur quelques exemples limités, comment ce primat des rapports d'exploitation capitalistes s'exprime et s'exerce dans les formes mêmes, y compris dans les formes techniques de la production capitaliste.

IV- La division sociale est la réalité de la division « technique » du travail : production, exploitation, et lutte de classe dans la production

La thèse que nous allons défendre est tout à fait classique, et on peut en trouver les fondements partout dans le *Capital* de Marx et dans l'œuvre de Lénine et de leurs continuateurs. La voici.

1/ Les rapports de production déterminent radicalement *tous* les rapports apparemment « *techniques* » de la division et de l'organisation du travail.

2/ En vertu de ce qui a été dit précédemment, les rapports de production étant les rapports de l'exploitation capitaliste, les rapports de l'exploitation capitaliste déterminent radicalement, non pas en général et indistinctement, mais *sous des formes spécifiques*, tous les rapports

apparemment « techniques » qui interviennent dans la production matérielle elle-même.

Autrement dit, les rapports d'exploitation ne se traduisent pas seulement par l'extorsion de la plus-value, consacrée par le salaire et tous les effets de l'économie de marché. C'est dans le salaire que l'exploitation exerce son effet n°1, mais elle exerce d'autres effets spécifiques dans la pratique de la production même, sous les espèces de la division du travail.

Pour faire apparaître l'existence de certains de ces effets, nous avons naguère [24] introduit, dans un sens différent du sens où Marx l'emploie, le concept de *division sociale* du travail, en l'opposant à la division technique du travail. Marx emploie en effet dans *Le Capital* le terme de « division sociale du travail » pour désigner ce que nous proposons d'appeler *la division du travail social*, à savoir la division de la production sociale entre différentes branches : agriculture et industrie, puis différentes branches de l'industrie. Pour la commodité du terme, qui nous semble très « parlant », nous proposons de retenir l'innovation terminologique que nous avons introduite, et nous désignerons donc par *division sociale* du travail l'effet des rapports de production en tant que rapports d'exploitation au sein même de procès de production. Notre « adversaire » est une fois encore le même : l'idéologie techniciste-technocratique que nous pouvons caractériser en l'appelant *« économiste »*. Nous avons vu que tout mode de production met en œuvre une combinaison de procès de travail, qui exigent que certaines opérations définies soient accomplies par des agents qualifiés, dans un ordre rigoureusement défini, et dans des formes rigoureusement définies. Ce qui implique, pour chaque procès de travail, une division technique en différents *postes* définis, et une organisation, donc une direction de l'organisation de la division du travail définie. Cela pour chaque procès de travail : à plus forte raison quand un procès de production comprend, comme c'est toujours le cas, un nombre élevé de procès de travail.

Nos bons « économistes » en tirent aussitôt la conclusion toute simple, à savoir qu'il ne se passe dans le procès de production que des phénomènes *purement techniques* : division purement technique du travail, organisation purement technique du travail, et direction purement technique du travail. Ils invoqueront les exigences mêmes de la

24. Dans un article de la *Nouvelle Critique*, « problèmes étudiants », n°152, janvier 1964, dont nous rectifions ici la tendance « techniciste » et « théoriciste » qui marquait certains de ses développements.

production, et diront qu'il faut bien, pour que la production soit assurée, qu'il y ait division, organisation et direction du travail ; qu'il faut bien par conséquent qu'il y ait des « travailleurs manuels » et des « travailleurs intellectuels », donc d'un côté des ouvriers et techniciens de diverses qualifications, et de l'autre toute la hiérarchie des directeurs, administrateurs, ingénieurs, techniciens supérieurs et cadres, etc. Ce sont des « évidences qui crèvent les yeux ». Marx ne l'a-t-il pas lui-même reconnu ? Il faut des chefs d'atelier et un « chef d'orchestre » pour organiser la division du travail et diriger cette organisation. A quoi nos bons « économistes » ajoutent qu'il suffit d'« humaniser » les rapports entre cadres, ingénieurs, directeurs d'une part, et ouvriers d'autre part, dans l'entreprise. Preuve quotidienne que l'idéologie « économiste » et l'idéologie « humaniste » sont les deux faces d'une seule et même idéologie, il suffit de lire Louis Armand ou Bloch-Laîné.

Or, toute l'œuvre de Marx en est le commentaire, et toute l'expérience pratique, la rude et impitoyable expérience quotidienne que les ouvriers font des rapports réels qui dominent et règlent la division et l'organisation « techniques » du travail en est la preuve, ces « évidences » de la division, de l'organisation et de la direction purement techniques du travail sont une pure et simple illusion, pis, une pure et simple imposture, utilisée à fond par la lutte de classe capitaliste contre la lutte de classe ouvrière, pour maintenir les ouvriers dans leur condition d'exploités [25].

C'est en effet dans la production même qu'est enracinée, car elle y est présente à chaque instant, la lutte des classes inexorable entre exploitants et exploités.

L'argument n°1 de la lutte de classe capitaliste consiste à ce niveau dans l'imposture idéologique de la nature « purement technique » de la division, de l'organisation et de la direction du travail. Or nous prenons, avec Marx, le contre-pied de cette mystification, et nous déclarons que toutes les formes dans lesquelles s'exercent les fonctions prétendument « techniques » de la division du travail sont l'effet direct et indirect des

25. Que des ingénieurs, même jeunes, formés dans leur cursus scolaire par une injection à haute dose d'idéologie « économiste-humaniste », « vivent » réellement (pour eux), y compris dans la meilleure volonté de « bien faire », leur condition et leur travail comme *purement techniques*, ne change rien à l'affaire. Formés par leurs écoles à une idéologie qui, par chance (ce n'est pas toujours le cas, d'où des « frictions » qui peuvent, les « circonstances – Mai par exemple – aidant, aller assez loin) règne dans l'entreprise où ils sont employés, comment voulez-vous qu'ils ne « vivent » pas leur idéologie comme étant la « nature des choses » ? Il faut de sacrées expériences pour les détromper, à supposer qu'ils en aient envie, à défaut d'intérêt.

rapports de production dominants, chez nous des rapports de production capitalistes. En vertu de quoi nous affirmons que toute division technique du travail est en réalité une *division sociale du travail.* En tant que marxistes, nous devons considérer que tout argument ou toute présentation des formes actuelles de la division du travail comme purement techniques est à récuser et dénoncer comme de purs et simples arguments de la lutte de classe capitaliste.

Pour le prouver, je me contenterai de développer trois points.

1/ Tout procès de production implique l'existence de plusieurs procès de travail, donc d'un nombre défini de postes de travail qualifié, y compris de postes nécessaires à l'organisation, la coordination, et la direction du procès de production. C'est en dernier ressort l'état des moyens de production, avant tout l'unité technologique objet de travail-instruments de travail [26] qui commande la définition de ces postes.

Or dans notre société de classe capitaliste, ces postes sont pourvus sur la base d'une division de classe implacable et insurmontable. Les postes du « travail manuel » ouvrier et certains postes de techniciens et de petits cadres (contremaîtres, et à la rigueur chefs d'ateliers) sont *occupés à vie* par des membres de la classe ouvrière. Les autres postes, d'organisation un peu supérieure, puis de « conception » et de direction partielle du procès de travail, sont monopolisés par des membres d'autres couches sociales, ingénieurs et techniciens, cadres moyens et supérieurs ; enfin, les postes les plus importants par les capitalistes eux-mêmes ou leurs représentants directs.

La division en classes sociales est donc présente dans la division, l'organisation et la direction du procès de production, *par la distribution des postes en fonction de l'appartenance de classe* (et la « formation » scolaire plus ou moins « courte » ou longue correspondante) des individus qui les occupent.

Que la majorité de ces individus, ingénieurs, cadres supérieurs et même Directeurs, soient de plus en plus de simples salariés [27], ne change rien à l'affaire. Il existe entre les salariés des différences de classe, car ce n'est pas l'origine du revenu qui détermine l'appartenance

26. Cf. la démonstration de Balibar. Lire *Le Capital*, Tome II, petite collection Maspéro.

27. « De simples salariés ». Même sous ce rapport, il faudrait voir la chose de plus près. Le revenu d'un ingénieur lui permet par exemple de « placer ses économies » en bourse, pour ne mentionner que ce cas. Il n'est plus alors, du point de vue de ses revenus « un simple salarié », mais participe par la redistribution de la spéculation sur la plus-value, à l'exploitation capitaliste.

de classe [28]. Que cette division en classes exerce ces effets implacables dans la division du travail, cela se manifeste de façon éclatante en ce que seuls quelques *rares* ouvriers parviennent à gravir quelques échelons, à se qualifier un peu mieux grâce à des efforts très rudes, – mais l'ouvrier devenant ingénieur et à plus forte raison directeur est dans notre société une pièce de musée qu'on exhibe pour faire croire à la « possibilité » de l'impossible, pour faire croire que les classes sociales n'existent pas, et qu'on peut quand on naît et est ouvrier « s'élever au dessus de sa classe ». La réalité toute simple et nue proteste contre ces exhibitions scandaleuses.

L'immense majorité des ouvriers sont des ouvriers *à vie*. L'inverse est encore plus vrai : jamais un ingénieur ni un cadre supérieur ne « tombe » dans la condition ouvrière, sauf (limite rarissime et encore !) dans les cas de crises économiques catastrophiques. Une ligne de démarcation de classe impitoyable sépare bel et bien deux catégories d'hommes : la division « technique » du travail est tout simplement le masque du « parcage » des uns dans la condition ouvrière, et la possibilité pour les autres soit de hauts postes immédiatement attribués, soit de « carrières » assez ou (très) largement ouvertes [29].

28. Les dernières lignes du *Capital*, hélas interrompues, le prouvent.

29. Je signale ici une illusion extrêmement tenace et dommageable au point de vue théorique et politique. Ce qui se passe dans une entreprise (puisque nous en prenons ici l'exemple) n'est jamais qu'un *effet* de ce qui se passe dans le système capitaliste pris dans son ensemble, donc un effet qui peut, dans certains cas, être proprement *indéchiffrable* au niveau de la seule entreprise. C'est le cas même de la « distribution-parcage » que nous dénonçons ici. N'importe quel ingénieur vous dira : « Et puis après ? J'ai besoin d'un fraiseur, je passe une annonce. Il se présente un fraiseur. Je le prends. Est-ce ma faute s'il n'est *que* fraiseur ? » A la lettre, et dans ses limites, ce n'est pas « faux ». Mais justement les « capacités », c'est-à-dire la non-qualification ou la qualification *ne sont pas le fait de l'entreprise*, prise en elle-même, mais d'un système *extérieur* à l'entreprise, le système scolaire qui « forme » plus ou moins tels et tels individus, en fonction de leur milieu d'origine, par des mécanismes que nous étudierons, et qui redoublent les interdits pratiques, économiques et idéologiques (« culturels » : ceux-là ont été étudiés par Bourdieu-Passeron) qui *répartissent d'avance*, sur une base de classe, les individus que recrutent les entreprises. A cet égard, le raisonnement de l'entrepreneur n'est pas « faux » : il prouve simplement que l'entrepreneur est « dépassé » par les événements. Mais, comme par hasard, ces événements « qui le dépassent », s'accordent *d'avance* admirablement à la distribution-parcage dont le dispositif est toujours-déjà tout prêt dans son entreprise, justement pour l'exploitation des ouvriers. C'est que le système scolaire qui fournit une prédisposition toute faite sur le plan national, pour la distribution-parcage qui va se réaliser dans l'entreprise, est le système scolaire capitaliste correspondant au système de l'exploitation de classe capitaliste, *et pas un autre* : et il ne peut pas être autre que ce qu'il est, n'en déplaise à certains rêveurs, tant que resteront en

2/ Cette ligne de démarcation en recouvre exactement une autre : celle qui « justifie » la première. Les uns en effet possèdent le *monopole* de certains contenus et de certaines formes de savoir, donc de « savoir-faire » (les ingénieurs, cadres et techniciens supérieurs, Directeurs et tous leurs auxiliaires), alors que les autres (les manœuvres, OS et OP) sont *parqués dans d'autres* contenus et formes de savoir-faire. Le monopole des premiers a pour contrepartie, pour l'immense majorité des ouvriers épuisés par les cadences, et malgré le mythe de tous les « cours du soir » imaginables, *un interdit pratique* : interdit de « sortir » des contenus et formes de « savoir » dans lesquels l'exploitation les parque.

Cette ségrégation, intérieure à tout procès de production, marque profondément le caractère « social » de toute division prétendument technique du travail. Elle ne tourne pas toujours à l'avantage des prétendus « savants » que seraient les ingénieurs et autres techniciens supérieurs. Ils ignorent quantité de choses que les ouvriers apprennent dans leur pratique, ou par leurs efforts personnels, et les ouvriers ne sont pas sans s'en apercevoir, eux qui « résolvent » souvent des « problèmes » qui embarrassent fort certains ingénieurs que les ouvriers jugent en conséquence. Cela aussi conjointement à l'expérience du « parcage », contribue à la conscience de classe et à la lutte de classe ouvrière.

Mais dans la *masse de ses effets*, le monopole officiel de certains savoirs, et l'interdit pratique des mêmes « savoirs » pour les ouvriers, maintient dans les rapports d'une « division du travail » déclarée purement technique, la toute puissance de la division sociale des rapports de production, par *l'autorité* des premiers sur les seconds. En effet, pas de division, d'organisation et de direction du travail, sans *rapports hiérarchiques d'autorité*. Or l'autorité est toujours du même côté, et ce sont toujours les mêmes qui l'exercent, et toujours les mêmes qui la subissent, *pratiquement à vie*.

3/ La preuve : il n'est pas d'organisation du procès de travail, en aucune usine, sans l'exercice de la *sanction* de cette domination de classe, sans une *répression* qui ne doit rien aux policiers, parce qu'elle s'exerce à l'intérieur même de la division du travail, et par ses propres agents. Rien ne peut faire, à supposer que l'entreprise ne comporte pas un personnel « ultramoderne » formé aux techniques pseudo-scientifiques de la « psychosociologie » des « *human-relations* », et

place les bases de l'exploitation capitaliste, c'est-à-dire les rapports de production capitalistes.

même dans ce cas, qu'il n'y existe des fonctions de surveillance et de répression qui peuvent être ou non cumulées par des agents chargés de l'organisation du travail : cadres, ingénieurs, etc. Amendes, changements de postes, attribution ou suppression de primes, licenciements sont le lot quotidien des ouvriers. Une sourde lutte de classe se joue à ce niveau. A la limite, c'est un contrôle plus ou moins « politique », sinon policier, à l'embauche, et toujours la « surveillance » des délégués ou militants syndicaux qui est en cause, et leur licenciement, même abusif. Nombre de patrons préfèrent en effet être condamnés devant les Prud'hommes à une amende qui rentre pour eux dans les « frais généraux », plutôt que de « tolérer » la présence d'un « élément indésirable » dont, pensent-ils à juste titre, l'action pourrait finir par leur coûter plus cher que leur condamnation. La plupart des inspecteurs du travail, tout le monde le sait, sont impuissants contre ces abus quand ils n'en sont pas complices.

Dans la répression interne, exercée sur des salariés *par des salariés*, ces derniers aux ordres de la direction, qui est toujours une direction de classe, pratiquant dans l'entreprise une politique d'exploitation et de surexploitation, s'achève la démonstration pratique que la division purement « technique » du travail n'est que le masque d'une toute autre division, *la division sociale*, effet de la division de classes. Ce n'est pas par hasard que les ouvriers disent si bien que l'ingénieur est « un morceau de patron ». Qu'une certaine évolution soit en cours chez certains ingénieurs ne change rien au fond du problème, dans sa masse.

C'est pourquoi la distinction de classe, mentionnée par Marx, dès *L'Idéologie allemande*, entre le « travail manuel » et le « travail intellectuel », malgré le caractère brut et brutal de la formule [30] est bel et bien une réalité. Elle est le fait de toutes les sociétés de classe. elle

30. Cette opposition du « travail manuel » et du « travail intellectuel » exige manifestement un approfondissement théorique important, car elle est seulement une *première* expression, qui désigne une réalité incontestable. Lorsqu'il l'a formulée, Marx avait évidemment en tête des références très « classiques », où ceux qui ne faisaient rien (que jouir de leur fortune) ou commandaient aux exploités, se donnaient les gants de croire qu'ils « travaillaient » tous avec leur intelligence, pour bien faire sentir que les classes inférieures, puisque dépourvues d'intelligence, ne pouvaient évidemment travailler qu'avec « leurs mains » (Platon). Il avait aussi en tête la grande industrie où le travailleur n'est qu'une pure et simple annexe (automatique) de la machine (automatique). La réalité est plus complexe : aucun travail manuel n'est possible sans un minimum de « travail » intellectuel. Mais, *dans son principe*, la distinction reste parfaitement justifiée en ce qu'elle signale *une distinction de classe réelle* dont il nous faut rechercher les formes et les effets *précis*.

est toujours, et de plus en plus, le fait de la société de classe capitaliste moderne, malgré les « progrès spectaculaires des sciences et des techniques », et l'accroissement des effectifs de nouvelles catégories de « travailleurs intellectuels », par exemple les « chercheurs » dont nous parlerons en temps utile. C'est pourquoi, lorsque Marx disait que le socialisme devait « abolir la division entre le travail manuel et le travail intellectuel », il touchait juste. C'est pourquoi l'insistance désespérée de Lénine à mettre sur pied (hélas avec un succès très limité) une nouvelle formation scolaire, *polytechnique*, et de surcroît combinant *le travail manuel dans la production réelle* et le travail intellectuel, avait – et a – une telle importance [31].

C'est pourquoi les nouvelles qui nous viennent à travers ce que nous pouvons discerner de certaines expériences de la Révolution Culturelle (stages obligatoires pour les « intellectuels » de tous ordres dans la production directe, bouleversement « réglé » de la distribution des producteurs entre différents postes manuels et intellectuels, promotion réelle des fonctions d'exécution à des fonctions de plus haute compétence et responsabilité) nous semblent avoir quelque rapport avec la lutte des classes contre la détermination radicale, existant chez nous, de la « division technique du travail » par la « division sociale du travail ».

Qu'en tout cela il soit question de lutte de classe, et que cette lutte de classe soit directement enracinée dans les effets des rapports de production à l'intérieur même du procès de production, la démonstration n'en est, je pense, plus à faire.

Si nous récapitulons les résultats de notre analyse, nous pouvons dire ceci.

1/ Les rapports de production capitalistes sont les rapports de l'exploitation capitaliste. Cette exploitation s'exerce par l'extorsion de la plus-value qui est consacrée dans les limites du salaire. Le salaire est concédé en contrepartie d'un travail qui a lieu dans les entreprises de production.

2/ A l'intérieur de cette production, les rapports de production se traduisent par des effets, qui, recoupant et redoublant des effets de classe et de lutte de classe, aboutissent à ce résultat massif : la domination irréductible de la division sociale sur la pseudo-division « purement technique du travail ». Cette division sociale, qui est un

31. Dans *Ecoles* (à paraître) nous publierons sur cette question un long texte de Kroupskaïa qui ne laisse place à aucune équivoque : il évoque les tentatives quasi-désespérées de Lénine et l'échec partiel de sa politique scolaire.

effet de la répartition des individus en classes, aboutit à une double et conjointe démarcation, dans l'entreprise même, entre le *monopole de certains emplois* (liés à certains « savoirs ») réservés à une partie du « personnel », et le *« parcage » dans les emplois subalternes* (et l'interdit de « savoir ») pour l'autre partie du « personnel », les ouvriers.

3/ Dans une entreprise on peut alors ranger l'ensemble du personnel en trois grandes catégories :

a- Les catégories de ceux qui assurent uniquement des *fonctions de production* : tous les ouvriers, manœuvres, OS, OP, et quelques techniciens, (si c'est le cas) : les prolétaires au sens strict du terme.

b- La catégorie de ceux qui assurent des *fonctions d'exploitation*, lesquelles sont toujours *en même temps* des fonctions de production (ingénieurs, techniciens supérieurs, directeurs de la production, etc.).

c- La catégorie de ceux qui assurent des *fonctions de répression*, lesquelles peuvent être confondues avec des fonctions d'exploitation (cadres, depuis le contremaître jusqu'à certains ingénieurs) ou ne pas l'être (gardes-chiourmes recrutés à cet effet dans nombre d'usines pour le mouchardage et toutes les manœuvres policières de basse lutte anti-syndicale, etc.).

Quand on saura que tout ce personnel est *salarié*, donc à un titre ou un autre « exploité », mais qu'il y a de très grandes différences entre les différents salaires d'une part, et les différentes conditions de travail d'autre part (les ouvriers soumis à des rythmes épuisants, alors que les ingénieurs travaillent dans de toutes autres conditions), sans parler de la différence fondamentale entre les fonctions de production pure d'une part, et la combinaison très variée des fonctions d'exploitation, de production et de répression d'autre part, on conviendra de *l'extrême complexité des formes*, inconscientes et conscientes, de l*a lutte des classes* qui règne au sein même du procès de production.

4/ Il faut en tous cas bien voir que tous les éléments (y compris les trois fonctions) que nous venons d'analyser ont exclusivement pour base et pour fin l'*exploitation* des travailleurs salariés, avant tout des « plus exploités », toujours plus durement exploités, des purs agents de la production, les *prolétaires*.

Il faut bien voir que tout le système du monopole et du parcage, toutes les différences de fonction, y compris les fonctions de répression (qui ne sont qu'*un* des éléments intérieurs au système) concourent uniquement à cette exploitation et cette sur-exploitation.

C'est une erreur anarchiste de prétendre que « la production marche à la répression », donc de mettre au premier plan du procès de production-exploitation un seul de ses éléments, de surcroît subordonné : la répression.

Comment « marche » la production-exploitation ?

Elle « marche » d'abord et avant tout parce que les prolétaires et autres salariés, *ne détenant aucun moyen de production*, sont contraints, pour tout simplement *vivre*, de s'embaucher dans la production qui les exploite. C'est pour cela qu'ils se présentent « tout seuls » au bureau d'embauche, et, une fois embauchés, partent « tout seuls » prendre leur poste, de jour ou de nuit. C'est la cause absolument déterminante, mais elle n'est pas la seule.

La production-exploitation « marche » aussi par le *dispositif actuel des Moyens de production*, par la « chaîne » qui happe les travailleurs et leur impose de façon implacable son rythme. Marx l'avait déjà fortement marqué : les ouvriers sont passés de la « main-d'œuvre » à de simples appendices automatiques de la machine.

La production-exploitation marche aussi à *l'idéologie bourgeoise du « travail »* dont les ouvriers subissent, les premiers, les effets, puisque c'est une idéologie de la lutte de classe capitaliste. Cette idéologie qui « fait marcher les ouvriers » comprend essentiellement les éléments suivants, qui sont autant d'illusions et d'impostures, mais qui « réussissent » tant qu'elles ne sont pas combattues par la lutte de classe ouvrière : 1/ L'illusion juridique bourgeoise selon laquelle « le travail est payé à sa valeur » ; 2/ L'idéologie juridico-morale correspondante qu'il faut « respecter son contrat » de travail, et à travers lui les règles de l'ordre intérieur à l'entreprise ; et 3/ L'idéologie économiste-techniciste qu'il « faut bien qu'il y ait des postes différents dans la division du travail » et tels individus pour les occuper. Cette idéologie contribue bien plus que la répression à faire « marcher » les ouvriers.

La production-exploitation marche *enfin* avec l'appoint de certaines mesures de répression, les unes spontanées, les autres très réfléchies (par les « patrons de combat » : gardes-chiourmes + « syndicats maison », cf. Simca et Citroën).

On comprend que, dans ces conditions, la lutte de classe ouvrière dans la production n'aille pas toute seule. Elle est enracinée et se forme dans les réalités quotidiennes extrêmement dures de l'*expérience* de l'exploitation ; de la démarcation de classe existante entre les « manuels » et les non-manuels, démarcation qui n'est pas entamée par le comportement « libéral » ou même « progressiste » de tel ou tel

ingénieur ou technicien (souvent le simple masque du « paternalisme ») ; du comportement réel des cadres, ingénieurs, et des agents de la répression. Mais cette même lutte de classe se heurte aux armes formidables de la lutte de classe capitaliste, d'autant plus redoutables qu'elles ne sont pas toutes visibles comme armes : au premier chef, après la détention des Moyens de production et l'extorsion de la plus-value, *les illusions-impostures de l'idéologie bourgeoise du travail*, dont on vient de parler. Les militants syndicaux de la lutte des classes le savent bien : ils sont obligés de lutter pas à pas contre cette idéologie, et de reprendre jour après jour le même combat pour détruire cette mystification dans leur propre conscience (ce n'est pas facile) et dans celle de leurs camarades. Lutte contre l'exploitation (salaires, cadences, chômage), lutte contre les impostures de l'idéologie bourgeoise du travail, lutte contre la répression, telles sont les trois formes, *toujours imbriquées*, de la lutte de classe économique dans la production.

S'il en est ainsi, nous pouvons comprendre pourquoi :

1/ *La lutte de classe* s'exerce fondamentalement dans les conditions du travail et dans les formes de la division du travail dans les entreprises, et que *la lutte des classes politique soit enracinée dans la lutte des classes économique*.

2/ La lutte de classe économique est une lutte contre l'exploitation sans cesse accrue : non seulement contre la forme matérielle brutale de l'exploitation, la tendance du capitalisme à la diminution du salaire, et contre les « techniques » de classe de l'augmentation de la productivité (cadences, etc.), *mais aussi* à propos de la division sociale-technique du travail régnant dans les entreprises, et contre l'idéologie bourgeoise et la répression. Ce n'est pas seulement par l'expérience de son exploitation matérielle (salaire, cadences), mais aussi par l'expérience des formes de son « parcage » dans la division du travail que s'édifie la conscience de classe de la classe ouvrière : elle ne peut s'édifier que dans une lutte idéologique constante contre l'idéologie bourgeoise du travail.

On comprend alors pourquoi la classe capitaliste et ses idéologues ont un tel intérêt à présenter la division sociale-technique du travail, qui est en dernier ressort une division de classe du travail, comme une division *purement technique*. On comprend pourquoi la lutte ouverte contre cette mystification et cette imposture de la lutte de classe capitaliste puisse revêtir une telle importance pour la lutte de classe révolutionnaire du prolétariat. L'économisme, sous quelque forme qu'il se

présente, y compris sous les formes des « évidences » de la « technique » et de la « technicité » est le danger n°1 qui menace la conscience de classe ouvrière dans sa base même, là où s'exerce l'exploitation capitaliste, dans la production.

On comprend aussi pourquoi ceux qui ont intérêt à travestir les rapports de classe de la division sociale du travail en rapports « neutres » de la prétendue « division technique » du travail que toute la théorie marxiste dénonce, ont un tel intérêt à considérer d'autre part les rapports de production capitalistes comme de simples rapports de *propriété*, de simples rapports juridiques. Nous commençons à comprendre qu'entre une interprétation « économiste-techniciste » de la division du travail d'une part, et une conception juridique des rapports de production, il y a une seule et même unité : celle de l'idéologie bourgeoise de la lutte de classe capitaliste. Nous verrons dans un instant quelles peuvent en être les conséquences pratiques pour le Mouvement ouvrier lui-même.

V- Conclusion

Ne pas prendre les rapports de production pour des rapports purement techniques ou pour des *rapports juridiques*

Si ce que nous venons de dire est juste, il est clair que les rapports de production n'ont plus rien à voir avec de simples titres de *propriété*. Les titres juridiques, et donc les rapports juridiques, ne sont qu'une forme qui sanctionne un contenu réel tout différent de cette forme : les rapports de production et leurs effets.

Nous venons de voir jusqu'à quelle profondeur les rapports de production, et les rapports de classe, donc de lutte de classe qui en dérivent, agissent dans les rapports réels qui règnent dans le procès de production lui-même.

Il est clair que la représentation par laquelle nous avions pour la commodité commencé notre explication est intenable. Les rapports de production n'interviennent pas, sous la forme de titres juridiques, *avant* et *après* le procès de production, seulement pour justifier et sanctionner juridiquement la détention de Moyens de production et la détention des produits, donc l'extorsion de la plus-value. Les rapports de production ne sont pas une « toiture » juridique sous la protection de laquelle s'effectuerait un procès de production parfaitement technique et purement technique.

Donc double confusion idéologique à éviter radicalement :

1/ La confusion technique :

Les rapports de production ne sont pas des rapports purement techniques, mais des rapports de l'exploitation capitaliste, inscrits comme tels dans la vie concrète de la production toute entière, comme on vient de le voir.

2/ La confusion juridique :

Les rapports de production ne sont pas des rapports juridiques mais tout autre chose : ils mettent en cause des rapports de classe, au sein même de la production.

S'il en est bien ainsi, nous commençons à entrevoir ce que recouvre le concept scientifique marxiste de mode de production.

Nous l'avons défini [comme] « une façon de s'attaquer à la nature ». Nous avons vu que cette « attaque » consiste à mettre en œuvre des Forces productives sous des Rapports de production. Dans les sociétés de classe, ces rapports de production sont des rapports d'exploitation. Le mode de production d'une société de classe (formation sociale divisée en classes) est tout le contraire d'un simple procès technique de production. C'est, en même temps que le lieu de la production, le lieu d'une exploitation de classe. Et d'une lutte de classe C'est dans le procès de production du mode de production lui-même que se nouent les rapports de classe et la lutte de classe liée à l'exploitation. Cette lutte de classe oppose la lutte de classe prolétarienne à la lutte de classe capitaliste : c'est une lutte de classe *économique* mais d'ores et déjà et en même temps une lutte de classe *idéologique*, donc une lutte de classe ayant, consciemment ou non, une *portée politique*. C'est dans cette lutte de classe de base qu'est enracinée toute autre forme de lutte de classe, y compris la lutte de classe proprement *politique*, où toutes les formes de lutte de classe se nouent en un nœud décisif.

On comprend l'intérêt des capitalistes à présenter le procès de production comme le contraire de ce qu'il est : comme un procès purement technique, et non comme un procès d'exploitation ; à présenter les rapports de production comme tout autre chose que ce qu'il sont : comme des rapports juridiques et non comme des rapports inclus dans les rapports de classe, et dans la lutte des classes.

On comprend aussi que le sort de toute lutte de classe, y compris le sort d'une lutte de classe révolutionnaire *victorieuse*, dépende en définitive d'une juste conception des rapports de production. Pour « construire le socialisme », il faut mettre en place de nouveaux rapports de

production qui abolissent réellement les effets d'exploitation des anciens rapports de production et tous leurs effets de classe. La construction du socialisme ne peut donc pas se régler par des formules purement juridiques : *propriété* des moyens de production + meilleure organisation *technique* du procès de travail. A la limite ce sont là des formules, qui, si elles ne sont pas sérieusement critiquées et rectifiées, et très rapidement, risquent de rester prises dans l'idéologie économiste-techniciste-juridique-humaniste-bourgeoise du travail.

Tout malentendu sur ces formules et leur implacable logique dessert objectivement la cause de la révolution et de la construction du socialisme.

CHAPITRE III

DE LA REPRODUCTION DES CONDITIONS DE LA PRODUCTION

Pourtant, nous n'en avons pas encore fini avec le mode de production.

Il nous faut maintenant faire apparaître quelque chose que nous avons, au passage, entrevu dans notre analyse, lorsque nous avons parlé de la nécessité de *renouveler* les moyens de production, pour que la production soit possible. C'était une indication en passant. Nous allons maintenant la considérer dans toute son extension.

Comme le disait Marx, un enfant lui-même sait que si une formation sociale ne *reproduit* pas les conditions de la production en même temps qu'elle produit, elle ne survivra pas une année [32]. La condition dernière de la production, c'est donc la *reproduction des conditions de la production*. Elle peut être « simple » (reproduisant tout juste les conditions de la production antérieure) ou « élargie » (en les étendant). Nous laissons de côté dans le tome I cette dernière distinction capitale, que nous reprendrons dans le tome II.

32. Lettre à Kugelmann, 11 Juillet 1868 (Lettres sur *Le Capital*, Ed. Sociales p. 229)

Qu'est-ce donc que *la reproduction des conditions de la production* ?

Nous prévenons que nous nous engageons ici dans un domaine à la fois très familier (depuis le Livre II du *Capital*) et singulièrement méconnu. Les évidences tenaces (évidences idéologiques de type empiriste) du point de vue de la seule *production*, voire de la simple *pratique* productive (elle-même abstraite par rapport au procès de production), font tellement corps avec notre « conscience » quotidienne, qu'il est extrêmement difficile, pour ne pas dire presque impossible de s'élever *au point de vue de la reproduction*. Pourtant en dehors de ce point de vue, tout reste abstrait (plus que partiel : déformé) – même au niveau de la production, et à plus forte raison encore, de la simple pratique.

Essayons d'examiner les choses avec méthode, et clarté.

Pour simplifier notre exposé, et si nous considérons que toute formation sociale relève d'un *mode de production* dominant [33], nous pouvons dire que le procès de production met en œuvre les *forces productives* existantes sous des *rapports de production* définis.

Il s'ensuit que, pour exister, toute formation sociale doit, en même temps qu'elle produit, et pour pouvoir produire, *reproduire* les conditions de sa production. Elle doit donc *reproduire* :

1/ les forces productives,

2/ les rapports de production existants.

I- Reproduction des moyens de production

Tout le monde désormais reconnaît (y compris les économistes bourgeois qui travaillent dans la comptabilité nationale, ou les « théoriciens macroéconomistes » modernes), parce que Marx en a imposé la démonstration dans le Livre II du *Capital*, qu'il n'y a pas de production possible sans que soit assurée, dans des proportions nécessairement réglées, le reproduction des conditions *matérielles* de la production : la reproduction des *moyens de production*.

33. Nous répétons *dominant*, car dans toute formation sociale en voie de développement (ou de non développement) historique, il existe un mode de production qui *domine* les modes antérieurs « survivant » dans ladite formation sociale. C'est pourquoi nous avons pu écrire qu'en toute formation sociale il existe, à ce jour, au *moins* deux modes de production (Cf. Terray : *Le Marxisme devant les « Sociétés primitives »*, 1969, Maspéro, p. 169).

Le premier économiste venu qui, en cela, ne se distingue pas du premier capitaliste venu, vous explique qu'il faut prévoir, chaque année, de quoi *remplacer* ce qui s'épuise ou s'use dans la production : matière première, installations fixes (bâtiments), instruments de production (machines), etc. Nous disons : le premier économiste venu = le premier capitaliste venu, en ce qu'ils expriment tous deux le point de vue de *l'entreprise*, se contentant de commenter simplement les termes de la *pratique* financière-comptable de l'entreprise.

Mais, nous savons, grâce au génie de Quesnay, qui le premier a posé ce problème qui « crève les yeux », et au génie de Marx qui l'a résolu, que ce n'est pas au niveau de *l'entreprise* que la reproduction des conditions matérielles de la production peut être *pensée*, car ce n'est pas là qu'elle existe dans ses conditions réelles. Ce qui se passe au niveau de l'entreprise est un *effet*, qui donne seulement *l'idée* de la nécessité de la reproduction, mais ne permet absolument pas d'en penser les mécanismes.

Il suffit d'un simple instant de réflexion pour s'en convaincre : Monsieur X..., capitaliste, qui produit dans sa filature des tissus de laine, doit « reproduire » sa matière première, ses machines, etc. Or ce n'est pas lui qui les produit pour sa production – mais d'autres capitalistes, tel gros éleveur de moutons d'Australie, M. Y..., tel gros métallurgiste, producteur de machines-outils, M. Z..., etc., lesquels doivent *eux aussi* pour produire ces produits de la reproduction des conditions de la production de M. X..., *reproduire* les conditions de leur propre production, et à l'infini – le tout dans des proportions telles que, sur le marché national quand ce n'est pas sur le marché mondial, *la demande en moyens de production (pour la reproduction) puisse être satisfaite par l'offre.*

Pour penser ce mécanisme qui débouche sur une sorte de « vis sans fin », il faut suivre la démarche « globale » de Marx, et étudier *les rapports de circulation* du capital entre le Secteur I (production des moyens de production) et du Secteur II (production des moyens de consommation), et la réalisation de la plus-value, dans les Livres II et III du *Capital.*

Nous n'entrerons pas dans l'analyse de cette question. Il nous suffit d'avoir mentionné l'existence de la nécessité de la reproduction des conditions *matérielles* de la production.

II- Reproduction de la force de travail

Pourtant, quelque chose n'aura pas manqué de frapper le lecteur. Nous avons parlé de le reproduction des *moyens* de production – mais non de la reproduction des *forces productives*. Nous avons donc passé sous silence la reproduction de ce qui distingue les forces productives des moyens de production, à savoir la *reproduction de la force de travail.*

Si l'observation de ce qui se passe *dans* l'entreprise, en particulier l'examen de la pratique financière-comptable des prévisions d'amortissement-investissement, pouvait nous donner une idée approchée de *l'existence* du procès matériel de la reproduction, nous entrons maintenant dans un domaine sur lequel l'observation de ce qui se passe dans l'entreprise est sinon totalement, du moins presque entièrement aveugle, et pour une bonne raison : la reproduction de la force de travail se passe pour l'essentiel *hors* de l'entreprise.

Comment la reproduction de la force de travail est-elle assurée ?

Elle est assurée en donnant à la force de travail le moyen matériel de se reproduire : par le *salaire*. Le salaire figure dans la comptabilité de chaque entreprise, mais comme « capital main-d'œuvre » [34], et nullement comme condition de la reproduction matérielle de la force de travail.

Pourtant, c'est bien ainsi qu'il « agit », puisque le salaire représente seulement *la partie* de la valeur, produite par la dépense de la force de travail, *indispensable à sa reproduction* : entendons indispensable à la reconstitution de la force de travail du salarié (de quoi se loger, se vêtir et se nourrir, bref de quoi être en état de se représenter *demain* – chaque demain que dieu fait – au guichet de l'entreprise) ; ajoutons : indispensable à l'élevage et à l'éducation des enfants où le prolétaire se reproduit (à x exemplaires : x pouvant être égal à 0, 1, 2, etc...) comme force de travail.

Indiquons pour mémoire que cette quantité de valeur (le salaire) nécessaire à la reproduction de la force de travail, est déterminée non pas par les seuls besoins d'un SMIG « *biologique* », mais par les besoins d'un minimum *historique* (Marx remarquait : il faut de la bière aux ouvriers anglais et du vin aux prolétaires français) – donc historiquement *variable*.

34. Marx en a donné le concept scientifique : *le capital variable.*

Indiquons aussi que ce minimum est doublement historique en ce qu'il n'est pas défini par les besoins historiques « reconnus » par la classe capitaliste, mais par les besoins historiques *imposés* par la lutte de classe prolétarienne (lutte de classe double : *contre* l'augmentation de la durée du travail, et *contre* la diminution des salaires). Mais nous pouvons laisser ce point capital, qui n'intéresse pas directement notre démonstration actuelle.

Il ne suffit pas en effet d'assurer à la force de travail les conditions *matérielles* de sa reproduction, pour qu'elle soit reproduite comme force de travail. Nous avons dit que la force de travail disponible devait être « compétente », c'est-à-dire apte à être mise en œuvre dans le système complexe du procès de production : dans des postes de travail et des formes de coopération définies. Le développement des forces productives, et le *type d'unité* historiquement constitutif des *forces productives* à un moment donné [35] produit ce résultat que la force de travail doit être (diversement) *qualifiée*. Diversement : selon les exigences de la division *sociale-technique* du travail, à ses différents « postes » et « emplois ».

Or, comment cette reproduction de la qualification (diversifiée) de la force de travail est-elle assurée en régime capitaliste ? A la différence de ce qui se passait dans les formations sociales esclavagistes et servagistes, cette reproduction de la qualification de la force de travail *tend* (il s'agit d'une loi tendancielle) à être assurée *non plus « sur le tas »* (apprentissage dans la production même), mais de plus en plus *en dehors* de la production : par le système scolaire capitaliste [36], et par d'autres instances et institutions dont nous aurons l'occasion de parler plus longuement dans un instant.

Or, qu'apprend-on à l'Ecole ? Tout le monde le « sait » : on va plus ou moins loin dans les études, mais on apprend de toutes façons à lire, écrire, compter, donc quelques techniques, et pas mal d'autres choses encore, y compris des éléments (qui peuvent être rudimentaires ou au contraire approfondis) de « culture scientifique » ou « littéraire » directement utilisables dans les différents postes de la production (un enseignement pour les ouvriers, un autre pour les techniciens, un troisième pour les ingénieurs, un dernier pour les cadres supérieurs, etc.). On apprend donc des « savoir-faire » [37].

35. Cf. E. Balibar, *Lire le Capital*, II.

36. Cf. *Ecoles*, à paraître en automne 1969.

37. Des « savoir-faire ». Ce peuvent être de simples *techniques* (savoir écrire, lire, compter, lire une carte, se repérer dans une chronologie, reconnaître tel ou tel

Mais ce que tout le monde « sait » aussi, c'est-à-dire ce que personne *ne veut savoir*, c'est qu'on apprend à l'Ecole, *à côté* de ces « techniques » (lecture-écriture-calcul) et de ces « connaissances » (éléments de « culture scientifique et littéraire ») qui fonctionnent comme des « savoir-faire », *à côté, mais aussi à l'occasion* de ces techniques et ces connaissances, – c'est qu'on apprend à l'Ecole les « règles » du bon usage, c'est-à-dire de la convenance que doit observer, selon le poste qu'il est « destiné » à y occuper, tout agent de la division du travail : règles de la morale professionnelle, de la conscience professionnelle, ce qui veut dire, en clair, règles du *respect* de la division sociale-technique du travail, et en définitive règles de *l'ordre établi par la domination de classe*. On y apprend aussi à « bien parler le français », à bien « rédiger », c'est-à-dire en fait (pour les futurs capitalistes et leurs serviteurs) à « bien *commander* », c'est-à-dire (solution idéale) à « bien parler » aux ouvriers pour les intimider ou les enjôler, bref les « rouler ». C'est à cela que sert, entre autres, l'enseignement « littéraire » dans le Secondaire et le Supérieur.

Pour énoncer ce fait dans une langue plus scientifique, nous dirons que la reproduction de la force de travail exige non seulement une reproduction de sa *qualification*, mais, en même temps, une reproduction de sa *soumission* à ces règles du respect de l'ordre établi, c'est-à-dire une reproduction de sa *soumission à l'idéologie dominante* pour les ouvriers, et une reproduction de *sa capacité à bien manier l'idéologie dominante* pour les agents de l'exploitation et de la répression, afin qu'ils assurent « par la parole » la domination de la classe dominante.

objet, telle ou telle réalité, etc.). Ce peuvent être des « savoirs », des rudiments ou des éléments (parfois même relativement approfondis) de connaissance scientifique (laissons la littérature de côté). Or, nous devons introduire ici une distinction très importante. On n'apprend pas « la science » à l'Ecole, ni même la plupart du temps à l'Université. On apprend des résultats scientifiques, des méthodes de raisonnement et de démonstration. On apprend essentiellement à « *résoudre des problèmes* » ou faire des « *travaux pratiques* ». Ce n'est pas là la « science », mais des éléments de méthode et des résultats scientifiques qui sont autant de *retombées* de la science vivante. La science vivante n'existe que, disons, dans la recherche scientifique (il y aurait à commenter longuement cette simple phrase) : pour marquer d'un mot la différence, disons que le propre de la science vivante consiste moins à résoudre qu'à *poser* des problèmes à résoudre. Ce qu'on apprend de la science dans les Ecoles et les Universités ce sont donc des techniques du maniement et de l'utilisation de certains résultats scientifiques et de certaines méthodes scientifiques complètement détachées de leur « vie ». C'est pourquoi nous pouvons ranger sous un seul concept : des savoir-faire, des techniques élémentaires et des éléments, même relativement approfondis, de connaissance scientifique.

En d'autres termes, l'Ecole (mais aussi d'autres institutions d'Etat comme l'Eglise, ou d'autres appareils comme l'Armée, qui est aussi gratuite et obligatoire que l'Ecole, sans parler des partis politiques dont l'existence est liée à l'existence de l'Etat) enseigne des « savoir-faire », mais dans des formes qui assurent *l'assujettissement à l'idéologie dominante*, ou sa « pratique », dont tous les agents de la production, de l'exploitation et de la répression, sans parler des « professionnels de l'idéologie » (Marx), doivent être à un titre ou à un autre « pénétrés » pour s'acquitter consciencieusement (et sans avoir besoin d'un gendarme individuel au cul) de leur tâche – soit d'exploités (les prolétaires), soit d'exploiteurs (les capitalistes), soit d'auxiliaires de l'exploitation (les cadres), soit des grands prêtres de l'idéologie dominante, ses « fonctionnaires », etc.

La reproduction de la force de travail fait donc apparaître, comme sa condition *sine qua non*, non seulement la reproduction de sa « qualification », mais aussi la *reproduction de son assujettissement* à l'idéologie dominante, ou de *la « pratique » de cette idéologie*. Précisons bien qu'il faut dire : « non seulement mais aussi », car c'est *dans les formes et sous les formes de l'assujettissement idéologique qu'est assurée la reproduction de la qualification de la force de travail*.

Mais par là, nous découvrons une nouvelle réalité : *l'idéologie*. Pour aborder cette question, une longue analyse est nécessaire. Nous allons la présenter par deux remarques.

La première remarque sera pour faire le point de notre analyse de la *reproduction*.

Nous venons d'étudier rapidement les formes de la reproduction *des forces productives*, c'est-à-dire des moyens de production d'une part, et de la force de travail d'autre part.

Mais nous n'avons pas encore abordé la question de la *reproduction des rapports de production*. Cette question est *la question n°1, la question cruciale* de la théorie marxiste du mode de production. La passer sous silence est une omission théorique – pis, une faute politique *grave*.

Nous allons donc en parler. Mais pour nous donner les moyens d'en parler, il nous faut faire une nouvelle fois un grand détour. Que le lecteur veuille bien nous suivre avec attention et patience.

La seconde remarque est que, pour faire ce détour, nous sommes obligés de reposer notre vieille question : *qu'est-ce qu'une société ?*

CHAPITRE IV

INFRASTRUCTURE ET SUPERSTRUCTURE

Nous avons eu l'occasion [38] d'insister sur le caractère révolutionnaire de la conception marxiste du « tout social » en ce qui le distingue de la « totalité » hégélienne. Nous avons dit (et cette thèse ne faisait que reprendre des propositions célèbres du Matérialisme Historique) que Marx conçoit la structure de toute société comme constituée par les « niveaux » ou « instances », articulés par une détermination spécifique : *l'infrastructure* ou base économique (« unité » des forces productives et des rapports de production), et la *superstructure*, qui comporte elle-même deux « niveaux » ou « instances » : le juridico-politique (le Droit et l'Etat) et l'Idéologique (les différentes idéologies, religieuses, morales, juridiques, politiques, etc.).

I- Avantages d'une représentation topique

Outre son intérêt théorico-pédagogique (qui *fait voir* la différence qui sépare Marx de Hegel), cette conception présente l'avantage

38. Dans *Pour Marx, et Lire Le Capital*, Maspéro, 1965.

théorique capital suivant : elle permet d'inscrire dans le *dispositif* théorique de ses concepts essentiels ce que nous avons appelé leur *indice d'efficacité respectif*. Qu'entendre par là ?

Chacun peut aisément se convaincre que cette représentation de la structure de toute société comme un *édifice* comportant une base (infrastructure) sur laquelle s'élèvent les deux « étages » de la superstructure, est une métaphore, très précisément une métaphore *spatiale* : celle d'une topique [39]. Comme toute métaphore, cette métaphore suggère, fait voir quelque chose. Quoi ? Eh bien justement ceci : que les étages supérieur ne pourraient « tenir » (en l'air) tous seuls, s'ils ne reposaient pas précisément sur leur *base*, et ses fondations.

La métaphore de l'édifice a donc pour objet de représenter avant tout la « détermination *en dernière instance* » par la base économique. Cette métaphore spatiale a donc pour effet d'affecter la base d'un *indice d'efficacité* connu sous les termes célèbres : détermination en dernière instance de ce qui se passe dans les « étages » de la superstructure, par ce qui se passe dans la base économique.

A partir de cet indice d'efficacité « en dernière instance », les « étages » de la superstructure se trouvent évidemment affectés d'indices d'efficacité *différents*. Quel genre d'indice ?

On peut dire tout de suite, sans aucun risque d'erreur, que les étages de la superstructure ne sont pas déterminants en dernière instance, mais qu'ils sont *déterminés* par *l'efficace* de la base ; que s'ils sont déterminants à leur manière (non encore définie), ils le sont en tant que *déterminés par la base.*

Leur indice d'efficacité (ou de détermination), comme déterminé par la détermination en dernière instance de la base, est *pensé* dans la tradition marxiste sous deux formes : 1/ il y a une « autonomie relative » de la superstructure par rapport à la base, – 2/ il y a une « action en retour » de la superstructure sur la base.

Nous pouvons donc dire que le grand avantage *théorique* de la topique marxiste, donc de la métaphore spatiale de l'édifice (base et superstructure), est à la fois de *faire voir* que les questions de détermination (ou d'indice d'efficacité) sont capitales ; de faire voir que c'est la base qui détermine en dernière instance tout l'édifice ; et par

39. *Topique*, du grec topos : lieu. Une *topique* représente, dans un espace défini, les *lieux* respectifs occupés par telle ou telle réalité : ainsi l'économique est *en bas* (la base), la superstructure *par-dessus*. Elle rend donc visible ce qui est au « fondement » (la base) et ce qui est déterminé par la base (la superstructure). [phrase biffée :] Chacun « sait » en effet, et « voit », que les étages d'une maison ne tiennent pas tous seuls en l'air, mais « reposent » sur une base et ses fondations.

voie de conséquence *d'obliger à poser* le problème théorique du type d'efficacité « dérivée » propre à la superstructure, c'est-à-dire *d'obliger à penser* ce que la tradition marxiste désigne sous les termes conjoints d'autonomie relative de la superstructure, et d'action en retour de la superstructure sur la base.

En revanche, l'inconvénient majeur de cette représentation de la structure de toute société dans la métaphore spatiale de l'édifice est évidemment d'être métaphorique : c'est-à-dire de rester *descriptive*.

Il nous semble désormais indispensable de représenter les choses autrement. Qu'on nous entende bien : nous ne récusons *nullement* la métaphore classique, puisqu'elle nous oblige elle-même à la dépasser. Et nous ne la dépassons pas pour la rejeter comme caduque. Nous voudrions simplement tenter de *penser* ce qu'elle nous donne dans la forme d'une *description*.

II- Limites d'une représentation topique

Jouons cartes sur table.

Nous pensons que c'est à partir de la reproduction qu'il est possible et nécessaire de penser l'existence et la nature de la *superstructure*. Il suffit de se placer au point de vue de la reproduction pour que s'éclairent plusieurs des questions dont la métaphore spatiale de l'édifice *indiquait* l'existence, sans leur donner de réponse conceptuelle.

Ici, une nouvelle précision devient nécessaire.

Dans les textes auxquels nous faisions allusion il y a un instant [40] nous avons, reprenant certaines indications de Marx et de ses successeurs, eu tendance à mettre l'accent sur la *distinction*, au sein de la superstructure, entre ce que nous avons appelé, d'une part, la superstructure juridico-politique (le Droit et l'Etat), et, d'autre part, la superstructure idéologique (les différentes idéologies).

Mettre l'accent sur cette distinction, c'était encore une manière de *faire voir* qu'entre ces deux « niveaux » de la superstructure existaient aussi des différences d'indices d'efficacité.

La métaphore spatiale de l'édifice nous servait ici encore à montrer que la superstructure juridico-politique est, en règle générale, « *plus* » efficace que la superstructure idéologique, bien que la superstructure idéologique soit, elle aussi, dans ses rapports avec la superstructure

40. *Pour Marx, Lire Le Capital*, Maspéro, 1965.

juridico-politique, douée d'une « autonomie relative » et capable d'« action en retour » sur la superstructure juridico-politique.

Mais en mettant l'accent sur cette *distinction* (entre les deux formes de la superstructure) nous demeurions dans la logique de notre métaphore, et donc dans ses propres limites : celles d'une *description.*

Là aussi, il devient indispensable de représenter les choses autrement.

Nous voulons dire que nous devons nous représenter, *autrement* que dans la logique de la métaphore descriptive de l'édifice, les rapports existants entre le Droit-Etat d'une part et les idéologies d'autre part.

Allons au bout de notre pensée : nous devons aussi nous représenter *autrement* que nous le faisions ce qui concerne ce couple singulier, désigné par notre expression de superstructure *juridico-politique* ; nous devons rendre compte de ce *trait d'union* qui unit le Droit et l'Etat dans l'expression juridico-politique, et nous demander exactement ce que nous pouvons et devons *penser* pour justifier (ou remettre en cause) ce *trait d'union* ; nous devons aussi nous demander pourquoi (et s'il est légitime de) employer une expression qui met le Droit *avant* l'Etat et s'il ne conviendrait pas au contraire de mettre le Droit *après* l'Etat, ou si ces questions d'avant ou d'après, loin d'être une solution, ne sont pas seulement l'indice d'un problème qu'il faudrait alors poser en de tout autres termes.

Toutes ces questions, que nous soulevons d'une manière expéditive, mais, croyons-nous juste, peuvent se résumer sous la forme des problèmes suivants : qu'est-ce que le Droit ?

Qu'est-ce que l'Etat ?

Qu'est-ce que l'idéologie ?

Quels rapports entretiennent entre eux la Droit, l'Etat et l'idéologie ?

Sous quel type de « groupement » (Droit-Etat, ou Etat-Droit, etc.) pouvons-nous figurer ces rapports pour les penser ?

Notre thèse fondamentale est qu'il n'est possible de poser ces problèmes (et donc de les résoudre) *que du point de vue de la reproduction.*

Nous allons analyser brièvement le Droit, l'Etat et l'idéologie *de ce point de vue.* Et nous allons essayer de faire apparaître à la fois ce qui se passe du point de vue de la pratique et de la production d'une part, et de la reproduction d'autre part. C'est seulement la prise en considération de cette *différence* entre la reproduction et la production qui

peut fournir la solution des problèmes que nous sommes en train de poser.

Dernière remarque avant de nous engager dans ces analyses : puisque nous sommes à la recherche des réponses à des questions complexes, qui portent sur *l'ordre* même qu'elles impliquent, et puisque nous sommes dans l'ignorance provisoire de cet ordre, nous allons suivre un ordre *provisoirement arbitraire*, qui sera naturellement à rectifier une fois ces analyses accomplies. Nous nous proposons donc de suivre l'ordre arbitraire suivant : le Droit, l'Etat, et l'Idéologie. Nous allons voire que nous allons être, chemin faisant, contraints de modifier cet ordre, pour une raison inattendue : nous allons découvrir une réalité nouvelle.

CHAPITRE V

LE DROIT

Nous examinerons ce qui est désigné sous ce nom dans les formations sociales relevant du mode de production capitaliste. Nous prévenons que nous allons procéder pour le moment, à une analyse seulement *descriptive*. Nous reprendrons la question, sous une forme plus théorique, quand nous en aurons acquis les moyens (cf. chapitre XI).

C'est *un système de règles* codifiées (cf. Code Civil, code de Droit pénal, de Droit Public, de Droit commercial, etc.) qui sont *appliquées*, c'est-à-dire respectées et tournées dans la pratique quotidienne. Pour la simplification de l'exposé, nous considérons avant tout le *Droit privé* (contenu dans le Code Civil), qui est d'ailleurs la base juridique, à partir de laquelle les autres secteurs du Droit tentent de systématiser et d'accorder leurs propres notions et leurs propres règles.

Nous dirons très schématiquement ceci.

Le Droit privé énonce sous une forme systématique des règles qui régissent les échanges marchands, c'est-à-dire la vente et l'achat – lesquels reposent en dernière instance sur le « droit de propriété ». Le droit de propriété lui-même s'explicite à partir des principes généraux

juridiques suivants : la *personnalité* juridique (personnalité civile définissant les individus comme personnes de droit, dotées de capacités juridiques définies) ; la *liberté* juridique « d'user et d'abuser » des biens sur lesquels porte la propriété ; et l'*égalité* juridique (tous les individus dotés de la personnalité juridique – dans notre Droit actuel, tous les hommes sauf un certain nombre de « déchets », exclus de l'égalité juridique [41]).

Cela dit, qu'en est-il du Droit ?

Trois caractéristiques, sur lesquelles Marx et Engels (d'ailleurs à la suite de Kant, et, partiellement, de Hegel) ont insisté, sont à retenir.

I- Systématicité du Droit

Le Droit prend nécessairement la forme d'un *système* qui tend naturellement à la non-contradiction et à la saturation internes. Nous nous excusons d'introduire ici ces deux concepts d'apparence technique. Ils sont aisés à comprendre.

Dans la mesure où le Droit est un système de règles qui sont appliquées, c'est-à-dire à la fois respectées et tournées, il doit régner entre toutes les règles de ce système une *cohérence* telle qu'on ne puisse *invoquer* le bénéfice d'une règle contre une autre, faute de quoi l'effet de la première règle serait détruit par l'effet de la seconde. C'est pourquoi le Droit tend à éliminer en lui toute possibilité de *contradiction*, et c'est pourquoi les juristes déploient cette extraordinaire activité de systématisation qui a, de tout temps, fait l'admiration du commun des hommes, et qui les constitue en juristes, maniaques des règles, et des cas d'application.

Mais en même temps le Droit doit être *saturé*, c'est-à-dire qu'il doit présenter un système de règles qui *tendent* à embrasser tous les cas possibles se présentant dans la « réalité », de manière à ne pas être pris de court par un « découvert » juridique de fait, par où pourraient s'introduire dans le Droit lui-même, des pratiques non-juridiques qui porteraient atteinte à l'intégrité du système.

De là cet autre aspect de l'activité « admirable » des juristes qui de tout temps s'acharnent à la fois à faire rentrer la différence du « droit coutumier » et les écarts de la *jurisprudence* (application des règles

41. Pour des raisons pathologiques – malades mentaux internés d'office – ou pour des raisons pénales, ou pour des raisons « infra-juridiques » : les enfants, mineurs, étrangers, et en partie les femmes, etc.

existantes aux cas « concrets » qui, souvent, les excèdent) dans le Droit lui-même.

L'activité de systématisation est elle-même alors à comprendre non seulement comme réduction des contradictions possibles entre les règles du Droit existant, mais aussi et surtout comme réduction des *contradictions* possibles entre les règles déjà définies dans le système interne du Droit, et les pratiques frontières para-juridiques de la jurisprudence, dont le propre est de reconnaître les « cas » que le Droit n'a pas encore vraiment intégrés et systématisés. Sous ce rapport la jurisprudence est évidemment à rattacher à cet *extérieur* du *Droit* dont l'histoire du Droit reconnaît l'existence sous la forme de ce qu'on appelle, à la différence du Droit *écrit* (tout système de règles juridiques donne lieu à une consignation écrite), le Droit dit « *coutumier* ». Mais laissons ce point, qui nous intéresse seulement en tant qu'il indique, du point de vue de la sécurité du Droit lui-même, l'existence d'un *dehors du Droit*, plus ou moins menaçant.

II- Formalité du Droit

Le droit est nécessairement *formel*, en ce qu'il porte non sur le *contenu* de ce qui est échangé par les personnes juridiques dans les contrats d'achat-vente, mais sur la *forme* de ces contrats d'échange, forme définie par les actes (formels) des personnes juridiques formellement libres et égales devant le Droit. C'est dans la mesure où le Droit est *formel* qu'il peut être *systématisé*, comme tendanciellement non-contradictoire et saturé. La formalité du Droit et sa systématicité corrélative constituent son *universalité* formelle : le Droit vaut pour – et peut être invoqué par – *toute* personne juridiquement définie et reconnue comme personne juridique.

On a coutume de considérer et de critiquer la formalité du Droit comme un « formalisme », c'est-à-dire un point de vue *moral*. Un point de vue moral est un point de vue moral : il produit des approbations ou des condamnations. Le Droit se moque d'être condamné ou approuvé : il existe et fonctionne, et ne peut exister et fonctionner que *formellement*.

Sa formalité a évidemment pour effet de mettre entre parenthèses, *dans le Droit lui-même*, les contenus auxquels s'applique la forme du Droit. Mais elle n'a nullement pour effet de faire disparaître par enchantement ces contenus. Tout au contraire : le formalisme du *Droit* n'a de sens qu'en tant qu'il s'applique à des contenus définis qui sont

nécessairement *absents du Droit lui-même.* Ces contenus sont les *rapports de production et leurs effets* [42].

Par quoi on peut commencer à entrevoir que :

1/ le Droit n'existe qu'en fonction des rapports de production existants,

2/ le Droit ne possède la forme du Droit, c'est-à-dire sa systématicité formelle, qu'à la condition *que les rapports de production*, en fonction desquels il existe, *soient complètement absents du Droit lui-même.*

C'est cette situation singulière du Droit, qui n'existe *qu'en fonction d'un contenu dont il fait en lui-même totalement abstraction* (les rapports de production), qui explique la formule marxiste classique : le droit « exprime » les rapports de production, tout en ne faisant nulle mention, dans le système de ses règles, desdits rapports de production, tout au contraire, *en les escamotant.*

La distinction entre les rapports de production d'une part, et le Droit d'autre part, est fondamentale dans la théorie marxiste. Leur confusion est la source non seulement de très graves erreurs théoriques, mais aussi de très graves fautes politiques, qui en sont la conséquence [43].

42. Le Droit reconnaît à tous les hommes, sujets juridiques égaux, le droit de propriété. Mais nul article du code ne reconnaît le fait que certains sujets (les capitalistes) soient propriétaires des moyens de production, et d'autres (les prolétaires) dépourvus de tout moyen de production. Ce contenu (les rapports de production) est donc absent du Droit qui, en même temps, le *garantit.* Cf. le Chapitre I.

43. [Passage biffé :] Par exemple une formule qui voudrait définir le socialisme comme fondé sur la « *propriété collective* » des moyens de production (opposé à la propriété *individuelle* – capitaliste – des moyens de production) reste prise dans les rapports juridiques (*propriété* collective), en ce qu'elle conserve le principe de base du droit bourgeois : la *personnalité juridique* (la personnalité *collective* – l'Etat – ou des collectivités – les kolkhozes – au lieu de la personnalité *individuelle*).

Cette définition peut rendre quelques services approximatifs lorsqu'on essaie d'anticiper, à partir du Droit bourgeois, ce qui se « passera » dans le mode de production avec les rapports juridiques (bourgeois), elle rate complètement son objet : *les rapports de production socialistes.*

On comprendra aisément dans quelles aberrations théoriques et pratiques une telle formule peut entraîner ceux qui ont à construire le socialisme, puisque si déjà les rapports de production capitalistes ne peuvent en aucun cas être confondus avec le Droit bourgeois, à plus forte raison, c'est un scandale de définir les rapports de production socialistes non seulement en termes de Droit, mais par dessus le marché en termes de *Droit bourgeois.*

Cette distinction est en effet non seulement impensable pour analyser ce qui se passe dans le mode de production capitaliste, mais aussi pour anticiper sur ce qui se passera dans le mode de production socialiste.

Il est absolument évident, pour ne prendre que cet exemple, qu'il est faux de définir le mode de production socialiste par la *propriété* collective, ou socialiste, des moyens de production. Il est faux de définir la révolution socialiste comme le « passage » d'une *propriété à l'autre* : de la propriété des moyens de production par des individus ou des Groupes monopolistiques (réduits à une « poignée »), à la propriété des mêmes moyens de production par *la* collectivité... c'est-à-dire l'Etat d'une part, et des coopératives d'autre part.

Car, en parlant de la *propriété* collective des moyens de production, on ne parle pas des rapports de production socialistes, mais disons du Droit socialiste. Et on prend alors le Droit (dit) Socialiste pour les rapports de production socialistes. Si on s'en tient à cette définition purement juridique du mode production socialiste, on risque de très graves mécomptes – l'expérience est là pour le prouver.

Nous savons en effet que Marx a toujours défini les rapports de production qui constituent le mode de production socialiste non par la *propriété* collective (socialiste) des moyens de production, mais par leur *appropriation* collective ou commune par les hommes librement « associés ». Donc refus d'une définition par le Droit de ce qui ne peut être défini par le Droit, même dit socialiste. Ce refus va très loin, chez Marx, puisque manifestement à ses yeux, tout Droit, étant en dernière instance le Droit de rapports *marchands*, reste définitivement marqué par cette tare bourgeoise : donc tout Droit est par essence, en dernier ressort, inégalitaire et bourgeois. Voir là-dessus les admirables mais trop brèves notes de la *Critique du Programme de Gotha*.

Qu'entendre alors par *l'appropriation* collective, commune, des moyens de production par les « hommes », librement « associés » ? Il est clair que dans cette formule qui écarte toute référence et toute

Qu'on prenne bien garde à un piège qui peut guetter ici l'imagination du lecteur, qui serait tenté de dire : soit, il faut abandonner le point de vue du Droit bourgeois, et adopter le point de vue du *Droit socialiste*. C'est tout simplement répéter la même erreur en un autre langage : en effet, si dans la période de transition du capitalisme au socialisme le Droit doit nécessairement subsister, le Droit qui subsiste, même s'il est dit « socialiste » parce que les personnalités juridiques sont « collectives », reste *le Droit bourgeois, car il n'est de Droit que marchand et donc bourgeois*. Le mode de production socialiste *supprimera* tout droit. Marx l'avait parfaitement vu et dit en propres termes dans un passage souvent cité, mais rarement compris de sa *Critique du Programme de Gotha*.

domination juridique, dans cette formule programmatique, si le problème est posé, la solution n'est pas fournie. On sait à quels débats ce problème a donné lieu, et donne encore lieu (et ce n'est pas fini) dans l'histoire du Mouvement ouvrier marxiste. Les uns s'en tiennent à la propriété d'Etat, la propriété coopérative des moyens de production, et le socialisme devient alors une question de Planification économique. Ils déclarent qu'un bon Droit socialiste et une bonne Planification réalisent spontanément et réellement cette « appropriation » des moyens de production dont parlait Marx. Les autres veulent passer tout de suite à l'appropriation directe par les agents de la production, et mettent en place l'« autogestion », qui est pour eux cette appropriation même. Des mots d'ordre comme « pouvoir ouvrier », comme « démocratie *économique* [44] » relèvent ou ont relevé de cette même tendance. Les choses ne sont pas simples.

Elles ne sont pas simples parce qu'il ne faut pas confondre les rapports de production *socialistes* d'appropriation commune des moyens de production, puis les rapports de production *communistes*, avec les rapports à mettre en place dans *la phase de transition* vers le socialisme : parce que, s'il ne faut pas confondre le socialisme et le communisme, *à plus forte raison*, il ne faut pas prendre la phase de transition vers le socialisme (phase de construction du socialisme) pour le socialisme.

Dans la phase de transition en question, qui est celle de la Dictature du Prolétariat, Lénine l'a répété mille fois, on n'a pas encore affaire à des rapports de production socialistes, mais à des rapports de transition où le Droit dit Socialiste reste encore par sa forme un Droit inégalitaire et donc bourgeois, où la propriété d'Etat et la propriété des coopératives ne sont que des formes transitoires, que la Dictature du Prolétariat doit utiliser comme transitoires, *afin* d'y préparer, longuement, patiemment, et tenacement, la constitution des futurs rapports de production socialistes. C'est ce que Lénine rappelait sans cesse, contre ceux qui, brûlant les étapes, et de surcroît proposant des solutions petites-bourgeoises très classiques dans le Socialisme utopique, voulaient instaurer le « pouvoir ouvrier », « l'autogestion », et la « démocratie économique » ou « démocratie de la production » [45].

44. Le mot d'ordre de « démocratie économique » est social-démocrate. Du point de vue théorique marxiste, c'est un non sens. Lénine l'a rappelé : la démocratie est un concept *politique* qui concerne la politique – et n'a rien à voir avec l'économie.

45. Ici, texte de Lénine, *Œuvres*, tome XXXII, p. 19, Moscou, 1962.

Mais si on veut bien laisser à la phase de transition de la dictature du Prolétariat ses propres problèmes (dont le premier est de savoir si on a ou non dépassé la phase de la Dictature du Prolétariat...) [46] et ne pas les confondre avec les problèmes du socialisme *construit*, on peut poser pour elle-même la question de la nature de l'*appropriation* collective, socialiste, des moyens de production, et se demander, pour commencer, ce que Marx avait en vue sous ce terme programmatique.

Marx avait manifestement en vue quelque chose comme le dépérissement du Droit, corrélatif du dépérissement de l'Etat. Dépérissement du Droit ne peut que signifier dépérissement des échanges de type *marchand*, des échanges de biens comme marchandises (y compris, naturellement, au premier chef, cette marchandise qu'est la force de travail dans les rapports marchands capitalistes), et remplacement des échanges marchands par des échanges *non-marchands*. On débouche alors inévitablement sur la question : comment assurer ces échanges non-marchands ? Réponse classique : par la planification socialiste. Mais qu'est-ce que la planification socialiste ?

Il est évident que la question est brûlante aujourd'hui, mais elle est terriblement marquée *par la forme très particulière* que la politique de Staline a imprimée à la planification soviétique depuis les années 30 : *planification étatique* dirons-nous, plutôt que « bureaucratique » (l'effet bureaucratique étant un effet second d'une politique plus générale).

C'est dans les limites de cette forme très particulière que se débattent encore et toujours actuellement tous ceux qui, en URSS, Tchécoslovaquie, Hongrie, etc., tentent d'« assouplir » la planification par des mesures « libérales », qui ont pour effet de reconnaître et d'étendre les rapports marchands au sein même de l'économie de ces pays.

C'est aussi dans les limites de cette forme très particulière que l'on pose les problèmes « théoriques » sur lesquels les théoriciens locaux se cassent la tête et se divisent, des méthodes de résolution des questions clefs : par exemple la question de la fixation des « prix » [47]. La théorie de la valeur-travail, placée, en bonne doctrine marxiste, au cœur de ces questions « théoriques », y est, si j'ose dire, mise à rude épreuve !

A la limite, on invoque le double mythe de l'automation et de l'électronique, qui doivent permettre, grâce à une hyper-centralisation

46. Krouchtchev a fort imprudemment déclaré qu'elle était dépassée en URSS, et que l'URSS s'engageait dans la construction du *communisme*.

47. Sur ces débats, leurs présupposés, et leur impasse, voir l'article de Ch. Bettelheim, « Les problèmes des prix dans les pays socialistes d'Europe », *La Pensée*, n°133, juin 1967, et n°134, août 1967.

d'ordinateurs géants, de « résoudre », par une Planification mathématiquement magique [48], tous ces problèmes, avec le petit « appoint » (comme par hasard indispensable) du « critère de la rentabilité » des entreprises... Je doute que cette solution techniciste, tempérée par une dose (incontrôlable à échéance) de libéralisme économique, et une bonne idéologie « humaniste » de rigueur (contrepoint obligé), nous fournisse la planification socialiste capable de donner corps aux rapports *d'appropriation* des moyens de production par les « hommes librement associés ».

Il serait donc bon de prendre un sérieux recul historique, politique et théorique, par rapport à la forme de planification imposée par la politique de Staline, qui commande toujours ces « problèmes » – et de réexaminer les choses d'un point de vue plus juste. C'est du moins mon avis personnel, je le donne pour tel. Mais ce recul et ses effets supposent des conditions politiques et théoriques qui, à en juger par le

48. Pour toucher au fond de la question ici en cause, et au-delà de toutes les discussions théorico-techniques sur les moyens d'assurer la Planification il faut, me semble-t-il, faire la remarque suivante. On pense au fond, ou plutôt on espère, que la Planification a pour objet essentiel de réaliser, de constituer, bref de créer les rapports de production socialistes, les fameux rapports d'appropriation réelle. En fait, dans la mesure où elle a tendance à prendre en charge soit à elle seule, soit de façon prévalante, ce gigantesque problème, on se méprend sur sa fonction réelle qui est non pas tant de créer les Rapports de Production socialistes que d'organiser, de la manière la plus « rationnelle », *les Forces productives*, existantes, et pratiquement elles seules. Nous retrouvons ici une politique dont j'ai parlé dans l'Annexe : celle du primat des Forces productives sur les Rapports de production. Politique fausse dans son principe, politique contraire au mot d'ordre célèbre de Lénine : « Le Socialisme, c'est les Soviets + l'électrification ». Dans ce mot laconique, Lénine exprime une thèse juste, fondamentale, et dont la négligence ne pardonne pas : il y affirme le primat des Soviets sur l'électrification, et par l'intermédiaire de ce primat des Soviets, le primat politique du problème des Rapports de Production sur les Forces Productives. Je dis bien primat *politique*. Car les Soviets sont les organisations politiques des masses. Et les rapports de production socialistes ne seront pas mis en place comme un effet dérivé de la Planification des Forces Productives (représentées ici symboliquement par l'électrification) mais par *l'intervention politique des masses* (ici les Soviets). La Planification (qui a avant tout pour objectif l'organisation des forces productives) est *un des* moyens de l'intervention politique, et de la ligne politique qui doit constituer, « inventer » (les masses ont bien « inventé » les Soviets en 1905) les nouveaux Rapports de Production socialistes. La Planification, y compris sa conception, y compris ses méthodes (je ne parle même pas de ses objectifs : cela va de soi) est donc non la solution mais *un moyen subordonné* à une ligne politique reposant sur le Primat des Rapports de production, que la Dictature (politique) du Prolétariat doit instaurer. Affaire de longue haleine et de lutte des classes. Encore faut-il que la question soit posée en ses termes justes, et que, contre la tendance à l'économisme-humanisme, la politique soit mise au poste de commandement pour que le Primat des Rapports de Production soit assuré dans les faits.

cours actuel des choses, ne sont pas pour demain, et ne seront pas réalisées sans de sérieuses transformations dont l'accouchement sera douloureux. Car derrière tous ces problèmes, il y a – même dans les pays socialistes – des questions très sérieuses : des questions de classe et de lutte des classes, ce qui ne devrait pas surprendre des marxistes.

Quoiqu'il en soit, il est clair qu'à travers les différentes expériences en cours : la yougoslave dont on peut dores et déjà tirer la conclusion assurée qu'elle n'est qu'une phase de transition-régression vers le capitalisme ; la planification soviétique marquée par la conception de Staline ; la planification chinoise (d'esprit et de forme sensiblement différents) ; dans ces différentes expériences, ce qui est bel et bien en cause c'est la recherche des *formes* inédites dans lesquels pourront exister un jour ces fameux rapports de production socialistes comme rapports *d'appropriation réelle*. Il est clair aussi que la recherche de ces formes n'est pas une simple question théorique, même si la théorie y a un rôle très important à jouer (la théorie de Marx et de Lénine s'entend), mais une question éminemment politique, et qui ne peut être réglée qu'au terme de luttes politiques (en leur fond des luttes de classe, économiques, politiques et idéologiques) dont nous ne faisons que vivre les commencements.

Voilà, entre autres, pourquoi la distinction marxiste entre les rapports de production et les rapports juridiques est si importante.

III- Répressivité du Droit

Le Droit est nécessairement *répressif*. Cela, Kant l'avait déjà fort bien vu et exprimé dans sa *Métaphysique des mœurs (première partie : Doctrine du Droit)*, qui est un ouvrage fort peu métaphysique en dépit de son titre. A cet égard, la conception hégélienne du Droit est de loin en retrait, par son idéalisme délirant, sur la conception kantienne du Droit.

Le Droit est répressif en ce qu'il ne saurait exister sans un système corrélatif de sanctions. Autrement dit, il n'est pas de Code Civil possible sans un Code Pénal, qui en est la réalisation au niveau même du Droit. Cela se comprend aisément : il ne peut exister de contrat juridique, que sous la condition qu'on *applique*, c'est-à-dire respecte ou tourne le Droit. Il doit donc exister un Droit de l'application (et de la non application) *du Droit*, c'est-à-dire du respect (et du non-respect) des règles du contrat juridique.

Dans un contrat, deux personnes juridiques *s'engagent* à accomplir des prestations d'échanges définies. Elles *s'engagent* en même temps à être *sanctionnées* si elles ne respectent pas les clauses du contrat [49].

Par ce complément juridique essentiel du Droit, qu'est le système des règles juridiques de sanction du (non) respect des clauses souscrites dans un contrat, par le complément juridique du Code Civil qu'est le Code Pénal, le Droit reconnaît en son propre sein qu'il ne saurait « exister », c'est-à-dire être pratiqué par les personnes juridiques, sans des règles d'une *contrainte répressive.*

C'est ce que Kant avait parfaitement vu dans sa *Métaphysique des mœurs (Première Partie : Doctrine du Droit)* : *le Droit implique la contrainte*. Mais naturellement il l'avait vu du point de vue de la *moralité*, donc comme différence entre le Droit (système formel non-contradictoire-saturé *répressif*) et la Moralité (système formel non-contradictoire-saturé comportant une *obligation* – le Devoir – *sans sanction*, donc *sans répression*.) On ne s'étonnera pas que notre point de vue sur le Droit ne soit pas celui de Kant (le point de vue de la différence d'avec la morale) mais un tout autre point de vue (le point de vue de la différence d'avec les rapports de production).

Les choses sont alors simples. Qui dit contrainte dit sanction ; qui dit sanction dit répression, donc nécessairement *appareil de répression*. Cet appareil existe dans *l'appareil répressif d'Etat* au sens étroit du terme. Il s'appelle : corps de police, tribunaux, amendes et prisons. C'est par là que le droit *fait corps avec l'Etat.*

Mais en même temps, il est clair que la pratique du Droit ne repose pas exclusivement sur la répression en acte. La répression est le plus souvent comme on dit « *préventive* ». Elle n'intervient dans les formes juridico-étatiques que dans un petit nombre de cas, au regard du nombre infini des contrats respectés, sans qu'intervienne en personne l'appareil répressif et sans que soit déclenché un procès de répression. Dans l'immense majorité des cas, les choses se passent sans histoire : les clauses des contrats sont *respectées.*

Mais ici, il faut faire très attention.

49. A moins évidemment de trouver le moyen (juridique) de les tourner, soit qu'elles découvrent (grâce aux experts juridiques qui sont rétribués à cette fin) une règle juridique qui « couvre » leur opération ; soit qu'elles découvrent (*id*) une absence de règles juridiques, une lacune dans le Droit, qui les mette à l'abri de tout recours juridique, quel qu'il soit (du Droit proprement dit ou de la jurisprudence).

IV- Droit, idéologie juridique, et supplément d'idéologie morale

Le sens commun (cet *Almanach Vermot* des balivernes publiques) éclatera de son gros rire : c'est la « peur du gendarme » qui fait que les parties prenantes respectent les engagements souscrits dans les clauses du contrat. Car comme chacun « sait », la peur du gendarme est « le commencement de la sagesse ».

A quoi les « honnêtes gens » répliqueront, avec toutes les apparences de la raison, que si le gendarme est bien à l'horizon des engagements juridiques, il n'est nullement présent à l'horizon de la *conscience* des contractants : mieux, il en est *absent en personne*.

Les « honnêtes gens » ont raison ; ils ont d'ailleurs toujours raison, quitte à comprendre quelles sont les raisons qui leur donnent raison. En l'espèce, il suffit de les écouter : « si nous respectons les clauses que nous signons, ce n'est pas – Dieu nous en garde ! – par peur du gendarme, mais *« par simple honnêteté »*.

De fait, il existe des contractants honnêtes, qui n'ont nul besoin de la peur du gendarme pour être honnêtes. Ils sont honnêtes par simple « conscience professionnelle » ou simple « conscience morale », ils en tirent à l'occasion quelque fierté quand ils n'en tirent pas (plus ou moins discrètement) des avantages commerciaux car chacun « sait », sur les places du marché national ou mondial, que telle « Firme » est parfaitement « correcte » et ponctuelle, ou même tel peuple – les allemands, les japonais, etc., – les autres ne sachant pas (bien) « se conduire en affaires », c'est-à-dire « honorer leurs engagements » (l'honneur !).

Eh bien, il faut prendre les « honnêtes gens » au mot, car ils ont, contre tous les sarcasmes du poujadisme latent, ou de l'amertume petite-bourgeoise qui n'imagine pas qu'elle (la petite bourgeoisie) puisse sombrer sans avoir été « roulée », fondamentalement raison. Appelons cette raison par son nom.

Comme, il y a un instant, nous avons donné son nom à l'appareil répressif dont a besoin le Droit bourgeois (une partie de l'appareil d'Etat) donnons son nom à cette raison : c'est *l'idéologie juridique*, et *l'idéologie morale*, qui lui sert de « supplément ».

Si l'immense majorité des personnes juridiques respectent les clauses des contrats qu'elles ont souscrites, c'est en effet sans l'intervention ni même la menace préventive de l'appareil répressif d'Etat spécialisé : c'est parce qu'elles sont « pénétrées » de *« l'honnêteté »* de

l'idéologie juridique, qui s'inscrit dans lure comportement de respect du Droit, et permet proprement au Droit de « fonctionner », c'est-à-dire à la pratique juridique de « marcher toute seule », sans le secours de la répression ou de la menace.

Ici encore, attention.

L'idéologie juridique est évidemment requise par la pratique du Droit, donc par le Droit (un Droit non-pratiqué n'est pas un Droit du tout) mais elle ne se confond pas avec le Droit.

Le Droit dit (il écrit en ses Codes) par exemple : tout individu (sauf le déchet des exceptions qu'on a mentionnées il y a un instant) est *juridiquement* libre (de contracter ou non, d'user et d'abuser ou non de ses biens, etc.). C'est une définition *juridique* de la liberté, c'est-à-dire une définition de la liberté *par le Droit*, par le système de ses règles – une définition de la liberté parfaitement précise, qui ne vaut que dans les limites du Droit, et qui n'a rien à voir avec la liberté morale et philosophique, ni même, comme on va le voir, avec la liberté de l'idéologie juridique.

Le Droit dit par exemple : tous les individus (sauf les déchets etc.) sont juridiquement égaux devant tout acte contractuel et ses conséquences (en particulier devant ses conséquences pénales). C'est une définition *juridique* de l'égalité, c'est-à-dire une définition de l'égalité par le Droit, par le système de ses règles – une définition de l'égalité parfaitement précise, qui ne vaut que dans les limites du Droit, et qui n'a rien à voir avec l'égalité morale, politique et métaphysique – ni même, comme on va le voir, avec l'égalité de l'idéologie juridique.

Le Droit dit par exemple qu'il faut respecter les engagements qui ont été souscrits. C'est une définition *juridique* de l'obligation, c'est-à-dire une définition de l'obligation par le Droit, par le système de ses règles pénales – une définition de l'obligation parfaitement précise, qui ne vaut que dans les limites du Droit, et qui n'a rien à voir avec l'obligation morale et l'obligation métaphysique – ni même comme on va le voir avec l'obligation de l'idéologie juridique.

L'idéologie juridique, si nous voulons parler d'elle avec un minimum de respect des faits, et dans un langage qui ait quelque rigueur, si elle reprend bien les notions de liberté, d'égalité et d'obligation, les inscrit, *en dehors du Droit*, donc en dehors du système des règles du Droit et de leurs limites, dans un *discours* idéologique qui est structuré par de tout autres notions.

Pour résumer l'essentiel de ces notions de base de l'idéologie juridique, il faut être attentif à la « petite différence » que voici.

Le Droit dit : les individus sont des personnes juridiques *juridiquement* libres, égales et obligées *en tant que personnes juridiques*. Autrement dit, le Droit ne sort pas du Droit, il ramène « honnêtement », tout au Droit. Il ne faut pas le lui reprocher : il fait honnêtement son « métier » de Droit.

L'idéologie juridique tient, elle, un discours apparemment semblable, mais en fait *tout différent*. Elle dit : les hommes sont libres et égaux *par nature*. Dans l'idéologie juridique, c'est donc la « *nature* » et non le Droit qui « fonde » la liberté et l'égalité des « hommes » (et non des personnes juridiques). Nuance...

Reste évidemment l'obligation. L'idéologie juridique ne dit pas que les hommes sont obligés par « nature » : elle a besoin sur ce point d'un petit supplément, très précisément d'un petit supplément *moral*, ce qui veut dire que l'idéologie juridique, ne peut tenir debout qu'en s'étayant sur l'idéologie morale de la « Conscience » et du « Devoir ».

On aura compris ce que nous voulions montrer. Le Droit est un système formel systématisé, non contradictoire et saturé (tendanciellement), *qui ne peut exister tout seul*.

D'un côté, il s'étaie sur une partie de l'appareil répressif d'Etat ; de l'autre côté, il s'étaie sur l'idéologie juridique, et un petit supplément d'idéologie morale.

Sans doute à l'horizon de toute pratique juridique il y a le gendarme qui veille (une partie de l'appareil d'Etat) et intervient quand c'est indispensable. Mais la plupart du temps il n'intervient pas, et il est même complètement absent de l'horizon de la pratique juridique.

Qu'est-ce qui est alors présent non à l'horizon de cet espace, mais dans cet espace même ? *L'idéologie juridique + le petit supplément d'idéologie morale*. Tout se passe comme si l'idéologie juridique et morale jouaient le rôle du gendarme absent, étaient le « représentant » du gendarme absent, dans l'espace de la pratique juridique des contrats.

Un absent est un absent. Le représentant d'un absent n'est pas l'absent mais son représentant. (Nos diplomates savent bien, et dieu merci pour eux ! sans quoi ils seraient écrabouillés sous le poids de l'Hexagone, qu'ils ne sont pas, à la différence de de Gaulle, « la France ! » mais seulement ses « représentants », ce qui leur permet d'avoir une petite vie à eux, une famille, des vacances et des perspectives, y compris de carrière).

L'idéologie juridico-morale tient donc lieu de gendarme, mais dans la mesure où elle en tient lieu, *elle n'est pas le gendarme*.

Ce n'est pas une subtilité, ou une distinction gratuite. Cette distinction est visible *dans les faits*, très précisément en ce que le gendarme est une *force* répressive d'intervention *physique*. Il est assermenté pour pouvoir *arrêter*, et transporter (menottes aux mains, si besoin est) le délinquant à « qui de droit », qui va lui demander des comptes, avec au bout l'écrou, la tôle, les procès, et les condamnations. Le gendarme c'est la *violence* d'Etat sous les espèces débonnaires (ou non) d'un uniforme, dont on fait des opérettes justement pour « oublier » qu'il n'existe que par la *violence*. Nous dirons que, sous les espèces du gendarme, la pratique juridique fonctionne « à la violence » (réglée) de l'appareil d'Etat.

Mais en règle générale, dans l'immense majorité des cas, pas besoin de l'intervention de la violence d'Etat. Pour que la pratique juridique « fonctionne », *il suffit de l'idéologie juridico-morale*, et les choses marchent « *toutes seules* », puisque les personnes juridiques sont pénétrées de ces « évidences » qui crèvent les yeux, que les hommes sont libres et égaux *par nature*, et « doivent » respecter leurs engagements par simple « conscience » (baptisée professionnelle pour masquer son fond *idéologique*) juridico-morale. Nous dirons donc que la pratique du Droit « fonctionne » dans l'immense majorité des cas « à l'idéologie juridico-morale ».

Bien entendu les conséquences de la façon dont le droit « fonctionne » ainsi (à la fois « à la violence » d'Etat, et à « l'idéologie » non violente) sont incalculables, tant en ce qui concerne les rapports de production que les *formes d'existence* des rapports de production dans la division et l'organisation du travail. Nous aurons évidemment à en reparler. Mais nous laissons pour le moment cette question capitale en suspens, pour concentrer notre attention sur la remarque suivante.

C'est que notre analyse de la nature et du « fonctionnement » du Droit nous a, sans que nous les ayons spécialement cherchées, fait rencontrer deux réalités, en dehors desquelles l'existence et le fonctionnement du Droit sont proprement inintelligibles. Ces « réalités » sont l'Etat d'une part et l'Idéologie d'autre part. C'est le moment d'en parler.

CHAPITRE VI

L'ÉTAT ET SES APPAREILS

La tradition marxiste est formelle : l'Etat est conçu explicitement dès le *Manifeste* et le *18 Brumaire* (et dans tous les textes classiques ultérieurs, avant tout de Marx sur la Commune de Paris, et de Lénine dans *l'Etat et la Révolution)* comme *appareil répressif.* L'Etat est une « machine » de répression, qui permet aux classes dominantes (au XIX^e^ siècle à la classe bourgeoise et à la « classe » des grands propriétaires terriens) d'assurer sa domination sur la classe ouvrière pour la soumettre au procès d'extorsion de la plus-value (c'est-à-dire à l'exploitation capitaliste).

L'Etat, c'est alors avant tout ce que les classiques marxistes ont appelé *l'appareil d'Etat.* On comprend sous ce terme : non seulement l'appareil spécialisé (au sens étroit) dont nous avons reconnu l'existence et la nécessité à partir des exigences de la pratique juridique, à savoir la police – les tribunaux – les prisons ; mais aussi l'armée, qui, outre sa fonction de « défense nationale » (le prolétariat a payé de son sang cette expérience) intervient directement comme force répressive d'appoint en dernière instance quand la police (et ses corps spécialisés : CRS etc.) sont « débordés par les événements » ; et au dessus de cet ensemble le chef de l'Etat, le gouvernement et l'administration.

Présentée sous cette forme, la « théorie » de l'Etat marxiste-léniniste touche *à l'essentiel*, et il n'est pas question un seul instant de ne pas prendre conscience que c'est bien là l'essentiel. L'appareil d'Etat, qui définit l'Etat comme force d'exécution et d'intervention répressive, « au service des classes dominantes », dans la lutte de classe menée par la bourgeoisie et ses alliés contre le prolétariat, est bel et bien l'Etat, et définit bel et bien sa « fonction » fondamentale.

I- De la théorie descriptive à la théorie tout court

Pourtant, là encore, comme nous l'avons fait remarquer à propos de la métaphore de l'édifice (infrastructure et superstructure), cette présentation de la nature de l'Etat reste *descriptive*.

Comme nous aurons souvent l'occasion d'employer cet adjectif (descriptif), un mot d'explication est nécessaire, pour lever toute équivoque.

Lorsque nous disons, en parlant de la métaphore de l'édifice, ou en parlant de la « théorie » marxiste de l'Etat, que ce sont des conceptions, ou représentations descriptives de leur objet, nous n'avons pas d'arrière pensée péjorative. Nous avons au contraire tout lieu de penser que les grandes découvertes scientifiques ne peuvent éviter de passer d'abord par la phase de ce que nous appellerons une *« théorie » descriptive*. Ce serait la *première* phase de toute théorie, au moins dans le domaine qui nous occupe (celui de la science des formations sociales). Comme telle, on pourrait – et à notre sens on doit – envisager cette phase comme une phase *transitoire*, nécessaire au développement de la théorie. Qu'elle soit transitoire, nous l'inscrivons dans notre expression « théorie descriptive », en faisant apparaître, dans la conjonction des termes que nous employons, l'équivalent d'une sorte de « contradiction ». En effet le terme de *théorie* « jure » en partie avec l'adjectif *« descriptive »* qui lui est accolé. Cela veut dire très précisément : 1/ que la « théorie descriptive » est bien, sans aucun doute possible, le commencement sans retour de la théorie, mais 2/ que la forme « descriptive » dans laquelle se présente la théorie *exige*, par l'effet même de cette « contradiction », un développement de la théorie qui dépasse la forme de la « description ».

Précisons notre pensée, en revenant à notre objet présent : l'Etat.

Lorsque nous disons que la « théorie » marxiste de l'Etat dont nous disposons reste largement « descriptive », cela signifie d'abord et avant tout que cette « théorie » descriptive est, sans aucun doute possible, le

commencement même de la théorie marxiste de l'Etat, et que ce commencement nous donne l'essentiel, c'est-à-dire le principe *décisif* de tout développement ultérieur de la théorie.

Mais cela ne suffit pas. Nous dirons d'une théorie qu'elle est « descriptive » lorsqu'on peut parfaitement faire correspondre, à la définition qu'elle donne de son objet, l'immense majorité des faits observables dans le domaine qu'elle concerne. Ainsi la définition de l'Etat comme Etat de classe, existant dans l'appareil d'Etat répressif, éclaire d'une manière fulgurante tous les faits observables dans les divers ordres de la répression, quels qu'en soient les domaines : depuis les massacres de juin 48 et de la Commune de Paris, du dimanche sanglant de mai 1905 à Pétrograd, de la Résistance, de Charonne etc... jusqu'aux simples (et relativement anodines) interventions de la « censure » qui interdit *la Religieuse* de Diderot mise en images mobiles du cinématographe, ou la pièce de Gatti sur Franco, en passant par toutes les formes directes ou indirectes de l'extermination des masses populaires (les guerres impérialistes), de leur exploitation et de cette subtile domination quotidienne où éclate, par exemple dans les formes de la démocratie politique, ce que Lénine a appelé après Marx la dictature de la bourgeoisie. C'est là le premier aspect de la définition d'une « théorie descriptive ».

Sous son second aspect, c'est évidemment une phase de la constitution de la théorie qui exige elle-même le « dépassement » de cette phase. Car il est clair que si la définition en question nous donne bien de quoi identifier et reconnaître les faits d'oppression en les rapportant à l'Etat, conçu comme appareil répressif d'Etat, cette « mise en rapport » donne lieu à un genre d'évidence très particulier, dont nous aurons l'occasion de dire un mot dans quelques instants : « oui, c'est bien ainsi, c'est bien *vrai* !... » [50]. Et l'accumulation des faits sous la définition de l'Etat, si elle multiplie son illustration, ne fait pas avancer d'un pouce la définition de l'Etat, c'est-à-dire sa théorie scientifique.

Pourtant cette définition, si jamais elle en restait à sa première phase, où elle fonctionne comme « théorie descriptive », risque d'être en équilibre instable, comme sur le fil d'une crête, c'est-à-dire prête à tomber d'un côté ou de l'autre. Cette instabilité, et le risque de chute qui s'ensuit, a été fort bien analysée dans un ouvrage récent [51], dont nous retiendrons seulement le rappel suivant : c'est en fonction même de cette instabilité de la « théorie descriptive » de l'Etat que certains

50. Cf. plus loin : Idéologie (Chapitre XII).
51. N. Poulantzas, *Pouvoir politique et classes sociales*, Maspéro, 1968.

marxistes, et non des moindres, sont « tombés » du mauvais côté du chemin de crête, en présentant l'Etat comme un *pur instrument* de domination et de répression au service des *objectifs*, c'est-à-dire de la *volonté consciente* de la classe dominante. Conception idéaliste-instrumentaliste bourgeoise de l'Etat, doublée d'une conception idéaliste (humaniste) bourgeoise des classes sociales comme « sujets » – conception qui n'a rien à voir avec le marxisme, car elle pervertit ce que la « théorie descriptive » nous donne en définitive de plus précieux. D'où la nécessité de « tomber du bon côté » du chemin de crête... ou pour abandonner la métaphore, la nécessité de développer la théorie descriptive en théorie tout court.

Ici encore, attention.

Pour développer cette théorie descriptive en théorie tout court, c'est-à-dire non seulement pour identifier et classer les faits de répression sous le concept de l'appareil d'Etat, mais pour comprendre les *mécanismes* de l'Etat en son fonctionnement, nous pensons en effet qu'il est indispensable d'ajouter quelque chose à la définition classique de l'Etat comme appareil d'Etat.

II- L'essentiel de la théorie marxiste de l'Etat

Ce qu'il faut sinon ajouter, du moins bien préciser, c'est d'abord que l'Etat (et son existence dans son appareil) n'a de sens qu'en fonction du *Pouvoir d'Etat*. Toute la lutte des classes *politique* tourne autour de l'Etat : entendons autour de la détention, c'est-à-dire de la prise ou de la conservation du *pouvoir d'Etat*, par une certaine classe, ou un « groupe au pouvoir », c'est-à-dire une alliance de classes ou de fractions de classes [52].

Cette première précision nous oblige donc à distinguer le *Pouvoir d'Etat* (conservation du pouvoir d'Etat ou prise de pouvoir d'Etat), objectif de la lutte de classes politique d'une part, et *l'Appareil d'Etat* d'autre part.

Nous savons que l'Appareil d'Etat peut demeurer en place, comme le prouvent les « révolutions » bourgeoise du XIX^{e} siècle en France (1830, 1848) ou les coups d'Etat (le Deux décembre 1852, le 13 mai 1958) ou les effondrements de régimes (chute de l'Empire en 1870, chute de la IIIème République en 1940), ou la montée politique de la petite-bourgeoisie (1890-95 en France), etc., [...] sans que l'appareil

52. Cf. N. Poulantzas, qui commente fort bien Marx et Lénine.

d'Etat en soit affecté ou modifié : il peut rester en place, sous les événements politiques qui affectent *la détention du pouvoir d'Etat.*

Même après une révolution sociale comme celle de 1917, une grande partie de l'Appareil d'Etat est restée en place sous la prise du Pouvoir d'Etat par l'alliance du prolétariat et de la paysannerie pauvre : Lénine l'a assez répété, et ce fut pour lui, jusqu'à sa mort, une préoccupation lancinante.

L'ouvrage que nous avons cité donne sous ce rapport des éclaircissements détaillés [53] : et d'ailleurs on peut dire que cette distinction du Pouvoir d'Etat et de l'Appareil d'Etat fait partie de la « théorie marxiste » de l'Etat, de manière explicite, et depuis le *18 Brumaire* de Marx.

Pour résumer sur ce point la « théorie marxiste de l'Etat », nous pouvons rappeler que les classiques du marxisme ont toujours dit :

1/ l'Etat c'est l'Appareil (répressif) d'Etat ;

2/ il faut distinguer le Pouvoir d'Etat de l'Appareil d'Etat ;

3/ l'objectif de la lutte des classes concerne la détention du Pouvoir d'Etat et par voie de conséquence l'utilisation par les classes (ou alliance de classes, ou de fractions de classes) détentrices du pouvoir d'Etat, de l'Appareil d'Etat en fonction de leurs objectifs de classe ;

4/ le prolétariat doit s'emparer du Pouvoir d'Etat pour détruire l'appareil d'Etat bourgeois existant, et, dans une première phase, celle de la dictature du prolétariat, le remplacer par un Appareil d'Etat tout différent, prolétarien, puis dans les phases ultérieures mettre en œuvre un processus radical, celui de la destruction de l'Etat (fin du pouvoir d'Etat et de tout Appareil d'Etat).

De ce point de vue par conséquent, ce que nous proposions d'ajouter à la « théorie marxiste » de l'Etat y figure d'ores et déjà en toutes lettres. Mais nous pensons que cette théorie, ainsi complétée, reste encore en partie descriptive, bien qu'elle comporte désormais des éléments complexes et différentiels dont le jeu, le fonctionnement, ne peuvent être compris sans le recours à un approfondissement théorique décisif.

III- Les Appareils idéologiques d'Etat

Ce qu'il faut ajouter à la « théorie marxiste » de l'Etat, c'est donc autre chose.

53. Cf. N. Poulantzas, *idem.*

Nous allons ici avancer avec prudence dans un terrain où *en fait* Marx, Lénine, Staline et Mao nous ont depuis longtemps précédés, mais sans avoir systématisé, sous une forme théorique, les progrès décisifs que leurs expériences et leurs démarches impliquent. Pourquoi ? Parce que ces expériences et ces démarches sont restées avant tout *sur le terrain de la pratique politique*.

Nous suggérons par là que les classiques du marxisme ont, en fait, c'est-à-dire dans leur pratique politique, traité l'Etat comme une *réalité plus complexe*, que la définition qui en est donnée dans la « théorie marxiste de l'Etat », même complétée comme nous venons de le faire. Ils ont donc reconnu cette complexité dans leur pratique, mais ils ne l'ont pas exprimée dans une théorie correspondante.

Nous voudrions tenter d'esquisser cette théorie correspondante.

Nous savons très bien à quel genre d'objection nous allons nous exposer, puisque nous ne pourrons avancer aucune proposition *qui ne soit déjà consignée dans les protocoles de la pratique politique de la lutte de classe prolétarienne*. On pourra donc, à chaque instant nous dire que nous n'apportons absolument rien de nouveau, et en un sens on aura parfaitement raison. Pourtant nous pensons apporter quelque chose de nouveau, qui est sans doute peu de chose, puisqu'il ne concerne que *la mise en forme théorique* de quelque chose de déjà reconnu dans la pratique de la lutte des classes prolétarienne. Mais nous savons, par les mêmes classiques, que ce peu de chose (la mise en forme théorique de l'expérience pratique de la lutte des classes) est, ou peut être *très important* pour la lutte de classe elle-même. Sans théorie révolutionnaire (de l'Etat), pas de mouvement révolutionnaire.

Nous jouons cartes sur table.

Nous allons proposer et défendre la thèse suivante.

Pour pouvoir faire une théorie de l'Etat, il est indispensable de tenir compte non seulement de la distinction entre *Pouvoir d'Etat* (et ses détenteurs) et *Appareil d'Etat*, mais aussi d'une autre « réalité » qui manifestement est du côté de l'Appareil répressif d'Etat, mais ne *se confond pas avec lui*, et que nous prendrons le risque théorique d'appeler les *Appareils idéologiques d'Etat*. Le point précis d'intervention théorique concerne donc ces Appareils idéologiques d'Etat dans leur différence d'avec l'Appareil d'Etat, au sens d'Appareil répressif d'Etat.

Nous rappelons que *l'Appareil d'Etat* comprend dans la « théorie marxiste » : le gouvernement, l'administration, l'armée, la police, les tribunaux, les prisons, qui constituent ce que nous appellerons désormais *l'Appareil répressif d'Etat*. Répressif est à prendre à la limite

(car il existe des formes nombreuses et très variées, voire très dissimulées, de répression *non physique*) au sens précis et fort d'exercice de la *violence physique* (directe ou indirecte, légale ou « illégale »).

Qu'est-ce alors que les *Appareils idéologiques d'Etat* (AIE) ?

Pour en donner une première idée, en voici une énumération provisoire :

1/ l'Appareil Scolaire
2/ l'Appareil Familial
3/ l'Appareil Religieux
4/ l'Appareil politique
5/ l'Appareil syndical
6/ l'Appareil de l'Information
7 l'Appareil de l'Edition-Diffusion
8/ l'Appareil Culturel

Liste provisoire, car elle n'est pas exhaustive (cf. chapitre XII) d'une part, et d'autre part il se peut que les Appareils 7 et 8 n'en fassent qu'un. On me pardonnera cette dernière hésitation, car mon « siège » n'est pas encore fait sur ce point, qui mérite des recherches.

Cette liste (où figure par exemple la Famille...), ces appellations, ne manqueront pas de surprendre. Attendons. Et procédons par ordre, pour pouvoir produire une définition provisoire mais claire.

Première remarque.

On peut noter empiriquement qu'à chaque AIE correspondent ce qu'on appelle des « institutions » ou « organisations ». Pour l'AIE scolaire : les différentes écoles, les différents degrés, du Primaire au Supérieur, les différents Instituts, etc. Pour l'AIE religieux : les différentes Eglises et leurs organisations spécialisées (ex. de jeunesse). Pour l'AIE politique : le Parlement, les Partis politiques, etc. Pour l'AIE Information : la Presse (les différents journaux ou Groupes de journaux, la RTF, et une masse de publications, et des organisations. Pour l'AIE Familial toutes les institutions qui concernent la Famille, y compris les fameuses Associations de Parents d'Elèves, etc. Pour l'AIE culturel, tous les spectacles, y compris le sport, ainsi que toute une série d'institutions qui sont peut-être en commun avec ce que nous avons appelé l'AIE de l'Edition.

Deuxième remarque.

Pour chaque AIE, les différentes institutions et organisations qui le constituent forment un *système*. C'est du moins la thèse que nous avançons, et nous verrons ce qui fait l'unité de ce système dans chaque cas. S'il en est ainsi, on ne peut traiter *d'une seule pièce* d'un AIE sans la rapporter au *système* dont elle est une pièce. Ex. : on ne peut traiter d'un Parti Politique, pièce de l'AIE politique, sans le rapporter au système complexe de l'AIE ; de même pour un syndicat, pièce du système de l'AIE syndical, etc.

Troisième remarque.

Nous constatons que les institutions existant dans chaque AIE, leur système, et donc chaque AIE, bien que défini comme *idéologique*, n'est pas réductible à l'existence « d'idées » sans *support* réel et matériel. Je ne veux pas dire seulement par là que l'idéologie de chaque AIE est réalisé dans des institutions matérielles et des pratiques matérielles, cela est clair. Je veux dire autre chose : que ces pratiques matérielles sont *« ancrées » dans* des réalités *non-idéologiques*. Par exemple la Famille : elle est un AIE mais en tant que l'idéologie qu'elle réalise est « ancrée » dans une réalité qui n'est pas purement idéologique. La Famille est en effet le lien de la reproduction biologique des représentants de l'« Espèce humaine », de leur élevage-dressage, etc., (nous dirons qu'elle reproduit *l'existence* de la Force de travail). Mais la Famille est aussi bien autre chose. Même dans nos sociétés capitalistes, où elle est en « voie de dissolution », elle conserve, au moins dans certains secteurs en voie de décomposition, un rôle *d'unité de production* (par ex. à la campagne : les « Exploitations Familiales »). Dans le mode de production servagiste, la Famille était l'unité de production dominante. Dans notre mode de production, il s'agit là d'une survivance. En revanche, toujours chez nous, la Famille est une *unité de consommation* : ce n'est pas le seul type d'unité de consommation, c'est un type d'unité de consommation qui existe, mais parmi ceux qui existent, c'est un type qui joue encore un rôle extrêmement important, et qui n'est pas près de disparaître (il subsiste dans les régimes socialistes que nous connaissons, quoique sous des formes transformées, ou en voie de régression). Par exemple l'AIE culturel : l'idéologie qu'il réalise est ancrée dans des pratiques soit esthétiques (théâtre, cinéma, littérature), soit physique (le sport) qui ne sont pas réductibles à l'idéologie à laquelle elles servent de support. De même pour les AIE politique et syndical : l'idéologie qu'ils réalisent est

« ancrée » dans une réalité qui ne se réduit pas à cette idéologie, en l'espèce la lutte des classes. De même pour l'AIE qu'est l'Appareil scolaire : l'idéologie qu'il réalise est « ancrée » sur des pratiques qui dispensent la disposition de « savoir-faire » objectifs, qui ne se réduisent pas à cette idéologie. En revanche un AIE comme l'Appareil religieux semble bien « exister » en l'air, en fonction de la pure et simple idéologie qu'il réalise. Ce n'est pas sûr. Nous tenterons plus tard de dire pourquoi.

Ces trois remarques vont nous permettre d'énoncer une *définition provisoire*. Cette définition va mettre en avant la « réalité » (à savoir l'idéologie) qui unifie les différentes institutions ou organisations et pratiques, présentes à l'intérieur de chaque AIE, en *systèmes*. Nous dirons ceci :

Un Appareil idéologique d'Etat est un système d'institutions, d'organisations, et de pratiques correspondantes, définies. Dans les institutions, organisations et pratiques de ce système est réalisée tout ou partie (en général une combinaison typique de certains éléments) de l'Idéologie d'Etat. L'idéologie réalisée dans un AIE assure son unité de système, sur la base d'un « ancrage » dans des fonctions matérielles, propres à chaque AIE, qui ne sont pas réductibles à cette idéologie, mais lui servent de « support ».

Nous nous expliquerons le moment venu sur *l'Idéologie d'Etat*, dont l'existence rend compte des AIE comme idéologiques et d'Etat, et rend compte de l'unité qui fait de chaque AIE un *système* spécifique, distinct des autres AIE.

Nous pouvons maintenant revenir au concept que nous proposons : *Appareil idéologique d'Etat*, pour réfléchir sur ses trois termes, et justifier leur rapprochement dans notre concept.

On sera sans doute étonné de voir désigner ces « réalités » (institutions ou « activités » diverses) par le concept *d'Appareils*, qui fait évidemment penser à l'expression « Appareil » d'Etat, et intrigué de nous voir accoler au terme *d'Appareils* l'adjectif « idéologiques », pour retrouver en fin de compte, au bout de cette formule, l'Etat lui-même : Appareils idéologiques d'Etat. Comme si nous voulions faire apparaître que l'idéologique est pour ainsi dire « coincé » à l'intérieur de l'expression « Appareil... d'Etat », avec cette petite « différence » que l'Appareil d'Etat tout court est *au singulier*, alors que nos « Appareils idéologiques d'Etat » sont *au pluriel*. Tout cela mérite évidemment explication.

C'est à partir de cette situation singulière du « coinçage » de l'idéologie entre Appareil... et Etat, provoquant le passage du singulier (l'Appareil d'Etat) au pluriel (*les* Appareils idéologiques d'Etat) que nous allons présenter notre explication.

Nous allons droit à l'essentiel, et nous disons : ce qui distingue dans nos sociétés capitalistes, les appareils idéologiques d'Etat de l'appareil répressif d'Etat, c'est la *différence* suivante.

Alors que l'Appareil répressif d'Etat est par définition un Appareil répressif usant indirectement ou directement de la *violence physique*, les Appareils idéologiques d'Etat ne peuvent être dits répressifs au même sens que « l'Appareil d'Etat », puisqu'ils n'usent pas par définition de la violence *physique*. Ni l'Eglise, ni l'Ecole, ni les partis politiques, ni la presse, la radio-télévision, ni l'Edition, ni les spectacles, ni le sport *ne recourent*, pour fonctionner auprès de leur « clientèle », à la *violence physique*, du moins de manière *dominante* et *visible*.

C'est « librement » qu'on va à l'Eglise, qu'on va à l'Ecole, bien qu'elle soit « obligatoire »... [54], qu'on adhère à un parti politique et lui obéit, qu'on achète un journal, qu'on tourne le bouton de la Télé, qu'on va au cinéma, au stade, et qu'on achète et « consomme » des disques, des tableaux ou « Posters », des ouvrages littéraires, historiques, politiques, religieux ou scientifiques. C'est donc dire que les Appareils idéologiques d'Etat se distinguent de l'Appareil d'Etat en ce qu'ils fonctionnent non pas « à la violence », mais « à l'idéologie ».

Nous avons déjà prononcé cette phrase à propos du « fonctionnement » du Droit « *à* l'idéologie juridico-morale », et nous savons ce que cela signifie : ces appareils fonctionnent apparemment « *tout seuls* », sans le recours à la violence, mais en réalité par d'autres moyens que la violence à savoir *par l'idéologie* ou plutôt *l'idéologisation*. Par là, nous marquons très nettement la distinction qui sépare l'Appareil d'Etat des Appareils idéologiques d'Etat.

Reste à expliquer pourquoi nous jugions indispensable de désigner ces « institutions » et ces « activités » (Eglises, Ecoles, système politique, radio-télé, théâtre, presse, publications, etc.) par le terme apparemment énigmatique d'Appareils... d'Etat. Pourquoi Appareil... d'Etat, et pourquoi ce pluriel (Appareil*s* d'Etat) ?

Notre affirmation devient encore plus énigmatique si nous voulons bien remarquer (et nous avons « intérêt » à le remarquer nous-mêmes,

54. Disons donc : c'est (apparemment) « librement » qu'on « poursuit ses études après la scolarité " *obligatoire* " ».

faute de quoi on ne manquera pas de nous reprendre) que si certaines de ces « institutions » sont étatisées (chez nous l'Ecole, certains théâtres, la Radio-Télévision), *elles ne le sont pas toutes*. L'Eglise est chez nous officiellement séparée de l'Etat, comme une partie des Ecoles, etc.

La Presse, les partis politiques, les syndicats, l'immense majorité des institutions et activités culturelles (spectacles, sports, arts, publications) sont « libres », c'est-à-dire appartiennent au secteur « privé », et non au secteur d'Etat. Mieux, dans certains pays capitalistes, une grande partie des Ecoles (ainsi les 2/3 du Supérieur aux USA) et même la Radio et la Télévision (USA et Grande-Bretagne) relèvent ou peuvent relever du secteur privé. De quel droit alors pouvons-nous parler de ces « institutions » ou « activités » comme relevant d'Appareils idéologiques *d'Etat* ?

IV- « Institutions » publiques et privées

Nous devons écarter l'argument suivant : de quel droit ranger sous des Appareils idéologiques *d'Etat* des institutions *privées*, comme celles qui relèvent de l'appareil religieux, de l'appareil politique, de l'appareil culturel, etc. ?

Cet argument repose en fait sur une distinction du droit bourgeois, la distinction entre le public et le privé : cette distinction concerne seulement la qualité, donc la définition des *personnes* juridiques qui détiennent la propriété formelle de telle ou telle institution. Ce peuvent être des personnes juridiques privées *individuelles* (M. Gallimard) ou *collectives* (l'Ordre des Dominicains), ce peuvent être des personnes juridiques *collectives d'Etat* (l'Education Nationale), etc.

Les titres juridiques de personnalité sont des titres juridiques : le Droit étant universel et formel, on sait déjà qu'il fait, par essence, abstraction *du contenu* même dont il est la « forme ». Or comme c'est justement ce contenu qui nous importe ici, l'objection de la distinction du privé et du public est parfaitement dérisoire.

Nous voulons dire que l'argument « juridique » qu'on pourrait nous opposer est déplacé. Dans notre objet, il ne s'agit nullement de « Droit », mais de bien autre chose – à la limite de lutte de classes et de rapports de classes – que le Droit est parfaitement incapable d'embrasser, même s'il en consacre, comme c'est sa fonction, certains aspects *formels*.

Pour le faire entendre des marxistes (et même certains non-marxistes le savent, puisqu'il leur arrive de l'écrire), ils savent très bien

que l'Etat lui-même, en dépit de tous les articles du Droit constitutionnel qui le définissent (il échappe et ce n'est pas un hasard au Code civil !) est toujours l'Etat *de* la classe dominante, non qu'il soit sa « *propriété* » au sens juridique, puisque la classe ne figure pas encore, que je sache, parmi les personnalités juridiques, pourtant nombreuses, que reconnaît le Droit, mais tout simplement parce qu'il est *son* Etat, l'Etat de la bourgeoisie, au sens où elle *détient* le pouvoir d'Etat et l'exerce, par l'intermédiaire de l'appareil répressif et des appareils idéologiques d'Etat.

Pour prendre un autre exemple qui, cette fois, ne souffrira pas la moindre contestation, chacun sait bien que les journaux qui appartiennent juridiquement à M. Prouvost, et les postes périphériques de Radio et Télévision qui appartiennent à M. Sylvain Floirat ou autres, qui relèvent donc du secteur privé (Code Civil), s'ils ont « droit » à une part de fantaisie qui fait croire à leur « liberté » et indépendance, *savent* parfaitement quand il le faut, c'est-à-dire tous les jours et très ostensiblement les « grands jours », s'aligner sur la politique de l'Etat bourgeois, et répandre, avec les variantes convenables à leur public respectif, les grands thèmes de la messe idéologique perpétuelle de l'Etat bourgeois, ceux de l'*Idéologie d'Etat*.

Ce n'est donc pas la distinction privé / public qui peut entamer notre Thèse sur les appareils idéologiques d'Etat. Toutes les institutions privées citées, qu'elles soient propriété de l'Etat ou de tel particulier *fonctionnent*, bon gré mal gré, en tant que pièces d'Appareils idéologiques d'Etat déterminés sous l'Idéologie d'Etat, au service de la politique de l'Etat, celui de la classe dominante, dans la forme qui leur est propre : celle d'Appareils fonctionnant de façon prévalante à l'idéologie – et non à la répression, comme l'Appareil répressif d'Etat. Cette idéologie est, comme je l'ai déjà mentionné, l'Idéologie de l'Etat lui-même.

Je mentionne, de surcroît, un dernier argument, qui rend tout à fait caduc l'objection « juridiste » qu'on pourrait opposer à notre concept d'Appareil idéologique d'Etat. C'est que cet argument « juridiste » ne touche à la rigueur que des « institutions ». Or nous avons dit et nous répétons qu'une institution n'est pas un Appareil idéologique d'Etat. Ce qui fait un Appareil idéologique d'Etat, c'est un *système* complexe comprenant et combinant *plusieurs* institutions et organisations, et leurs pratiques. Qu'elles soient toutes publiques, ou toutes privées, ou qu'elles soient les unes publiques et les autres privées est un détail subordonné, puisque ce qui nous intéresse c'est le *système* qu'elles

constituent. Or ce système, son existence et sa nature ne doivent rien au Droit, mais à une toute autre réalité, que nous avons appelée l'Idéologie d'Etat.

V- Des appareils idéologiques d'Etat et les sous-produits idéologiques de leurs pratiques

Justement, puisque nous mettons l'idéologie au premier plan, une distinction de grande importance s'impose.

Si nous pouvons nous permettre ici une confidence, nous sommes restés pendant des années perplexes devant une toute petite indication de Staline, qui revenait pratiquement à dire : « l'idéologie et des institutions *qui lui correspondent* ». Qu'est-ce que cela pouvait bien signifier ? N'était-ce pas un étonnant lapsus, et de surcroît un lapsus *idéaliste*, que d'admettre que les institutions pouvaient, dans une énumération, *suivre* leur idéologie [55], que l'idéologie pouvait donc en quelque sorte « produire » des institutions, alors qu'en bon matérialiste il eût fallu mettre les bœufs avant la charrue, et parler *d'abord* des institutions, *puis* (seulement après : puisque déterminée de façon dérivée) de l'idéologie *qui leur correspond* ? De fait, ne voyons-nous pas chaque jour les institutions que nous connaissons (l'Eglise, l'Ecole, les partis politiques, etc.) « produire » justement l'idéologie qui « leur correspond » puisqu'elles en ont besoin ? Est-ce que le petit jardinier du dimanche ne « produit » pas sur son lopin clos les légumes et les fleurs dont sa femme « a besoin » ?

Eh bien, il me faut sans doute témoigner sur ce point au moins..., quelque reconnaissance personnelle à Staline de cette indication que je cite de mémoire [56].

En effet, pour comprendre le concept nouveau que nous proposons (Appareils idéologiques d'Etat), il faut admettre ce fait paradoxal que ce ne sont pas les institutions qui « produisent » les idéologies correspondantes, mais que ce sont *des éléments d'une Idéologie (l'Idéologie d'Etat) qui « se réalisent dans » ou « existent dans » des institutions correspondantes, et leurs pratiques*.

55. On trouvera cette énumération, où nous avons trouvé notre « indication », dans *Matérialisme dialectique et matérialisme historique* de J. Staline (1938).

56. [Passage biffé :] Puisque, sans elle, celui qui écrit ces lignes ne serait peut-être jamais parvenu aux thèses qu'il expose.

Entendons-nous bien. Nous ne nions pas que lesdites institutions ne « produisent », au sein d'elles-mêmes, et dans leurs pratiques, certaines formes d'idéologie inexplicables en dehors de leurs pratiques.

C'est ainsi que nous dirons que la pratique religieuse « produit » au sein de l'Eglise certaines formes de l'idéologie : l'idéologie ecclésiastique par exemple. Mais, toujours dans l'Eglise, il y en a d'autres, et elles fourmillent par le temps qui court : cf. l'Isolotto, cf. la « lettre » des 360 prêtres français, cf. le carême du Père Cardonnel, cf. « Frères du Monde », – et pour mémoire « *Esprit* » qui a eu son heure « d'avant-garde », il y a longtemps. Cf. tous les extraordinaires développements de l'idéologie religieuse de certains groupes du *bas* –, et même de certains membres du *haut*-clergé de certains pays d'Amérique Latine, sans parler du Père Torrès mort au maquis.

C'est ainsi que nous dirons que la pratique scolaire produit des formes particulières qu'on peut désigner par *l'idéologie scolaire* (l'idéologie des instituteurs, dont les publications et les initiatives du SNI sont la réalité, des professeurs du Secondaire, du Supérieur, etc.) et bien d'autres formes encore dont nous ne pouvons matériellement parler : nous en parlerons ailleurs [57].

Par exemple, les partis politiques produisent eux aussi des formes d'idéologie interne. Pas besoin de « faire un dessin » : puisque nous avons parlé de Staline, *l'idéologie* d'une certaine pratique de la direction politique qui est devenue, à un moment de l'histoire de l'URSS, *visible* dans ce qu'on a appelé du terme purement et « pudiquement » *descriptif* de « culte de la personnalité » (comme si une « personnalité » pouvait à elle seule « produire » l'idéologie de son « culte », etc.). Nous pourrions continuer indéfiniment, pour le spectacle, le sport, l'information, l'édition, etc., et ce serait passionnant. Mais ces exemples suffisent à faire entendre notre thèse, qu'il faut maintenant énoncer non par défaut, mais positivement.

Nous dirons donc qu'une distinction s'impose. Il faut distinguer entre les éléments déterminés de l'idéologie d'Etat qui se réalisent dans et existent dans un Appareil déterminé, et ses pratiques d'une part, et l'idéologie qui est « produite », au sein de cet Appareil, par ses pratiques. Pour marquer cette distinction dans le langage, nous appellerons la première Idéologie, l'Idéologie Primaire, et la seconde, sous-produit de la pratique où est réalisée l'Idéologie Primaire, l'idéologie secondaire, subordonnée.

57. Cf. *Ecoles*, Maspéro, à paraître en automne 69.

Notons encore un point important. Cette idéologie secondaire, nous disons qu'elle est « produite » par la pratique de l'appareil qui réalise l'Idéologie Primaire. Façon de parler : car *aucune pratique au monde ne produit à elle seule « son » idéologie*. Il n'y a pas d'idéologie « spontanée », bien qu'il puisse être utile, pour la commodité de l'expression et de la démonstration d'un point limité, d'employer l'expression d'idéologie « spontanée ». Dans le cas qui nous occupe, ces idéologies secondaires sont produites par une conjonction de causes complexes, où figurent, à côté de la pratique en question, l'effet d'autres idéologie extérieures, d'autres pratiques extérieures – et en dernière instance, aussi dissimulées soient-ils, les effets même lointains, en réalité très proches, de la *lutte des classes*. Personne ne songera à le nier, pour peu qu'on prête quelque attention à ce qui se passe depuis un certain temps dans l'idéologie de certains milieux religieux, dans les milieux « scolaires » (en Mai et depuis), et dans les Familles (depuis Mai).

Si donc nous voulons comprendre ce que sont les « institutions » (Eglise, Ecoles, etc.) et par dessus le marché les sous-formations idéologiques secondaires que « sécrètent » leurs pratiques, nous devons partir des formations idéologiques relevant de l'Idéologie d'Etat, qui sont réalisées dans lesdites institutions et leurs pratiques. Car ce sont elles qui donnent la clé et des institutions, et de leurs pratiques, et d'une partie des causes qui produisent les sous-formations idéologiques que l'on voit apparaître dans ces pratiques.

Tout cela n'est sans doute pas très facile à penser dans les notions immédiates que nous offrent les « évidences » dans lesquelles nous vivons, puisque nous vivons dans l'idéologie [58], même si nous avons en tête quelques concepts scientifiques. Mais il faut le penser.

La première forme de « pensée » qui s'offre à nous s'exprimera évidemment dans ces fameux schémas du sens commun que Hegel dénonçait déjà comme des balivernes : les schémas de *l'interaction*. On dira, en faisant l'effort d'une grande « concession » sur le premier membre de phrase : les formations idéologiques primaires (religieuses, etc.) se réalisent bien dans des institutions. Mais on ajoutera : « comme il y a action et réaction partout dans le monde », les institutions produisent *en retour* l'idéologie secondaire qu'on observe en elles. C'est avec ce genre de phraséologie qu'on se met en paix avec la

58. Si je puis, en les paraphrasant, ajouter à une liste de définitions illustres, une « définition » idéologique supplémentaire, je dirais que *« l'homme est, par nature, un animal idéologique »*.

« dialectique » !... On ne s'étonnera pas que l'action et la réaction étant « la nuit où toutes les vaches sont noires », puisqu'elles signifient pratiquement que « tout est dans tout et réciproquement », nous renvoyions cette histoire de vaches noires à sa nuit.

Nous pensons qu'il faut au contraire s'en tenir fermement au premier membre de la phrase : des *formations idéologiques* primaires sont réalisées dans des institutions – en laissant de côté pour le moment (c'est-à-dire en en faisant, comme Marx le fait pour conduire ses analyses scientifiques dans *Le Capital*, abstraction) un élément qui ne peut manquer de tout brouiller, puisqu'il est second, subordonné et dérivé – à savoir les formations idéologiques *internes*, dont nous avons dit qu'elles étaient des *sous-produits*.

Et nous dirons : une Eglise est, comme « institution » une réalisation de l'idéologie religieuse. Nous dirons une Ecole (ou un système scolaire) est une réalisation de l'idéologie (laquelle ? nous laissons la question en suspens). Nous dirons : un parti politique est une réalisation d'une idéologie politique, etc. Cela vaut pour toutes les institutions que nous avons énumérées. Attention : une Eglise, une Ecole, un parti ne constituent *pas chacun un Appareil* idéologique d'Etat, mais une pièce de *systèmes* différents, que nous désignons par Appareils idéologiques d'Etat : le système religieux, le système scolaire, le système politique, etc.

Et nous ajouterons, quitte à nous *répéter* : les formations idéologiques qu'on peut rapporter aux pratiques à l'œuvre dans ces institutions sont, non pas le produit des idéologies primaires réalisées dans les institutions, mais des sous-produits de cette idéologie, en tant que « produits » des pratiques à l'œuvre dans ces institutions. Qu'il y ait aussi des rapports directs entre les formations idéologiques primaires, externes, et les sous-formations idéologiques secondaires, internes aux institutions, c'est l'évidence même : mais ces rapports sont impensables dans les notions de l'action et de la réaction – pour une bonne raison, c'est que ces rapports non seulement *n'existent pas toujours*, et que, lorsqu'ils existent, ils se réalisent *sous de tout autres lois* que les soi-disant lois dialectiques de l'interaction. Très précisément, ils se réalisent sous l'intervention d'une autre réalité dont nous n'avons pu (puisque il est malheureusement impossible de tout dire à la fois) encore parler. Cette réalité, nous pouvons, en anticipant, l'appeler par son nom : c'est *la lutte de classe et ses effets idéologiques*.

Donc, nous en restons provisoirement, puisque nous voulons procéder par ordre, à notre thèse : les Appareils idéologiques d'Etat

sont la réalisation, l'existence, de formations idéologiques qui les dominent.

VI- Le double fonctionnement des appareils d'Etat, et leur « action concertée »

Et puisque je viens d'introduire cette précision : fonctionnant *de façon prévalante à...*, un mot d'explication est nécessaire, qui va rendre compte de l'usage du terme commun d'*Appareil* dans les deux expressions différentes : *Appareil* répressif d'Etat, *Appareil* idéologique d'Etat.

Je crois en effet pouvoir avancer la thèse que *tout* Appareil d'Etat, qu'il soit répressif ou idéologique, fonctionne *à la fois* à la répression et à l'idéologie. Mais avec une différence très importante qui interdit de *confondre* l'appareil répressif et les appareils idéologiques d'Etat.

Pour son compte en effet, l'Appareil répressif d'Etat fonctionne de façon *massivement prévalante* à la répression (à la limite directement), tout en fonctionnant *secondairement* à l'idéologie.

Ainsi, l'armée et la police : au dedans elles forment leurs propres recrues à la fois par la répression et par l'inculcation idéologique ; au dehors, elles agissent à la fois par la répression violente, mais aussi par la « discussion », par la « persuasion ». Ces derniers *mots d'ordre* figurent en toutes lettres dans les circulaires des Préfets de Police et des généraux tant soit peu avisés. M. Grimaud, Préfet de Police de Paris, a, en personne, « discuté » dans les batailles de la Place Maubert, en Mai 68, avec des « enragés ». L'Armée et la Police agissent aussi par leur « rayonnement idéologique » propre (« Engagez-vous dans l'Armée ! Elle vous donnera un métier » – et le prestige de l'uniforme ; « Engagez-vous dans les CRS ! » et vous surveillerez les plages, etc.).

De la même manière on peut dire, mais à l'inverse, que, pour leur propre compte, les Appareils idéologiques d'Etat fonctionnent massivement *de façon prévalante à l'idéologie*, mais tout en fonctionnant secondairement à la répression, fut-elle, à la limite mais à la limite seulement, très atténuée et quasi symbolique.

Donnons quelques exemples de ce fonctionnement secondaire répressif d'appareils qui fonctionnent de façon massivement prévalante à l'idéologie.

Ainsi l'Ecole, et l'Eglise, pour ne parler que d'elles : elles « dressent » par des méthodes appropriées de sanctions (naguère universellement et maintenant encore souvent physiques, et, bien

entendu « morales »), d'exclusions, de sélection, etc., non seulement leurs officiants (enseignants et prêtres) mais aussi leurs ouailles (élèves, fidèles, etc.).

Ainsi l'Information, l'Edition et les Spectacles pratiquent, avec l'appui des lois ou (beaucoup plus subtil) sans elles, une *censure* quotidienne, constante et d'une extrême vigilance, puisque cette censure parvient à se loger *d'avance* dans la tête des auteurs, qui prennent la précaution de se censurer eux-mêmes, au nom bien entendu de leur « conscience professionnelle », de la « décence », ou des « convenances » qu'on doit à la Patrie, aux Morts et aux Familles, sans parler de la Vertu, un peu défraîchie ces temps-ci : il faut bien loger sa « liberté d'esprit » quelque part, dans l'érotisme (de pacotille) par exemple.

Je crois que je n'ai pas besoin de multiplier les exemples, pour qu'on retienne de ceux que je viens de citer que de très subtiles combinaisons explicites ou tacites se nouent entre la répression et l'idéologisation *dans et entre tous les Appareils d'Etat*, qu'ils soient avant tout répressifs ou avant tout idéologiques, et que ces très subtiles combinaisons, si on parvenait à en analyser les mécanismes, permettraient de rendre compte des contrats patents et des complicités objectives non équivoques (ou même équivoques), qui *se nouent* entre les divers Appareils d'Etat, non seulement dans les Grandes Circonstances, où l'Etat bourgeois est menacé par la lutte ouverte de la classe ouvrière, mais tous les jours de notre petite vie quotidienne.

Un peu ou beaucoup de police ; un peu d'armée en déplacement par là ; un peu d'UNR ou de CDR ailleurs ; un peu de Paul VI ou de Mgr Marty dans leur secteur ; un peu de France-Soir dans le sien ; un peu ou beaucoup de de Gaulle, de Couve, de Faure, de « cardinal » Danielou à la radio ; un peu de Grand Rabbin sur Israël ; un peu de J.-J. Servan-Schreiber sur le défi américain ; un peu de Louis Armand sur Teilhard de Chardin ; un peu de Siné pour le Club Méditerranée sur le derrière des bus ; sur tous les murs des affiches Publicis de jeunes mères nues ou de jus de tomates ; dans le Figaro et les librairies, les articles inspirés ou les œuvres de nos grands idéologues morts ou vivants ; dans les Universités comme dans les Eglises, les Sermons de rigueur sur la Littérature, l'Humanisme, et Notre-Seigneur... Tout cela compose, dans le domaine de l'idéologisation, les armes combinées d'un pouvoir dont le centre est et reste l'Etat, c'est-à-dire les détenteurs (bourgeois) de son pouvoir, exerçant leur pouvoir de classe par le moyen des divers Appareils spécialisés dont il est doté.

VII- Fragilité et solidité des Appareils idéologiques d'Etat

Prenons l'exemple de la France contemporaine.

Sous la direction de classe des représentants de l'impérialisme français (« c'est grand, c'est beau, c'est généreux, la France ! »), l'Etat, dont ces représentants détiennent le Pouvoir et commandent aux Appareils, exécute leur politique de classe par le moyen desdits Appareils, répressifs et idéologiques, qui s'acquittent « consciencieusement » de leur tâche quotidienne. Ils se donnent, dans une action ouvertement et tacitement « concertée », constamment la main, dans les formes requises par la délicatesse ou la brutalité de la situation.

Que cela n'aille pas sans « contradictions », qu'en particulier les *sous-formations idéologiques* « produites » à l'intérieur des Appareils par leur propre pratique, fassent parfois « grincer les engrenages », c'est inévitable [59]. Il paraît même que les policiers ont « hésité » à un certain moment en Mai, et que l'on était pas très sûr, en haut lieu, du contingent, s'il avait fallu recourir à ses services : on sait que des prêtres regimbent, et même des professeurs, depuis que leurs diables d'élèves, qui (pourquoi, mon Dieu) ne respectent plus aucune « autorité », ne veulent plus s'en laisser conter, « contestation » étant contagieuse, au grand dam des Très Respectables Associations de Parents d'Elèves [60], pièce d'un Appareil idéologique d'Etat redoutable.

59. Et pour cause si nous nous souvenons des *effets de la lutte des classes* qui s'y exercent, pour « produire » ces sous-formations idéologiques.

60. Pour la drôlerie de la chose, qui est en vérité très sérieuse, on notera que si tous les élèves (sauf les orphelins) ont Père et Mère, tous les Pères et Mères ne se considèrent pas (dieu merci !) comme Parents d'Elèves. Se déclarer Parent d'Elève est un acte politique, par quoi on s'inscrit à telle ou telle association, à tendance politique évidemment. Ce n'est sans doute pas par hasard si les dites Associations de Parents d'Elèves, avec des nuances (car l'une serait, sous le couvert du laïcisme, plus « ouverte » que les autres) sont, comme on dit, « très inquiètes » du « désordre » qui règne dans les Ecoles. D'autres associations (les CDR, ainsi que l'Organisation Gaulliste de l'Université moderne) tiennent un langage encore plus relevé : elles parlent de « gangrène ». Les lycéens et étudiants ne manqueront pas de noter avec quelle délicatesse certains de leurs parents (justement les Parents d'Elèves) parlent de leurs propres enfants. A se demander où en sont les Vertus Familiales, je parle maintenant des vertus desdits Parents d'Elèves bien entendu. A quand la création d'une *Association des Enfants de Parents d'Elèves*, pour dénoncer la « gangrène » qui menace, côté Parents, les vertus traditionnelles paternalistes de la compréhension, de la générosité, du libéralisme, etc., de la Famille ? Je ne plaisante pas : ce qui se passe actuellement dans les Familles est autrement plus « inquiétant » pour nos bons Censeurs, que ce qui se passe dans les Ecoles. On voudra bien s'en souvenir lorsque nous parlerons, bientôt, d'un certain couple Ecole-Famille. On ne s'étonnera pas non plus, qu'à côté du grand Tam-

Mais vaille que vaille, quand un Appareil idéologique d'Etat comme l'Ecole ou comme la Famille est malade, les autres, dieu merci, tiennent provisoirement bon, et de Gaulle aidant, et l'Idéologie dominante fonctionnant encore convenablement sur de larges couches de la « population », l'Etat bourgeois tient le coup, et ses divers Appareils aussi. Jusqu'à quand ? C'est une autre histoire : jusqu'à ce que le pouvoir d'Etat et l'Appareil d'Etat eux-mêmes soient pris d'assaut, dans ce qu'on appelle la révolution.

Mais justement, puisque nous venons d'invoquer la Révolution, nous pouvons préciser notre remarque sur les « grincements » dans les AIE.

Nous pouvons dire : les AIE sont faits d'une « matière » telle, et « fonctionnent » d'une manière telle qu'on doit les considérer, du fait des contrecoups de la lutte des classes qui les atteint dans les sous-formations idéologiques qui s'ancrent sur certains aspects de leurs pratiques, comme des Appareils *relativement fragiles*, à la différence de l'Appareil répressif, fait d'une toute autre « matière », beaucoup plus difficile à entamer. Ou plutôt : comme des Appareils d'une *apparente* fragilité.

Car nous devons en même temps dire : les AIE *sont extraordinairement forts et vivaces.*

Il suffit de lire les textes des dernières années de sa vie, pour voir à quel point Lénine, après la victoire de la Révolution, était hanté par ce problème. L'Appareil répressif de l'Etat féodal capitaliste avait été détruit pour l'essentiel (Armée, Police), mais il n'en était pas de même de l'administration. Pourtant, ce n'était pas là le souci essentiel de Lénine.

Son souci essentiel, lancinant, portait avant tout sur les Appareils idéologiques d'Etat de l'Etat Prolétarien : sur son appareil *politique* (le parti, les Soviets : problème n°1, leur liaison avec les masses, leur capacité de contrôler l'appareil administratif d'Etat, et de détruire sa tendance « bureaucratique ») ; sur son appareil *syndical* (là encore

Tam qu'on fait sur le « désordre » des Ecoles, on soit beaucoup plus discret sur ce qui se passe dans les Familles. « Honneur » oblige ! Les affaires de Famille se règlent (même quand elles se dérèglent) *en Famille.* En fait, tout se passe comme si certains parents d'Elèves *exigeaient de l'Etat qu'il règle les difficultés qu'ils ont dans leur propre Famille avec leurs propres enfants en... remettant de « l'ordre » dans l'Ecole !* Décidément, ce sont des choses qu'on ne devrait pas dire, faute de quoi il faudrait avouer que, sous un certain rapport, la Famille aurait bel et bien quelque chose à voir avec un Appareil idéologique d'Etat, et que la lutte des classes produit, dans les Familles mêmes, certains de ses effets ? Nous le pensons. Il est intéressant que les « faits » eux-mêmes viennent au devant de notre thèse.

problème n°1 : que doit être un syndicat ? Un appareil *« non-coercitif »*, une *« école du Communisme »*, pour bien assurer, par une suite d'« engrenages », une juste liaison avec les masses) ; sur son appareil *scolaire* enfin, problème des problèmes pour Lénine car Lénine savait que l'AIE scolaire est déterminant, car il détient en son pouvoir l'avenir : les jeunes générations.

Quelle conclusion tirer de ce souci tragique de Lénine après la prise du Pouvoir d'Etat et la destruction de l'essentiel de l'appareil répressif d'Etat bourgeois ? La conclusion suivante.

Il ne suffit pas de détruire l'appareil répressif, il faut aussi détruire et remplacer les Appareils idéologiques d'Etat. Il faut en mettre en place de nouveaux, d'une manière urgente, faute de quoi, Lénine avait raison, l'avenir même de la Révolution est en jeu. Car les anciens AIE (dans ce cas les AIE bourgeois russes) sont extrêmement longs et difficiles à remplacer. Il faut par exemple un très long temps pour vraiment mettre sur pied un tout nouveau système politique, un tout nouveau système syndical, un tout nouveau système scolaire prolétariens. Il faut d'abord savoir exactement *quoi* mettre en place, quels nouveaux systèmes *inventer* [61], et comment les mettre en place. Il faut trouver une ligne juste pour chacun de ces systèmes, et entrer jusque *dans les détails*. Il faut enfin former un personnel compétent et révolutionnairement loyal, pour appliquer dans chaque nouveau AIE la nouvelle politique révolutionnaire, bref, pour faire passer dans la pratique et la conscience de tous les citoyens soviétiques, la nouvelle Idéologie d'Etat, l'idéologie prolétarienne.

Si on n'y parvient pas, et si à plus forte raison, on ne s'attaque pas sérieusement, à fond, sans aucune concession, à cette question cruciale, qu'advient-il ?

Les anciens AIE (bourgeois) restent en place, en tout ou partie, ou sont à peine entamés. Sous des formes institutionnelles nouvelles, si l'ancien personnel reste en place, quoiqu'on fasse et quoiqu'on prétende, les AIE ancien-modèle, soit intacts, soit à demi-réformés, continuent leur ancien « travail ». Au lieu d'inculquer aux masses l'Idéologie Prolétarienne, au lieu de faire fonctionner la gigantesque « Ecole du Communisme » que doivent être les nouveaux AIE, ce qui reste des anciens continue en réalité d'inculquer aux masses *la vieille idéologie bourgeoise ou, petite bourgeoise*, même *à côté* de nouveaux éléments, qui jurent avec elle, qu'on leur donne pour ordre et mission d'inculquer.

61. Car, sauf la Commune de Paris, il n'y avait *pas de précédents*, ni de théorie.

En cette affaire, Lénine, qui avait horreur des « décrets » savait parfaitement que les choses ne se règlent pas par « décret », ni de haut. Il savait aussi qu'il n'existe pas de plan ni de ligne préparés d'avance tous faits, *a priori*, pour mettre en place ces nouveaux AIE ; que c'est un travail de chaque instant, mieux, une longue *expérimentation* comportant des risques énormes, où toutes les ressources de l'intelligence, de l'imagination et du dévouement politique doivent être engagées, une longue lutte qui ne souffre aucune défaillance ; une lutte qui ne peut se mener seulement par des mesures administratives de contrainte, mais par l'intelligence des détails, mais par la formation et la persuasion, l'explication, sans cesse l'explication ; une lutte qui ne peut se mener par un petit nombre de militants même très lucides et courageux, mais en faisant appel *aux masses*, à leur jugement, à leurs réactions, et à leurs initiatives, à leurs inventions.

Si cette lutte n'est pas gagnée (et certes elle ne peut être gagnée en l'espace de quelques mois ni même de quelques années) et à plus forte raison si elle n'est pas vraiment et sérieusement *engagée*, sur une base politique de masse juste, l'avenir de la « construction du socialisme » peut en être terriblement grevée, voire compromise.

Si par malheur les nouveaux Appareils idéologiques de l'Etat prolétarien, au lieu de fonctionner de plus en plus nettement à l'Idéologie d'Etat prolétarienne, continuent à fonctionner à l'ancienne idéologie bourgeoise et petite bourgeoise, ou à un « *mélange* » douteux d'ancienne et de nouvelle idéologie, si l'ancienne idéologie n'est pas extirpée, qui peut nous prouver que, même sous les apparences officielles d'institutions d'Etat socialistes (*formellement et officiellement socialistes*), ce n'est pas *l'ancienne* idéologie qui va se maintenir, se reproduire, et provoquer cet effet terriblement dangereux, de bel et bien s'insérer dans telle ou telle faille des rapports de production, ou des rapports politiques de l'Etat socialiste ?

Qu'advient-il alors des soviets ? Qu'advient-il alors des syndicats ? Qu'advient-il alors du système scolaire prolétarien ?

Lorsque Lénine faisait si souvent allusion, et en termes d'un avertissement dramatique et solennel, au dangers des « survivances » capitalistes en régime socialiste, au poids terrible de la « tradition », et en particulier de l'idéologie petite-bourgeoise, il avait certes en vue la reproduction des rapports de production capitalistes *par la survivance et la renaissance de la « petite production »*.

Mais il pensait assurément aussi à ces questions qui le hantaient, et dont il espérait la solution provisoire du bon « fonctionnement » de

l'Inspection Ouvrière et Paysanne : les questions de *l'idéologie*, dont le sort n'était pas encore réglé, était très loin d'être réglé, dans les nouveaux appareils idéologiques d'Etat du Nouvel Etat prolétarien.

Lénine est mort avant d'avoir pu assurer le règlement de ces questions décisives.

Il les a léguées à son successeur, Staline. Staline les a-t-il réglées ?

Où en sont les Soviets, les syndicats, et le système scolaire prolétariens aujourd'hui, après Staline, en URSS ?

Si Staline a négligé ces questions, comme nombre d'effets donnent lieu de le croire (justement les effets du « culte de la personnalité »), ces questions ont-elles été réexaminées sérieusement depuis, et à fond ? Et pour aller jusqu'au bout de notre souci, n'est-ce pas du non-règlement ou du « demi-règlement » de ces questions que dépend l'explication d'une grande partie des « principes » qui commandent actuellement la politique soviétique, ses difficultés, ses problèmes de « réforme de la planification », et même certaines de ses impasses comme de ses « initiatives », autrement incompréhensibles, comme l'intervention militaire en Tchécoslovaquie ?

VIII- Résumons-nous

Pour clore cette longue analyse, tentons d'en résumer les résultats.

Nous pouvons maintenant mettre en place les éléments essentiels de l'Etat.

La question n°1 de l'Etat est la question de la détention du Pouvoir d'Etat : toute la lutte de classe *politique* tourne autour de cette question.

La détention du Pouvoir d'Etat est toujours la détention du Pouvoir d'Etat par une classe sociale, ou une alliance de classes sociales, la ou les classes exploitantes, dans une formation sociale de classe – la classe prolétarienne dans la phase de Transition de la Dictature du Prolétariat devant conduire au socialisme, formation sociale dominée par un mode de production sans classes.

La détention du Pouvoir d'Etat donne le pouvoir sur les Appareils d'Etat qui constituent la « nature » même de l'Etat.

L'appareil d'Etat comprend deux types d'Appareils :

1/ l'Appareil répressif d'Etat (Gouvernement, administration, Armée, Police, corps de répression spécialisés, gendarmerie, Tribunaux, magistrature, prisons, etc.). Cet appareil est un corps unique, centralisé.

2/ Les Appareils idéologiques d'Etat (Scolaire, religieux, familial, politique, syndical, d'information, culturel, etc., dans nos Formations

sociales). Ces Appareils sont multiples, relativement indépendants, et unifiés comme système distinct par tout ou partie de l'Idéologie d'Etat.

L'Appareil répressif d'Etat « fonctionne » de façon prévalante à la répression (physique ou non). Les Appareils idéologiques d'Etat fonctionnent de façon prévalante à l'idéologie.

L'unité générale du Système d'ensemble des Appareils d'Etat est assuré par l'unité de la politique de classe de la classe qui détient le pouvoir d'Etat et de l'Idéologie d'Etat qui correspond aux intérêts fondamentaux de la classe (ou des classes) au pouvoir. Politique de la classe au pouvoir et Idéologie d'Etat (idéologie dominante = idéologie de la classe dominante) ont pour objet d'assurer les conditions de l'exploitation des classes exploitées par les classes dominantes, avant tout la reproduction des rapports de production dans lesquels a lieu cette exploitation, puisque ces rapports de production sont les rapports de l'exploitation de la formation sociale de classe considérée.

Tout repose donc bien sur l'infrastructure des rapports de production, c'est-à-dire des rapports d'exploitation de classe. La base, l'infrastructure de l'Etat de classe, c'est donc bel et bien, comme le disait Lénine, *l'exploitation*. La superstructure a pour effet d'assurer à la fois les conditions de l'exercice de cette exploitation (Appareil répressif d'Etat) et la reproduction des rapports de production, c'est-à-dire d'exploitation (Appareils idéologiques d'Etat).

Il n'est pas question que nous examinions le fonctionnement des différents Appareils idéologiques d'Etat dans un essai qui a simplement pour objet d'en indiquer l'existence et d'en mentionner la fonction. Chaque Appareil idéologique d'Etat mérite d'ailleurs, pour que ses mécanismes en soient bien clairs, toute une analyse détaillée et approfondie. Nous en fournirons prochainement un premier exemple à propos de l'Appareil scolaire capitaliste.

Ce qui nous importe, c'est d'abord de savoir comment l'idéologie peut réaliser ce tour de force de « faire marcher les choses » et les gens tout seuls. Mais avant d'en venir là, c'est-à-dire à l'esquisse d'une théorie du fonctionnement de l'Idéologie en général, quelques remarques sont indispensables, pour éviter tout malentendu, sur ce que nous avons appelé, d'un terme qui risque de surprendre le lecteur, surtout le lecteur marxiste, les Appareils idéologiques d'Etat politique et syndical.

CHAPITRE VII

BRÈVES REMARQUES SUR LES AIE POLITIQUE ET SYNDICAL DE LA FORMATION SOCIALE CAPITALISTE FRANÇAISE

I

Quelques remarques sont en effet indispensables pour permettre l'intelligence de nos concepts, en percevoir l'utilité théorique et politique, mais à la condition d'éviter tout malentendu.

Deux malentendus pèsent en effet d'emblée sur l'extension du concept de l'AIE à la « vie » politique et à la « vie syndicale », comme d'ailleurs nous allons nous en apercevoir à travers ces remarques, sur tout usage du concept d'AIE. Il s'agit donc de lever d'emblée ces deux malentendus.

Je vais droit à ce qui ne peut manquer de faire apparemment « difficulté » pour tout lecteur : au fait de ranger sous des AIE d'un Etat *bourgeois* des organisations de lutte des classes politique (le Parti) ou économique (le syndicat) *prolétariennes*.

Pour que cette « difficulté » qui n'est qu'apparente, disparaisse, il faut bien préciser les deux points suivants :

1/ Un parti politique ou un syndicat prolétarien figurent bel et bien dans l'AIE de la Formation sociale française depuis les années 20 : avec un certain nombre d'années d'interdiction (sous Pétain) et au prix de

mesures de répression constantes (emprisonnement et condamnation des dirigeants communistes à diverses reprises entre 1921 et 1939 : guerre du Rif, puis en 1929 par exemple). Ils sont déclarés, reconnus, et jouissent des « droits » publics correspondants.

Ce sont des « pièces » des AIE français correspondants.

Pourtant leur idéologie ne peut être, dans la mesure où c'est l'idéologie prolétarienne de la lutte des classes, considérée comme une « réalisation » de l'Idéologie d'Etat bourgeoise, réalisée dans les AIE dont ils sont des « pièces ». Elle lui est, dans le principe même, radicalement antagoniste.

D'où le paradoxe : comment une « pièce » d'un système d'AIE peut-il figurer dans le système d'un AIE bourgeois tout en étant la réalisation d'une idéologie de lutte des classes prolétariennes ?

La réponse est simple : elle tient non pas à la « logique » du système des AIE correspondants, mais au résultat d'une longue *lutte de classe* qui a *imposé* la reconnaissance légale du Parti et du syndicat de lutte de classe prolétarienne et leur inscription dans les AIE en question.

C'est en tant qu'organisations de la lutte de classe prolétarienne que ces organisations ont, par leur lutte dans l'histoire de la Formation sociale française, arraché cette reconnaissance, et cette inscription : *donc de force.* C'est par la lutte des classes qu'elles peuvent conserver leur idéologie de classe prolétarienne au sein des AIE en question.

Dans les AIE en question, le Parti et le syndicat prolétariens occupent donc une place : légalement ils en font donc partie, légalement ils devraient jouir de tous les droits que leur reconnaissance et leur inscription dans ces Appareils leurs attribuent. En fait, on les y traite toujours par des mesures d'exception, on « ne tient pas compte des voix communistes » au Parlement, on déclare le Parti communiste Parti de l'Etranger, ou « Séparatiste », et on l'enferme dans un « ghetto de classe » politique, au sein même de l'Appareil. Même tactique avec le syndicat prolétarien : on lui refuse les avantages consentis aux autres, on « négocie » avec les autres – sauf quand on ne peut pas faire autrement.

Il y a là une contradiction antagoniste, indigérable en principe pour la bourgeoisie. Si elle a dû en « passer par là », c'est qu'elle n'a pas pu faire autrement : effet du développement de la lutte des classes.

Formellement, il n'y a pas de contradiction à dire qu'une des « pièces » d'un système, tout en figurant dans ledit système, ne compromet pas radicalement la nature du système. L'idéologie prolétarienne n'a pas « gagné » le système de l'AIE politique ou syndical :

au contraire c'est toujours l'Idéologie de l'Etat bourgeois qui y domine. Que cela crée, en certaines circonstances, des « difficultés » au « fonctionnement » des AIE politique et syndical bourgeois, c'est clair. Mais la bourgeoisie dispose de toute une série de techniques éprouvées pour faire face à ce danger : nous verrons lesquelles.

2/ Résultats d'une lutte de classe extérieure aux AIE considérés, le Parti et le syndicat prolétariens mènent, dans les limites des AIE, et évidemment dans les formes légales des AIE, leur lutte de classe. De grands dangers menacent évidemment cette pratique délicate de la lutte des classes à l'intérieur des AIE bourgeois par des organisations prolétariennes, qu'on peut tous résumer sous le danger de tomber dans la collaboration de classe : le « crétinisme parlementaire » pour le Parti, l'« économisme » pour le syndicat, deux formes de réformisme.

Nous en parlerons.

Quoiqu'il en soit, la lutte de classe qui a imposé la présence du Parti et du syndicat prolétariens dans les AIE correspondants dépasse infiniment la lutte de classe très limitée qu'ils peuvent mener dans ces AIE. Nées d'une lutte de classe extérieure aux AIE, soutenues par elle, chargées de l'aider et de la soutenir par tous les moyens légaux, les organisations prolétariennes qui figurent dans lesdits AIE trahiraient leur mission si elles réduisaient la lutte de classe extérieure, qui ne fait que se refléter sous des formes très limitées dans la lutte de classe menée dans les AIE, à cette lutte de classe intérieure aux AIE.

Les partis ouvriers sociaux-démocrates sont de parfaits exemples de « pièces » des AIE bourgeois qui se laissent « digérer » à la fois par l'Idéologie de l'Etat bourgeois, réalisée dans les AIE, et par les « règles » du « jeu politique et syndical » de ces AIE. Leur idéologie est un simple sous-produit à destination des ouvriers de l'idéologie bourgeoise : l'idéologie petite-bourgeoise réformiste. Leur politique est, au prix de quelques mouvements d'humeur ou de menton, une politique de collaboration de classe.

On comprend alors les mises en garde catégoriques de Lénine contre l'idéologie réformiste et la politique de collaboration de classe des partis ou syndicats sociaux-démocrates. « Pièces » des AIE considérés, ils s'y laissent parfaitement intégrer et digérer. Quand leurs « leaders » sont au « pouvoir », c'est-à-dire à la tête du Gouvernement (ne pas confondre le renversement d'un gouvernement avec la prise du pouvoir d'Etat), ils se conduisent, selon la belle formule de Léon Blum, en « loyaux gérants du régime capitaliste », qu'ils n'ont, sinon dans leurs déclarations, du moins dans leurs actes, aucune envie de vraiment

« renverser ». Je sais bien que dans certaines conjonctures, il advient qu'ils soient « entraînés » plus loin qu'ils ne le voudraient, mais ce n'est alors vraiment pas leur faute...

Ce n'est pas par hasard que les organisations social-démocrates figurent « de plein droit » dans les AIE bourgeois. Elles y ont, du point de vue de la bourgeoisie, leur place pleine et entière, et ne sont pas confinées par elle dans un « ghetto » politique et syndical quelconque. Mieux : elles sont la « pièce » essentielle des AIE correspondants dont la classe bourgeoise joue, fort habilement, pour « faire pièce » à cette « pièce » fort encombrante qu'est un Parti ou un syndicat prolétariens. Toute l'histoire de la politique bourgeoise depuis 80 ans repose sur cette tactique : la *division* des forces ouvrières, division politique, division syndicale. Grâce à cette technique, la bourgeoisie « annule » en fait la présence des organisations prolétariennes dans ses AIE.

II- Quelques données historiques

Pour donner tout leur sens aux deux précisions que je viens de développer très schématiquement, je voudrais rappeler quelques données de fait qui permettent de comprendre comment et pourquoi des organisations de lutte de classe prolétariennes figurent dans les AIE bourgeois.

Il suffit d'abord de considérer ce qui se passe dans d'autres formations sociales que la Formation française (ou italienne) pour comprendre que ce résultat est inintelligible en dehors de l'histoire de la lutte des classes propres à ces pays.

D'abord deux exemples édifiants, par simple comparaison.

Les régimes bourgeois fascistes, qu'ils soient européens ou sud-américains, pour ne retenir que ces deux cas, avaient créé des organisations ouvrières à leur dévotion, qui étaient des pièces parfaitement intégrées aux AIE d'Etat fascistes : dans l'Allemagne et l'Italie fasciste existaient des « Fronts du Travail » ou des « Syndicats d'Etat » tout comme dans l'Argentine de Péron. Péron à même eu ce mot admirable : « la bourgeoisie doit *organiser* la classe ouvrière : c'est le meilleur moyen de la protéger contre le marxisme... ». Les syndicats d'Etat franquistes en sont aujourd'hui encore un exemple. Que tout n'aille pas pour le mieux de la politique franquiste en leur sein n'est assurément pas le fait de l'Idéologie d'Etat ni du Ministre responsable des Syndicats d'Etat ouvriers ou étudiants...

Un autre exemple : dans nombre de pays capitalistes, les organisations prolétariennes de la lutte de classe sont tout simplement *interdites*. Le rapport de force de la lutte des classes, surtout dans des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, sous le contrôle direct ou indirect de l'Impérialisme US n'a pu imposer la reconnaissance de ces organisations.

Un dernier exemple : dans nombre de pays capitalistes, les organisations ouvrières sont fort bien intégrées dans le système des AIE capitalistes, par exemple dans les pays scandinaves, gouvernés par des « socialistes », ou en Angleterre. Le cours de la lutte des classes en Angleterre a abouti au triomphe d'une ligne réformiste, trade-unioniste dans les syndicats, « travailliste » dans le Labour-Party. Il y a naturellement des « remous » à la base, mais la direction des Trade-Unions et du Labour-Party marchent pour l'essentiel, et pour le moment encore, la main dans la main. Résultat : les Trade-Unions et le Labour-Party sont bel et bien des pièces parfaitement intégrées du système des AIE syndical et politique de l'Etat de classe capitaliste-impérialiste anglais.

Est-il nécessaire de faire la démonstration pour les syndicats américains ou pour les syndicats et le parti social-démocrate allemand ? Il arrive même que des organisations politiques et syndicales réformistes soient en même temps des puissances économiques capitalistes, comme en Angleterre, aux USA et en Allemagne.

Comment se fait-il alors que la « situation » soit différente en France ?

Comment se fait-il que la bourgeoisie française ait dû se résigner à reconnaître et à ne pouvoir réduire des organisations que la bourgeoisie d'autres pays, en d'autres circonstances, a soit pu elle-même « organiser » en en prenant la tête, soit interdire, soit purement et simplement digérer et se soumettre ? A cause de l'histoire de la lutte des classes française.

L'histoire de la bourgeoisie française est dominée par un grand événement qu'elle a « raté » : la Révolution française. Du point de vue bourgeois, ce fut vraiment une « sale » révolution. Les choses auraient dû, pour se passer « proprement, comme par exemple en Angleterre, faire l'objet d'un « gentleman agreement » entre les classes dirigeantes, aristocratiques-féodales et commerçantes-industrielles bourgeoises. Malheureusement, à cause de la bêtise d'une petite noblesse rurale ruinée qui a, dans les années 1780, eu le « mauvais goût » d'exiger à tout prix ses « droits féodaux » en un temps où on était en train (voir

Turgot) de les supprimer en douceur (et pour d'autres raisons aussi, bien entendu), les choses ont pris un tour désagréable : le peuple est entré en scène, et il n'y est pas allé de main morte. Jacqueries dans les campagnes où les châteaux se sont mis à flamber, « journées révolutionnaires » dans les villes et surtout dans Paris, où rapidement, malgré la « nuit du 4 août », et la politique réformiste des Girondins, la plèbe la plus « incontrôlable » a déferlé dans les rues de Paris, imposé ses comités révolutionnaires, porté au pouvoir Robespierre et le Comité de Salut Public, etc. La guerre contre-révolutionnaire (les Etats Frères féodaux volant au secours du Roi et de la Reine qui en avaient, avec les émigrés, sollicité l'intervention) a encore durci la lutte de classe, l'a radicalisée. Le Patriotisme des masses populaires et la Révolution, pendant un temps, appuyés sur les mesures de Salut Public que la bourgeoisie a appelées la Terreur, ont fait surgir devant ladite bourgeoisie la menace de tout autre chose que « sa » Révolution : des perspectives sinistres pour elle, où un certain « Quatrième Etat » des sans-culottes, du tout petit peuple misérable, exigeait une République sociale et égalitaire dont le capitalisme commercial et industriel avait tout à craindre. A l'horizon des pamphlets et discours de Marat et d'autres agitateurs et propagandistes de l'Egalité, il y avait quelque chose qui s'est par exemple exprimé dans le « communisme » d'un Babeuf et d'un Buonarotti, dans des formes encore frustres, mais sans équivoques.

La bourgeoisie française n'a pas oublié la Terreur (la Commune lui a inspiré la même terreur, et elle l'a traitée par la même Terreur blanche). Elle a dû prendre des mesures d'urgence pour remettre les masses populaires *à leur place* : non au pouvoir, mais au travail, sous son exploitation et sa domination. Etapes : Thermidor, puis le Consulat, puis Bonaparte et Napoléon.

Le Bonapartisme est une solution *typiquement française* au style des luttes de classe déchaîné en France par cette « malheureuse révolution » de 89. C'est la solution bourgeoise type pour remettre [à leur place] les masses populaires, dont les conflits entre les classes dominantes n'ont pu empêcher, pis, ont requis l'intervention directe et armée sur la scène de la lutte de classe ouverte. Ce n'est pas un hasard si la bourgeoisie a remis le pouvoir à un homme providentiel « bonapartiste » chaque fois que la division entre les classes dominantes et l'intervention des masses populaires menaçaient la domination de la classe bourgeoise : après la Révolution de 89, pour mettre à sa place le peuple, et en place les Appareils de l'Etat bourgeois, sa Superstructure,

son Droit (le Code civil), et ses Appareils idéologiques d'Etat (ses Universités tout autant que ses Chambres de commerce et... la Comédie Française, sans parler du Concordat) ; après la très chaude alerte de l'intervention du prolétariat sur les barricades de juin 48 ; à la suite de la double crise qui a divisé la bourgeoisie française (la défaite de 40, puis l'insurrection algérienne). Napoléon Ier, Napoléon III, de Gaulle, sont le « prix » que la bourgeoisie française a dû et doit encore payer pour l'histoire de ses propres luttes de classe, où elle a dû se résigner au déferlement dans ses rues du petit peuple, puis du prolétariat pour faire triompher ses objectifs. Il n'a pas suffit que la bourgeoisie détourne à son profit exclusif le résultat des luttes populaires (en 89, en 1830, en 1848). Elle a « fait payer » très cher, en sang (la Terreur blanche, les massacres de 48), en arrestations, condamnations et déportations de masse du 2 Décembre, le « concours » des masses populaires à ses propres luttes de classe. Bonapartisme et répression farouche ont été « ses » solutions.

Le malheur pour elle est que le petit peuple, et très vite le prolétariat se sont « trempés » dans les luttes des journées révolutionnaires, ont appris l'art de construire des barricades et de s'y battre contre l'Armée, et qu'en quelque sorte la bourgeoisie a été contrainte, par sa propre histoire, de faire l'éducation des masses populaires et du prolétariat, qui a entrevu qu'il pourrait bien un jour se battre, les armes à la main « pour son propre compte », selon une formule fameuse : « la libération des prolétaires sera l'œuvre des prolétaires eux-mêmes ».

Ces mots ont été écrits dans l'histoire par Marx et Engels. *Le Manifeste* a paru en 48. En 1864, l'Internationale a été fondée. La leçon n'a pas été perdue pour le prolétariat français. Il s'en est suivi ce qui s'appelle la Commune de Paris.

Un des inconvénients (pour la bourgeoisie elle-même) de la solution « bonapartiste », c'est... son instabilité. Ça finit toujours mal. Différentes raisons : l'arbitraire du « pouvoir personnel » qui finit par devenir gênant (l'homme providentiel se prend vraiment pour « La France »), et il ne se soutient à la longue (Napoléon Ier, Napoléon III) que par des expéditions militaires qui, se heurtant à la résistance des peuples occupés, finissent par tourner mal, dans des opérations militaires tout à fait « aventurées » (Espagne, Mexique, etc.). Cela finit très mal à Sedan, contre le Prusse.

Il advint alors un événement sans précédent, et qui a marqué de son sceau l'Histoire humaine, l'histoire du socialisme, mais aussi l'histoire de la lutte de classe dans son ensemble : la Commune. Alors que la

haute bourgeoisie de M. Thiers pactisait à Versailles avec l'occupant prussien, le prolétariat parisien prit la tête de la résistance patriotique, arrachant, pour la première fois dans l'Histoire, la cause de la défense de la Nation à la bourgeoisie. Et pour des raisons de classe, ce sursaut déboucha sur la première tentative de Révolution socialiste de l'histoire humaine : cette tentative folle, inouïe, désespérée, mais géniale, et où les masses ouvrières et populaires inventèrent ce que la théorie n'avait pu que pressentir, la destruction de l'Etat et de ses appareils... cette tentative qui marqua Marx, et Lénine, et qu'on invoque encore à l'autre bout du monde, en Chine. On sait comment la bourgeoisie française, appuyée sur l'occupant prussien, remit de nouveau le « peuple » à sa place : contre les murs où on massacra des dizaines de milliers d'hommes et de femmes au grand jour, avant de le remettre à ses postes de travail, dans la production, dans l'exploitation.

Je coupe court, pour dire que la leçon de toutes ces luttes de classe, « exemplaires » (Engels), non pour la bourgeoisie mais pour le prolétariat et pour le peuple français, fut telle que la bourgeoisie dut reconnaître, lorsqu'elles parvinrent, en dépit d'énormes difficultés et de sacrifices sans nombre, [à s'imposer, les] organisations de lutte de classe prolétariennes, politique et syndicale. Prise au mot de son passé, non seulement de la lutte de ses idéologues et écrivains du XVIII^{e} siècle, mais de sa tradition « démocratique » (Liberté, Egalité, Fraternité), prise au fait du secours des masses ouvrières sur lesquelles elle n'avait pas craché, ni en 1830, ni en février 1848, ni dans les derniers sursauts de sa lutte de classe contre l'Aristocratie (par exemple dans sa lutte contre l'Eglise à la fin du XIX^{e} siècle), bref, prise à la gorge par la puissance de la lutte de classe populaire puis prolétarienne, la bourgeoisie prit le parti de reconnaître dans ses AIE les organisations de lutte de classe prolétariennes, politique et syndicale. Avec l'espoir de les y battre, et d'avoir raison d'elles, au besoin de les pervertir, ou de les annuler en leur opposant les organisations social-démocrates, c'est certain. Mais, raison ou ruse, impuissance ou habileté, le fait est là.

Qu'il n'en aille pas de même dans d'autres pays, est en dernier ressort une question du rapport des forces dans une lutte de classe historique. Ce que je viens d'en dire à propos de la France démontre en tous cas ce qu'il en est de la nature véritable de la lutte des classes. Elle ne peut se dérouler, dans les formes prescrites par le Droit régnant dans les AIE considérés, que comme un simple effet, un simple relais d'une toute autre lutte de classe, qui dépasse infiniment toutes les formes légales dans lesquelles elle peut parvenir aussi à s'exprimer.

CHAPITRE VIII

LES APPAREILS IDÉOLOGIQUES D'ÉTAT POLITIQUE ET SYNDICAL

I- Avertissement nécessaire

Nous abordons ici une question d'autant plus importante qu'elle est plus difficile à présenter convenablement, c'est-à-dire sans donner lieu le moins du monde à un malentendu.

C'est pourquoi nous tenons à reprendre ici les termes de la remarque solennelle que nous avons fait figurer dans notre Avertissement au lecteur. Dans les Appareils idéologiques d'Etat politique et syndical, il s'agit de la lutte des classes. Mais, attention : il ne s'agit ni de toute la lutte des classes, ni même du terrain où s'enracine la lutte des classes. Il s'agit d'un domaine où la lutte des classes revêt ses *formes légales*, dont la conquête même relève d'une histoire de la lutte des classes forcément extérieure à ces formes légales. Une fois conquises ces formes légales, la lutte des classes s'y exerce, dans les limites plus ou moins étroites de ces formes, de toutes façons dans leurs limites rigoureusement définies, tout en se déroulant de façon massive *en dehors de ces formes*.

Que le système des formes politiques et syndicales que la classe dominante a soit arrachées pour elle dans sa lutte de classe, soit dû concéder, à contre-cœur, sous l'effet des conquêtes de la lutte de classe prolétarienne et populaire, soit intégré comme Appareils idéologiques d'Etat à l'Appareil d'Etat de la classe dominante, que ce soit donc l'Idéologie d'Etat qui soit avant tout réalisée dans ces Appareils, – voilà qui se comprend de soi-même. Mais il se comprend tout aussi bien que la lutte de classe qui a imposé ces Appareils, autour et dans lesquels se déroule actuellement une partie de la lutte des classes entre la bourgeoisie et le prolétariat, marque profondément *certaines* des pièces de ces Appareils, et confère en particulier une position *d'exception*, au sein même des formes légales de ces Appareils, à certaines institutions de la lutte des classes prolétarienne, comme son organisation de la lutte de classe politique et son organisation de la lutte des classes syndicale. Une position d'exception et une position d'antagonisme. Car ce n'est pas de gaieté de cœur que la bourgeoisie a dû reconnaître, à la suite des péripéties dont nous parlerons, l'existence de partis ouvriers, réformistes puis révolutionnaires, et à plus forte raison l'existence d'organisations syndicales de la lutte de classe économique. Sous les formes légales de l'existence de ces organisations, la bourgeoisie sait que ce qui est en cause dépasse infiniment ces formes légales elles-mêmes : elle en a la preuve dès qu'une crise un peu sérieuse montre au grand jour la réalité qu'exprime mais en même temps dissimule l'existence légale de ces organisations : le fait que la lutte des classes n'est pas limitée – et pour cause – à l'opposition parlementaire de tel parti communiste ou aux « négociations » avec le Patronat ou le Gouvernement de telle Centrale Syndicale ; le fait que la lutte des classes la plus violente se mène sans interruption, quoique de manière sourde et non visible du dehors, car non consacrée par la légalité existante, dans tous les moments de la pratique de la production, et bien au-delà d'elle. Cette position d'exception traduit et trahit donc une position en principe antagoniste (sauf si les organisations en question tombent dans la collaboration de classe). Ce qui nous met en présence du paradoxe suivant.

Au sein d'un appareil d'Etat idéologique comme l'appareil du système politique, il peut (et c'est désormais le cas pour nombre de pays) exister un Parti prolétarien, dont l'idéologie est radicalement antagoniste à l'Idéologie d'Etat, qui est pourtant réalisée dans les formes et les pratiques de l'Appareil idéologique d'Etat où figure ce parti prolétarien. Il n'en reste pas moins que cet antagonisme s'exerce

dans les formes mêmes imposées par l'Idéologie d'Etat (ex. la démocratie bourgeoise, qui est la dictature de la bourgeoisie sous les formes d'un appareil démocratique parlementaire ou présidentiel), ce qui complique singulièrement la tâche du Parti prolétarien. Mais, comme l'a montré Lénine, cette tâche compliquée n'est pas pour autant insoluble, sous la condition absolue qu'un certain nombre de conditions impératives soient respectées, avant tout que le Parti prolétarien ne tombe pas dans le « crétinisme parlementaire » ou « démocratique-bourgeois », ni à plus forte raison ne laisse entamer son Idéologie de lutte de classe prolétarienne par l'Idéologie d'Etat qui est l'idéologie de la classe dominante, mais au contraire sache utiliser l'Appareil idéologique d'Etat politique, y compris certaines de ses formes, y compris certains éléments de son Idéologie (par ex. certains mots d'ordre démocratiques), pour *aider,* par le moyen des élections et du haut de la tribune du Parlement bourgeois, au développement de la Lutte des classes, qui, pour l'essentiel, se déroule en dehors de ces formes légales démocratiques-bourgeoises. Il en va de même à plus forte raison pour l'action syndicale ouvrière.

Si les choses sont bien claires sous ce rapport, nous pouvons nous engager dans l'analyse des Appareils idéologiques d'Etat politique et syndical.

Et pour fournir tout de suite un repère classique à ma thèse, j'invoquerai un texte de Lénine bien connu, extrait d'un discours prononcé le 30 décembre 1920 : « Sur les syndicats, la situation actuelle et les erreurs de Trotski », qu'on pourra relire en entier et compléter d'ailleurs par un second texte, qui le suit de près (25 janvier 1921) : « A nouveau les Syndicats » (tome XXXII de l'édition française des *Œuvres Complètes*, Moscou, 1962).

Lénine parle des syndicats sous la dictature du Prolétariat, donc de leur existence dans le cadre de l'Etat prolétarien, qui est un Etat au sens fort, détenu par les bolcheviks et leurs alliés, et dotés des Appareils répressifs et idéologiques propres à tout Etat. Lénine déclare :

«... dans l'exercice de la dictature du prolétariat, le rôle des syndicats est absolument capital. Mais en quoi consiste ce rôle ? L'examen de cette question, une des questions théoriques majeures, m'amène à conclure que ce rôle est extrêmement original. D'une part les syndicats groupent, englobent dans leurs rangs la totalité des ouvriers de l'industrie : ils sont de ce fait une organisation de la classe dirigeante, de la classe au pouvoir qui exerce la dictature, exerce la *contrainte étatique*. Mais ce n'est pas *une organisation d'Etat*

coercitive ; son but est d'éduquer, d'entraîner, d'instruire, c'est une école, une école de direction, une école de gestion, une école du communisme. C'est une école d'un type absolument inhabituel, car nous n'avons pas affaire à des professeurs et des élèves, mais à une certaine combinaison extrêmement originale de ce qui a subsisté du capitalisme, et ne pouvait manquer de subsister, avec ce que les détachements révolutionnaires avancés, pour ainsi dire l'avant-garde révolutionnaire du prolétariat, ont promu. » (p. 11)

Et Lénine ajoute quelques pages plus loin ces déclarations remarquables :

« Le camarade Trotski commet une erreur. Il prétend que dans un Etat ouvrier, le rôle des syndicats n'est pas de défendre les intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière... Notre Etat est tel aujourd'hui que le prolétariat complètement organisé doit se défendre, et nous devons utiliser ces organisations ouvrières *pour défendre les ouvriers contre leur Etat*, et *pour que les ouvriers défendent notre Etat.* » (p. 17)

Si nous retenons la formule centrale de Lénine, il y est dit en propres termes que les « syndicats sont une organisation de la classe au pouvoir, la classe au pouvoir, qui exerce la dictature, qui exerce la *contrainte étatique.* Mais *ce n'est pas une organisation d'Etat coercitive*,... c'est une école... ».

Si nous lisons au travers d'un texte qui concerne les syndicats de l'Etat prolétarien, pour discerner quel peut être le statut d'organisations syndicales existant sous l'Etat bourgeois, et nous verrons lesquelles, la formule de Lénine recoupe presque exactement la nôtre ; puisqu'elle distingue l'action coercitive de l'Etat et l'action *non-coercitive* des syndicats soviétiques. En l'espèce les syndicats prolétariens ont une tâche d'éducation idéologique, celle d'être « l'école du communisme ». Toutes proportions gardées, c'est-à-dire en tenant compte des différences qui séparent évidemment les Appareils idéologiques de l'Etat prolétarien des Appareils idéologiques de l'Etat bourgeois, et sous les réserves énoncées plus haut, nous pouvons considérer le système des syndicats comme un Appareil idéologique d'Etat, et traiter sous le même concept le système politique.

II- L'Appareil idéologique d'Etat politique

Nous commencerons par lui, pour des raisons qui apparaîtront dans la suite.

Les partis communistes et l'appareil idéologique d'Etat politique. Démocratie pour le peuple et révolution socialiste

Bien entendu, cela ne veut pas dire un instant que, du fait de son inscription topique dans le système de l'appareil idéologique politique d'Etat, un Parti Politique, comme le Parti Communiste, soit fatalement *réduit* au rôle d'exécutant des volontés de l'Etat bourgeois, ou au rôle d'opposition de sa Majesté [62].

Ce dernier rôle est rempli à la perfection, et avec tout le tact désirable par les « gérants loyaux du régime capitaliste » que sont les partis *sociaux-démocrates*, qui n'avaient pas attendu cette merveilleuse formule de Léon Blum pour comprendre leur « vocation », évidemment « à l'échelle humaine ». Cette fameuse « échelle humaine » présente en effet cet avantage appréciable de permettre à ceux qui en gravissent les échelons, c'est-à-dire les honneurs bourgeois (ou même aristocratiques, comme en Grande-Bretagne : M. Attlee a bien été élevé à la « dignité » de Lord par sa Très Gracieuse Majesté Britannique !), de tout simplement « *s'élever au-dessus* » du point de vue « mesquin » de la « *lutte des classes* », pour pratiquer tranquillement une bonne *collaboration de classe* (voir actuellement M. Wilson).

Lénine a assez combattu, et en termes d'une violence assez impitoyable, ceux des communistes eux-mêmes qui se laisseraient tenter par les mirages, c'est-à-dire les impossibles miracles de l'action purement démocratique-parlementaire (le « crétinisme parlementaire »), pour qu'il n'y ait pas d'équivoque possible. A l'heure où tout le monde s'interroge sur le « passage » au socialisme, il faut rappeler *qu'il n'est pas de voie parlementaire au socialisme*. Ce sont les masses, et non les députés, même si les communistes et leurs alliés devenaient fugitivement, par miracle, majoritaires dans un Parlement, qui font les révolutions.

Car jamais l'Etat bourgeois n'acceptera de se laisser *prendre* et *détruire* (car c'est de prendre l'Etat qu'il s'agit, et non de « renverser le gouvernement » ou de « changer » seulement de « régime »), par 450 députés aux mains nues, même s'ils sortent du Palais Bourbon ceints de leurs écharpes tricolores, c'est-à-dire par une simple majorité parlementaire, à moins d'admettre une conjoncture inouïe, peut-être concevable quand le socialisme aura triomphé sur les 5/6 èmes du

62. Je rappelle : *la lutte des classes dépasse infiniment ses effets* inscrits dans les formes des appareils idéologiques d'Etat. Nous n'analysons ici que ces derniers effets, exclusivement.

Globe terrestre, mais proprement inimaginable dans la situation actuelle, à court terme, et même à moyen terme.

Car l'Etat bourgeois est tout autre chose que le simple *gouvernement*. L'Etat dispose de *bien d'autres* Appareils idéologiques que de son Appareil idéologique *politique* (où figure le *gouvernement*), qui n'est après tout qu'un Appareil parmi une foule d'autres (l'Eglise, L'Information, l'Ecole, etc.). Et de surcroît, il dispose de son *Appareil répressif* quotidien, la police, de ses corps de répression spécialisés (CRS, Compagnies de sécurité, gendarmerie mobile, etc.), et de son appareil de répression de « dernière instance », *l'Armée*, organisation de centaine de milliers d'hommes embrigadés dans l'infanterie, les chars, l'aviation et la marine – sans parler des Armées des Etats Impérialistes « Frères », qui peuvent donner un coup de main au moment opportun, en franchissant les frontières, terrestres ou autres.

Et, sans en venir à ces extrémités, la simple expérience du Front Populaire et du Tripartisme d'après 45 prouve qu'un simple gouvernement de *démocratie pour le peuple* [63] est à la merci de simples procédés financiers (ex. la fuite de capitaux qui a sonné le glas du Front Populaire), ou politiques (l'exclusion des ministres communistes par le socialiste Ramadier en 1947), à moins que les masses populaires n'interviennent directement et vigoureusement sur la scène politique, pour faire pièce et échec aux manœuvres de la lutte de classe capitaliste, pour *obliger* le Parlement à prendre des mesures radicales, qui transforment alors le cours de l'histoire, et donnent un caractère de classe et un cours *irréversibles* à la démocratie existante, dans des actions qui débouchent finalement sur la Révolution socialiste proprement dite.

Lénine disait qu'il fallait savoir prévoir, accepter, et pratiquer des *périodes de transition* pour aboutir à la Révolution. Il a « pratiqué » lui-même, à la tête du Parti bolchevik, cette théorie entre février et octobre 17, dans la période où Kérenski était à la tête d'une majorité parlementaire bourgeoise et petite-bourgeoise qui avait été « démocratiquement » élue, à la suite des actions de février 17, lesquelles avaient « renversé » le régime tsariste, mais sans reverser l'Etat capitaliste-féodal russe, pourtant fortement entamé dans ses Appareils d'Etat, Armée en tête. Cette période de transition « démocratique » très particulière, où les bolcheviks étaient une toute petite minorité au

63. On ne peut, en doctrine marxiste, caractériser une démocratie que par sa *nature de classe* – ou démocratie bourgeoise, ou démocratie petite-bourgeoise (son appendice et sa feuille de vigne), ou démocratie populaire, démocratie pour le peuple.

Parlement, mais ont, du fait de leur ligne juste et de leurs actions justes, su et pu convaincre, entraîner, et mobiliser les masses *en quelques mois*, a été réellement une période de transition *vers* la révolution socialiste, et non pas, après de grands succès électoraux, et même de très grandes victoires des luttes de masse populaire (comme en 1936), une période de transition la restauration de la démocratie *contre* le peuple, c'est-à-dire de la démocratie bourgeoise réactionnaire, avant de finir dans le fascisme à la Pétain [64].

Si donc le Parti Communiste et ses alliés se trouvaient un jour de notre avenir remporter la majorité aux élections législatives, et si la bourgeoisie les laissait assumer les responsabilités du « *gouvernement* » dans le cadre de la *légalité* bourgeoise existante, il faut savoir :

1 - qu'ils ouvriraient ainsi la perspective d'une démocratie *pour le peuple* (démocratie populaire, ou démocratie nouvelle) ;

2 - mais que, *l'Etat bourgeois restant en place*, avec son Appareil répressif non brisé, avec ses Appareils idéologiques d'Etat, y compris l'Appareil idéologique d'Etat *politique* bourgeois, *c'est l'action des masses populaires*, à condition qu'elles soient éduquées, mobilisées et engagées dans la lutte sur une ligne juste, qui déciderait de la nature de la *période de transition* ainsi inaugurée ;

3 - que, selon le rapport des forces, et selon la ligne politique sur laquelle seraient mobilisées les masses populaires par le Parti Communiste, cette période de *transition pourrait* déboucher, *soit* (après quelques succès populaires) sur une réaction bourgeoise victorieuse, *soit* sur le triomphe de la révolution socialiste ;

4 - que *sans la prise du pouvoir d'Etat, sans le démantèlement de l'Appareil répressif d'Etat* (ce que Marx et Lénine appelaient : briser la machine de l'Etat bourgeois), sans une longue lutte pour briser les Appareils idéologiques de l'Etat bourgeois, la Révolution est impensable, ou son triomphe peut n'être que provisoire, comme on l'a vu en Europe Centrale dans les années 20.

Il n'est donc pas pour nous, de « passage » *parlementaire* au socialisme qui soit simplement concevable, car il est impossible. Il n'est pas non plus possible de concevoir que le « passage » au socialisme puisse se faire en ajoutant à l'action d'une majorité électorale « se

64. Une ligne juste ne triomphe pas toujours en six mois. Les périodes de transition peuvent être longues, et étagées en étapes. Le rapport des forces mondiales peut entraver leur cours. Mais sans ligne de masse juste, il est vain d'invoquer la nécessité des transitions : ce sont alors des paroles vides.

réclamant du socialisme » ou même le voulant, une action politique des masses ayant pour *seul* objectif « *d'isoler la bourgeoisie* » en général.

Si on croit pouvoir vaincre la dictature bourgeoise en « isolant la bourgeoisie », *sans s'emparer du pouvoir d'Etat*, sans *briser les appareils de l'Etat bourgeois*, la bourgeoisie, même « isolée », saura quel usage faire, quelle que soit la tendance du *gouvernement* au pouvoir, des Appareils d'Etat existants, police et Armée en tête, et elle se donnera, au besoin par un coup d'Etat du type 13 mai ou autre, le Chef d'Etat capable de commander à l'Appareil d'Etat intact.

Si les masses n'interviennent pas de façon décisive, non pas pour « isoler la bourgeoisie », mais pour *désarmer-démanteler l'Appareil répressif d'Etat*, la période de transition inaugurée par une victoire électorale promettant une démocratie pour le peuple, au lieu d'être la transition *vers* le socialisme, sera une « transition » *vers* la réaction bourgeoise, certainement la plus violente : ouvertement dictatoriale et fascisante. Alors l'Appareil répressif d'Etat et les Appareils idéologiques d'Etat, y compris le *politique*, trouveront leur « plein emploi » bourgeois, à visage ouvert, avec les massacres requis, et les arrestations massives classiques dans ce genre de « réaction », que la bourgeoisie a parfaitement mis au point depuis plus d'un siècle et demi qu'elle règne en France (Thermidor, 1815, juin 48, la Commune, Daladier, Laval-Pétain). Ce qui s'en suivra à échéance n'appartient évidemment plus alors à la *seule* bourgeoisie, mais nous savons qu'il est des massacres et des régimes de dictature ouverte, qu'on les appelle fascistes ou néo-fascistes, qui peuvent écraser pour des années le mouvement des masses.

De même Lénine a assez prévenu, et en termes assez catégoriques, tous les purs « putschistes » et même « insurrectionnalistes », qu'il était non seulement insensé, mais criminel, de ne pas utiliser toutes les formes de luttes, non seulement légales, mais même démocratiques-parlementaires, donc électorales [65] pour qu'une action démocratique-parlementaire du Parti Communiste, au sein même de l'appareil idéologique d'Etat politique bourgeois, puisse être autre chose que de la collaboration de classe, mais *sous la condition absolue* d'être une forme de lutte parmi d'autres, subordonnée au système des luttes de classe de masse dirigées par le Parti communiste.

65. Je rappelle qu'en 1908, à un moment critique de l'histoire du mouvement ouvrier russe, Lénine était pour le maintien à la Douma des députés sociaux-démocrates – contre le groupe des bolcheviks droitiers-gauchistes des Otrovistes, qui en voulaient le retrait.

Si nous interprétons ces thèses bien connues de Lénine à la lumière de la distinction que nous avons proposée entre l'Appareil répressif d'Etat et les Appareils idéologiques d'Etat, et si nous considérons que le système démocratique où un Parlement, élu au suffrage universel dans une lutte politique entre Partis, désigne un gouvernement qui représente sa majorité [66] appartient à l'Appareil idéologique d'Etat *politique*, je crois que nous pouvons mieux comprendre quelles sont les limites réelles mais étroites de l'action *démocratique parlementaire* du Parti Communiste.

Quand le Parti est dans l'opposition, son action ne s'exerce en effet jamais que dans le cadre de la légalité démocratique qui règne à un moment donné de l'histoire dans l'Appareil idéologique d'Etat politique. Elle ne s'exerce pas directement ou elle ne s'exerce pas du tout sur d'autres Appareils idéologiques du même Etat. Malgré tous les projets de lois déposés, son action est pratiquement sans effets sur l'appareil-Information (personne ne peut prétendre que la « démocratie » s'étende au régime de la Radio, de la Télé, et de la Presse), sur l'appareil-Edition, sur l'appareil religieux, sur l'appareil scolaire [67], etc. De surcroît, et c'est là sa limite la plus grave, la limite absolue, elle n'entame évidemment en rien l'Appareil répressif. Et si un gouvernement « démocratique » auquel participe le Parti peut se faire obéir à la Radio-Télé et d'une partie de l'administration, c'est sous bien des réserves, et à condition de demeurer dans les limites d'une « politique » qui assure au moins la « défense de la monnaie », et autres « intérêts nationaux ». Il n'en va pas de même de la police, ni à plus forte raison de l'Armée qui « obéissent » le temps qu'elles veulent, et savent mettre le holà quand elles jugent que le point critique pour la domination de classe bourgeoise risque d'être atteint. L'Armée intervient alors directement, comme on l'a vu au moment du Putsch d'Alger, portant de Gaulle au pouvoir, où pourtant ce n'était même pas l'*existence de l'Etat bourgeois* qui était menacée ! mais seulement l'unité de la classe dominante, l'unité de la bourgeoisie, divisée par la lutte de libération nationale du peuple algérien. Qu'en eût-il été si l'Etat de classe bourgeois avait été lui-même menacé par les masses populaires françaises...

La distinction entre Appareil répressif d'Etat d'une part, et les Appareils idéologiques d'Etat d'autre part, et la thèse que parmi ces

66. Bien qu'élu par le Parlement, qui fait partie de l'appareil idéologique d'Etat politique, le gouvernement fait partie de l'appareil répressif d'Etat. C'est normal. Cf. p. 95 de cette édition.

67. Qu'on pense à tous les projets de loi de réforme scolaire déposés par le Parti communiste. Ils ne sont pas passés dans les faits. C'est normal.

derniers figure l'appareil idéologique d'Etat *politique*, où se déroulent les luttes de la démocratie-parlementaire, fonde donc et illustre les principes léninistes en ce qui concerne la distinction entre l'action des communistes dans un Parlement ou même un *gouvernement Parlementaire* (où l'Etat n'est pas en question), et l'action révolutionnaire des masses pour la conquête de l'Etat bourgeois, par la destruction de son Appareil répressif d'Etat d'abord, puis de ses Appareils idéologiques d'Etat ensuite.

Si on veut bien comprendre ces « nuances », on pourra admettre :

1- *La validité*, apparemment paradoxale, du classement que nous opérons du *système* politique de la démocratie bourgeoise, y compris donc des Partis Politiques qu'elle comporte, et donc du Parti de la classe ouvrière [68], sous le concept *d'appareil idéologique* d'Etat *politique.*

2 - *La possibilité* que, dans le « jeu » du système de cet appareil idéologique d'Etat qu'est l'appareil politique, un parti révolutionnaire comme le Parti communiste puisse et doive y trouver sa place, une place inscrite dans des limites objectives très étroites certes, et y conduire une politique objectivement révolutionnaire, sous la condition absolue que la politique parlementaire du Parti au sein des formes de la « démocratie bourgeoise » soit subordonnée à sa politique d'ensemble, qui ne peut être que de mobiliser les masses prolétariennes et leurs alliés naturels [69], pour la conquête du pouvoir d'Etat bourgeois et sa transformation en pouvoir d'Etat socialiste. [70]

La possibilité de l'intervention révolutionnaire (et non réformiste) du Parti de la classe ouvrière dans le « jeu » du système de l'appareil idéologique d'Etat *politique* repose sur la possibilité du Droit *d'être tourné tout en étant respecté*.

68. Qui n'a pu se faire reconnaître, sous les injures constantes d'être « le Parti de l'étranger » ou des « séparatistes », qu'au terme d'une longue lutte de classe.

69. Ces alliés naturels sont, *par ordre de priorité politique* :

1. les paysans prolétaires, pauvres, et petits ;

2. une partie de la petite-bourgeoisie des campagnes – certains paysans moyens – et des villes – artisans, petits commerçants, employés, travailleurs intellectuels, étudiants, lycéens, etc.

70. [passage biffé :] On reconnaîtra dans cette *possibilité* un des effets nécessaires de l'existence du Droit bourgeois (ici le Droit politique de la démocratie bourgeoise) que nous avions signalé en passant, et qui n'a pu surprendre ni les juristes ni les politiques lorsque nous avons dit que le propre du Droit était d'être appliqué, *c'est-à-dire respecté et tourné.*

Très précisément, dans le cas de la lutte parlementaire au sein de la démocratie bourgeoise, il s'agit, pour le Parti de la classe ouvrière, de s'appuyer sur le Droit politique reconnu par la bourgeoisie elle-même, pour en tirer des effets d'agitation et de propagande pour la lutte ouverte contre la politique bourgeoise, donc de prendre la démocratie bourgeoise au mot pour *aider* (aider seulement, car il faut se préserver de toute forme de « crétinisme parlementaire ») les masses à s'engager de plus en plus dans une action qui renversera à échéance la démocratie bourgeoise au profit de la démocratie *socialiste*, où s'exercera, pendant la Dictature du Prolétariat, la dictature de la classe ouvrière et de ses alliés sur leurs ennemis de classe.

Il est arrivé à Staline de prononcer une parole « historique », lorsqu'il déclara que les Partis communistes devaient « relever le drapeau des libertés démocratiques » « tombé des mains de la bourgeoisie ». C'était aller un peu vite en besogne, car l'histoire a montré que, même un homme qui les méprise comme de Gaulle, sait lui aussi « brandir » le drapeau des libertés démocratiques en des discours habiles qui font, les résultats des élections le prouvent, encore un certain effet. Il peut trouver des successeurs pour brandir le même drapeau ! C'était aussi ne pas marquer qu'il y a, comme l'a démontré Lénine, démocratie et démocratie, et que la question de la nature de la démocratie est, en dernière instance, une *affaire de classe*.

La même remarque vaut aussi pour l'autre phrase « historique » de Staline sur le « drapeau de l'Indépendance Nationale » « abandonné par la bourgeoisie » et que « le Parti de la classe ouvrière » devait « relever ». Il allait là aussi un peu vite en besogne, car de Gaulle, qui cette fois ne la méprise nullement, a prouvé qu'il savait fort bien, les résultats électoraux le prouvent aussi, « brandir » « le drapeau de l'Indépendance Nationale », sur une musique à résonance anti-américaine de circonstance. C'était aussi ne pas marquer, comme l'a démontré Lénine, qu'il y a nation et nation, et que la nature de la nation est, en dernière instance, une affaire *de classe*.

En aucune circonstance, surtout lorsque le Parti communiste est en droit de les invoquer contre la politique bourgeoise, nous ne devons oublier que les thèmes des Libertés Démocratiques et de l'Indépendance Nationale font d'abord partie de l'idéologie de l'Etat bourgeois.

On me permettra donc de tenir pour acquis, au moins à titre d'hypothèse fortement étayée, la proposition avancée dans les développements qui précèdent, à savoir qu'on peut considérer qu'il existe un Appareil idéologique d'Etat proprement *politique*, constitué dans la

formation sociale française capitaliste, par la *réalisation* de l'idéologie d'Etat bourgeoise (en l'espèce idéologie politique libérale-démocratique-nationaliste) dans le système : Système électoral, Partis Politiques, Parlement, etc.

III- L'appareil idéologique d'Etat Syndical

La même démonstration vaut pour l'Appareil idéologique d'Etat *syndical*, qui relève de la même théorie, avec toutefois une nuance importante, qui va nous introduire à une remarque nouvelle.

La Révolution bourgeoise de 1789 avait inscrit, comme chacun sait, dès 1791, dans la *Loi Le Chapelier*, une interdiction absolue d'association pour les travailleurs, anciens compagnons, et bientôt nouveaux ouvriers, donc prolétaires. Le Code Civil reconnaissait bien la liberté d'user et d'abuser de tous les biens (matériels). Quant au « bien » d'association pour les compagnons et ouvriers, il fallut une loi expresse pour *interdire la liberté de son usage* !

C'est par la lutte des classes, une longue lutte sauvage, acharnée, sanglante, que ce droit fut arraché par la classe ouvrière, et, malgré le Code Civil « individualiste », inscrit dans le « Droit du Travail » récemment créé à cette fin. Même les fonctionnaires, relevant de l'administration, ou de différents appareils idéologiques d'Etat (comme l'appareil scolaire ou l'appareil d'information d'Etat) finirent par voir inscrit ce droit, dans la constitution de 1946, ce qui donne une idée du « retard » de cette « branche » du Droit...

Cela nous rappelle en écho que la démocratie parlementaire, d'abord censitaire sous la Constituante, connut de très rudes vicissitudes au cours du XIX^{e} siècle avant d'entrer dans les mœurs sous le « malentendu » de la proclamation de la III^{e} République, qui, sans la sottise de Mac-Mahon et des siens, serait sans doute redevenue Monarchie pour quelque temps. Preuve que les Appareils idéologiques d'Etat sont fait d'une matière et nature d'une grande sensibilité, puisqu'il faut tant de temps, et tant de luttes pour en substituer de nouveaux aux anciens, et les fixer dans leur fonction apparemment définitive ; preuve qu'ils peuvent être fort vulnérables dès que la conjoncture vient les ébranler, – *à la différence de l'appareil répressif d'Etat* qui connaît une magnifique continuité et constance puisqu'il n'a pas changé à travers les siècles, qui ont pourtant connu différent « régimes », tous de classe.

Donc même démonstration pour l'appareil idéologique d'Etat *syndical*. Pourtant une nouvelle précision est nécessaire.

Quand on parle de partis politiques, on sait en effet qu'ils vont de la droite à l'extrême gauche. L'existence de partis de droite, du centre et de « gauche », leur fidélité à tous les grands rendez-vous historiques de la lutte des classes capitalistes pour faire de leur corps un bouclier à l'Etat bourgeois montre clairement qu'il y a quelque liaison entre les Partis politiques et le système de la démocratie parlementaire d'une part, et la dictature de l'Etat bourgeois d'autre part : en faisant un pas de plus, on comprend la formule de Lénine : la démocratie bourgeoise est la « dictature de la bourgeoisie ».

Mais quand on parle des syndicats, les choses sont moins évidentes. Tout le monde pense d'abord aux syndicats ouvriers, et aux plus combatifs, à la CGT, et aussi, depuis quelques années, à la CFDT. Pourtant on oublie qu'il n'existe pas *que* des syndicats ouvriers. Il existe des syndicats de fonctionnaires, soit de l'appareil répressif d'Etat (syndicat des finances, etc., et même syndicat de la Police), soit des appareils idéologiques d'Etat (syndicats des instituteurs, des enseignants du Secondaire et du Supérieur, etc.) [71].

Mais il existe aussi des syndicats des cadres, des petites et moyennes entreprises. Il existe surtout de très puissants syndicats « professionnels » patronaux, coiffés par le plus puissant d'entre eux, la Confédération Nationale du Patronat Français.

Pour rendre très claire notre thèse sur l'existence d'un Appareil idéologique d'Etat syndical, il serait bon de *prendre les choses à l'envers*, et de commencer non par le syndicat ouvrier de la lutte des classes (la CGT. seule a inscrit cette définition dans ses statuts), mais de partir du CNPF., et de redescendre l'échelle en découvrant le nombre incroyable d'organisations syndicales patronales ou corporatives qui se chargent de « défendre les intérêts » de la profession.

Le système de ces organisations constitue un Appareil qui réalise une idéologie de « défense des intérêts de... » la profession ! naturellement, doublée d'une idéologie des inestimables Services que la dite Profession rend au Public et à l'intérêt de la Nation, réalisant ainsi un des grands thèmes de l'Idéologie d'Etat, celui de l'intérêt Général et National dans la Liberté d'Entreprise et la Défense des Grandes Valeurs Morales. La « défense de la profession » est pour les syndicats de grands et moyens patrons la feuille de vigne de leur but de classe.

71. En revanche pas de syndicat ni de parti politique dans l'Armée, la Grande Muette où seuls les Généraux ont droit à la Parole, sur autorisation du Ministre des Armées, soit dit en passant, sauf dans les 18 juin, 13 mai, ou le putsch du type Alger, etc.

Qu'un syndicat ouvrier, menant la lutte de classe économique, ait pu, au prix de combats qui ont duré plus d'un siècle, se « faire reconnaître » en pareille compagnie, et puisse, dans les marges de la légalité juridique [72] très récente du Droit du Travail, et surtout dans l'idéologie dominante qui règne de haut sur cet appareil, mener une lutte de classe véritable, relève d'une sorte d'héroïsme : justement celui de la classe ouvrière.

Que ce syndicat soit constamment en butte à des pressions et répressions sans nom, à des chantages éhontés, au débauchage de ses militants, à la corruption et l'achat pur et simple (F., on le sait maintenant officiellement, a été créé par des fonds de la CIA), et aux scissions correspondantes – sans parler de la tentation constante de tomber dans l'économisme de la Charte d'Amiens de 1906 (pas de politique dans les syndicats !) ou l'anarcho-syndicalisme (à bas les partis politiques ! toute la politique sera faite par les syndicats !) [73], l'histoire le prouve surabondamment. Mais cela ne fait que fournir une preuve empirique supplémentaire à notre thèse sur l'existence de l'Appareil idéologique d'Etat *syndical*.

Mieux, cela nous permet d'avancer une remarque qui pourra, si on considère la tradition marxiste, sembler passablement paradoxale.

On dit souvent en effet que, selon Marx et Lénine, le Mouvement ouvrier est capable d'organiser par lui-même, *sans le secours de la théorie marxiste*, des organisations de lutte syndicale, capables, après les rudes épreuves de l'apprentissage, de mener des combats qui dépassent le simple plan local, ou les limites de la corporation, pour atteindre le plan national. Mais on dit en revanche que pour passer à une organisation politique, les choses sont infiniment plus difficiles. Et on a tendance à ajouter que c'est *normal*, puisque les mêmes ouvriers, qui font chaque jour l'expérience de l'exploitation économique dont ils sont les victimes, *n'ont pas la même connaissance des mécanismes de la lutte de classe politique*, donc de l'oppression politique et de l'assujettissement idéologique de l'Etat capitaliste.

72. Elle pose de sérieux « problèmes » « logiques » aux exigences de systématicité, de formalité et d'universalité des juristes !

73. « l'apolitisme » fait partie des thèmes de l'idéologie d'Etat réalisée dans l'Appareil idéologique *syndical* qui proclame : « Défense " apolitique " des intérêts de la Profession... dans l'intérêt de la Nation ! » La lutte contre l'apolitisme syndical est donc la pierre de touche de la lutte idéologique de classe d'une organisation syndicale ouvrière. L'histoire de la CGT. l'illustre : apolitique à sa fondation, combattue par la CGTU, puis réunifiée sur une base qui rejetait l'apolitisme.

Il en résulte qu'on a tendance, au moins chez certains dirigeants politiques prolétariens d'origine non-prolétarienne, et à plus forte raison chez les petits bourgeois – surtout intellectuels –, à considérer en quelque sorte comme « naturelle », mais secondaire la lutte économique, et comme beaucoup plus difficile à instaurer la lutte politique. Or, il n'est pas sûr que la réalité corresponde point par point à ce jugement – et c'est pourquoi nous avons préféré commencer par parler de l'appareil idéologique d'Etat *politique*, avant de parler de l'appareil idéologique d'Etat *syndical*.

La raison en est simple, et la promulgation prodigieusement hâtive de la Loi Le Chapelier peut nous mettre sur sa voie.

C'est que la même bourgeoisie qui a revendiqué pour elle le bénéfice de la liberté d'organisation politique, qui a donc *imposé* très tôt, par sa propre lutte de classe, dans laquelle elle ne « crachait pas » sur l'appui du « peuple » (cf. 1789-93 ; cf. 1830 ; cf. 1848), *son propre* Appareil idéologique d'Etat *politique* contre l'Appareil idéologique d'Etat *politique* de l'Aristocratie féodale – *cette même bourgeoisie a pris d'entrée de jeu (1791) le plus grand soin de réprimer par la loi et la pire violence toute velléité d'organisation et de lutte économique de ses propres exploités, les prolétaires.*

IV- La lutte des classes populaires dans l'appareil idéologique d'Etat politique (... et au dehors)

De fait, il faut bien voir que la bourgeoisie s'est trouvée dans l'impossibilité d'empêcher – et pour cause : elle ne pouvait se passer d'elles ! – les masses populaires de participer aux luttes de classe *politiques* bourgeoises contre la féodalité, en 89-93, puis, dans une bonne partie du XIX^{e} siècle, mais surtout dans sa première moitié, contre l'Aristocratie foncière.

La bourgeoisie française a eu la « malchance historique » d'avoir affaire à une noblesse et une Eglise féodale particulièrement tenaces, entêtées, et même « bêtes » (cette « révolte » prépoujadiste... de la petite noblesse dans les années 1770-80 ayant vraiment tout gâché). On connaît le résultat : la révolte violente des paysans (« paix aux chaumières, guerre aux châteaux ! »), lesdits châteaux flambant un peu partout – car les paysans n'y sont pas allé de main morte ! – les journées révolutionnaires répétées dans les villes, la plèbe régnant dans les rues et sur Paris, le Comité de Salut Public et la Terreur faisant face à la Guerre contre-révolutionnaire tout court, déclenchée par les Etats

Féodaux Frères à l'appel de l'Aristocratie française du plus haut rang (le Roi et le Reine en tête, avant leur exécution).

Sans l'appui décisif des masses populaires, y compris de cet affreux « quatrième Etat » [74] menaçant dont a parlé Mathiez, la bourgeoisie du Tiers-Etat n'aurait pas pu renverser les rapports de production et d'échange « féodaux », ni prendre le pouvoir, détruire l'Etat féodal de la Monarchie absolue, pour créer ses Appareils d'Etat, et exercer le pouvoir afin de mettre en place ses propres rapports de production et son Droit.

Engels dit quelque part que la France est un pays *exemplaire* en ce que les luttes de classe y sont poussées jusqu'au bout, en toute clarté. Exemplaire pour le prolétariat certes, *mais pas du tout pour la bourgeoisie*. Du point de vue bourgeois, la révolution de 89 est, par comparaison avec la Révolution anglaise, une « *sale* révolution », qui a politiquement coûté un prix infiniment trop élevé à la bourgeoisie, et dont il a fallu, dans les pires conditions, « réparer » tant bien que mal les dégâts. Avant tout en remettant *à leurs places* ces sacrées masses populaires, paysannes, puis de plus en plus plébéiennes-urbaines, dont la bourgeoisie avait eu certes un besoin vital, mais qui croyaient décidément un peu trop (et comment l'empêcher ?) que « *c'était arrivé* ».

Quelques bonnes fusillades, Thermidor, puis la Terreur Blanche, enfin Bonaparte le Sauveur (le de Gaulle de l'époque), sacré Empereur en échange du Code Civil et des guerres pré-impérialistes de la bourgeoisie française à travers l'Europe, firent l'affaire. Mais à quel prix !

Un double prix au moins.

D'abord la bourgeoisie avait dû payer le prix de Bonaparte-Napoléon I, inaugurant ainsi une tradition originale, la tradition typiquement *française* du *Bonapartisme*, solution bourgeoise désagréable, mais raisonnée et indispensable, pour remettre à leur place les masses plébéiennes (en 1798, puis en 1852 : tradition poursuivie jusqu'en 1958 : le 13 mai de de Gaulle) [75]. Solution, certes, mais

74. La partie la plus « plébéienne » du petit peuple des villes, animée par Marat, Duchêne, d'innombrables agitateurs populaires vigoureux et courageux. A l'horizon, le communisme d'un Babœuf et d'un Buonarotti, encore à la recherche de ses positions théoriques et politiques, de ses formes d'organisation et d'action.

75. Pétain, c'est autre chose. Même objectif, mais d'autres moyens. Ne pas confondre la solution bonapartiste et la solution fasciste. De Gaulle n'a pas, jusqu'ici, adopté la solution fasciste, mais bonapartiste, et de surcroît bonapartiste « libérale », car la « solution » du bonapartiste gaullien présente cette particularité d'avoir (comme en 45 d'ailleurs) « ressoudé » *l'unité* terriblement menacée de la classe bourgeoise elle-même. La bourgeoisie française s'est très dangereusement

coûteuse, car elle montre aux yeux de tous que le « libéralisme » politique bourgeois peut prendre, à l'avantage de la bourgeoisie même, la forme ouverte d'une *dictature* personnelle non démocratique ou non parlementaire, qui, s'asseyant tranquillement sur les Grands Principes Démocratiques-Parlementaires de 89, montre dans quel mépris elle les tient, dès que sa domination de classe est menacée.

Ensuite, la bourgeoisie dut payer le prix du « mauvais exemple » donné aux masses populaires, sa contagion, et, pire, sa répétition. Car, dans sa lutte de classe contre la réaction aristocratique de la Restauration (Louis XVIII, Charles X), la bourgeoisie n'a pas « craché » sur les ouvriers et le petit peuple de Paris qui ont « fait », aux côtés de la petite bourgeoisie, les Trois Glorieuses de 1830, donc encore une fois des « journées révolutionnaires », où le peuple déferlait dans les rues et inventait et les barricades et l'art de se battre sur les barricades [76]. Elle n'a pas non plus « craché » en 1848 sur l'aide du prolétariat qui est, pour la première fois en tant que tel, dans ses premières organisations, monté, à côté de la petite bourgeoisie, à l'assaut de la monarchie orléaniste, et a entrevu et espéré, encore de très loin, quelque chose qui parlait de « socialisme », même à travers les palinodies de Louis Blanc, et la duperie des « Ateliers Nationaux ».

Chaque fois la bourgeoisie a dû se résigner à l'engagement *armé* des masses populaires, des petits bourgeois certes, mais des artisans, compagnons, et finalement, des prolétaires eux-mêmes, dans leurs premières organisations de classe, en 48. Chaque fois la bourgeoisie a dû se résigner à ce fait paradoxal que sa propre lutte de classe bourgeoise éduquait et entraînait le prolétariat à la lutte de classe politique violente, qu'il mènerait un jour *pour son propre compte*.

Faut-il parler aussi de la Commune ? Cette fois était en jeu l'Empire, devenu gênant pour la bourgeoisie par son autoritarisme déplacé, et le destin catastrophique de sa politique étrangère annexionniste aventuriste. Cette fois encore, le secours des masses populaires, prolétaires de plus en plus conscients et organisés, malgré leurs divisions idéologiques (Proudhonniens, Blanquistes, etc.), était nécessaire (mais de plus en plus gênant), pour abattre l'Empire et

coupée en deux entre 40 et 45, devant l'invasion nazi, et en 1958 devant l'insurrection Algérienne. Dans les deux cas, le rôle historique de de Gaulle a consisté à « ressouder » les morceaux, c'est-à-dire l'unité de la bourgeoisie française. Depuis 1958, de surcroît, il a donné à l'Impérialisme français l'Etat démocratique plébiscitaire non parlementaire exigé par les Monopoles.

76. Que la rue puisse appartenir au peuple, le peuple s'en est souvenu en Mai 68. Il n'a pas oublié. Il ne l'oubliera pas.

proclamer la République. De surcroît, la défaite s'en chargeait en même temps. La défaite ? Mais que devient alors le nationalisme, pièce importante de l'idéologie d'Etat bourgeois ?

Or, c'est là que la bourgeoisie française trouva sa croix : dans la rencontre entre une défaite militaire et une révolution populaire (qu'on songe à la Russie de 1917 !). La résistance *nationale* du *peuple* de Paris, contre l'occupant prussien, l'appel aux masses populaires pour la libération de la Nation des forces armées de l'étranger, fut non plus le fait de la petite bourgeoisie patriotique, ni évidemment de la grande bourgeoisie Versaillaise de M. Thiers qui pactisait avec les Prussiens vainqueurs, mais un fait sans précédent : *le fait du prolétariat parisien*, prenant pour la première fois dans l'histoire la direction de la Résistance patriotique et de la Révolution. Il s'en suivit la Commune : passage de la lutte nationale populaire contre l'occupant *à la première Révolution Socialiste de l'histoire*, cette tentative insensée, inouïe, démesurée, impensable, folle, mais géniale, et source d'inventions pratiques et de découvertes théoriques sans précédent, et qui a changé d'une manière prodigieuse tout le cours du Mouvement Ouvrier mondial.

Car cette fois, ce n'était plus tel *gouvernement* ou *telle forme d'Etat bourgeois* qui était en cause, mais l'Etat bourgeois lui-même, dans ses *Appareils*. C'est de la Commune de Paris que Marx a tiré la confirmation *empirique* irréfutable de ses thèses sur la nécessité de la prise du pouvoir d'Etat, la destruction des appareils d'Etat, et la Dictature du Prolétariat, à la tête d'un nouvel *Etat*, prolétarien, doté de nouveaux appareils d'Etat, *prolétariens*. [77]

On sait comment la bourgeoisie sut « récompenser » l'aide décisive du petit peuple de Paris en 1830 : en confisquant au profit de Louis Philippe les Trois Glorieuses ; l'aide décisive du prolétariat en février 48 : en massacrant les prolétaires en juin 48, puis en poursuivant sa répression par les condamnations (mort, prison, déportation en masse) du 2 décembre. On sait comment la bourgeoisie répondit à la résistance patriotique et à l'audace révolutionnaire de la Commune de Paris : par les dizaines de milliers de meurtres d'hommes et de femmes assassinés en plein jour, au su de tous, contre les pans de murs de Paris, sous les yeux des belles Dames à qui ces massacres réconfortants faisaient passer leur « horrible » peur, inoubliable, inoubliée, *aujourd'hui* encore inoubliée.

77. Qu'on relise *L'Etat et la Révolution* de Lénine. Dès qu'il y est question de la destruction des appareils de l'Etat bourgeois, l'exemple de la Commune surgit – son exemple et ses *inventions politiques* pratiques.

Quoiqu'il en soit de ces horribles événements, lorsqu'elle eut, pour l'essentiel, remporté la victoire politique contre l'Aristocratie, lorsqu'elle se sentit suffisamment forte pour en tolérer, c'est-à-dire en *contrôler*, voire *digérer* l'existence, la bourgeoisie ne put empêcher, puisque, *formellement*, son Droit politique les autorisait, la constitution de *Partis politiques ouvriers* (en Allemagne dans les années 60-70, en France plus tard, vers 1880). Un Parti politique ouvrier, même socialiste, s'il joue le jeu démocratique, peut n'être pas dangereux. La preuve : les gigantesques succès électoraux du parti social-démocrate allemand, et les succès réels, mais plus modestes du POF. puis de la SFIO, finirent comme on sait, dans les deux *Unions Sacrées*, celle que le Parti social-démocrate conclut avec l'Etat impérialiste allemand, celle que le Parti socialiste français conclut avec l'Etat impérialiste français (Guesde, Ministre d'Etat dans le premier gouvernement de guerre), après l'assassinat de Jaurès. Preuve que ce qu'on appelle depuis Lénine *l'Impérialisme* a toujours *son dernier mot à dire* sur les succès électoraux les plus spectaculaires des partis ouvriers, même marxistes.

La bourgeoisie sait fort bien *manœuvrer* dans son appareil idéologique d'Etat *politique* : non seulement en utilisant les techniques électorales appropriées pour avoir d'autant plus de députés au Parlement qu'elle a moins de voix dans le pays, mais surtout *en divisant les forces ouvrières*, par exemple en tolérant le Parti Communiste, après la guerre de 14-18 en France (quitte à emprisonner ses dirigeants de temps en temps), mais *à côté* du Parti socialiste, et en utilisant, *sans arrêt*, le Parti socialiste *contre* le Parti communiste. Elle connaît la musique, et n'est pas aussi bête que M. G. Mollet a eu l'audace de le dire un jour (l'audace ? non, la *complicité* : faire croire que la bourgeoisie française est bête, c'est aussi une façon de tromper une fois de plus les ouvriers sur sa force réelle, donc servir une fois de plus la bourgeoisie).

Division des Partis politiques ouvriers allant de pair avec la *division* des organisations syndicales ouvrières, telle est la tactique constante de la bourgeoisie.

C'est là la preuve irréfutable de *ce que la bourgeoisie craint par dessus tout est*, par ordre d'importance croissante :

1- l'unité politique entre les partis ouvriers,

2- l'unité syndicale entre les syndicats ouvriers,

3- et *surtout, surtout,* l'unité entre ces deux unités, à savoir *la fusion, sous une ligne et une direction unifiées, de l'action de masse*

syndicale et de l'action de masse politique de la classe ouvrière et de ses alliés naturels.

On peut considérer ces étapes (1, 2, 3) comme des seuils et des tests *absolus*. Et on doit énoncer la *Thèse* suivante :

La lutte de classe bourgeoise atteint la côte de « *l'état d'alerte* » avec le premier événement (unité politique entre les partis ouvriers) ; la côte de l'« *état d'urgence* » avec le second événement (unité syndicale entre les syndicats ouvriers), et la côte de la « *loi martiale* » avec le troisième événement (unité de la lutte de classe économique et politique des masses ouvrières et de leurs alliés). Car alors, d'étape en étape, c'est l'Etat bourgeois lui-même qui est *directement en cause.*

Or la bourgeoisie peut « tolérer » beaucoup de choses, y compris un Parti communiste actif, y compris des syndicats actifs, y compris une grève générale même relativement politisée comme celle de Mai 68, y compris la révolte idéologique simultanée de la jeunesse scolarisée (dans une partie de l'Appareil idéologique d'Etat Ecoles). Mais *elle* ne peut *en aucun cas* tolérer la menace mortelle contre *l'Etat lui-même* (pouvoir d'Etat, Appareils d'Etat pris dans leur ensemble, avec leur noyau qu'est l'Appareil répressif d'Etat), la menace mortelle que représente la *puissance populaire irrésistible* qui se profile derrière l'unité des partis ouvriers, et l'unité syndicale ouvrière, à savoir *la fusion réelle de la lutte économique et politique des masses* populaires des villes et des campagnes. Mai 68, qui *pourtant* était *à des lieues* de distance de cette fusion, a rappelé la bourgeoisie à la dernière vigilance contre cette menace mortelle.

La bourgeoisie n'est pas bête du tout. Elle fait tout pour empêcher cette menace mortelle, et, en bonne cartésienne qu'elle est, pour régner, elle « divise les difficultés », c'est-à-dire elle pratique une politique stratégique, patiente, tenace et intelligente de *division* du mouvement ouvrier politique d'une part, et du mouvement syndical d'autre part, et enfin de leurs rapports. Pour cela, il lui suffit de s'appuyer *sur* les partis sociaux-démocrates et *sur* les syndicats de collaboration de classe, *contre* les Partis communistes et contre les syndicats de lutte de classe économique. L'histoire le vérifie empiriquement sans aucune discussion possible. Aux communistes d'abord, puis aux prolétaires et à leurs alliés naturels d'en tirer la leçon. Leçon vitale pour la cause de la période de transition vers la Révolution socialiste, et pour la Révolution socialiste elle-même.

V- Sur la lutte de classe économique dans l'appareil idéologique d'Etat syndical.

Voilà bien des remarques, sur des thèmes connus de la lutte des partis ouvriers dans le cadre de l'appareil idéologique d'Etat politique. Il est temps de dire un mot sur le propre de la lutte des organisations ouvrières dans le cadre de l'appareil idéologique d'Etat *syndical*.

Comme c'est la politique qui tient le devant de la scène, comme la lutte politique représente toujours un niveau de « conscience » plus élevé que la lutte syndicale, on a tendance, je l'ai indiqué, à tenir la lutte syndicale à la fois pour plus facile, et moins importante, quand on ne la tient pas pour secondaire, sinon à demi-méprisable.

Il suffit par exemple de compulser la « littérature », produite depuis des années, par quelques théoriciens « révolutionnaires » de l'UNEF, puis de certains groupuscules, et du PSU, sans parler des idéologues comme S. Mallet et autres, et leurs organes de diffusion (*Le Nouvel Observateur*), pour apprendre d'eux une grande « Révélation », à savoir qu'il faut bien distinguer les revendications « quantitatives » des revendications « qualitatives ».

Les premières, les « quantitatives », qui concernent la « défense des *intérêts matériels* » des salariés et qui rejoignent ou constituent les objectifs majeurs de la lutte de classe *économique* de l'organisation syndicale ouvrière (la CGT), sont tenues pour bassement matérialistes et sans « horizon » ni « perspective » « stratégiques révolutionnaires globales » (dans le jargon de ces théoriciens) donc quasi-méprisables.

Les secondes, en *revanche*, les « qualitatives » sont nobles, dignes de l'Histoire universelle, c'est-à-dire de l'intérêt que leur portent ces théoriciens pour élaborer leur « stratégie globale » de la Révolution mondiale, où le prolétariat n'a qu'à bien se tenir, c'est-à-dire tenir la place qu'on lui désigne.

Si je mentionne ces erreurs ou sottises, c'est qu'elles font du mal, non seulement chez les « intellectuels » (étudiants d'âge ou autres), mais aussi dans d'autres couches de la petite bourgeoisie (cadres, ingénieurs, même progressistes), et jusque dans certains milieux de la classe ouvrière. Les mots d'ordre de la CFDT reprennent en effet souvent eux-mêmes la distinction entre les revendications « quantitatives » et les revendications « qualitatives », naturellement *au profit des secondes*, puisque cette distinction a été inventée pour ça.

En somme, seule la politique est noble, et digne d'être pratiquée car révolutionnaire : la revendication syndicale matérielle étant « basement » matérialiste et non-révolutionnaire – c'est tout juste si on n'envoie pas dire aux ouvriers que c'est une honte que de demander « des sous » pour s'acheter le frigidaire, la télé, et même la voiture dont on sait, en bonne théorie bourgeoise de la « société de consommation », qu'ils sont, par eux-mêmes, « aliénants » pour la lutte de classe, puisqu'ils « corrompent l'âme » de leurs détenteurs. La contre-épreuve saute aux yeux : les quelques « théoriciens » (CFDT, PSU, ou « intellectuels » y compris quelques étudiants) qui nous font la grâce de la Révélation dont ils ont été gratifiés, se privent eux-mêmes, comme chacun sait, et de frigidaire, et de télé, et de voiture, sans parler de vacances aux Baléares, en Grèce ou sur la Côte, pour ne pas en être « aliénés » et « corrompus », et pour pouvoir rester les penseurs quand ce n'est pas les *Dirigeants* « purs » de la Révolution prolétarienne qu'ils sont, puisqu'ils ont décrété *eux-mêmes* qu'ils étaient ses « penseurs » et ses « dirigeants » [78]...

Pourtant, quand on sort de l'horizon « mondial » de ces « théoriciens », pour prêter une simple attention à la lutte syndicale, sa seule *Histoire* révèle un caractère d'importance *capitale*. Nous avons donné les raisons qui ont forcé la bourgeoisie à reconnaître en fin de compte une existence légale (à la merci de la première interdiction venue certes), du moins pour l'instant, aux partis politiques ouvriers, et même au Parti communiste. Les mêmes raisons ont provoqué un résultat tout différent dans le domaine de la lutte syndicale ouvrière, qui relève de l'appareil idéologique d'Etat *syndical*.

Les organisations ouvrières de la lutte de classe *économique* n'ont pu en effet bénéficier, comme les organisations ouvrières de la lutte de classe politique, des événements de la longue et spectaculaire lutte de classe entre la bourgeoisie et l'Aristocratie féodale, aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, donc, des édifiants précédents et exemples bourgeois de la lutte politique de classe, et à l'occasion des articles du Droit politique bourgeois libéral et égalitaire, fixé dans ses Grands Principes depuis 89. Car

78. Par quel miracle *des* intellectuels ou des « étudiants » pourvus de tous les avantages de la Société de consommation peuvent-ils échapper à « l'aliénation » que les mêmes objets de la société de consommation provoquent chez les ouvriers ? Réponse : parce qu'ils sont « conscients », eux, de leur aliénation. Or, ce n'est pas la conscience qui détermine l'être, mais l'être qui détermine la conscience (Marx). Cette vérité souffre *une* exception et *une seule* : ceux des intellectuels qui ont besoin de croire que, *chez eux*, et chez eux seulement, *c'est la conscience qui détermine l'être...*

non seulement la bourgeoisie n'avait nul besoin de l'appoint de la lutte de classe *économique* des ouvriers, mais tout au contraire, elle avait tout à en craindre, puisque cette lutte de classe économique, s'attaquant à l'exploitation capitaliste, s'attaquait en fait, *directement*, à la *base matérielle* de l'existence du capitalisme, donc de la société bourgeoise, et de la domination politique de la bourgeoisie. La bourgeoisie *ne pouvait donc se permettre absolument aucun compromis* politique avec la lutte de classe *économique* des ouvriers qu'elle exploite, puisqu'elle ne vit que de leur exploitation. C'est parfaitement *logique*.

Mais ici la conjoncture immédiate *exige qu'on mette les points sur les « i »*, puisqu'on est en train de répandre sur le marché des vieilles erreurs, depuis longtemps réfutées, mais toujours dangereuses.

La Thèse fondamentale classique qu'il faut rappeler est la suivante.

C'est *l'exploitation économique* qui est la base matérielle (l'infrastructure comme dit Marx, ou « la base ») de l'existence de toute formation sociale capitaliste, l'exploitation économique *et non la répression*. Marx, Engels et Lénine, tout particulièrement dans leur lutte acharnée contre l'anarchisme qui prétendait le contraire (et le prétend toujours chez ses « théoriciens » petits-bourgeois « d'avant-garde », c'est-à-dire historiquement d'arrière-garde), ont toujours soigneusement *distingué* l'exploitation de la répression, c'est-à-dire l'infrastructure économique, où règnent les rapports de production économiques de l'exploitation capitaliste d'une part, et la *superstructure* politique, où règne en dernier ressort le *pouvoir répressif* de *l'Etat capitaliste*, d'autre part.

C'est là que la métaphore de l'édifice (base ou infrastructure, et superstructure ou étage supérieur reposant sur la base) rend un service théorique et politique absolument décisif aux militants ouvriers. Elle peut même rendre aussi un important et salutaire service à nombre de ceux qui, au lieu de se laisser *« intimider »* par les méthodes de « direction » idéologique autoritaires de quelques intellectuels qui se sont nommés eux-mêmes les théoriciens et dirigeants du « mouvement révolutionnaire », accepteraient de reconsidérer sérieusement, scientifiquement, calmement, et honnêtement la question.

Car la distinction entre l'infrastructure et la superstructure, et la thèse de la détermination en dernière instance de la superstructure, donc de *toutes* les formes de la répression (lesquelles sont *toutes* suspendues aux Appareils d'Etat), par l'infrastructure (c'est-à-dire par *l'exploitation matérielle* du prolétariat et des autres travailleurs dans les

rapports de production qui sont et ne sont que les rapports de l'exploitation *capitaliste*) – cette distinction remet définitivement les choses en place.

C'est là une vérité *élémentaire* du marxisme. Et ceux qui la remettent en question aujourd'hui, ne sont rien d'autre, *sous ce rapport* [79] que de purs et simples *révisionnistes*.

Ce qui est déterminant en dernière instance, donc premier, c'est en effet *l'exploitation*, et non la répression. Ce qui est déterminant en dernière instance, ce sont les rapports de production (qui sont en même temps les rapports de l'exploitation) *capitalistes*. Ce qui est déterminé, donc second, c'est la répression : à savoir *l'Etat*, qui en est le centre dernier *d'où rayonnent toutes les formes de répression*, que ce soit sous les espèces de la répression de l'appareil répressif d'Etat, répression physique *directe* (police, armée, tribunaux, etc.) ou *indirecte* (administration) *et toutes les formes de l'assujettissement idéologique* des Appareils idéologiques d'Etat.

Et si, comme nous avons tenté de le montrer, sinon de le démontrer, la fonction effective de la Superstructure est d'assurer la *reproduction* des conditions de la production, par le système des différentes formes de la répression et de l'idéologisation qui sont toutes à rattacher à l'Etat capitaliste, la reproduction n'est que la condition de l'existence continuée de la *production*. C'est dire que *c'est dans la production, dans la production seule*, et *non dans la reproduction*, que s'exerce *l'exploitation*, qui est la condition matérielle d'existence du mode de production capitaliste.

Si l'Etat est, comme le dit Engels, le « concentré » de la société, il ne l'est qu'en fonction de son rôle dans la *reproduction* et parce qu'on peut, *à ce titre*, y découvrir le sens des luttes de classe *politiques* dont il est l'objet et l'objectif. Mais ces luttes de classe politiques ne sont pas matériellement fondées dans l'existence de l'Etat.

Elles sont fondées sur l'existence de classes antagonistes *irréconciliables*, dont *l'existence* en tant que classes antagonistes est fondée dans et déterminée par les conditions matérielles de *l'exploitation*

79. Je dis bien : *sous ce rapport*, et lui seul. Car, par exemple, la masse des jeunes n'est pas engagée par les déclarations erronées de quelques rares « dirigeants ». Et, de surcroît, la révolte idéologique de la jeunesse scolarisée et des jeunes travailleurs est, dans son fond et sa masse, profondément progressiste. Elle doit être jugée sur la tendance objective qui l'anime, dans la lutte de classe nationale et mondiale – et non sur une simple formule fausse proférée par quelque personnage provisoire. Cela vaut *à plus forte raison* pour les prolétaires et autres salariés de la CFDT.

économique de classe. D'un côté, la classe des exploiteurs, exploiteurs parce qu'ils détiennent les moyens de production, de l'autre côté la classe des exploités, exploités parce qu'ils ne détiennent aucun moyen de production, et sont contraints de vendre, comme une vulgaire « marchandise », et même dans notre prétendue « Société de consommation », leur force de travail.

C'est là que gît la différence essentielle, bien que paradoxale, qui distingue la lutte de classe *économique* des formes (plus ou moins reconnues, ou tolérées) de la lutte de classe politique de la classe ouvrière.

Le paradoxe est que, pour détruire les rapports de classe de *l'exploitation capitaliste*, la classe ouvrière *doit* s'emparer du pouvoir d'Etat bourgeois, détruire l'appareil d'Etat, etc., puisque l'Etat est la clé de la *reproduction* des rapports de production capitalistes. Donc pour bouleverser l'infrastructure de l'exploitation, le prolétariat et ses alliés doivent prendre le pouvoir d'Etat et détruire la machine d'Etat. Cette proposition est parfaitement juste, du point de vue de la *guerre de classe* prolétarienne, qui doit porter l'attaque politique *contre l'Etat*, parce que l'Etat est ce qui assure les conditions de la reproduction du système d'exploitation, bref ce qui fait tenir le système capitaliste *debout*, en le perpétuant.

Mais n'importe quel militaire venu sait très bien que l'ultime verrou militaire d'un pays (telle place forte stratégique) n'est pas le pays lui-même, ni que la bataille pour cet ultime verrou résume la guerre toute entière qui l'a précédée. Il en va de même de la guerre de classe entre le prolétariat et la bourgeoisie. Elle se *décide* par le maintien du pouvoir d'Etat aux mains de la bourgeoisie ou par la prise du pouvoir d'Etat par le prolétariat. Mais c'est là le point culminant d'une très longue bataille, d'une bataille incessante, quotidienne, extraordinairement difficile, d'une sorte de guerre des tranchées interminable et inabandonnable, le plus souvent masquée par les batailles politiques spectaculaires qui occupent le devant de la scène. Cette guerre des tranchées, sourde, obscure, interminable et sanglante, c'est la lutte de classe *économique*.

Dans cette guerre, la bourgeoisie ne fait, *en principe*, aucun quartier. Dès 1791, elle a pris les devants, interdisant par la Loi Le Chapelier toutes les « associations » de compagnons et manœuvriers, puis ouvriers. Il faut lire, chez les historiens honnêtes [80], la stupéfiante

80. Cf. Jean Bruhat, « Le mouvement ouvrier français au début du XIX^e siècle et les survivances de l'Ancien Régime », *La Pensée* n°142, décembre 1968.

histoire des associations ouvrières de la lutte de classe économique. Interdites, elles ont dû d'abord se constituer sous le paravent d'invraisemblables associations (d'entr'aide mutuelle, de secours, de « correspondance », voire de lutte contre l'alcoolisme...), le plus souvent dans les franges de la légalité, quand ce n'était pas dans la pure et simple illégalité, avec tout ce que suppose d'un côté d'héroïsme obscur, de sacrifices incessants, de ténacité, d'imagination, de ruse, et de l'autre de condamnations impitoyables, et tout simplement de massacres de masse (Fourmies, pour ne citer que ce sanglant exemple), ces pratiques alors formellement interdites par le Droit bourgeois répressif.

Pour prendre la simple mesure de cette différence, notons simplement : les syndicats ouvriers eurent infiniment plus de mal à faire reconnaître leur existence légale et réelle et leurs « droits » dans l'Appareil idéologique d'Etat que les partis politiques ouvriers dans le leur. Ils durent imposer leur existence *de fait* contre la légalité et la répression bourgeoise les plus cyniques, en des combats héroïques de longue haleine, avant d'être reconnus formellement en 1884, mais réellement... sous le Front Populaire, en 1936 seulement ! C'est en 1946 seulement, après la Résistance, que le droit syndical fut reconnu aux fonctionnaires français ! C'est à Grenelle, en mai 1968 (!) que fut reconnu aux sections syndicales le droit légal à l'existence *dans* les entreprises de plus de... 200 travailleurs.

Est-il utile d'ajouter que, le Droit étant le Droit, son application consistant à le respecter *en le tournant*, la bourgeoisie ne s'est pas privée, et ne se prive toujours pas, de recourir *à tous les procédés en son pouvoir* contre les militants syndicaux, en les sanctionnant ou tout simplement en les licenciant ? Et que les inspecteurs du Travail ou bien se font les complices des patrons, ou bien sont tout simplement désarmés devant leurs procédés ? Et que nombre de patrons versent au compte de leurs frais généraux les amendes auxquelles ils sont condamnés devant les Prud'hommes, pour « licenciement abusif » de tel « mauvais esprit » un peu trop politisé ? Faut-il ajouter par dessus le marché que la bourgeoisie sait jouer de main de maître de la *division* entre les organisations syndicales, qu'elle entretient soigneusement (division entre la CGT, la CFDT, la CFTC, FO, la CGC, sans parler des « syndicats-maison » du type Simca et Citroën) ?

On ne s'étonnera pas alors, pour prendre l'exemple de la France de 1969 elle-même, qu'il y soit *souvent plus facile* d'être membre du Parti communiste, c'est-à-dire, pour certains militants, d'avoir leur carte en

poche, de se réunir *hors* de l'entreprise de temps en temps, de distribuer des tracts ou journaux de cellule par la poste ou sous une autre forme discrète, donc beaucoup plus facile que d'être un vrai militant syndical ? Car l'action syndicale ne peut se mener, elle, que *dans* l'entreprise, au grand jour, collectivement certes mais aussi individuellement, sous la surveillance constante et terriblement vigilante des ingénieurs, cadres, et contremaîtres, qui sont, *dans l'immense majorité des cas, les agents directs* et sous des formes tantôt brutales, mais tantôt infiniment subtiles, de l'*exploitation* et de la *répression patronales* ?

La thèse que j'avance à travers ces remarques empiriques est simple et classique dans le Mouvement Ouvrier. Elle a été définie en termes très clairs par Lénine, et par l'Internationale des syndicats rouges. Elle est la suivante.

La lutte de classe économique, qui ne peut *à elle seule* décider de la bataille décisive pour la révolution socialiste, à savoir la bataille pour la prise du pouvoir d'Etat, n'est pas une lutte *secondaire ni subordonnée*. Elle est la base matérielle de la lutte politique elle-même. Sans lutte économique acharnée, quotidienne, ininterrompue, la lutte de classe politique est impossible, ou vaine. Il n'est de lutte de classe politique réelle et capable de remporter la victoire, que si elle est *profondément enracinée* dans la lutte de classe économique, *et dans elle seule*, puisque la lutte de classe économique est, si j'ose employer cette expression un peu métaphorique, l'infrastructure, *déterminante en dernière instance* de la lutte politique elle-même, laquelle est quant à elle, car c'est sa fonction, *seule* à pouvoir *diriger* la bataille décisive des masses populaires. Donc primat de la lutte de classe politique : mais ce primat reste un vain mot si la base de la lutte politique, la lutte de classe économique n'est pas menée quotidiennement, inlassablement, à fond et sur une ligne juste.

Cette Thèse réduit évidemment en poussière les thèses des « théoriciens » petits-bourgeois sur le primat des luttes soi-disant « qualitatives » sur les luttes soi-disant « quantitatives », et également les pseudo-thèses marxistes sur les « limites » « trade-unionistes » de la lutte de la classe ouvrière laissée à elle-même, qu'on prête à Lénine, pour l'avoir lu trop hâtivement.

Car Lénine *ne dit nullement* que la classe ouvrière laissée à elle-même ne peut mener qu'une lutte de classe *économique*. Le trade-unionisme dont parle Lénine est une lutte *politique*, mais menée sur une ligne politique fausse, sur une ligne *réformiste*, qui se contente de demander à l'Etat et au Gouvernement bourgeois des réformes, mais

qui ne met jamais en cause l'existence de l'Etat de classe bourgeois. Le trade-unionisme, c'est l'utilisation et le dévoiement de la lutte des organisations syndicales ouvrières au profit d'une ligne politique réformiste, c'est-à-dire d'une ligne politique de *collaboration de classe*. Dans ce cas aussi, il existe un rapport étroit entre syndicats et Parti : que serait le Labour en Angleterre sans les unions syndicales ? On peut même admettre qu'il existe un certain enracinement du Labour dans les grandes unions syndicales britanniques : mais on doit ajouter aussitôt que les grands leaders syndicaux, les Bevin, Bevan, Wilson, etc., *une fois au pouvoir* (c'est-à-dire à la tête du *gouvernement* de sa Gracieuse Majesté Impérialiste), ne mettent pas longtemps à se « déraciner » de la lutte syndicale, puis à la « contenir », avant de la combattre ouvertement. Il en va toujours ainsi quand on est des « socialistes de gouvernement », c'est-à-dire des valets de l'*Etat* bourgeois.

Il est donc complètement faux d'interpréter la phrase de Lénine sur le « trade-unionisme » en tant que *limite extrême* que le Mouvement Ouvrier peut atteindre *par ses propres forces*, comme une phrase qui viserait la lutte de classe *économique* spontanée du Mouvement Ouvrier. Elle vise tout autre chose : les limites absolues de la lutte *politique* spontanée du Mouvement Ouvrier, que le trade-unionisme fait tomber dans le piège réformiste de la collaboration de classe. A la rigueur le trade-unionisme part à la conquête du « gouvernement » – mais *jamais de l'Etat capitaliste*. Résultat : il devient le « gérant loyal du régime capitaliste ».

VI- La lutte de classe politique doit être profondément enracinée dans la lutte de classe économique

Il faut donc rétablir les faits, et, puisqu'elle est aujourd'hui attaquée par des « théoriciens d'avant-garde », ou tenue pratiquement pour *secondaire* par certains communistes, qui se font d'ailleurs en cela une conception également *fausse* de leur rôle dans la lutte politique, il faut hautement *réhabiliter la lutte syndicale*, qui prend, lorsqu'il s'agit des grandes Fédérations syndicales *ouvrières* (Mineurs, Métallos, Cheminots, Bâtiments, etc.) le caractère d'une *lutte de classe économique directe*. (Dans les syndicats de fonctionnaires par exemple, le rapport à la lutte de classe économique *n'est pas direct*). Il faut rétablir les faits, et comprendre pourquoi il n'est pas de lutte de classe politique *communiste* possible, sans un enracinement profond dans la lutte de classe *économique* des masses, et sans une juste position et action des

communistes dans la lutte de classe économique, c'est-à-dire dans la lutte pour les « revendications ».

Nous avons mis en lumière le principe dernier qui justifie cette thèse : tout le régime capitaliste reposant *en dernière instance* sur l'exploitation économique directe de la classe ouvrière et des autres travailleurs salariés non-ouvriers, qu'ils soient des villes et des campagnes, la lutte contre le capitalisme passe inéluctablement par la lutte directe contre *l'exploitation* directe. Elle passe aussi, secondairement, par la lutte contre les formes indirectes de l'exploitation [81].

Or cette lutte est menée, car elle *peut* être menée comme une lutte de masse, par *des organisations de masse*, distinctes par essence (par leurs statuts, par leurs règles de fonctionnement : la démocratie syndicale la plus large, et par leurs pratiques) des Partis Communistes. Il s'agit bien des *masses* car l'exploitation touche *tous* les ouvriers et travailleurs, *sans aucune exception*, elle est leur lot quotidien, ils en font tous les jours l'expérience directe. C'est donc par la lutte pour les revendications matérielles qu'on peut rallier *les masses* à l'action objective contre le système capitaliste. Les masses : pas seulement l'avant-garde du prolétariat, pas seulement le prolétariat, mais les travailleurs salariés non prolétariens des villes et des campagnes, les paysans pauvres, les petits paysans en voie de prolétarisation, et tous ceux, y compris nombre de fonctionnaires des appareils idéologiques d'Etat (par exemple les enseignants) ou même de certains appareils répressifs d'Etat (par exemple certaines catégories de fonctionnaires de l'administration), *qui sont objectivement victimes de l'exploitation capitaliste*.

Si ce sont les masses qui font l'histoire, mais si les masses ne peuvent conduire l'histoire jusqu'à la victoire de la Révolution socialiste, *que* dans la lutte de classe *politique* et sous la *direction* de l'organisation politique de l'avant-garde du prolétariat, il est clair et juste que les masses, lorsqu'elles se mettront en mouvement, n'accepteront la direction politique du Parti *que* si elles ont été depuis longtemps auparavant déjà unies et mobilisées dans la lutte contre *l'exploitation économique* du régime capitaliste, par une longue, rude, héroïque, tenace et obscure lutte *syndicale* pour les *revendications* sur une ligne juste.

C'est un signe qui ne trompe pas. Si un Parti communiste disparaît des entreprises en tant que Parti, c'est la preuve qu'il n'a pas une ligne

81. Par exemple pour les « salariés non prolétaires », les employés, les fonctionnaires des différents appareils d'Etat, etc.

et une pratique juste vis-à-vis de sa propre fonction politique, et vis-à-vis de sa propre fonction à l'égard des syndicats. Si, dans les entreprises, la cellule du Parti *se « cache »* derrière le syndicat ; et, à plus forte raison, si elle *disparaît* purement et simplement en laissant au syndicat (qui ne peut à aucun titre assumer cette fonction) le soin de « tenir la place du Parti » ; si le Parti se contente de « *soutenir* les luttes ouvrières » (entendez les luttes syndicales), au lieu de les *diriger*, comme c'est son rôle ; bref si, sur le plan national le Parti se trouve, dans sa pratique non-électorale, *en retrait objectif* sur l'action et les initiatives de l'organisation de la lutte de classe économique, c'est dans tous ces cas, le signe que « quelque chose ne va pas ».

Car le Parti doit être *en avant des masses*, non pas dix ou mille lieues comme le voudraient (pour leur « organisation » qui n'existe que dans leur imagination) les fameux « théoriciens d'avant-garde » « révolutionnaires » dont j'ai dit un mot, mais, selon la formule de Lénine : *un pas, et un pas seulement.* Ce qui vaut sur le plan national, vaut à plus forte raison sur le plan de *chaque entreprise*, ce qui suppose une définition et une pratique justes de la politique des communistes vis-à-vis de la section syndicale de l'entreprise. Pour être liés avec les masses de l'entreprise, les communistes doivent se préoccuper, *jusque dans le détail*, des revendications et questions syndicales, mais sans se substituer au syndicat : en faisant le travail qui leur est propre, le travail d'explication, de propagande, d'agitation et d'organisation *politiques.* Cela suppose la condition absolue que le Parti existe *dans* l'entreprise, s'y manifeste réellement et *en tant que tel* (par ses initiatives propres, ses journaux de cellule, etc.), qu'il y soit connu de tous, et apprécié de tous, sur une ligne juste et sur la position qu'il doit occuper par rapport aux masses, organisées dans le syndicat : *un pas en avant des masses, donc un pas en avant des organisations syndicales.*

Car, pour revenir à ce que nous avons dit de l'union entre la lutte économique de masse et la lutte politique de masse, bref pour reparler de cette *fusion*, qui est la terreur mortelle parce qu'elle est objectivement la *menace mortelle* qui atteint le système capitaliste dans son existence, cette *fusion*, politiquement révolutionnaire, n'aura jamais lieu dans les formes qui lui assureront la victoire, si on ne commence pas à la forger très longtemps à l'avance *dans le sein même des entreprises.* Or la base matérielle de cette fusion, c'est l'enracinement de la lutte de classe politique dans la lutte de classe économique, laquelle est, je le répète, *déterminante en dernière instance* : en termes plus concrets, c'est *l'enracinement de l'action des communistes, membres de la*

cellule d'entreprise, dans l'action revendicative des membres de la section syndicale d'entreprise.

C'est le principe fondamental de la pratique politique des communistes vis-à-vis des syndicats.

Les vieux militants, formés en France par la CGTU et le léninisme de M. Thorez, ne l'ont pas oublié, ils le savent. Ils doivent l'enseigner aux nombreux jeunes militants qui affluent ou vont affluer à la CGT, puis au Parti. Ce n'est d'ailleurs pas leur affaire *personnelle*. C'est en effet *la tâche d'éducation politique n°1*, dont le Parti tout entier doit se charger, prendre la responsabilité, et qu'il doit accomplir jusqu'au bout. Je sais bien, nous savons tous, que cette tâche n'est pas facile, surtout dans la conjoncture présente, où l'idéologie bourgeoise et petite bourgeoise, qui influence toujours la classe ouvrière, puisqu'elle est et reste l'idéologie dominante, ne cesse de proposer au Mouvement Ouvrier deux déviations : la déviation *économiste* d'une part, et la déviation hyper-politique *« révolutionnariste »* (qu'elle soit anarcho-syndicaliste, ou anarchiste) d'autre part ; surtout dans la conjoncture présente où l'agonie de l'Impérialisme met aussi au premier plan des tâches la formation des militants *pour la lutte anti-impérialiste* en France même [82] ; et dans des conditions particulièrement délicates (la scission du Mouvement Communiste international, l'affaiblissement de l'internationalisme prolétarien qui en résulte) [83]. Mais cette tâche d'éducation reste en tout état de cause la tâche d'éducation politique n°1, et elle doit être accomplie.

Enraciner le plus profondément possible la lutte de classe politique dans la lutte de classe économique, dans la lutte syndicale pour les revendications matérielles des masses, telle est *la règle d'or de la lutte révolutionnaire*.

Cette règle d'or, le Mouvement Ouvrier l a apprise, dans sa fusion avec la théorie marxiste, au cours de luttes qui ont coûté des sacrifices sans nom à la classe ouvrière internationale. C'est au respect de cette règle d'or que le Mouvement Ouvrier doit ses grandes victoires

82. Non seulement sur des mots d'ordre justes : « victoire pour le peuple vietnamien ! Victoire pour la Résistance palestinienne ! etc. » ; mais aussi dans les luttes pratiques : qu'on songe au refus des dockers de charger le matériel de guerre pour le corps expéditionnaire en Indochine, et aux multiples actions entreprises par la classe ouvrière à cette époque, Henri Martin, etc.

83. Au point où nous en sommes à cet égard, il est clair que nous devons tenir objectivement compte du « blocage » actuel produit des deux côtés par la scission, et de ses effets, et agir, dans le champ de ces effets mêmes, sans *surestimer* ladite scission (ce serait une grave erreur politique, servant directement l'Impérialisme), pour lutter *réellement contre* l'Impérialisme, donc *pour* la révolution mondiale.

historiques (révolution russe de 17, révolution chinoise de 49). C'est à son oubli ou à son mépris qu'il doit ses grands échecs historiques (par exemple celui de la social-démocratie allemande avant 1914 et après, ceux des révolutions d'Europe centrale dans les années 20, etc.) [84].

Il est clair en effet que si on néglige cette règle d'or, les masses populaires pourront bien, à l'occasion de telle ou telle conjoncture de crise, se « mettre en mouvement », voire déclencher un mouvement d'une très grande puissance, capable même, si la situation se trouve être « révolutionnaire », de prendre d'assaut le pouvoir d'Etat. Mais si, par accident ou pour toute autre raison, le Parti ne se trouvait pas alors *profondément lié* aux mêmes masses, par une très longue pratique de l'enracinement de la lutte de classe politique dans la lutte de classe économique, le mouvement des masses populaires pourrait ou bien ne pas aboutir à la prise du pouvoir, ou bien, même s'il aboutissait par bonheur à la prise du pouvoir d'Etat, il risquerait *de ne pouvoir le conserver.*

C'est en effet jusque là qu'il faut aller pour donner un contenu concret à la Thèse marxiste et léniniste que ce sont les masses qui font l'histoire. L'histoire qui nous intéresse étant celle de la Révolution, les masses doivent être mobilisées et dirigées sur des objectifs vraiment révolutionnaires. Elles ne peuvent l'être que par le Parti de l'avant-garde du Prolétariat.

Or le Parti ne peut assumer ce rôle de direction (supposant explications devant les masses, leur mobilisation et organisation) que s'il s'est *profondément lié à elles*, s'il fait corps avec elles. Or cette liaison, *seul l'enracinement profond et irréversible de lutte de classe politique dans la lutte de classe économique*, donc dans les « revendications syndicales », peut l'assurer.

Cette Thèse classique remet à sa vraie place, déterminante en dernière instance, la lutte syndicale en tant que telle, en un moment où les uns la tiennent pour secondaire sinon méprisable, et les autres voudraient transformer la lutte syndicale en lutte politique pure et simple. Que les militants de bonne volonté auxquels je fais ici allusion (et ils sont nombreux parmi ceux qu'on appelle, sans les discriminations nécessaires, des « gauchistes », surtout en milieu étudiants-lycéens-jeunes travailleurs intellectuels) veuillent bien réfléchir au *contenu* de cette Thèse classique, au fait que cette Thèse classique est le *résultat* éprouvé d'un siècle de lutte de classe du Mouvement Ouvrier sur toute

84. Il est évident que *d'autres* causes ont contribué à ces échecs. J'en fais ici abstraction.

la surface du globe, et que ce résultat a coûté un prix de dévouement, de sacrifices et de sang *inouï* à des centaines de milliers de militants ouvriers anonymes, qui ont simplement tenu leur place dans un combat infiniment plus rude, dangereux et périlleux que celui que les jeunes générations ont désormais, grâce aux sacrifices, parfois tragiques, de leurs aînés disparus ou survivants, devant elles.

VII- Il existe un appareil répressif mais plusieurs appareils idéologiques d'Etat

Revenons un instant encore à notre thèse sur la distinction entre l'appareil répressif d'Etat et les appareils idéologiques d'Etat.

Il existe en effet une autre différence (que la différence entre répression et idéologisation) entre l'appareil répressif d'Etat et les appareils idéologiques d'Etat. C'est alors qu'il existe *un* appareil répressif d'Etat, il existe *plusieurs* appareils idéologiques d'Etat. Cette différence est d'importance.

L'appareil d'Etat, dont nous précisons qu'il est répressif, se présente en effet comme un *tout organique*, plus précisément : comme un corps *centralisé*, et *dirigé consciemment et directement* à partir d'un *centre unique*. Je rappelle que cet appareil répressif, dont nous avions isolé une « partie spécialisée » lorsque nous avions parlé des sanctions physiques (et autres) du Droit, comporte un dispositif organique centralisé, particulièrement visible en France où le Chef de l'Etat a renoncé à « inaugurer les chrysanthèmes ». A sa tête donc *le chef réel de l'Etat* ; sous ses ordres directs *le gouvernement* [85] (avec la comédie du Parlement actuel : il faut bien sauver les apparences du régime « parlementaire », puisque les « démocrates » y tiennent depuis 1789) ; sous ses, ou sous leurs ordres, l'administration, l'armée, la police, la magistrature (paraît-il indépendante), les tribunaux, les prisons, etc.

Bien entendu il existe entre ces différents « corps », qui ne sont que des *membres*, une division du travail dans la répression, et des formes différentes, voire très différentes dans l'exercice de la répression. Un fonctionnaire de l'administration centrale n'emploie pas,

85. Le gouvernement appartient *réellement* à l'appareil répressif d'Etat ; bien qu'en *démocratie parlementaire* il appartienne *formellement* à l'appareil idéologique d'Etat politique, puisqu'il est « élu » par le Parlement. Mais cette appartenance « formelle » ne trompe que ceux qui, tombant dans le « crétinisme parlementaire », croient qu'un gouvernement « élu » est *au-dessus* du pouvoir et des appareils d'Etat !

même s'il est percepteur, les mêmes « méthodes » qu'un policier, un douanier les mêmes méthodes qu'un militaire, etc.

Mais le fait est que l'ensemble de ces membres appartiennent *à un seul et même corps* d'exécutants répressifs aux ordres des détenteurs du pouvoir d'Etat, qui sont les représentants politiques de la classe dominante (actuellement en France, la bourgeoisie impérialiste française), appliquant *sa politique de classe.* C'est pourquoi nous pouvons dire que l'Appareil répressif d'Etat constitue un tout organique, parce que organisé-unifié sous une direction unique : celle des représentants politiques de la classe au pouvoir.

Il en va autrement des Appareils *idéologiques* d'Etat. Ils existent au pluriel, et possèdent une existence matérielle relativement indépendante.

Malgré les écoles qu'elle conserve, malgré ses aumôniers dans les écoles publiques, malgré ses représentants idéologiques dans l'enseignement d'Etat, l'Eglise est un appareil idéologique d'Etat qu'on ne peut plus, en 1969, confondre avec l'Ecole. C'est là le résultat d'une lutte de classe farouche qui a opposé, pendant tout le XIX^{e} siècle, l'aristocratie foncière alliée à l'Eglise d'une part, et la bourgeoisie capitaliste issue de la révolution française alliée à la petite bourgeoisie d'autre part. C'est un résultat qui a coûté très cher, et qui est désormais inscrit dans les faits.

De même, bien qu'elle ait ses éditions, et aussi ses « spectacles » (Messes, processions, pèlerinages, etc.), ainsi que ses représentants idéologiques dans les autres appareils, on ne peut identifier l'Eglise à ces Appareils idéologiques d'Etat que sont l'appareil de l'Edition, l'appareil Culturel (spectacles en tous genres), et l'appareil d'Information.

On peut en dire de même de tous les Appareils idéologiques d'Etat, appareil politique compris. Malgré les interférences qui existent inévitablement entre eux, ils sont objectivement distincts, relativement autonomes, et ne constituent pas un corps organisé centralisé avec une direction unique et consciente. Par exemple, il n'y a plus de Ministre des Cultes en France, et, en dépit de sa « hauteur », de Gaulle ne commande pas, malgré leur complicité, à l'Appareil idéologique d'Etat de Mgr Marty, comme il commande à l'Appareil idéologique d'Etat d'E. Faure, et à l'Appareil idéologique d'Etat de l'Information dont M. d'Ormesson a présidé en « toute indépendance et objectivité » la partie la plus efficace : la RTF.

Si ces Appareils idéologiques d'Etat sont donc distincts, relativement autonomes, plus ou moins malléables, plus ou moins sous la

coupe directe de l'Etat (et même quand ils le sont, Ecoles, Radio, ils ne sont pas, du moins en certaines périodes, également malléables, ils « grincent » même, en certaines occasions, terriblement), qu'est-ce qui en fait néanmoins des *Appareils* idéologiques *d'Etat* ? Avant tout *l'Idéologie qui est réalisée en eux.* Cette idéologie, étant l'idéologie dominante, *est celle de la classe dominante, de la classe qui détient le pouvoir d'Etat* et commande directement, impérativement à l'appareil répressif d'Etat.

C'est ici qu'il faut en revenir, pour les retrouver, et en apprécier la portée, aux thèses de Marx et Lénine sur l'Etat et l'idéologie de la classe dominante.

Pour dire les choses en bref, la théorie de Marx et Lénine considère :

1- Que l'Etat est le « concentré » et la « machine » de la domination de la classe dominante, ce qui signifie en propres termes que toute *la superstructure est centrée, concentrée autour de l'Etat, en tant que superstructure de classe.* Cette Thèse nous permet donc de rectifier les distinctions utiles, mais trop tranchées de la « topique », sur lesquelles nous avions insisté naguère, en particulier les distinctions entre la superstructure juridico-politique et la superstructure idéologique. Cette distinction reste juste, mais à la condition de bien préciser désormais que cette distinction existe et *n'existe que sous la domination d'une unité absolument déterminante : celle de l'Etat,* du *pouvoir d'Etat* et de *ses appareils*, répressif et idéologiques.

2- Qu'en conséquence l'idéologie dominante, celle de la classe dominante est elle aussi, en dépit de ses variantes internes et en dépit de la distinction des appareils où elle existe, regroupée et concentrée sous la forme de l'Idéologie de la classe dominante détenant le pouvoir d'Etat, donc sous la forme d'une *unité idéologique*, qui, malgré les contradictions internes à cette unité, peut et doit être appelée *l'Idéologie de l'Etat de classe* considéré. Ce qui fait donc l'unité des différents Appareils idéologiques d'Etat, c'est qu'ils réalisent, chacun en son domaine, et chacun sous sa modalité propre, une idéologie qui, en dépit de ses différences ou même de ses contradictions internes, est *l'Idéologie d'Etat.*

Définition : l'Etat c'est donc, sous le pouvoir d'Etat, l'Appareil répressif d'Etat d'une part, et les Appareils idéologiques d'Etat d'autre part. L'unité de l'Appareil d'Etat et des Appareils idéologiques d'Etat est assurée par la politique de classe des détenteurs du pouvoir d'Etat, agissant dans la lutte des classes directement par l'Appareil répressif

d'Etat, et indirectement par la réalisation de l'Idéologie d'Etat dans les Appareils idéologiques d'Etat.

Qu'est-ce que l'Idéologie d'Etat ? Nous en parlerons plus longuement dans notre tome II. Qu'il suffise pour l'instant de savoir que l'Idéologie d'Etat regroupe un certain nombre de thèmes majeurs, empruntés aux différentes « régions » de l'idéologie (religieuse, juridique, morale, politique, etc.), dans un système qui *résume* les « valeurs » essentielles dont la domination de la classe qui détient le pouvoir d'Etat a besoin, pour « faire marcher » les exploités et les agents de l'exploitation et de la répression, de même que les agents de l'idéologisation, donc pour assurer la reproduction des rapports de production. En ce qui concerne l'Etat bourgeois, les thèmes essentiels qui sont regroupés dans l'Idéologie d'Etat me semblent être les suivants :

1/ Le nationalisme : thème de la France, du rôle de la France dans le Monde, de la Mission et de la Grandeur de la France, au besoin « Fille aînée de l'Eglise ».

2/ Le libéralisme : thème de la liberté d'entreprise avant tout, et thème de la Liberté en général, de la Défense de la Liberté dans le monde, du Monde Libre, etc.

3/ L'économisme : thème de l'intérêt, non seulement intérêt national (voir plus haut) mais aussi thème de la défense des intérêts de... tous et chacun, dans le « progrès général » des sciences, des techniques et de l'économie nationale. Annexe : « l'idéologie du travail » [86].

4/ L'Humanisme, contrepoint obligé du thème de l'intérêt économique, qui fait la synthèse entre le Nationalisme et la Mission de la France, la Liberté de l'Homme, etc.

Chacun des Appareils idéologiques d'Etat « accommode » à sa manière tout ou partie de ces thèmes, leurs composantes et leurs résonances.

86. [Cette annexe projetée ne figure pas dans le manuscrit]

CHAPITRE IX

DE LA REPRODUCTION DES RAPPORTS DE PRODUCTION

Or c'est ici seulement, et seulement maintenant, que nous pouvons enfin répondre à notre question centrale, restée pendant de longues pages en suspens : *comment est assurée la reproduction des rapports de production ?*

Dans le langage de la topique (infrastructure, superstructure), nous dirons : *elle est assurée par la Superstructure*, par la superstructure juridico-politique, et par la superstructure idéologique.

Mais puisque nous avons considéré indispensable de dépasser ce langage encore descriptif, nous dirons : *elle est assurée par l'exercice du pouvoir d'Etat dans les Appareils d'Etat,* l'Appareil répressif d'Etat d'une part, et les Appareils idéologiques d'autre part.

On voudra bien tenir compte de ce qui a été dit précédemment, et que nous rassemblons maintenant sous les trois traits suivants :

1- Tous les Appareils d'Etat fonctionnent à la fois à la répression et à l'idéologie, avec cette différence que l'Appareil répressif d'Etat fonctionne de façon massivement prévalante à la répression, alors que les Appareils idéologiques d'Etat fonctionnent de façon massivement prévalante à l'idéologie, – avec toutes les nuances nécessaires dans chaque cas.

2- Alors que l'Appareil répressif d'Etat constitue un tout organisé dont les différents membres sont centralisés sous une unité de commandement – celle de la politique de lutte des classes appliquée par les représentants politiques des classes dominantes qui détiennent le pouvoir d'Etat –, les Appareils idéologiques d'Etat sont multiples, distincts, relativement autonomes, et susceptibles d'offrir un champ objectif à des contradictions exprimant, sous des formes limitées, mais en certains cas extrêmes, les effets des chocs entre la lutte de classe capitaliste et la lutte de classe prolétarienne, ainsi que leurs formes subordonnées (par exemple la lutte entre la bourgeoisie et l'aristocratie foncière dans les deux premiers tiers du XIX^{e} siècle, la lutte entre la grande bourgeoisie et la petite bourgeoisie, etc.).

3- Alors que l'unité de l'Appareil répressif d'Etat est assurée par son organisation centralisée unifiée sous la direction des représentants des classes au pouvoir exécutant la politique de lutte des classes, des classes au pouvoir, – l'unité entre les différents Appareils idéologiques d'Etat est assurée par l'idéologie dominante, celle de la classe dominante, que nous devons, pour rendre compte de ses effets, appeler *l'Idéologie d'Etat*.

I- D'une certaine « division du travail » dans la reproduction des rapports de production

Si on veut bien tenir compte de ces caractéristiques, on peut alors se représenter la reproduction des rapports de production de la manière suivante, selon une sorte de « division du travail ».

Le rôle de l'Appareil répressif d'Etat consiste essentiellement, en tant qu'appareil répressif, à assurer *par la force* (physique ou non) les conditions politiques de la reproduction des rapports de production. Non seulement l'Appareil d'Etat contribue pour une très grande part *à se reproduire lui-même* [87]. Mais aussi, *et surtout*, l'appareil d'Etat assure par la répression (depuis la force physique la plus brutale jusqu'aux simples ordres et interdits administratifs, à la censure ouverte ou tacite, etc.) les conditions politiques générales de l'exercice des Appareils idéologiques d'Etat.

87. Il existe dans l'Etat capitaliste des dynasties d'hommes politiques, des dynasties militaires – cf. les officiers de marine recrutés traditionnellement, tout comme le corps diplomatique dans les couches de l'ancienne aristocratie –, tout comme il existait jadis des dynasties monarchiques héréditaires.

Ce sont eux en effet qui assurent, par définition, la reproduction même des rapports de production, sous le « bouclier » de l'Appareil répressif d'Etat. C'est ici que joue massivement le rôle de *l'Idéologie d'Etat*, celle de la classe dominante, qui détient le pouvoir d'Etat. C'est par l'intermédiaire de l'idéologie dominante, de l'Idéologie d'Etat, qu'est assurée l'« harmonie » (parfois grinçante) entre l'Appareil répressif d'Etat et les Appareils idéologiques d'Etat, et entre les différents Appareils idéologiques d'Etat.

Nous sommes ainsi conduits à envisager l'hypothèse suivante, en fonction même de la diversité des appareils idéologiques d'Etat dans leur rôle *unique*, car *commun*, de la reproduction des rapports de production.

Nous avons en effet énuméré, dans les formations sociales *capitalistes contemporaines*, un nombre relativement élevé d'Appareils idéologiques d'Etat : l'Appareil religieux, l'Appareil scolaire, l'Appareil familial, l'Appareil politique, l'Appareil syndical, l'Appareil de l'information, l'Appareil de l'Edition, l'Appareil « culturel » (comprenant aussi le sport), etc.

Or, dans les formations sociales du mode de production « servagiste » (dit communément féodal), nous constatons que s'il existe un Appareil répressif d'Etat unique, formellement *très* semblable, non seulement depuis la Monarchie absolue, mais encore depuis les premiers Etat antiques connus, à celui que nous connaissons, le nombre des Appareils idéologiques d'Etat y est moins élevé et leur individualité différente.

Nous constatons par exemple que l'Eglise (Appareil idéologique d'Etat religieux) cumulait alors nombre de fonctions aujourd'hui dévolues à plusieurs Appareils idéologiques d'Etat *distincts*, nouveaux par rapport au passé que nous évoquons. A côté de l'Eglise existait l'Appareil idéologique d'Etat *familial*, qui jouait un rôle sans commune mesure avec celui qu'il joue dans les formations sociales capitalistes. L'Eglise et la Famille n'étaient pas, malgré les apparences, les seuls Appareils idéologiques d'Etat. Il existait aussi un Appareil idéologique d'Etat *politique* (les Etats Généraux, le Parlement, les différentes factions et Ligues politiques, ancêtres des partis politiques modernes, et tout le système politique des Communes franches puis des Villes). Il existait aussi un puissant Appareil idéologique d'Etat « *pré-syndical* », si nous pouvons risquer cette expression forcément anachronique (les puissantes confréries des marchands, des banquiers, et aussi les associations des compagnons, etc.). L'Edition et l'Information elles-

mêmes ont connu un incontestable développement, ainsi que les spectacles, d'abord partie intégrante de l'Eglise, puis de plus en plus indépendantes d'elle.

II- Il existe un Appareil idéologique d'Etat dominant. C'est aujourd'hui l'Ecole

Dans la période historique pré-capitaliste que nous examinons à très larges traits, il est absolument évident qu'il existait un Appareil idéologique d'Etat dominant, *l'Eglise*, qui concentrait en elle non seulement les fonctions religieuses, mais aussi scolaires, et une très bonne partie des fonctions d'information, de « culture », et d'édition [88]. Si toute la lutte idéologique du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, depuis le premier ébranlement de la Réforme, s'est concentrée dans une lutte anticléricale et antireligieuse, c'est en fonction même de la position *absolument dominante* de l'Appareil idéologique d'Etat *religieux*.

La Révolution française a eu avant tout pour objectif et résultat non seulement de faire passer le pouvoir d'Etat de l'aristocratie féodale à la bourgeoisie capitaliste-commerciale, de briser en partie l'ancien Appareil répressif d'Etat et de le remplacer par un nouveau (ex. l'Armée nationale populaire), – mais aussi de s'attaquer à l'appareil idéologique d'Etat n°1 : *l'Eglise*. D'où la constitution civile du clergé, la confiscation des Biens d'Eglise, et la création de nouveaux Appareils idéologiques d'Etat pour remplacer l'Appareil idéologique d'Etat religieux *dans son rôle dominant*.

Naturellement, les choses ne sont pas allées toutes seules : à preuve le Concordat, la Restauration, et la longue lutte de classe entre l'Aristocratie et la bourgeoisie industrielle dans tout le cours du XIX^e^ siècle, pour l'établissement de l'hégémonie bourgeoise sur les fonctions remplies naguère par l'Eglise. On peut dire que la bourgeoisie s'est appuyée sur le nouvel Appareil idéologique d'Etat *politique*, *démocratique*-parlementaire, mis en place dans les premières années de la Révolution, puis restauré après de longues luttes violentes, quelques mois en 1848, et durant des dizaines d'années après la chute du Second Empire, afin de mener la lutte contre l'Eglise et de s'emparer de ses fonctions idéologiques : bref pour assurer non seulement son hégémonie

88. De surcroît, si l'on peut dire, car l'Eglise était directement partie prenante à l'exploitation féodale, elle possédait d'immenses « Biens d'Eglise », elle était donc une puissance *économique*.

politique, mais aussi son hégémonie idéologique, *indispensable à la reproduction des rapports de production capitalistes.*

C'est pourquoi, nous nous croyons autorisés à avancer la Thèse suivante, avec tous les risques que cela comporte. Nous pensons que l'Appareil idéologique d'Etat qui a été mis en position *dominante* dans les formations capitalistes mûres, à l'issue d'une violente lutte de classe politique et idéologique contre l'ancien Appareil idéologique d'Etat dominant, est l'Appareil idéologique *scolaire.*

Cette thèse peut sembler paradoxale, s'il est vrai que pour tout le monde, c'est-à-dire dans la représentation idéologique que la bourgeoisie tenait à se donner à elle-même et aux classes qu'elle exploitait, il *semble* bien que l'appareil idéologique d'Etat dominant dans les formations sociales capitalistes ne soit pas l'Ecole, mais l'appareil idéologique d'Etat *politique*, à savoir le régime de démocratie parlementaire assorti du suffrage universel et des luttes des partis.

Pourtant l'histoire, même récente, montre que la bourgeoisie a pu et peut fort bien s'accommoder de formes très variées de son Appareil idéologique d'Etat politique, différentes de la démocratie parlemetaire : l'Empire, n°1 ou N°2, la Monarchie à Charte (Louis XVIII, Charles X), la Monarchie parlementaire (Louis-Philippe), la démocratie présidentielle (de Gaulle) pour ne parler que de la France. En Angleterre, les choses sont encore plus manifestes. La Révolution y a été particulièrement « réussie » du point de vue bourgeois, puisque, à la différence de la France où la bourgeoisie, du fait d'ailleurs de la sottise de la petite noblesse, a dû accepter de se laisser porter au pouvoir par des « journées révolutionnaires », paysannes et plébéiennes qui lui ont coûté terriblement cher, la bourgeoisie anglaise a pu relativement et habilement « composer » avec l'Aristocratie, et « partager » avec elle la détention du pouvoir d'Etat et l'Appareil d'Etat pendant très longtemps (paix entre tous les hommes de bonne volonté des *classes dominantes* !). En Allemagne, les choses sont encore plus frappantes, puisque c'est sous un Appareil idéologique d'Etat *politique* où les Junkers Impériaux (symbole Bismarck), leur armée et leur police, lui servaient de bouclier, et de personnel dirigeant, que la bourgeoisie impérialiste a fait son entrée fracassante dans l'Histoire, avant de se confier à cet Appareil politique très « national » et très « socialiste » mais... assez peu « démocratique », qu'a été le nazisme.

Nous pensons donc avoir de fortes raisons de penser que, derrière le « théâtre » des luttes politiques, dont la bourgeoisie a donné le spectacle ou imposé le supplice aux masses populaires, ce qu'elle a mis

en place comme son appareil idéologique d'Etat n°1, donc *dominant*, c'est *l'Appareil scolaire*, qui a en fait remplacé, dans ses fonctions, l'ancien Appareil idéologique d'Etat dominant, à savoir l'Eglise. On peut même ajouter : le couple Ecole-Famille a remplacé le couple Eglise-Famille.

Pourquoi l'Appareil scolaire est-il en fait l'Appareil idéologique d'Etat dominant dans les formations sociales capitalistes et comment fonctionne-t-il ? Nous l'expliquerons dans un prochain ouvrage [89]. Qu'il suffise pour le moment de dire :

1- *Tous* les Appareils idéologiques d'Etat, quels qu'ils soient, concourent tous au même résultat : la reproduction des rapports de production c'est-à-dire des rapports *d'exploitation* capitalistes.

2- Chacun d'entre eux concourt à cet unique résultat de la manière qui lui est propre. L'appareil politique en assujettissant les individus à l'idéologie politique d'Etat, l'idéologie « démocratique », indirecte (parlementaire) ou directe (plébiscitaire ou fasciste). L'Appareil d'information en gavant par la Presse, la Radio, la Télévision tous les « citoyens » des doses quotidiennes de nationalisme, chauvinisme, libéralisme, moralisme, etc. De même pour l'Appareil culturel (le rôle du sport dans le chauvinisme est de premier ordre), etc. L'Appareil religieux en rappelant dans les Sermons et autres Grandes Cérémonies de la Naissance, du Mariage et de la Mort que l'homme n'est que cendre, sauf s'il sait aimer ses frères jusqu'à tendre l'autre joue à celui qui gifle la première. L'Appareil scolaire : nous verrons bientôt en détail, comment. L'Appareil familial... n'insistons pas.

3- Ce concert est dominé par une partition unique, où on entend quelques « fausses notes » (celle des prolétaires et de leur organisations qui sont sacrément discordantes, celles des petits-bourgeois opposants ou révolutionnaires aussi, etc.) : la partition de *l'Idéologie d'Etat*, idéologie de la classe actuellement dominante, qui sait fort bien intégrer dans sa musique les grands thèmes de l'Humanisme des Grands ancêtres, qui ont fait, avant le Christianisme, le miracle Grec, et après, la Grandeur de Rome, la Ville éternelle, et les thèmes de l'Intérêt, particulier et général, comme il se doit. Nationalisme, moralisme et économisme. Pétain disait plus cyniquement : Travail, Famille, Patrie.

89. *Ecoles* : à paraître en automne 69 (Maspéro). Notons pourtant, dès maintenant, la très grande différence qui distingue le système scolaire capitaliste de l'Eglise féodale : contrairement à l'Eglise féodale, il n'est pas une « puissance économique » et ne participe pas à l'exploitation capitaliste. On ne saurait en dire toutefois autant, avec toutes les nuances requises, de certains secteurs de la Recherche Scientifique.

4- Pourtant, dans ce concert, un Appareil idéologique d'Etat joue bel et bien le rôle dominant, bien que personne ou presque ne prête l'oreille à sa musique : elle est tellement silencieuse ! Il s'agit de *l'Ecole*.

Elle prend les enfants de toutes les classes sociales dès la Maternelle, et dès la Maternelle, avec les nouvelles comme les anciennes méthodes, elle leur inculque, *pendant des années*, les années où l'enfant est le plus « vulnérable », *coincé* entre l'appareil d'Etat Famille et l'appareil d'Etat Ecole, des « savoir-faire » *enrobés* dans l'idéologie dominante (le français, le calcul, l'histoire naturelle, les sciences, la littérature), ou tout simplement *l'idéologie dominante à l'état pur* (morale, instruction civique, philosophie). Quelque part vers la quatorzième année une énorme masse d'enfants tombe « dans la production » : ce seront les ouvriers ou les petits paysans. Une autre partie de la jeunesse scolarisable continue : et vaille que vaille, fait un bout de chemin pour tomber en route et pourvoir les postes des petits et moyens cadres, employés, petits et moyens fonctionnaires, petits-bourgeois de toute sorte. Une dernière partie parvient aux sommets, soit pour tomber dans le sous-emploi ou le demi-chômage intellectuels, soit pour fournir les agents de l'exploitation, et les agents de la répression, les professionnels de l'idéologie (prêtres de toute sorte, dont la majorité sont des « laïques » convaincus), et aussi les agents de la pratique scientifique.

Chaque masse qui tombe en route est *grosso modo* pratiquement pourvue, à plus ou moins d'erreurs ou de ratés près, de l'idéologie qui convient au rôle qu'elle doit remplir dans la société de classe : rôle d'exploité (à « conscience professionnelle », « morale », « civique », « nationale » et a-politique hautement « développée ») ; rôle d'agent de l'exploitation (savoir commander et parler aux ouvriers), d'agents de la répression (savoir commander et se faire obéir « sans discuter » ou savoir manier la démagogie de la rhétorique des dirigeants politiques), ou de professionnels de l'idéologie (sachant traiter les consciences avec le respect c'est-à-dire le mépris, le chantage et la démagogie qui conviennent, accommodés aux accents de la Morale, de la Vertu, de la « Transcendance », de la Nation, du rôle de la France dans le Monde, etc.).

Bien sûr, nombre de ces Vertus contrastées (modestie, résignation, soumission d'une part, cynisme, mépris, hauteur, sûreté, grandeur et hauteur, voire beau-parler et habileté) s'apprennent aussi dans les Familles, à l'Eglise, à l'Armée, dans les Beaux Livres, dans les Films, et même sur les stades. Mais aucun appareil idéologique d'Etat ne

dispose pendant *autant d'années* de l'audience *obligatoire* (et c'est bien la moindre des choses, *gratuite*...), 6 jours sur 7 à raison de 8 heures par jour, *de la totalité des enfants de la formation sociale capitaliste.*

Or c'est par l'apprentissage de ce qui se réduit en définitive à quelques savoir-faire définis, enrobés dans l'inculcation massive de l'idéologie de la classe dominante, que sont par excellence reproduits *les rapports de production* d'une formation sociale capitaliste, c'est-à-dire les rapports d'exploités à exploitants et d'exploitants à exploités. J'anticipe ici sur les démonstrations que nous fournirons prochainement en disant que les mécanismes qui produisent ce résultat vital pour le régime capitaliste sont naturellement recouverts et dissimulés par *une idéologie de l'Ecole universellement régnante*, puisque c'est une des formes essentielles de l'idéologie bourgeoise dominante : une idéologie qui représente l'Ecole comme un milieu neutre, dépourvu d'idéologie (puisque... laïque), où des maîtres respectueux de la « conscience » et de la « liberté » des enfants qui leur sont confiés (en toute confiance) par leurs « parents » (lesquels sont aussi libres, c'est-à-dire *propriétaires* de leurs enfants) les font accéder à la liberté, la moralité et la responsabilité d'adultes par leur propre exemple, les connaissances, la Littérature, et les vertus « libératrices » bien connues de l'Humanisme littéraire ou scientifique.

J'en demande pardon aux maîtres qui, dans des conditions impossibles, voire épouvantables, tentent de retourner contre l'idéologie, contre le système et contre les pratiques dans lesquelles ils sont pris, les armes scientifiques et politiques qu'ils peuvent trouver dans l'histoire et le savoir qu'ils « enseignent ». Ce sont des espèces de héros. Mais ils sont très rares, et combien (*l'immense majorité* !) n'ont même pas le commencement du soupçon du « travail » que le système (qui les dépasse et les écrase) les contraint de faire, pis, mettent tout leur cœur et leur ingéniosité (les fameuses méthodes nouvelles !) à l'accomplir avec la dernière conscience, par exemple dans les classes « pilotes » de la Maternelle, du primaire, du secondaire et du technique.

Ils s'en doutent si peu qu'ils contribuent par leur dévouement même à entretenir et nourrir cette représentation idéologique de l'Ecole, qui rend aujourd'hui l'Ecole aussi « naturelle » et indispensable-utile et même bienfaisante à nos contemporains, que l'Eglise était « naturelle », indispensable et généreuse à nos ancêtres d'il y a quelques siècles. De fait, *l'Eglise a été remplacée aujourd'hui par l'Ecole* : elle a pris sa suite, et occupe son secteur *dominant*, bien que légèrement restreint (puisque l'Eglise non-obligatoire, et l'armée, obligatoire et... gratuite

comme l'Ecole, la flanquent soigneusement). Il est vrai que l'Ecole peut compter sur l'aide de la Famille, malgré les « grincements » qui troublent, depuis que *le Manifeste* en annonçait la « dissolution », son ancien fonctionnement d'Appareil idéologique d'Etat, jadis particulièrement sûr. Ce qui n'est plus désormais le cas : les familles bourgeoises du plus haut rang elles-mêmes en savent quelque chose depuis Mai – quelque chose qui les ébranle sans retour, et les fait même souvent « trembler ».

CHAPITRE X

REPRODUCTION DES RAPPORTS DE PRODUCTION ET RÉVOLUTION

Quelques mots simplement sur un sujet immense, quelques mots dont on voudra bien excuser à la fois la présomption et l'extrême schématisme [90].

I- Résumons nous.

Nous avons donc vu, dans ses très grandes lignes, ce qu'était un mode de production. Et nous avons compris qu'il fallait nous élever au point de vue de la *reproduction* pour comprendre l'existence et le fonctionnement de la *superstructure* (Droit-Etat-Idéologie) qui s'élève sur l'infrastructure, ou « base » du mode de production.

Nous avons découvert, contrairement à ce que nous avions, suivant en cela un certain nombre de textes classiques, naguère développé et répété, qu'il ne suffisait pas de représenter le *rapport* entre l'Infrastructure d'une part, et la Superstructure juridico-politique et la

90. Je rappelle que je me place toujours du point de vue de la reproduction en général – en faisant abstraction du fait qu'en régime capitaliste cette reproduction est toujours *élargie*. Ce second point, décisif, sera traité dans le Tome II.

Superstructure idéologique d'autre part, dans la métaphore spatiale de la *topique* d'un *édifice*, malgré les très grands services, en certains cas irremplaçables, que pouvait rendre cette représentation topique en « niveaux » ou « instances ».

Nous nous sommes convaincus que, pour apercevoir quelle pouvait être la « fonction », et le « fonctionnement », de la Superstructure, il fallait s'élever au point de vue de la reproduction des conditions de la production.

En effet, si la simple considération des mécanismes de l'infrastructure économique (nous ne traitons ici que du mode de production capitaliste) permet de rendre compte de la reproduction des conditions des forces productives, y compris de la force de travail, elle ne permet en aucune manière de rendre compte de la *reproduction des rapports de production.*

Or nous savons que ce qui caractérise en dernière instance un mode de production, ce sont *« les rapports de production et d'échange qui sont les siens »* (Marx), et comme les rapports d'échange sont fonction des rapports de production, ce sont donc les rapports de production.

On peut alors énoncer la très simple proposition suivante : un mode de production *ne subsiste que* dans la mesure où est assurée la reproduction des conditions de la production, parmi lesquelles la *reproduction des rapports de production* joue le rôle déterminant [91].

Or c'est la superstructure qui assure les conditions de cette reproduction (par l'Appareil répressif d'Etat) et cette reproduction elle-même (par les appareils idéologiques d'Etat). Par quoi, il nous est apparu que toute la superstructure était regroupée, et centrée sur *l'Etat*, considéré sous ses deux aspects : comme pouvoir de répression de classe, et comme pouvoir d'idéologisation de classe. Par quoi, il nous est apparu également que l'idéologie, dont nous avions précédemment eu tendance à faire une « instance » nettement distincte du juridico-politique, était elle-même à rapporter à l'Etat, et à penser, dans l'unité qui recouvre sa diversité complexe, comme *Idéologie d'Etat*.

91. Vu les limites de cet exposé, je laisse ici de côté la reproduction des forces productives. Il n'est pas à exclure que certaines formations sociales aient disparu dans l'histoire par suite d'« accidents » – à étudier naturellement de très près, car il n'existe pas d'« accidents » à proprement parler – rendant impossible la reproduction, même simple des forces productives, ou de tel élément alors déterminant des forces productives. Cette hypothèse permettrait peut-être de rendre compte de la disparition de ce que les idéologues de l'Histoire appellent des « civilisations », dont nous devons à Valéry de savoir qu'elles étaient « mortelles »... puisqu'elles sont mortes.

S'il en est bien ainsi, le problème de la « *durée* » d'une formation sociale dominée par un mode de production donné (dans le cas examiné : le mode de production capitaliste) dépend de la « durée » de la Superstructure qui assure les conditions de cette reproduction et cette reproduction elle-même, c'est-à-dire de la durée de l'Etat de classe, considéré dans l'unité de son appareil répressif et de ses appareils idéologiques.

II- Qu'est-ce qu'une Révolution ?

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que toute *révolution* dans les rapports de production, ou bien sanctionne la désagrégation de l'Etat (qui peut être abattu par un « accident » du genre Grandes Invasions – mais j'avance là une hypothèse à la fois très partielle et de surcroît très précaire, sinon douteuse), ou bien soit l'effet du *renversement de l'Etat* existant par la prise du pouvoir d'Etat, c'est-à-dire la main mise sur ses Appareils, et leur remplacement. C'est pourquoi la lutte politique tourne inévitablement autour de l'Etat : thèse marxiste parfaitement classique. Dans le cadre d'une formation sociale capitaliste : lutte de classe capitaliste pour la conservation du pouvoir d'Etat et le renforcement (y compris par leur réforme) des appareils d'Etat, [et] lutte de classe prolétarienne pour la prise du pouvoir d'Etat, la destruction des ses Appareils bourgeois, et leur remplacement, sous la dictature du prolétariat, par des Appareil prolétariens.

Au sens fort, une révolution sociale consiste donc à déposséder la classe dominante du pouvoir d'Etat, c'est-à-dire de la disposition sur ses Appareils d'Etat assurant la reproduction des rapports de production existants, pour mettre en place de nouveaux rapports de production dont la reproduction est assurée par la destruction des anciens Appareils d'Etat et l'édification (longue et difficile) de nouveaux Appareils d'Etat. Exemples de révolutions au sens fort (sociales) : les révolutions bourgeoises de 1789 en France, la révolution socialiste russe de 1917, la révolution socialiste chinoise (1949), etc.

Mais il existe aussi des révolutions *au sens faible*, qui n'affectent pas les rapports de production, donc le pouvoir d'Etat et l'ensemble des appareils d'Etat, mais seulement l'Appareil idéologique d'Etat *politique*. Exemple de ces « révolutions » au sens faible : les révolutions de 1830 et de 1848 en France.

Elles ont consisté à « révolutionner » l'appareil idéologique d'Etat politique, très précisément en 1830 à remplacer la Monarchie Chartiste

de Charles X par la monarchie parlementaire de Louis-Philippe, et en 1848 à remplacer la monarchie parlementaire de Louis-Philippe par la république parlementaire. Donc de simples modifications dans l'Appareil idéologique d'Etat politique, assorties, bien entendu de modifications dans d'autres appareils idéologiques d'Etat, par exemple dans l'Ecole. Ces « révolutions » n'étant évidemment que l'effet des deux étapes par lesquelles la lutte de classe de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie s'est débarrassée des représentants politiques de l'Aristocratie terrienne à la tête de l'Etat : lutte de classe de famille entre classes dominantes en somme.

En revanche le coup d'Etat du 2 décembre, qui était lui aussi formellement une « révolution » du même genre, n'a pas eu droit aux honneurs du titre de révolution, car il a été le fait d'une conjuration de quelques individus accomplissant un coup de main, et non le résultat d'une action des masses populaires. Seul Pétain a eu le honteux cynisme, suivant en cela Mussolini, Hitler et Franco, d'appeler « Révolution » nationale la promotion politique que la défaite militaire devant les armées nazies lui avait apportée en fin de carrière – montrant en l'espèce une servilité d'imitateur qu'il ne faudrait pas prendre pour du sens conceptuel. De Gaulle, qui a des lettres et de la prudence, a eu, en revanche, le « tact » politique de ne pas appeler « révolution » son coup d'Etat du 13 mai 58. C'était pourtant formellement une « révolution » puisqu'elle changeait, comme celle de Pétain, quelque chose d'important dans l'Appareil idéologique d'Etat politique, en rabaissant le Parlement en chambre d'enregistrement, et le suffrage universel au rôle de plébiscite.

Mais ce sont là des affaires entre bourgeois, le « pouvoir personnel » n'étant jamais qu'une simple variante de la dictature de l'intangible (jusqu'à ce jour) Etat de classe capitaliste, convenable à l'impérialisme français des années 60.

Revenons donc aux révolutions au sens fort : celles qui changent les rapports de production existants en détruisant l'Etat et ses appareils.

Nous comprenons aisément que si un mode de production ne dure qu'autant que dure le système des appareils d'Etat qui assure les conditions de la reproduction (reproduction = durée) de sa base, c'est-à-dire de ses rapports de production, il faut s'attaquer au système des appareils d'Etat et s'emparer du pouvoir d'Etat pour interrompre les conditions de la *reproduction* (= durée = existence) d'un mode de production, et mettre en place de nouveaux rapports de production. Cette mise en place a lieu sous la protection d'un nouvel Etat et de nouveaux

Appareils d'Etat qui assurent la reproduction (= durée = existence) des nouveaux rapports de production, autrement dit du nouveau mode de production. Quant il s'agit de la révolution socialiste, ce nouvel Etat passe aux mains des représentants du prolétariat et de ses alliés, qui en détiennent le pouvoir, c'est-à-dire en contrôlent les Appareils, et c'est l'Etat de la Dictature du Prolétariat.

Ce schéma est simple, clair, convaincant. Mais il est formel. Car nous savons que la prise révolutionnaire de l'Etat bourgeois, sa destruction, et son remplacement par l'Etat de la Dictature du Prolétariat, ne sont pas l'effet d'un simple raisonnement logique, ni d'un simple épuisement de l'ancien système des rapports de production capitalistes, mais d'une *lutte de classe de masse*, qui ne peut être qu'une guerre de classe *de longue durée*, selon la juste formule de Mao-Tsé-Tung, qui résume fort bien les thèses de Marx et Lénine. Nous avons déjà évoqué il y a un instant les *conditions absolues* qui garantissent la victoire, et une victoire durable à cette lutte de classe des masses populaires. Mais je voudrais maintenant ajouter quelques mots sur *une* des conditions *particulières* de cette lutte de classe.

III- Les deux objets de la lutte de classe révolutionnaire

Elle n'est intelligible que si on veut bien, une fois de plus, se rappeler la distinction entre l'Appareil répressif d'Etat et les appareils idéologiques d'Etat, la différence de leur mode de fonctionnement (l'Appareil répressif fonctionne de façon prévalante à la violence, les appareils idéologiques de façon prévalante à l'idéologie), ainsi que la distinction qui fait qu'il n'existe qu'*un* seul appareil répressif d'Etat, mais *plusieurs appareils idéologiques d'Etat*.

A la lumière de ces différentes distinctions, nous pouvons avancer une Thèse, qui se présenterait sous deux points :

1- Le noyau dur de l'Etat est son *appareil répressif*. Il est doté d'une puissance et d'une résistance par définition « à toute épreuve ».

Le noyau de ce noyau est constitué par les corps paramilitaires de répression (police, CRS, etc.) et par l'Armée (ainsi que les Armées des Etats Impérialistes frères qui franchissent facilement les frontières dès qu'on les « appelle » au secours). C'est le noyau ultime, le « dernier réduit », en ce que c'est pour la classe dominante son argument dernier, *l'ultima ratio* de la violence pure.

C'est aussi un noyau en ce qu'il est le plus *compact*, lui-même soumis à une *discipline* de fer (« qui fait la force principale des

armées ») et à la *répression* interne la plus sévère (on *fusille* les déserteurs et les mutins). C'est lorsque ce noyau est lui-même désemparé, désagrégé, décomposé (comme en Russie de 17 sous le coup de souffrances abominables de la guerre et des défaites), que l'Etat chancelle au bord de l'abîme, sans recours dernier (sauf les Armées des Etats Frères : voir les interventions des Armées françaises, tchèques, anglaises et autres en Russie de 1917-18) [92].

Ce noyau ultime peut être atteint d'une autre faiblesse purement interne : quand il ne s'agit pas d'une armée de *métier* (notez que de Gaulle était pour *une armée de métier*, contre la tradition de 89 reprise par Jaurès), il est composé du *« contingent »*, c'est-à-dire de « soldats » de 2ème classe, d'origine populaire, lesquels peuvent « refuser de tirer », comme les « Braves soldats du 17ème » devant les vignerons du Midi avant la guerre de 14, ou « refuser de marcher », [comme] les « petits gars » de l'armée d'Algérie, qui ont « coffré » leurs officiers lors du putsch des Généraux. Mais dans l'ensemble, la police, les CRS et l'Armée sont faits pour tenir le coup, et sont, sauf guerre perdue ou Révolution, terriblement difficiles sinon impossibles à entamer.

2- En revanche les Appareils idéologiques d'Etat sont infiniment plus vulnérables.

Comme ils réalisent l'existence de *l'Idéologie d'Etat*, mais en réalisent l'existence en ordre dispersé (étant chacun relativement autonome), comme ils fonctionnent à l'idéologie, *c'est en leur sein* et dans leurs formes que se déroule une bonne partie [93] de la guerre de longue durée qu'est la lutte de classe qui peut parvenir à renverser les classes dominantes, c'est-à-dire à déposséder les classes dominantes du pouvoir d'Etat qu'elles détiennent.

Chacun sait que la lutte des classes dans l'Appareil répressif d'Etat, dans la police, dans l'armée, et même dans l'administration sont en temps « normal », sinon une cause presque perdue, du moins une entreprise très limitée. En revanche la lutte des classes *dans les Appareils idéologiques d'Etat* est une chose possible, sérieuse, et elle peut aller très loin, car c'est dans les appareils idéologiques d'Etat que les militants, puis les masses font leur expérience politique avant de la

92. Mais ces armées des Etats Frères ne sont pas toujours sûres : voir les « Mutins de la Mer Noire » de la flotte d'intervention française en 1918 : A. Marty, Ch. Tillon et des centaines d'autres.

93. Nous verrons dans le tome II que *la lutte de classe déborde très largement les appareils idéologiques d'Etat.* Il faut garder soigneusement présente à l'esprit cette Thèse classique pour bien comprendre les *limites* de la lutte des classes dans les appareils idéologiques d'Etat dont il va être question.

« mener jusqu'au bout ». Ce n'est pas par hasard que Marx disait que c'est *dans l'idéologie* que les hommes prennent conscience de leurs intérêts et mènent leur lutte de classe jusqu'au bout. Nous n'avons fait jusqu'ici qu'exprimer dans un langage un peu plus précis cette intuition géniale du fondateur du socialisme scientifique.

C'est justement sur la lutte des classes dans les appareils idéologiques d'Etat que je voudrais présenter quelques remarques. Mais, pour qu'elles ne produisent pas d'effet de confusion dans l'esprit du lecteur, il faut rappeler quelques faits de base.

IV- Les rapports de la production capitaliste sont les rapports de l'exploitation capitaliste

Nous avons parlé déjà de la lutte de classe des organisations ouvrières dans les appareils idéologiques d'Etat politique et syndical. Et nous avons défendu la Thèse classique que la lutte de classe politique devait être profondément enracinée dans la lutte de classe *économique*, la lutte « pour les revendications ». Nous avons à ce propos parlé des *entreprises*, en l'espèce des entreprises capitalistes.

Eh bien, partons de ce qui se passe dans les entreprises en France, en 1969, pour bien faire comprendre comment la théorie marxiste tient compte de toute la complexité des choses, afin de tenter d'en donner une explication *scientifique*.

Le fait que la France de 1969 soit une formation sociale *capitaliste* signifie qu'y fonctionne, de manière dominante, *le mode de production capitaliste*, donc que la *production* (qui a lieu *dans* les entreprises) est dominée et réglée par les *rapports de production capitalistes*. Ces rapports de *production* sont en même temps des rapports *d'exploitation* capitaliste.

Cela se traduit *concrètement*, empiriquement, par le fait que les bâtiments (l'usine par exemple), la matière première traitée dans l'entreprise (ce peut être déjà des produits à demi-finis, etc.), les machines outils, etc., bref *les moyens de production* de ladite entreprise, appartiennent à leur *propriétaire* capitaliste, lequel peut diriger lui-même ou faire diriger par un Directeur salarié la production de l'entreprise.

Cela se traduit en même temps (car c'est tout simplement la même chose, mais cette fois du côté des prolétaires) par le fait que l'entreprise « embauche » à la journée, à la semaine et (plus rarement) au mois, des ouvriers (et autres travailleurs non-ouvriers : dactylos, comptables,

ingénieurs, cadres, etc.) en tant que *salariés*. Un salarié est un individu qui, ne possédant pas de moyens de production, ne peut rien produire par « ses propres moyens » (ses bras), et qui ne peut donc que *vendre l'usage de ses bras* au propriétaire d'une entreprise qui abrite justement des moyens de production.

Une fois bien comprise cette situation de base, créée par les rapports de production capitalistes, reste à comprendre pourquoi ce sont en même temps des rapports d'*exploitation*.

Ce sont des rapports de *production*, car si les travailleurs « libres » n'étaient pas « mis en rapport » avec les moyens de production, il n'y aurait pas de production du tout. Pour notre ou leur malheur, les moyens de production ne fonctionnent pas tous seuls, ils ont besoin (comme Dieu...) des hommes, pas n'importe lesquels : ils ont besoin d'hommes qualifiés [94] (ouvriers spécialisés, professionnels, P1, P2, P3 ; « cadres », techniciens, ingénieurs, etc., y compris le « chef d'orchestre » de l'organisation de la production, qui peut être soit le capitaliste en personne, soit son « Manager » n°1).

Mais ces rapports de production sont *en même temps* des rapports *d'exploitation*, et de l'exploitation *spécifique* ue mode de production capitaliste, qui prend la forme de l'extorsion du sur-travail sous les espèces de la *plus-value*.

Que les rapports de production soient en même temps rapports d'exploitation capitalistes, Marx l'exprime en disant que le procès de production capitaliste des marchandises est en même temps le procès de « production » de la plus-value.

Telle est la « base », matérielle, c'est-à-dire non seulement la condition matérielle d'existence du mode de production capitaliste, mais *son existence matérielle tout court*. C'est dans le procès de production même qu'a lieu le procès *d'exploitation*. Il n'y a pas de capitalisme sans cette base matérielle de *l'exploitation*, cette base matérielle de rapports de production identiques à des rapports d'exploitation. Il faut le répéter dix et dix fois, en un temps où certains fantaisistes nous ressortent des vieilleries anarchistes, qui réduisent le mode de production capitaliste à la répression, ou, pis encore, à... « l'autorité » !

Je parlais de l'*existence matérielle* tout court du mode de production capitaliste. Mais à voir les choses de près, dans cette démarche analytique, qui dit existence dit durée, dit donc subsistance à travers le temps, dit donc reproduction des conditions de la production, et avant tout reproduction des rapports de production. Nous savons tout

94. La non-qualification étant une qualification définie.

cela. Comme nous savons que c'est au niveau de la reproduction des rapports de production qu'interviennent les appareils d'Etat, répressif, et idéologique.

V- Lutte de classe dans les appareils idéologiques d'Etat

Nous pouvons alors en venir à notre objet présent : *la nature des formes de la lutte de classe dans les appareils idéologiques d'Etat*, en prenant au sérieux la petite phrase de Marx qui dit que c'est dans l'idéologie que les hommes prennent conscience de la lutte des classes et la mènent jusqu'au bout.

Notons d'abord que Marx parle de l'idéologie, et que nous parlons des *appareils* idéologiques d'Etat. Cette différence de langage ne peut faire problème que pour ceux qui se font une conception idéaliste-bourgeoise (type Philosophie des Lumières) de la nature de l'idéologie.

Car l'idéologie n'existe pas, malgré les apparences, c'est-à-dire malgré les préjugés idéologiques sur l'idéologie et les idées, *dans les idées*. L'idéologie peut exister sous la forme de discours écrits (livres) ou parlés (sermons, cours, allocutions, etc.) qui sont censés véhiculer des « idées ». Mais justement l'« idée » qu'on se fait des « idées » commande ce qui se passe dans ces discours. Pour anticiper sur des démonstrations que nous fournirons ultérieurement, disons que les *« idées »* n'ont nullement, comme tend à le faire croire l'idéologie de l'idée, une existence *idéale, idéelle, ou spirituelle*, mais une *existence matérielle*. Il serait trop long d'en fournir ici la démonstration générale. Mais on peut la vérifier dans le cas des appareils idéologiques d'Etat, si on veut bien nous accorder la proposition suivante, elle-même très générale.

L'idéologie n'existe pas dans le « monde des idées » conçu comme « monde spirituel ». L'idéologie existe dans des institutions et dans les pratiques qui sont les leurs. Nous serions même tentés de dire encore plus précisément : l'idéologie existe *dans des appareils* et *dans les pratiques qui sont les leurs*. C'est en ce sens que nous avons pu dire que les appareils idéologiques d'Etat *réalisaient*, dans le dispositif matériel de chacun de ces appareils, et dans les pratiques qui étaient les leurs, une idéologie qui leur était *extérieure*, que nous avons alors appelée idéologie *primaire*, et que nous pouvons maintenant appeler par son nom : *l'idéologie d'Etat*, unité des thèmes idéologiques essentiels de la classe dominante, ou des classes dominantes.

Bien entendu ces appareils et leurs pratiques ont pour objets et objectifs les *individus* qui occupent les postes de la division sociale-technique du travail dans la production et la reproduction, et l'idéologie existe donc, par le moyen des appareils idéologiques et de leurs pratiques dans *les pratiques mêmes de ces individus.* Je dis bien leurs *pratiques :* ce qui inclut à la fois ce qu'on appelle leurs « idées » ou « opinions », y compris leurs « idées » « spontanées » sur la pratique (productive, scientifique, idéologique, politique, etc.) que leur assigne la division du travail, mais aussi leurs « mœurs » ou « usages », donc leurs comportements réels, « conscients » ou « inconscients ». [95]

C'est parce que l'idéologie de la classe dominante atteint ainsi dans leur « conscience » la plus intime et leur « conduite » la plus privée ou publique les individus mêmes, que les appareils idéologiques d'Etat peuvent assurer, jusque dans le plus « secret » de la conscience individuelle (conscience professionnelle, morale, paternelle, maternelle, religieuse, politique, philosophique, etc, etc.), la *reproduction des rapports de production.* Nous verrons, dans le chapitre suivant, en vertu de quel mécanisme général.

Bien entendu, les appareils idéologiques d'Etat étant la réalisation de l'idéologie *dominante* (celle de la classe dominante à qui l'unité de l'Etat donne son unité d'idéologie d'Etat), dès qu'on parle d'idéologie dominante, on doit entendre qu'il existe aussi quelque chose qui tient toujours à l'idéologie mais qui est *dominé*, qui tient donc aux classes *dominées*.

Par là, nous soupçonnons que l'idéologie, et donc les appareils idéologiques d'Etat dans lesquels elle existe, « mettent en scène » des *classes sociales* : la classe dominante et la classe dominée (et ce qu'on appellera provisoirement les « classes moyennes »). Dans le mode de production capitaliste : la classe des capitalistes (et ses alliés) et la classe des prolétaires (et ses alliés).

On en tirera la conclusion que tout en les débordant largement la *lutte des classes se déroule dans les formes des appareils idéologiques d'Etat.*

95. Certains philosophes du XVIII[e] siècle, qui étaient allés assez loin dans la « théorie » de ce que nous appelons l'idéologie, avaient saisi l'existence d'un certain rapport pratique entre ce qu'ils appelaient les « opinions » et les « mœurs » ; ils avaient même entrevu que les « mœurs » sont plus importantes que les « opinions » puisqu'elles leur résistent. Ils avaient même vu que les « lois » sont souvent impuissantes contre les « mœurs », quand elles ne sont pas « en accord avec elles ». Il fallait être un opposant de droite (Montesquieu) ou de gauche (Rousseau) pour apercevoir ces réalités.

VI- Lutte des classes autour et dans l'appareil idéologique d'Etat dominant

Tout le monde sait que la lutte des classes se déroule dans l'appareil idéologique d'Etat *politique* (lutte entre les partis politiques, etc.). Tout le monde : non. Car seule une minorité de la population reconnaît que ce que tout le monde appelle « la politique » est en réalité la forme que *la lutte des classes* revêt dans le système politique, que nous appelons dans notre langage l'appareil idéologique d'Etat politique.

En revanche, seuls les militants les plus formés savent que la lutte des classes se déroule en même temps dans l'appareil idéologique d'Etat syndical, sous la forme de la lutte des classes *économique*. (Ici encore même remarque : combien savent que la « lutte revendicative » est la forme économique de la lutte des classes ? Combien savent que les syndicats patronaux mènent de leur côté, par ex. le CNPF, leur lutte de classes *capitalistes* sous sa forme économique ?)

Je crains d'étonner nombre de lecteurs en leur disant que la lutte des classes se déroule également dans tous les autres appareils idéologiques d'Etat par exemple dans l'Ecole, l'Eglise, l'Information, l'Edition, les Spectacles, et... la Famille elle-même. Bien entendu dans les formes propres à chacun de ces appareils idéologiques.

Et puisque nous avons cru pouvoir affirmer que dans les formations socialistes capitalistes, c'était l'appareil idéologique d'Etat scolaire, donc l'Ecole, et plus précisément le *couple Ecole-Famille* qui était *dominant*, je pense qu'il n'est pas besoin d'une longue démonstration pour faire apparaître aux yeux de nos contemporains que la lutte de classe s'y déroule *aussi*. Les « événements » de Mai 68, et tous ceux qui les ont suivis, se sont chargés de la vérification empirique de notre thèse. Ou plutôt ces événements ont, outre ce qu'ils ont apporté de *radicalement nouveau* dans cette lutte de classe insoupçonnée de l'immense majorité des hommes, *montré* que la lutte de classe avait *toujours existé*, dans des formes spécifiques bien entendu, dans les appareils idéologiques d'Etat comme l'Ecole, la Famille, l'Eglise, etc. A cette seule différence que le rapport des forces de cette lutte des classes a été renversé d'une manière spectaculaire en Mai, ce qui a fait sinon apparaître, du moins soupçonner que la lutte des classes qui était menée auparavant dans le couple Ecole-Famille, et même dans l'Eglise, était, de façon écrasante, la lutte de classe des « représentants » de la classe bourgeoise : l'Instituteur flanqué de l'Inspecteur d'Académie, le Père, le Prêtre, etc.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les journaux : les « descentes en force » de groupes de *Parents d'Elèves* musclés dans les Ecoles mêmes, pour « soutenir » les Professeurs réactionnaires outragés et les Proviseurs aux abois, montrent bel et bien que ce beau monde a une *revanche* à prendre contre le « scandale » de la révolte des élèves, contre la révolte de ses propres enfants. Cette revanche à prendre, et cette révolte, montrent les choses en clair : c'est qu'avant la révolte idéologique des étudiants et lycéens, la lutte de classe des représentants ou agents de la bourgeoisie dans ces appareils *l'emportaient de façon écrasante dans l'appareil scolaire et l'appareil familial.* De façon tellement écrasante qu'on ne se doutait même pas qu'il s'agissait, dans le silence et l'ordre « paisible » des Facultés et Lycées [96], d'une forme spécifique certes, mais d'une forme de la lutte des classes.

Que les Parents et Professeurs, et bientôt instituteurs se consolent surtout s'ils sont des militants de la « laïcité ». Ils ne sont pas les seuls à faire l'expérience enfin ouverte de la lutte des classes dans leurs appareils respectifs. Les mêmes phénomènes se produisent dans l'Eglise, non seulement dans les « incidents » « scandaleux » entre les fidèles et le clergé, non seulement entre certains éléments du bas-clergé et le haut-clergé, voire entre certains prélats (avant tout d'Amérique latine) et le Vatican, même après Vatican II, – mais aussi (horreur !) *dans les Séminaires eux-mêmes* sur lesquels les dirigeants politiques de l'Eglise (qui ont une longue pratique de l'Information...) jettent le voile de la discrétion ecclésiastique, convenable à tout ce qui touche au Sacré et aux Sacrements. Dans les Séminaires, il se passe de « sacrées » histoires, *irréversibles* elles aussi.

Quoiqu'il en soit, on peut dire que lorsque le rapport des forces de la lutte des classes se renverse *à l'intérieur de l'appareil idéologique d'Etat n°1* (ou, du moins, dans une partie de cet appareil, la moins dangereuse pour la bourgeoisie, – le primaire, la partie vitale, puisqu'elle fournit les *ouvriers*, n'ayant pas encore été contaminée par la révolte), l'appareil chargé par excellence de la reproduction des rapports de production, par excellence puisque c'est l'appareil idéologique *dominant*, le moins qu'on puisse dire est que c'est un *signe des temps*.

Signe de quoi ? Signe que, comme le disait Lénine, la Révolution est *à l'ordre du jour*, ce qui ne signifie pas – nuance capitale – que la *situation soit révolutionnaire* (nous en sommes encore loin).

96. *J'oserai* ajouter : et des Familles.

VII- Pourquoi la lutte des classes « idéologique » « précède » les autres ?

Prenons maintenant un peu de recul par rapport à ces événements trop proches de nous pour pouvoir déjà vraiment les apprécier. Prenons ce recul pour faire la remarque suivante.

Ce n'est pas un hasard si toutes les grandes révolutions sociales que nous connaissons d'un peu près, et avec assez de détail, la révolution française de 89, la révolution russe de 17 et la révolution chinoise de 49, ont été précédées par *une longue lutte de classe* qui s'est déroulée non seulement *autour de*s appareils idéologiques d'Etat en place, mais aussi *à l'intérieur de* ces appareils idéologiques. Lutte de classe à la fois idéologique, économique et politique, selon une distinction classique chez les maîtres du marxisme.

Il suffit de penser au XVIII^{e} siècle français, ou au XIX^{e} siècle russe, et au demi-siècle qui a précédé la Révolution chinoise de 49.

Avant les Révolutions de 89 et de 17, nous observons des luttes d'une extrême violence dans les appareils idéologiques d'Etat dominants : avant tout autour de l'Eglise et même dans l'Eglise, puis aussi autour de et dans l'appareil politique, puis dans l'Edition et l'Information. Toutes ces luttes s'entremêlent, interfèrent, se soutiennent mutuellement, et visent confusément un *objectif ultime* inconnu de la plupart des combattants : la destruction des appareils qui assurent la reproduction des rapports de production existants, pour mettre en place de nouveaux appareils d'Etat, et sous leur protection, de nouveaux rapports de production dont la reproduction sera assurée par le nouveaux appareils d'Etat.

La lutte économique reste toujours dans l'ombre, c'est son destin, car c'est la plus importante. La lutte politique finit par se déchaîner au grand jour, et rassembler toutes les forces pour en assurer la direction dans le combat ultime, le combat pour le pouvoir d'Etat : c'est son destin, car c'est sa fonction. La lutte idéologique (dite idéologique), c'est-à-dire la lutte de classe dans les appareils de l'Information et de l'Edition (lutte pour la liberté de pensée, d'expression, d'impression et de diffusion des idées progressistes et révolutionnaires) *précède* en règle générale les formes déclarées de la lutte politique, *elle les précède même de très loin.*

Qu'on songe à l'histoire des siècles qui ont précédé la Révolution française. Et qu'on veuille bien retenir que la lutte de classe idéologique bourgeoise simplement progressiste avant d'être pré-révolutionnaire

n'avait alors (comme toujours) de sens qu'en fonction de la lutte de la classe dominante dans les mêmes domaines. Qu'on pense à la violence incroyable de cette lutte de classe « idéologique » menée par la féodalité, et ses appareils d'Etat, l'Eglise en tête : elle est jalonnée non seulement d'interdits, d'abjurations, mais de tortures, et de bûchers. Galilée et G. Bruno, pour ne citer que ces deux noms, sans compter le peuple innombrable des massacrés dans les Guerres de religion (luttes de classe aiguës menées dans l'appareil idéologique d'Etat religieux, hérétiques contre orthodoxes), la foule des « possédés », des « sorcières », et des « fous » voués au supplice ou au Grand Internement dont M. Foucault a, le premier, au le courage de donner une idée en France [97]. Qu'on songe à cet Exclu Universel que fut Spinoza (exclu de son Eglise, exclu de la philosophie, diable à brûler ou à enterrer vif : ne pouvant plus le brûler, on l'enterra) avant sa mort – pour trois siècles.

Il faut avoir présent ce terrible passé de la lutte de classe idéologique de la bourgeoisie pré-révolutionnaire pour remettre à sa place, glorieuse certes, mais infiniment moins héroïque, le XVIII[e] siècle des Lumières, où l'on pouvait, par des ouvrages signés ou non, imprimés en France ou à l'étranger et diffusés sous le manteau, voire avec la complicité d'un ministre ayant « des Lumières », mener dans les Livres et les Gazettes, et aussi dans les théâtres et les Opéras, une lutte ouverte contre l'Eglise et le Despotisme, même « éclairé » lui aussi (le Despotisme de la monarchie absolue eut beaucoup d'opposants de droite – type Montesquieu –, très peu d'opposants de gauche – type Meslier ou Rousseau –, et nombre de défenseurs, les uns convaincus, les autres tactiques – Diderot).

Mais laissons-là ces exemples historiques pour reprendre notre thèse. Elle permet, semble-t-il, sinon de comprendre, du moins de mieux « mettre en place », quoique sous une forme tout à fait provisoire (j'en suis le premier conscient) les *phénomènes « précurseurs »* de toute révolution sociale.

97. *Histoire de la Folie*, Plon. Nous avons fait jusqu'ici silence sur ce que nous pensons avoir le droit d'appeler, dans nos formations sociales capitalistes, l'appareil idéologique d'Etat « médical ». Il mériterait à lui seul toute une étude, dont le remarquable ouvrage de Foucault, méprisé par nos Autorités Médicales (hélas, elles ne peuvent plus le brûler) nous fournit la généalogie d'éléments importants. Car l'histoire de la « Folie », qui est l'histoire d'une répression, même tempérée par l'Humanisme de Pinel et la pharmacologie de Delay, continue. Et elle déborde très largement ce que, pour leur commodité, nombre de médecins appellent la « folie ».

On peut dire que ces phénomènes regroupent toutes les formes de la lutte de classe qui est menée dans les appareils idéologiques d'Etat, selon les modalités propres à chacun de ces appareils. On peut dire que, au sein de ces appareils idéologiques d'Etat, c'est l'appareil idéologique d'Etat dominant dans la reproduction des rapports de production qui est (ou doit être normalement) l'objet n°1 de la lutte des classes. Ce qui explique que ce soit autour de l'Eglise et des positions défendues par l'Eglise que se soit concentrée la longue lutte de classe de plusieurs siècles, marqués de massacres de masse, et de mesures de violence, de terreur, de répression, de chantage et d'intimidation inimaginables, cette guerre de longue durée qui a préparé l'assaut final, *politique*, contre l'Etat féodal et ses appareils, en 89-93.

En s'attaquant aux appareils spécialisés dans la reproduction des rapports de production, la bourgeoisie ébranlait du dedans la partie la plus vulnérable (non seulement parce que diversifiée, mais aussi parce que en contact direct et quotidien avec les masses populaires) des appareils d'Etat. Une fois ébranlés les appareils idéologiques d'Etat, il ne restait plus qu'à enlever de force la dernière redoute de l'Etat : le pouvoir d'Etat retranché derrière les derniers bataillons de la garde royale.

Il me semble qu'on pourrait, toutes proportions gardées, se livrer à une analyse du même ordre pour la Révolution de 17, et, avec des différences considérables (pas d'Eglise en Chine, au moins au sens occidental du terme) pour la Révolution chinoise de 49.

Si notre interprétation est exacte, c'est donc bien *au point de vue de la reproduction* qu'il faut s'élever, non seulement pour comprendre la fonction et le fonctionnement de la superstructure, mais aussi pour disposer des concepts permettant de voir un peu plus clair dans l'histoire concrète des révolutions (pour constituer enfin la science de leur histoire, encore beaucoup plus proche de la chronique que de la science). Des révolutions accomplies et des révolutions à accomplir. Et aussi dans les conditions à réaliser pour que soient mis en place, sous la Dictature du Prolétariat, les appareils idéologiques d'Etat propres à *préparer effectivement le passage* au socialisme, c'est-à-dire au dépérissement de l'Etat et de tous ses appareils, au lieu de piétiner dans des « contradictions » plus ou moins camouflées sous des appellations « contrôlées » dont l'histoire contemporaine nous offre trop d'exemples.

VIII- Attention ! Primat de l'infrastructure

Avant de clore ce chapitre, une dernière remarque, qui est aussi une mise en garde. Nous ne venons nullement de proposer un petit traité de la pratique de la révolution qui pourrait se formuler dans les règles suivantes :

1- commencer par déchaîner la lutte des classes dans les appareils idéologiques d'Etat, en veillant à ce que le « fer de lance » de la lutte soit dirigé contre l'appareil idéologique d'Etat dominant (aujourd'hui l'Ecole) ;

2- combiner toutes les formes de lutte de classe dans tous les appareils idéologiques d'Etat afin de les ébranler au point de rendre leur fonction de reproduction des rapports de production impossible, puis,

3- toutes forces populaires regroupées sous la direction du Parti Politique révolutionnaire, celui de la classe révolutionnaire, monter à l'assaut du pouvoir d'Etat, en écrasant son ultime appareil : son appareil répressif (police, CRS, etc., Armée).

Ce serait absurde et de surcroît infantile, parce que volontariste, aventuriste et idéaliste. On ne commande pas ainsi aux événements. Et si d'aventure on pouvait ainsi leur commander, c'est ici le lieu de rappeler que tout ce que nous venons de décrire, en parlant de la lutte des classes dans les appareils idéologiques d'Etat ne concerne *que la superstructure*, laquelle est déterminée et seconde, et non déterminante en dernière instance. C'est *l'infrastructure qui est déterminante en dernière instance*. Ce qui se passe, ou peut se passer, dans la superstructure dépend donc en dernière instance de ce qui se passe (ou ne se passe pas) *dans l'infrastructure, entre les forces productives et les rapports de production* : c'est là qu'est enracinée la lutte des classes – et l'on comprend alors qu'elle déborde infiniment les formes des appareils idéologiques d'Etat où elle devient visible.

Qu'il y ait, comme on dit, « action en retour » de la superstructure sur l'infrastructure, c'est un fait. Mais ce fait est simplement énoncé. Nous avons tenté d'éclairer un peu cette « action en retour » qui n'est pas du tout pour l'essentiel une action en retour, puisque la superstructure entretient avec l'infrastructure ce rapport spécifique de *reproduire* les conditions du fonctionnement de l'infrastructure. C'est sans doute à la lumière de ce concept, et des effets de la lutte des classes, qu'il faudrait réexaminer les cas signalés sous le vocabulaire descriptif d'« action en retour ».

Mais cela ne nous donne pas du tout la clé de ce qui se passe *dans l'infrastructure elle-même*, très précisément de *ce qui se passe* dans l'infrastructure (dans l'unité Forces de production/rapports de production), et qui est capable de susciter, puis de déclencher la lutte des classes qui, dans la superstructure, commence à s'attaquer aux appareils idéologiques d'Etat, avant de passer à l'assaut de l'appareil répressif d'Etat, pour se clore sur la prise du pouvoir d'Etat par la classe révolutionnaire.

Sur ce qui se passe dans l'infrastructure de décisif pour le déclenchement et le triomphe de la lutte de classe révolutionnaire dans la superstructure, nous avons heureusement, un certain nombre d'indications dans *Le Capital* et dans *Le développement du capitalisme en Russie*. Mais, il faut bien le dire, la théorie est loin d'en être faite. Ce n'est pas avec des concepts aussi descriptifs et tautologiques que ceux de correspondance ou non-correspondance entre forces productives et rapports de production que nous pouvons espérer sérieusement nous en tirer, tout le monde est bien obligé d'en convenir.

Sur ce point précis, la question est donc en suspens. Il faudra bien tenter de lui proposer un jour une réponse.

CHAPITRE XI

DERECHEF SUR LE « DROIT ». SA RÉALITÉ : L'APPAREIL IDÉOLOGIQUE D'ÉTAT JURIDIQUE

Ce chapitre ne contiendra que quelques mots. Mais ils sont indispensables, pour mettre en place le « Droit » dont nous avons déjà, sous la forme d'une « théorie descriptive », parlé dans le chapitre III.

I- Rappel des caractères du « Droit »

Il semble que dans la tradition de l'érudition et de la recherche théorique marxiste, particulièrement en URSS après 17, et jusqu'à la « disparition » de spécialistes dont certains étaient, sur le vu des problèmes qu'ils avaient le mérite de poser, remarquables, on ait abondamment discuté sur la question de savoir si le Droit appartenait à la superstructure, ou ne serait pas plutôt « du côté des rapports de production ». C'est une question tout à fait pertinente.

Si les éclaircissements qui viennent d'être proposés sont fondés, nous pouvons avancer une réponse schématique, mais claire et précise, du moins dans le principe, car cette question capitale mériterait de longues analyses théoriques, qui, pour entrer dans le détail, ne peuvent

être conduites que sur la base d'enquêtes et d'analyses empiriques (historiques-concrètes).

En plusieurs passages du *Capital*, Marx montre que la constitution naissante des rapports de production *nouveaux*, lorsqu'ils se forment progressivement au sein des, donc sous les, rapports de production dominants et par conséquent contre eux [98], est l'objet d'un très long processus qui reste très longtemps *de fait*, sans être reconnu juridiquement de droit. Il peut y avoir des reconnaissances juridiques *partielles* de pratiques constituées, au sein même de rapports de production dominants, qui font leur place localisée et limitée aux rapports de production ou d'échange nouveaux, sous la condition absolue de les limiter et de se les soumettre. C'est ce qui s'est passé sous la « Féodalité » dans le cas de l'extension du droit bourgeois en certains secteurs limités des formations sociales considérées (par exemple le droit marchand, puis le « droit des manufactures » royales, puis des manufactures privées). La promulgation de la loi d'un Droit nouveau partiel, antagoniste au Droit féodal, enregistrait simplement *un fait accompli* : celui de la consolidation réelle, incontestable, et irréversible, de *nouveaux* rapports d'échange et de production à l'intérieur de formations sociales dominées par de tout autres rapports de production.

On notera, à l'intention des Historiens qui l'ont d'ailleurs souvent reconnu, que le phénomène de la *Renaissance du Droit Romain*, à partir des XII-XIII[e] siècles (Marx a noté ce fait comme théoriquement intéressant dans les dernières lignes de l'*Introduction*, non publiée de son vivant, à la *Contribution à la critique de l'économie politique* parue en 1859) était enracinée dans des « problèmes » à la fois économiques (développement des échanges marchands) et politiques (recours au Droit politique Romain par les Légistes, c'est-à-dire les idéologues de la Monarchie absolue). Cette conjonction est un indice qui ne trompe pas, et qui ne peut manquer de nous éclairer en même temps sur les rapports entre le Droit et l'Etat.

Sans prétendre tirer la moindre conclusion générale *directe* de ces faits historiques venant à l'appui d'une thèse historique de Marx, nous nous contenterons d'avancer les remarques suivantes.

Nous avons vu, dans le cas du Droit bourgeois, à l'œuvre dans les rapports de production capitalistes, quel était son statut singulier.

Il est clair qu'il est destiné à régler et sanctionner *avant tout* (car en ses différents Codes spécialisés il en règle d'autres) des pratiques

98. Marx fait allusion ici à la naissance des embryons de rapports de production capitalistes sous la Féodalité.

économiques précises : celles de l'échange, donc de la vente et de l'achat de marchandises, lesquelles supposent – et reposent sur – le droit de propriété, et les catégories juridiques correspondantes (personnalité juridique, liberté juridique, égalité juridique, obligation juridique).

Nous avons vu que le droit bourgeois tendait par une exigence irrésistible à la formalité et à l'universalité, et il y tend toujours malgré tous les obstacles (de plus en plus nombreux et de plus en plus insurmontables) auxquels se heurte ce procès de formalisation et d'universalisation [99].

Nous avons vu que formalité et universalité n'étaient possibles que sous la condition que le droit soit abstrait, c'est-à-dire fasse réellement abstraction de tout contenu, et que cette *abstraction* de tout contenu était la condition *concrète* de l'efficacité du droit sur son contenu, sur le contenu même dont il fait nécessairement abstraction.

Nous avons vu enfin que le Droit était nécessairement *répressif*, et qu'il inscrivait la sanction du droit dans le Droit lui-même, sous la forme du Code Pénal. Par quoi il nous est apparu que le Droit ne pouvait fonctionner réellement que sous la condition de l'existence réelle d'un appareil répressif d'Etat, *réalisant* les sanctions, formellement inscrites dans le Droit Pénal, et prononcées par les Juges des Tribunaux saisis des infractions. Mais en même temps il nous est apparu que, dans l'immense majorité des cas, le Droit était « respecté » par le simple jeu combiné de l'idéologie juridique + un supplément d'idéologie morale, donc sans intervention directe du détachement de l'appareil répressif d'Etat spécialisé dans la réalisation pratique (physiquement violente) des sanctions inscrites dans le Code Pénal, et prononcées, « dans les formes », par les Tribunaux « compétents ».

De ces constatations, nous pouvons tirer quelques propositions qui commenceront à nous faire passer d'une « théorie descriptive » du droit au seuil de sa théorie tout court, dans les formations sociales capitalistes.

99. Obstacles qui n'ont cessé de s'aggraver depuis la fin du XIX[e] siècle. Ils tiennent 1- à la concentration monopolistique ;

2- Aux effets de la lutte des classes : lutte des classes capitalistes (« entorses » prodigieuses au Droit politique) ; lutte des classes ouvrières (*imposant* les différents articles d'un Code « monstrueux » au regard du Code Civil : le « Code du Travail »).

II- Raisons réelles des caractères du « Droit »

1- Le Droit règle *formellement* le jeu des rapports de production capitalistes, puisqu'il définit les propriétaires, leur propriété (biens), leur droit d'« user » et d'« abuser » de leur propriété, leur droit d'aliéner leur propriété en toute liberté, le droit réciproque d'acquérir une propriété. A ce titre le droit a pour *objet* concret les rapports de production capitalistes [100] en tant qu'il en fait nommément *abstraction*.

Attention : une abstraction est toujours, tout comme une négation, *déterminée*. Le Droit bourgeois fait abstraction non pas de n'importe quoi, mais de l'objet concret déterminé dont il est « chargé » de régler le jeu, c'est-à-dire le fonctionnement, à savoir *les rapports de production capitalistes.*

Il ne faut évidemment pas tomber, sur ce point, dans l'illusion idéologique qui permet aux magistrats ou juristes d'être, en toute bonne « conscience professionnelle » ou « morale », les serviteurs de l'Etat capitaliste – l'illusion que le Droit étant égal pour tous les sujets déclarés égaux et libres, le Droit étant le Droit de la Liberté et de l'Egalité, les magistrats et juristes seraient les serviteurs de la Liberté et de l'Egalité, et non de l'Etat capitaliste ! [101]

2- Le Droit bourgeois est *universel*, pour une bonne et simple raison, c'est qu'en régime capitaliste le jeu des rapports de production est le jeu d'un droit marchand effectivement universel, puisqu'en régime capitaliste, *tous* les individus (majeurs etc.) sont sujets de droit et que *tout est marchandise*. Tout, c'est-à-dire non seulement les produits socialement nécessaires qui se vendent et s'achètent, mais aussi *l'usage de la force de travail* (fait sans précédent dans l'histoire humaine, qui fonde dans *la* réalité *dont* il fait abstraction, la prétention du droit à l'universalité). A Rome, l'esclave était une marchandise, mais une chose, et non un sujet de Droit.

C'est parce que les rapports de production capitalistes obligent les individus dépossédés de tout moyen de production, donc « libres » de tout moyen de production, à vendre « librement » l'usage de leur force de travail comme travailleurs salariés, que les prolétaires sont, devant le

100. On voudra bien toujours, quand nous parlerons des « rapports de production », entendre en même temps « et ceux qui en dérivent » : rapports d'échanges, de consommation, rapports politiques, etc.

101. Cela ne signifie pas non plus qu'on ne puisse invoquer tel article du Droit existant comme *garantie* contre tel abus, y compris un « abus de classe », et que des juristes honnêtes ne puissent mettre leur « science » au service du « bon droit » mais toujours dans les limites du Droit.

droit bourgeois, dotés des mêmes attributs juridiques que les capitalistes : libres, égaux, libres d'aliéner (de vendre) leur « propriété » (en l'espèce l'usage de leur force de travail, puisqu'ils ne « possèdent » rien d'autre), et libres d'acheter (de quoi vivre pour reproduire leur existence, comme « possesseurs » de leur force de travail).

Abstraction, formalité et universalité du Droit ne sont donc que la *reconnaissance* officielle, légale, des conditions formelles réglant le jeu, c'est-à-dire le fonctionnement des rapports de production capitalistes (et par voie d'extension des secteurs qui en dérivent : Droit politique, Droit administratif, Droit militaire – puisqu'il paraît qu'il n'y a plus de Droit de Privilège... il faudrait, sous ce rapport, jeter un petit coup d'œil, sinon du côté de l'Eglise, qui a été, pour l'essentiel, mise à la raison du Droit bourgeois, mais du côté des Ordres laïques que sont l'Ordre des Médecins, l'ordre des Architectes, etc.).

3- Mais nous avons vu également que le droit est nécessairement lié d'une part à un appareil répressif spécialisé, appartenant à l'appareil répressif d'Etat, d'autre part à l'idéologie juridico-morale bourgeoise. A ce titre le droit, qui est en rapport d'abstraction déterminée (une tout autre modalité d'abstraction à vrai dire) avec cette autre réalité concrète qu'est l'appareil d'Etat, sous un double aspect, répressif et idéologique.

Voilà qui nous fait, croyons-nous, apercevoir à la fois une nouvelle fonction de l'appareil d'Etat, et peut-être en même temps de quoi définir le statut du Droit.

Il est clair que nous ne pouvons plus considérer le « Droit » (= les Codes) tout seul, mais comme une pièce d'un système comportant le droit, l'appareil répressif spécialisé, et l'idéologie juridico-morale.

Un détachement spécialisé de l'appareil répressif d'Etat (disons pour simplifier gendarmerie + police + tribunaux + prisons, etc.) nous apparaît alors dans une fonction qu'il nous faut préciser, après tout ce qui a été dit sur le rôle des appareils d'Etat dans la *reproduction* des rapports de production. Car ce détachement intervient bel et bien directement, non seulement dans la reproduction des rapports de production, mais *dans le fonctionnement même des rapports de production*, puisqu'il en sanctionne et réprime les infractions juridiques.

Mieux. Puisque l'intervention directe de ce détachement spécialisé de l'appareil répressif d'Etat est, quoique fréquent et toujours visible, *exceptionnel* dans le fonctionnement quotidien des rapports de production capitalistes, et que dans l'immense majorité des cas le Droit règle le fonctionnement « régulier » des rapports de production capitalistes « à l'idéologie juridico-morale », il apparaît que cette idéologie

juridico-morale intervient non seulement dans la reproduction des rapports de production, mais directement et quotidiennement, à chaque seconde, *dans le fonctionnement des rapports de production*.

D'où nous pouvons peut-être, sans trop de risques, tirer deux conclusions.

III- L'appareil idéologique d'état juridique

1- Nous apercevons que, dans un certain rapport précis, la reproduction des rapports de production capitalistes est assurée, *au sein même* du fonctionnement des rapports de production capitalistes, *et en même temps* que ce fonctionnement, à la fois par l'intervention relativement exceptionnelle du détachement répressif d'Etat spécialisé dans les sanctions juridiques, et par l'intervention continuelle, omniprésente, de l'idéologie juridico-morale qui la « représente » dans la « conscience », c'est-à-dire le comportement matériel des agents de la production et des échanges.

2- Ce qui nous conduit à risquer la proposition suivante. Si nous prenons en considération tout ce qui vient d'être dit ; si nous retenons le fait que le Droit « fonctionne » de façon prévalante à l'idéologie juridico-morale, appuyée par des interventions répressives intermittentes ; si nous nous souvenons enfin que nous avons défendu la thèse que tout appareil d'Etat combine à la fois le fonctionnement à la répression et le fonctionnement à l'idéologie, nous avons de fortes raisons de considérer que le « Droit » (ou plutôt le *système réel* que cette dénomination désigne, en la masquant, puisqu'elle en fait abstraction : à savoir les Codes + l'idéologie juridico-morale + la police + les tribunaux et leurs magistrats + les prisons etc.) mérite d'être pensé sous le concept *d'appareil idéologique d'Etat*.

Avec cette distinction propre : ce serait l'appareil idéologique d'Etat dont la fonction *spécifique* dominante serait, non d'assurer la reproduction des rapports de production capitalistes à quoi il concourt également (mais de façon subordonnée), mais *d'assurer directement le fonctionnement des rapports de production capitalistes*.

Si notre Thèse est exacte, elle met en avant une réalité de toute première importance : le rôle *décisif* joué dans les formations sociales capitalistes par l'idéologie *juridico-morale*, et sa réalisation, l'appareil idéologique d'Etat juridique, qui est *l'appareil spécifique articulant la superstructure sur et dans l'infrastructure*.

De même que nous avons dit précédemment que, dans les formations sociales capitalistes c'était l'appareil idéologique d'Etat scolaire qui jouait le rôle dominant dans la reproduction des rapports de production, de même nous pouvons avancer que, dans le domaine de ce que nous appellerons provisoirement les *idéologies pratiques*, c'est l'idéologie juridico-morale qui joue le rôle *dominant*. Nous disons : l'idéologie juridico-morale, mais nous savons que, dans ce couple, lorsqu'il s'agit de l'exercice du Droit, c'est l'idéologie *juridique* qui constitue l'essentiel puisque l'idéologie morale n'y figure qu'au titre de complément, indispensable certes, mais de complément seulement.

Qu'on veuille bien se souvenir de ces dernières propositions, y compris de l'espèce de rapprochement qui est en train de s'esquisser, chacune dans sa « sphère » et son rôle, entre ces deux dominances : celle de l'appareil idéologique d'Etat scolaire, et celle de l'idéologie juridico-morale. Nous aurons besoin de ces indications lorsque nous reviendrons au point dont nous sommes partis, et qui est toujours en suspens : la question de la nature de la philosophie.

Maintenant que nous avons cru pouvoir définir le « Droit » comme appareil idéologique d'Etat, exerçant une fonction absolument spécifique dans les formations sociales capitalistes, maintenant que nous avons donc répondu à la question du statut du « Droit », en montrant qu'il appartient non pas aux rapports de production, dont il règle le fonctionnement, mais à l'appareil d'Etat, nous pouvons et devons dire quelques mots de l'idéologie en général.

CHAPITRE XII

DE L'IDÉOLOGIE

Qu'est-ce que l'*idéologie* ? Et d'abord pourquoi ce terme ?

I- Marx et le terme d'idéologie

On sait que cette expression (l'idéologie) a été forgée par Destutt de Tracy, Cabanis, et leurs amis. Ils entendaient par ce terme, selon une tradition classique dans la Philosophie des Lumières, où la notion de genèse tient une place centrale, la théorie (-logie) de la genèse des idées (idéo-) d'où l'Idéologie. Ils avaient donné à leur groupe le nom connu : les Idéologues. Lorsque Napoléon disait, dans une formule célèbre : « on ne peut rien faire avec les Idéologues », il pensait à eux, et à eux seuls – pas à lui évidemment qui, étant l'idéologue n°1 (l'Idéologue au sens marxiste du terme) de la formation sociale bourgeoise, « sauvée » de la Terreur, savait (ou ne savait pas, peu importe, puisqu'il pratiquait la chose) qu'on ne peut se passer de l'idéologie et des idéologues, lui tout le premier.

Marx a repris, 50 ans après leur premier usage public, les expressions : l'idéologie, les idéologues, mais en leur donnant un tout

autre sens. Il a repris très tôt, dès ses œuvres de jeunesse, ces expressions, et a dû leur donner un tout autre sens, pour une simple raison : c'est qu'il menait, dès les articles de la *Gazette rhénane*, une lutte idéologique, se comportant en idéologue radical de gauche, puis communiste utopiste, contre d'autres idéologues, ses ennemis.

C'est donc la pratique de la lutte idéologique, puis politique qui a contraint Marx à reconnaître *très tôt*, dès ses œuvres de jeunesse, l'existence et la réalité de l'idéologie, et la nécessité de son rôle dans la lutte idéologique et finalement politique : dans la lutte de classe. On sait que Marx n'a ni reconnu l'existence, ni même inventé le concept de la lutte des classes *le premier*, puisque, de son propre aveu, ce concept figure dans les œuvres des historiens bourgeois de la Restauration [102].

102. Mignet, Augustin Thiérry, Guizot et Thiers eux-mêmes. Ces historiens-idéologues décrivaient, sous la Restauration, l'histoire de la lutte des classes de la Révolution française : lutte du « Tiers-Etat » contre les deux autres Etats (Noblesse, Eglise) de l'« Ancien Régime ». Ajoutons que la notion de lutte de classes est présente bien avant ces historiens, bien avant la Révolution française elle-même. Pour nous en tenir à la période de la lutte de classe idéologique pré-révolutionnaire de la bourgeoisie française, la lutte de classe a été, à partir du XVI^e^ siècle explicitement pensée, à la fois par les idéologues de la féodalité et les idéologues de la bourgeoisie sous la forme d'une soi-disant lutte des *races*, à propos de la polémique idéologique centrale concernant les « origines » de la Monarchie absolue : lutte entre la race des Germains et la race des Romains. Les *Germanistes* sont les défenseurs des formes « classiques » de la féodalité, contre le « despotisme » de la Monarchie absolue, alliée aux « roturiers » bourgeois. Ils entretiennent le mythe d'une « démocratie » de la féodalité classique, où le Roi n'était qu'un simple seigneur élu par ses pairs dans une assemblée démocratique, contre l'influence pernicieuse des conquérants Romains, imposant le modèle d'un Prince de droit divin despotique. Ils écrivent alors « l'histoire » du « Moyen-Age » en fonction de ce schéma. Le représentant le plus illustre de cette thèse est Montesquieu (cf. les derniers chapitres de *L'Esprit des Lois*). Les *Romanistes* au contraire (cf. l'Abbé Dubos) défendent la thèse inverse : contre l'anarchie féodale, la Monarchie Absolue soutenue par les Légistes invoquant et commentant le droit Romain, et appuyée sur le dévouement des « roturiers » à la cause de la Nation, a pu mettre de l'ordre, de la justice et de la raison dans les rapports sociaux. La conquête de la Gaule par les Romains, catastrophe réactionnaire pour les Germanistes, devient pour les Romanistes une entreprise de libération. Notons les vicissitudes singulières de ces thèses de haute imagination historique, mais ayant comme toutes thèses idéologiques, des objectifs réels : quand le rapport des forces a commencé à basculer définitivement, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, la revendication « démocratique » des Germanistes a pu être arrachée à ses défenseurs d'origine par certains idéologues luttant, de gauche cette fois, contre le Despotisme de la Monarchie absolue : par exemple Mably, germaniste de gauche, utilisant les arguments mêmes de Montesquieu, germaniste de droite... Nous pouvons à cet égard noter une véritable reconnaissance de la lutte des classes comme moteur de l'histoire, sous le déguisement idéologique de la lutte des races (Germains contre Romains ou vice-versa) ; l'objet explicite de cette polémique idéologique (la Monarchie absolue) ; l'objet réel de cette lutte

C'est assurément cette raison à la fois autobiographique et historique (situation d'opposition à la bourgeoisie rhénane qui précipite ses jeunes idéologues du radicalisme vers le communisme utopique), qui fait que Marx ait accordé tant d'attention, dès qu'il commença à prendre conscience de sa propre position de classe, à savoir dans la *Sainte Famille*, dans les *Manuscrits de 44* et surtout dans *L'Idéologie allemande*, au concept *d'idéologie*. Sous ce rapport une très grande différence théorique sépare *L'Idéologie allemande* de la *Sainte Famille* et des *Manuscrits de 44*. Et bien que *L'Idéologie allemande* contienne un conception mécaniste-positiviste de l'Idéologie, donc une conception non-encore marxiste de l'Idéologie, on trouve dans ce texte quelques formules prodigieuses, qui prouvent matériellement avec quelle puissance fulgurante l'expérience politique de Marx fait irruption dans une conception générale encore fausse. Par exemple ces deux simples formules : « l'idéologie dominante est l'idéologie de la classe dominante », et la définition de l'idéologie comme « reconnaissance » et « méconnaissance » [103].

Malheureusement, considérant d'une part qu'il avait « réglé son compte à sa conscience philosophique antérieure » dans *L'Idéologie Allemande* dont il avait abandonné le texte à la « critique rongeuse des souris » [104] ; considérant d'autre part, dans la transition positiviste de *L'Idéologie allemande*, qu'il fallait purement et simplement

idéologique (la montée de la bourgeoisie et sa lutte contre l'aristocratie féodale, sur la base de l'alliance de la bourgeoisie et de la Monarchie absolue – mais à l'intérieur des rapports de production féodaux dominants). Nous pouvons aussi remarquer que cette lutte idéologique autour de la Monarchie absolue, du Droit Romain, de la lutte des races etc., est contemporaine des premières *théories de l'idéologie* existantes : au premier rang, celle de Hobbes, bien connue, et celle de Spinoza (complètement méconnue), puis toutes les théories de l'idéologie dont le XVIII[e] siècle de la Philosophie des Lumières regorge, comme on le sait ou plutôt comme on ne veut pas le savoir. Nous pouvons aussi remarquer (quitte à nous en souvenir lorsque nous reparlerons de la philosophie) que la naissance de la philosophie « moderne » c'est-à-dire bourgeoise, inaugurée par Descartes, est impensable sans le préalable de la « Renaissance du Droit romain » sous sa forme marchande et politique.

103. Si on veut bien me permettre cette confidence personnelle, c'est plusieurs années après avoir laborieusement énoncé une définition de la fonction de *l'idéologie* comme « reconnaissance/méconnaissance », formule qui reprenait des termes, qu'en freudien, Lacan appliquait à l'inconscient, que j'ai « découvert » que la formule figurait mot pour mot dans *L'Idéologie allemande*...

104. Preuve, soit dit en passant, que Marx considérait que *L'Idéologie Allemande*, que l'immense majorité des marxistes prennent à la lettre, et citent à tour de bras pour fonder leurs « théories », avait besoin d'une sérieuse *critique*, mais que cette critique était à la portée des... souris. Hélas ! Ce que les souris pouvaient faire, combien d'hommes-marxistes l'ont fait ?

« supprimer » toute philosophie puisque la philosophie n'était qu'idéologie ; Marx se mit à l'étude des « choses positives », c'est-à-dire, après l'échec des révolutions de 48, à l'étude de l'économie politique, dont, conscient qu'il n'en avait jusque-là qu'une connaissance par ouï-dire, il entreprit sérieusement l'examen, en décidant de « tout commencer par le commencement », en 1850. On sait qu'il en sortit dix sept ans plus tard le Livre I du *Capital* (1867).

Malheureusement, si *Le Capital* contient nombre d'éléments pour une théorie des idéologies, surtout de l'idéologie des économistes vulgaires, il ne contient pas cette théorie elle-même, qui dépend en grande partie (nous verrons, le moment venu, quelle partie) d'une *théorie de l'idéologie en général*, laquelle est toujours absente de la théorie marxiste en tant que telle.

Je voudrais prendre le risque considérable d'en proposer une première et très schématique esquisse. Les thèses que je vais avancer ne sont pas improvisées, certes, mais elles ne peuvent être soutenues et éprouvées, c'est-à-dire confirmées ou infirmées que par de très longues études et analyses, qui seront peut-être provoquées par l'énoncé de ces thèses. Je demande donc au lecteur à la fois une extrême vigilance et une extrême indulgence devant les propositions que je vais risquer [105].

II- L'idéologie n'a pas d'histoire

Un mot d'abord pour exposer la raison de principe qui me semble sinon fonder, du moins autoriser, le projet d'une théorie de *l'*idéologie *en général*, et non une théorie *des* idéologies particulières, qu'on les envisage soit dans leur contenu régional (idéologie religieuse, morale, juridique, politique, etc.) ou dans leur sens de classe (idéologie bourgeoise, petite-bourgeoise, prolétarienne, etc.).

Je tenterai d'esquisser, dans le tome II de ce livre, une théorie *des* idéologies, sous le double rapport qui vient d'être indiqué. Et on verra qu'une théorie *des* idéologies repose en dernier ressort sur l'histoire des formations sociales, donc des modes de production combinés dans les formations sociales, et des luttes de classes qui s'y développent. En ce sens, il est clair qu'il ne peut être question d'une théorie *des* idéologies *en général*, puisque *les* idéologies (définies sous le double rapport indiqué ci-dessus : régional et de classe) ont une histoire, dont la

105. [Le manuscrit porte en surimpression : exposer/avouer.]

détermination en dernière instance se trouve évidemment située *hors* des idéologies, tout en les concernant.

En revanche, si je puis avancer le projet d'une théorie de *l'*idéologie *en général*, et si cette théorie est bien un des éléments dont dépendent *les* théories *des* idéologies, cela implique une proposition d'apparence paradoxale, que, pour jouer cartes sur tables, j'énoncerai dans les termes suivants : *l'idéologie n'a pas d'histoire.*

Cette formule figure en toutes lettres dans un passage de *L'Idéologie allemande*. Marx l'énonce à propos de la métaphysique qui, dit-il, *n'a pas plus d'histoire* que la morale (sous entendue et les autres formes de l'idéologie).

Dans *L'Idéologie allemande*, cette formule figure dans un contexte franchement positiviste. L'idéologie est pure illusion, pur rêve, c'est-à-dire néant. Toute sa réalité est hors d'elle-même. L'idéologie est donc conçue comme une construction imaginaire dont le statut est exactement semblable au statut théorique du rêve chez les auteurs antérieurs à Freud. Pour ces auteurs le rêve était le résultat purement imaginaire, c'est-à-dire nul, des « résidus diurnes », présentés dans une composition et un ordre arbitraire, parfois d'ailleurs « inversé », bref « dans le désordre ». Pour eux, le rêve c'est l'imaginaire vide et nul « bricolé » arbitrairement, les yeux fermés, avec des résidus de la seule réalité pleine et positive, celle du jour, les yeux ouverts. Tel est exactement le statut de la philosophie et de l'idéologie (puisque la philosophie y est l'idéologie par excellence) dans *l'Idéologie Allemande*.

L'idéologie est un bricolage imaginaire, un pur rêve, vide et vain, constitué par les « résidus diurnes » de la seule réalité pleine et positive, celle de l'histoire concrète des individus concrets, matériels, produisant matériellement leur existence. C'est à ce titre que, dans *l'Idéologie Allemande*, l'idéologie n'a pas d'histoire, puisque son histoire *est en dehors d'elle*, là où existe la seule histoire qui existe, celle des individus concrets, etc. Dans *L'Idéologie allemande* la thèse que l'idéologie n'a pas d'histoire est donc une thèse purement *négative*, puisqu'elle signifie à la fois :

1- L'idéologie n'est rien en tant que pur rêve (fabriqué par on ne sait quelle puissance – sauf l'aliénation de la division du travail, mais c'est là aussi une détermination *négative*).

2- L'idéologie n'a pas d'histoire, ce qui ne veut pas dire du tout qu'elle n'ait pas d'histoire (au contraire, puisqu'elle n'est que le pâle reflet vide inversé de l'histoire réelle), mais *elle n'a pas d'histoire à elle*.

Or la thèse que je voudrais défendre, tout en reprenant formellement les termes de *L'Idéologie allemande* (l'idéologie n'a pas d'histoire), est radicalement différente de la thèse positiviste-historiciste de *L'Idéologie allemande*.

Car, d'une part, je crois pouvoir soutenir que les idéologies *ont une histoire à elles* (bien qu'elle soit déterminée en dernière instance par la lutte des classes dans les appareils de la reproduction des rapports de production) ; et, d'autre part, je crois pouvoir soutenir en même temps que *l'idéologie* en général *n'a pas d'histoire*, non en un sens négatif (son histoire est en dehors d'elle), mais en un sens absolument positif.

Ce sens est positif, s'il est vrai que le propre de l'idéologie est d'être dotée d'une structure et d'un fonctionnement tels qu'ils en font une réalité non-historique, c'est-à-dire omni-historique, au sens où cette structure et ce fonctionnement sont, *sous une même forme, immuable*, présents dans ce qu'on appelle *l'histoire* entière, au sens où le *Manifeste* définit l'histoire comme l'histoire de la lutte des classes, c'est-à-dire *l'histoire des sociétés de classe*.

Pour que le lecteur ne soit pas troublé par cette proposition qui va sans doute le heurter, je dirais, reprenant encore une fois mon exemple du rêve, cette fois dans la conception *freudienne*, que notre proposition : *l'idéologie n'a pas d'histoire*, peut et doit (d'une manière qui n'a absolument rien d'arbitraire, mais qui est tout au contraire théoriquement nécessaire, car il y a un lien organique entre les deux propositions) être mise en rapport direct avec la proposition de Freud que *l'inconscient est éternel*, c'est-à-dire n'a pas d'histoire.

Si éternel veut dire, non pas transcendant à toute histoire (temporelle), mais omniprésent, donc immuable en sa forme dans toute l'étendue de l'histoire, j'irai jusqu'à reprendre mot pour mot l'expression de Freud et j'écrirai : *l'idéologie est éternelle*, tout comme l'inconscient. Et j'ajouterai, anticipant sur des recherches nécessaires et désormais possibles, que ce rapprochement est théoriquement justifié sur le *fait* que l'éternité de *l'inconscient* est fondée en dernière instance sur l'éternité de *l'idéologie* en général [106].

Voilà pourquoi je me crois, disons autorisé, au moins présomptivement, à proposer *une* théorie de *l'*idéologie en général, au sens où Freud a présenté une théorie de l'inconscient en général.

106. Il faudra bien un jour appeler par un autre terme, positif, la réalité que Freud désigne négativement par *l'inconscient*. Dans le terme positif devra disparaître tout lien, même négatif, avec la « conscience ».

Pour simplifier l'expression, on voudra bien, tenant compte de ce qui a été dit *des* idéologies, convenir d'employer le terme *d'idéologie* tout court, pour désigner l'idéologie en général, dont je viens de dire qu'elle n'a pas d'histoire, ou ce qui revient au même qu'elle est éternelle, c'est-à-dire omni-présente, sous sa forme immuable, dans toute l'histoire (= l'histoire des formations sociales comprenant des classes sociales). Je me limite volontairement, comme on voit, aux « sociétés de classe » et à leur histoire mais je montrerai en d'autres lieux que la thèse que je défends peut et doit être étendue aussi aux « sociétés » dites « sans classes ».

III- Répression et idéologie

Cela dit, encore une dernière remarque avant d'entrer dans notre analyse.

L'avantage de cette théorie de l'idéologie (et c'est pourquoi aussi je la développe en ce lieu de notre exposition), c'est de nous montrer concrètement comment « fonctionne » l'idéologie à son niveau le plus concret, au niveau des « sujets » individuels, c'est-à-dire des hommes tels qu'ils existent, dans leur individualité concrète, dans leur travail, leur vie quotidienne, leurs actes, leurs engagements, leurs hésitations, leurs doutes comme dans leurs évidences les plus immédiates. C'est là que ceux qui réclament à grands cris « du concret ! du concret ! » vont être si j'ose dire, « servis ».

Lorsque nous avons montré le rôle de l'idéologie juridico-morale, nous avons touché déjà à ce niveau concret. Mais nous n'en avons pas traité, nous l'avons seulement signalé. Et nous ne savions pas alors que le « système du Droit » était un appareil idéologique d'Etat. Dans l'intervalle, nous avons fait intervenir le concept d'Appareil idéologique d'Etat, montré qu'il en existait plusieurs, quelle était leur fonction, et qu'ils réalisaient différentes régions et formes d'idéologie, unifiées sous l'idéologie d'Etat. Nous avons bien montré la fonction générale de ces appareils idéologiques d'Etat, et les effets de la lutte des classes dont ils étaient à la fois l'objet et le siège.

Mais nous n'avons pas montré comment l'Idéologie d'Etat, et les différentes formes idéologiques, soit de classe, soit régionales, réalisées dans ces appareils et leurs pratiques, atteignaient les individus concrets eux-mêmes dans leurs idées et leurs actes : Pierre, Paul, Jean, Jacques, un métallo, un employé, un ingénieur, un militant ouvrier, un capitaliste, un homme d'Etat bourgeois, un policier, un évêque, un magistrat,

un fonctionnaire, etc., dans leur existence concrète, quotidienne. Nous n'avons pas montré par quel mécanisme général l'idéologie « fait agir tout seuls » les individus concrets, dans la division sociale-technique du travail, c'est-à-dire dans les différents postes des agents de la production, de l'exploitation, de la répression et de l'idéologisation (et aussi de la pratique scientifique). Bref nous n'avons pas montré par quel mécanisme l'idéologie « fait agir tout seuls » les individus sans qu'il soit besoin de leur mettre à chacun un gendarme individuel au cul.

Je n'énonce pas là un paradoxe gratuit, car il existe dans la lutte de classe antisocialiste [107] des ouvrages d'« anticipation », qui représentent la société socialiste « totalitaire » comme une société où chaque individu sera doublé d'un « surveillant » individuel (que ce soit un flic, ou le Grand-Chef, en même temps Grand-Inquisiteur, présent dans chaque chambre la plus retirée, et, par les moyens raffinés de la science fiction d'avant-garde, micros dans les murs, œil électronique, circuit fermé de télévision par ex.) observant-surveillant-interdisant-ordonnant tous les gestes de chaque individu.

Et si on abandonne cette « science politique-fiction » dont le rôle anti-socialiste est évident, mais grossier, pour en venir à des formes très actuelles et très répandues dans les cercles très étroits qui essaient de prendre la direction du « Mouvement » issu de Mai chez les étudiants-lycéens-intellectuels (ils croient le diriger ; mais, en ce qu'il est un mouvement de masse, il leur échappe), on retrouve exactement le même mythe incroyable. Lorsque l'hebdomadaire « Action » écrivait récemment dans un gigantesque dessin de sa première page le mot d'ordre : « Chassez le flic que vous avez dans la tête ! » il reprenait, sans s'en douter, la même mythologie, sans se douter qu'elle est, sous sa forme anarchiste même, profondément réactionnaire.

Car le mythe « totalitaire » du Grand Inquisiteur omniprésent, tout comme le mythe anarchiste du flic omniprésent « dans votre tête », reposent sur la même conception anti-marxiste du fonctionnement de la « société ».

Cette conception, nous en avons déjà dit un mot, en montrant qu'elle renversait l'ordre réel des choses, et mettait la superstructure à la place de l'infrastructure, très précisément « faisait passer sous la table » l'exploitation pour ne retenir que la répression, ou, forme plus élaborée de la même erreur, déclarait que, au « stade du capitalisme monopoliste d'Etat », présenté comme le stade ultime de

107. Le thème antisocialiste du « Grand Inquisiteur » remonte à Dostoïevsky. Depuis : Koestler, *La 25 ème heure*, etc.

l'Impérialisme, l'exploitation est désormais réduite à son « essence », la répression ou, si on veut cette nuance, que l'exploitation est devenue pratiquement répression.

Nous pouvons maintenant aller plus loin, en montrant que l'assimilation de l'exploitation à la répression a en même temps pour conséquence théorique et politique une seconde réduction : celle de l'action de l'idéologie à l'action de la pure et simple répression.

C'est pourquoi *Action* pouvait proclamer le mot d'ordre : « Chassez le flic qui est dans votre tête ! », proposition qui n'est énonçable et pensable que si on fait « passer sous la table » l'idéologie, ou si on la confond purement et simplement avec la répression. Le mot d'ordre d'« Action » est, de ce point de vue, une petite merveille théorique, puisqu'au lieu de dire : « Combattez les idées fausses, détruisez les idées fausses que vous avez dans la tête ! idées fausses par quoi l'Idéologie de la classe dominante vous " fait marcher ", et remplacez-les par des idées justes, qui vous permettront de vous engager dans la lutte de classe révolutionnaire pour la suppression de l'exploitation, *et* de la répression qui en assure le maintien ! », *Action* déclare : « Chassez le flic que vous avez dans la tête ! ». Ce mot d'ordre, qui mérite de figurer au Musée de l'Histoire des chefs-d'œuvre de l'Erreur théorico-politique, remplace tout simplement, comme on le voit, les idées par le flic, c'est-à-dire le rôle d'assujettissement exercé par l'idéologie bourgeoise, par le rôle répressif exercé par la police.

Dans cette conception anarchiste, on voit donc 1/ que l'exploitation est remplacée par la répression, ou pensée comme une forme de la répression, et 2/ que l'idéologie est remplacée par la répression ou pensée comme une forme de la répression.

La répression devient ainsi le centre des centres, l'essence de la société d'exploitation de classe capitaliste. La répression tient lieu à la fois de l'exploitation, de l'idéologie, et, finalement aussi de l'Etat, puisque les appareils d'Etat, dont nous avons vu qu'ils comportaient à la fois un appareil répressif et des appareils idéologiques, sont réduits à la notion abstraite de la « répression ».

La « synthèse » générale (car il y a une admirable logique cachée à l'œuvre dans tout le « développement », même historique – depuis Mai – de cette « conception »), la synthèse générale de cette conception, c'est-à-dire la résolution de la contradiction fournie par le fait qu'on dit qu'il y a un « flic » dans la tête, où l'on sait quand même qu'il ne peut y avoir que des « idées », nous est donnée par les mêmes « théoriciens » sous la « découverte » des dirigeants du « Mouvement

étudiant allemand ». Cette « découverte » c'est le caractère directement répressif du « savoir ».

D'où la nécessité de se « révolter » contre l'« autorité du savoir » ; d'où la révolte « anti-autoritaire » contre la répression du savoir ; d'où l'interprétation rétrospective des Evénements de Mai et leur suite comme naturellement et nécessairement centrés sur l'Université et les Ecoles, où s'exercerait directement, à l'état originaire et naissant, la répression, essence de la société capitaliste, sous la forme de l'autorité (bourgeoise) du « savoir ». Et c'est pourquoi votre fille est muette, c'est-à-dire c'est pourquoi Mai s'est passé avant tout dans l'Université et chez les intellectuels. Et c'est pourquoi le Mouvement révolutionnaire, auquel les prolétaires sont conviés, peut (sinon doit) être dirigé par lesdits intellectuels [108]. Toutes sortes de publications sont actuellement la démonstration empirique de ces « thèses », et surtout de l'extraordinaire travail de « vieille taupe » de la « logique » de la conception anarchiste, qui produit des effets théoriques aussi purs.

Voilà donc aussi pourquoi, après avoir reconnu que l'exploitation ne se réduit pas à la répression ; et que les appareils d'Etat ne se réduisent pas au seul appareil répressif ; après avoir reconnu que les individus n'ont pas « un flic » individuel au cul ou « dans la tête » ; voilà pourquoi il est nécessaire de montrer comment fonctionne l'idéologie qui est réalisée dans les appareils idéologiques d'Etat, et qui obtient ce résultat de classe étonnant mais tout « naturel » : à savoir que les individus concrets « marchent », et que c'est l'idéologie qui les « fait marcher ».

Cela, Platon le savait déjà. Il avait prévu qu'il fallait des flics (les « Gardiens ») pour surveiller et réprimer les esclaves, et les « artisans ». Mais il savait qu'on ne peut jamais mettre un « flic » dans la tête de chaque esclave ou artisan, ni même mettre un flic individuel au cul de chaque individu (sinon, il faudrait aussi un second flic pour surveiller le premier, et ainsi de suite... et il n'y aurait à la limite rien que des flics dans la société, sans aucun producteur, et de quoi vivraient alors les flics eux-mêmes ?). Platon savait qu'il fallait enseigner au « peuple », dès son enfance, les « beaux mensonges » qui le « font marcher » tout

108. Provisoirement dit-on... mais c'est un provisoire qui durera, puisque la conception de base sur laquelle repose toute cette interprétation étant fausse, et la masse des travailleurs qui savent que la base de la société bourgeoise c'est l'exploitation et non la répression, ne « marcheront pas », les susdits « dirigeants » provisoires seront bien obligés s'ils ne veulent pas l'abandonner, de persister dans leur erreur, c'est-à-dire dans leur direction.

seul, et enseigner au « peuple » ces Beaux Mensonges de façon que le peuple y croie, afin de « marcher ».

Platon n'était certes pas un « révolutionnaire », bien qu'intellectuel... il était un sacré réactionnaire. Mais il avait assez d'expérience politique pour ne pas se raconter d'histoires, et croire que, dans une société de classe, la simple répression peut assurer à elle seule la reproduction des rapports de production. Il savait déjà (sans en avoir le concept) que ce sont les Beaux Mensonges, c'est-à-dire l'idéologie qui assure par excellence la reproduction des rapports de production. Nos modernes « dirigeants » « révolutionnaires anarchistes » ne le savent pas. Preuve qu'ils feraient bien de lire Platon, sans se laisser intimider par l'« autorité du savoir » qu'ils y trouveront, puisque, bien que purement idéologiques [109], ils peuvent y trouver, disons, des « enseignements » de base sur le fonctionnement d'une société de classe. Preuve qu'il peut exister un « savoir » tout différent du savoir autoritaire-répressif, justement le savoir scientifique, qui, depuis Marx et Lénine, est devenu un savoir scientifique libérateur, car *révolutionnaire*.

C'est pourquoi – j'espère que les choses sont maintenant claires et la cause entendue – il est indispensable, théoriquement et politiquement, de montrer par quels mécanismes l'idéologie « fait marcher » les hommes, c'est-à-dire les individus concrets, soit qu'ils « marchent » au service de l'exploitation de classe, soit qu'ils « marchent » dans la Longue Marche qui débouchera, plus vite qu'on ne pense, sur la Révolution dans les pays capitalistes occidentaux, donc en France même. Car les organisations révolutionnaires « marchent » elles aussi à l'idéologie, mais, quand il s'agit d'organisations révolutionnaires marxistes-léninistes, elles marchent à l'idéologie prolétarienne (avant tout politique, mais aussi morale) laquelle a été transformée par l'action persévérante d'éducation [110] de la science marxiste-léniniste du mode de production capitaliste, donc des formations sociales capitalistes, donc de la lutte des classes révolutionnaires et de la révolution socialiste.

109. Et non scientifiques : distinction que nos « théoriciens » jugent dépassée. Ils préfèrent parler du « savoir » tout court, comme s'il n'y avait pas savoir faux et savoir vrai, idéologie et science. Les prolétaires qui ont soif de vrai savoir savent que le savoir vrai n'est pas répressif : ils savent que lorsque ce savoir vrai est celui de la science marxiste-léniniste, il est révolutionnaire et libérateur.

110. Cette éducation, transformant l'idéologie prolétarienne spontanée en idéologie prolétarienne à contenu scientifique marxiste léniniste de plus en plus accentué, s'est exercée historiquement dans des formes complexes : éducation au sens courant, par des Livres, brochures, Ecoles, et en général la propagande ; mais surtout par l'éducation au sein même de la pratique de la lutte des classes, par l'expérience, sa critique, sa rectification, etc.

IV- L'idéologie est une « représentation » imaginaire du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence

Pour aborder la thèse centrale sur la structure et le fonctionnement de l'idéologie, je vais d'abord présenter deux thèses, dont l'une est négative, et l'autre positive. La première porte sur l'objet qui est « représenté » sous la forme imaginaire de l'idéologie, la seconde porte sur la matérialité de l'idéologie.

Thèse I : l'idéologie représente le rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence.

On dit communément de l'idéologie religieuse, de l'idéologie morale, de l'idéologie juridique, de l'idéologie politique, etc., que ce sont autant de « conceptions du monde ». Bien entendu, on admet, à moins de vivre l'une de ces idéologies comme la vérité (par exemple si on adhère, si on « croit » à Dieu, au Devoir, à la Justice, à la Révolution, etc.) que l'idéologie dont on parle alors d'un point de vue critique, en l'examinant comme un ethnologue les mythes de « sa " petite " société primitive », que ces « conceptions du monde » sont en grande partie imaginaires, et ne « correspondent pas à la réalité ».

Pourtant, tout en admettant qu'elles ne correspondent pas à la réalité, donc qu'elles constituent une *illusion*, on admet qu'elles font *allusion* à la réalité, et qu'il suffit de les « interpréter » pour retrouver, sous leur représentation imaginaire du monde, la réalité même de ce monde (idéologie = illusion/allusion).

Il existe différents types d'interprétation, dont les plus connus sont le type mécaniste courant au XVIII^{e} siècle (Dieu c'est la représentation imaginaire du Roi réel), et l'interprétation « herméneutique », inaugurée par les premiers Pères de l'Eglise et reprise par Feuerbach et l'école théologico-philosophique issue de lui, par exemple le théologien Barth et le philosophe Ricœur (pour Feuerbach par exemple, Dieu c'est l'essence de l'Homme réel). Je vais à l'essentiel en disant que, sous la condition d'interpréter la transposition (et l'inversion) imaginaire de l'idéologie, on aboutit à la conclusion que dans l'idéologie « les hommes se représentent (sous une forme imaginaire) leurs conditions d'existence réelles ».

Cette interprétation laisse en suspens un « petit » problème : pourquoi les hommes « ont-ils besoin » de cette transposition

imaginaire de leurs conditions réelles d'existence, pour « se représenter » leurs conditions d'existence réelles ?

La première interprétation (celle du XVIII[e] siècle) dispose d'une solution simple : c'est la faute aux Curés ou aux Despotes. Ils ont « forgé » de Beaux Mensonges pour que, croyant obéir à Dieu, les hommes obéissent en fait aux Curés ou aux Despotes, le plus souvent alliés dans leur imposture, les Curés étant au service des Despotes ou vice-versa, selon les positions politiques des dits théoriciens. Il y a donc une cause à la transposition imaginaire des conditions d'existence réelle : cette cause, c'est un petit nombre d'hommes cyniques, qui assoient leur domination et leur exploitation du « peuple », par une représentation faussée du monde qu'ils ont imaginée pour s'asservir les esprits en dominant leur imagination. Dieu merci, l'imagination est une faculté commune à tous les hommes !

La seconde interprétation (celle de Feuerbach, reprise mot pour mot par Marx dans ses Œuvres de Jeunesse) est plus « profonde », c'est-à-dire tout aussi fausse. Elle cherche et trouve, elle aussi, une cause à la transposition et à la déformation imaginaire des conditions d'existence réelles des hommes, bref à l'aliénation dans l'imaginaire de la représentation des conditions d'existence des hommes. Cette cause ce ne sont plus ni les Curés, ni les Despotes, ni leur propre imagination active, et l'imagination passive de leurs victimes. Cette cause c'est l'aliénation matérielle qui règne dans les conditions d'existence des hommes eux-mêmes. C'est ainsi que Marx défend dans la *Question Juive* et ailleurs l'idée feuerbachienne à 100% (améliorée de pseudo-considérations économiques dans les *Manuscrits de 44*) que les hommes se font une représentation aliénée (= imaginaire) de leurs conditions d'existence parce que ces conditions d'existence sont elles-mêmes aliénantes (dans les *Manuscrits de 44* : parce que ces conditions dominées sont l'essence de la société aliénée : le « *travail aliéné* »).

Toutes ces interprétations prennent donc à la lettre la thèse qu'elles supposent, et sur laquelle elles reposent, à savoir que ce qui est reflété dans la représentation imaginaire du monde qu'on trouve dans une idéologie, ce sont les conditions d'existence des hommes, donc leur monde réel.

Or je reprends ici une thèse que j'ai avancée il y a quelques années, pour réaffirmer que ce n'est pas leurs conditions d'existence réelles, leur monde réel, que les « hommes » « se représentent » dans l'idéologie (religieuse ou autre), mais avant tout leur *rapport* à ces conditions d'existence réelles. C'est ce rapport qui est au centre de toute

représentation idéologique, donc imaginaire du monde réel. C'est dans ce rapport que se trouve contenue la « cause » qui doit rendre compte de la déformation imaginaire de la représentation idéologique du monde réel. Ou plutôt, pour laisser en suspens le langage de la cause, il faut avancer la thèse que c'est la nature imaginaire de ce rapport qui soutient toute la déformation imaginaire qu'on peut observer (si on ne vit pas dans sa vérité) dans toute idéologie.

Pour parler un langage marxiste, s'il est vrai que la représentation des conditions d'existence réelles des individus occupant des postes d'agents de la production, de l'exploitation, de la répression, de l'idéologisation et de la pratique scientifique, relève en dernière instance des rapports de production, et des rapports dérivés des rapports de production, nous dirons ceci : toute idéologie représente dans sa déformation nécessairement imaginaire non pas les rapports de production existants (et les autres rapports qui en dérivent), mais avant tout le rapport (imaginaire) des individus aux rapports de production et aux rapports qui en dérivent. Dans l'idéologie est donc représenté non pas le système des rapports réels qui gouvernent l'existence des individus, mais le rapport imaginaire de ces individus aux rapports réels sous lesquels ils vivent.

S'il en est ainsi la question de la « cause » de la déformation imaginaire des rapports réels dans l'idéologie tombe, et doit être remplacée par une autre question : pourquoi la représentation que se font les individus de leur rapport (individuel) aux rapports sociaux qui gouvernent leurs conditions d'existence et leur vie collective et individuelle est-elle nécessairement imaginaire ? Et quelle est la nature de cet imaginaire ? Ainsi posée la question évacue la solution par la « clique » [111] des individus (Curés ou Despotes) auteurs de la grande mystification idéologique, ainsi que la solution par le caractère aliéné du monde réel. Nous allons voir pourquoi dans la suite de notre exposition. Pour l'instant, nous n'allons pas plus loin.

V- L'idéologie a une existence matérielle

Thèse II : L'idéologie a une existence matérielle.

Nous avons déjà effleuré cette thèse en disant que les « idées » ou représentations, etc., dont semble composée l'idéologie, n'avaient pas

111. J'emploie à dessein ce terme très moderne. Car, même en milieux communistes, « l'explication » de telle déviation politique (de droite ou de gauche) par l'action d'une « clique » est malheureusement monnaie courante. [sectarisme]/ opportunisme

d'existence idéale, idéelle, spirituelle, mais matérielle. Nous avons même suggéré que l'existence idéale, idéelle, spirituelle des « idées » relevait exclusivement d'une idéologie de l'« idée » et de l'idéologie, et, ajoutons-le, d'une idéologie de ce qui paraît « fonder » cette conception depuis l'apparition des sciences, à savoir ce que les praticiens des sciences se représentent, dans leur idéologie spontanée, comme des « idées », vraies ou fausses. Bien entendu, présentée sous la forme d'une affirmation, cette thèse n'est pas démontrée. Nous demandons simplement qu'on lui accorde, disons au nom du matérialisme, un préjugé simplement favorable. Nous la démontrerons ailleurs que dans le présent tome I.

Cette thèse présomptive de l'existence non spirituelle mais matérielle des « idées » ou autres représentations, nous est en effet nécessaire pour avancer dans notre analyse de la nature de l'idéologie. Ou plutôt elle nous est simplement utile pour mieux faire apparaître ce que toute analyse un peu sérieuse d'une idéologie quelconque montre immédiatement, empiriquement, à tout observateur tant soit peu critique.

Nous avons dit, parlant des appareils idéologiques d'Etat et de leurs pratiques, qu'ils étaient chacun la réalisation d'une idéologie (l'unité de ces différentes idéologies régionales – religieuse, morale, juridique, politique, esthétique, etc., étant assurée par leur subsomption sous l'idéologie d'Etat). Nous reprenons cette thèse : une idéologie existe toujours dans un appareil, et sa pratique, ou ses pratiques. Cette existence est matérielle.

Bien entendu, l'existence matérielle de l'idéologie dans un appareil et ses pratiques ne possède pas la même modalité que l'existence matérielle d'un pavé ou d'un fusil. Mais, quitte à nous faire traiter de néo-aristotélicien, (signalons que Marx portait une très haute estime à Aristote), nous dirons que « la matière se dit en plusieurs sens » ou plutôt qu'elle existe sous différentes modalités, toutes enracinées en dernière instance dans la matière « physique ».

Cela dit, prenons au plus court, et voyons ce qui se passe dans les « individus » qui vivent dans l'idéologie, c'est-à-dire dans une représentation du monde déterminée (religieuse, morale, etc.), dont la déformation imaginaire dépend de leur rapport imaginaire à leurs conditions d'existence, c'est-à-dire, en dernière instance, aux rapports de production (idéologie = rapport imaginaire à des rapports réels). Nous dirons que ce rapport imaginaire est doté lui-même d'une existence matérielle. On ne peut nous reprocher ni de fuir la difficulté, ni d'être « inconséquents » !

Or nous constatons ceci.

Un individu croit en Dieu, ou au Devoir, ou à la Justice, etc. Cette croyance relève (pour tout le monde, c'est-à-dire pour tous ceux qui vivent dans une représentation idéologique de l'idéologie, qui réduit l'idéologie à des idées dotées par définition d'existence spirituelle) *des idées* dudit individu, donc de lui, comme sujet ayant une conscience, dans laquelle sont contenues les idées de sa croyance. Moyennant quoi, c'est-à-dire moyennant le dispositif « conceptuel » parfaitement idéologique ainsi mis en place (un sujet doté d'une conscience où il forme librement ou reconnaît librement des idées auxquelles il croit), le comportement (matériel) dudit sujet en découle naturellement.

L'individu en question se conduit de telle ou telle manière, adopte tel ou tel comportement pratique, et, qui plus est, participe à certaines pratiques réglées, qui sont celles de l'appareil idéologique dont « dépendent » les idées qu'il a librement choisies en toute conscience, en tant que sujet. S'il croit en Dieu, il va à l'Eglise pour assister à la Messe, s'agenouille, prie, se confesse, fait pénitence (jadis elle était matérielle au sens courant du terme), et naturellement se repent, et continue, etc. S'il croit au Devoir, il aura les comportements correspondants, inscrits dans des pratiques rituelles, « conformes aux bonnes mœurs ». S'il croit à la Justice, il se soumettra sans discuter aux règles du Droit, et pourra même protester, quand elles sont violées, du sein de la profonde indignation de sa conscience, voire signer des pétitions, prendre part à une manifestation, etc. S'il croit à la « Révolution nationale » du Maréchal Pétain, de même ; s'il croit à la Révolution socialiste, de même, c'est-à-dire évidemment tout autrement. J'ai pris à dessein ces deux derniers exemples, qui sont à la limite de la provocation, pour ne pas « fuir la difficulté ».

Dans tout ce schéma nous constatons donc que la représentation idéologique de l'idéologie est elle-même contrainte de reconnaître que tout sujet, doté d'une conscience, et croyant aux idées que sa conscience lui inspire ou accepte librement, doit « *agir* selon ses idées », doit donc inscrire dans les actes de sa pratique matérielle ses propres idées de sujet libre. S'il ne le fait pas, *ce n'est pas bien.*

En vérité s'il ne fait pas ce qu'il devrait faire en fonction de ce qu'il croit, c'est qu'il fait autre chose, ce qui, toujours en fonction du même schéma idéaliste, laisse entendre qu'il a en tête d'autres idées que celles qu'il proclame, et qu'il agit selon ces autres idées, en homme soit « inconséquent » (« nul n'est méchant volontairement ») ou cynique, ou pervers.

Dans tous les cas, l'idéologie de l'idéologie reconnaît donc, malgré sa déformation imaginaire, que les « idées » d'un sujet humain existent dans ses actes, ou doivent exister dans ses actes, et si ce n'est pas le cas, elle lui prête d'autres idées correspondant aux actes (même pervers) qu'il accomplit. Cette idéologie de l'idéologie parle des actes : nous parlerons d'actes insérés dans des pratiques. Et nous remarquerons que ces pratiques sont réglées par des rituels dans lesquels ces pratiques s'inscrivent, au sein de l'existence matérielle d'un appareil idéologique, fût-ce d'une toute petite partie de cet appareil : une petite messe dans une petite église, un enterrement, un petit match dans une société sportive, une journée de classe dans une école, une université, une réunion ou un meeting d'un parti politique, de l'Union Rationaliste, ou tout ce qu'on voudra.

Nous devons d'ailleurs à la « dialectique » défensive de Pascal la merveilleuse formule qui va nous permettre de renverser l'ordre du schéma notionnel de l'idéologie de l'idéologie. Pascal dit à peu près : « Mettez-vous à genoux, remuez les lèvres de la prière, *et vous croirez.* » Il renverse donc scandaleusement l'ordre des choses, apportant, comme le Christ, non la paix, mais la division, et de surcroît ce qui est fort peu chrétien, (car malheur à celui par qui le scandale vient au monde !) le scandale même. Bienheureux scandale qui lui fait, par défi janséniste, tenir un langage qui désigne la réalité en personne, sans rien d'imaginaire.

On nous permettra de laisser Pascal à ses arguments de lutte idéologique au sein de l'appareil idéologique d'Etat religieux de son temps, où il menait une petite lutte des classes dans son parti janséniste, aux bords constants de l'interdit, c'est-à-dire de l'excommunication. Et on voudra bien nous permettre de tenir un langage plus directement marxiste, s'il se peut car nous avançons dans des domaines encore mal explorés par les théoriciens marxistes.

Nous dirons donc, à ne considérer qu'un sujet (tel individu) que l'existence des idées de sa croyance est matérielle, en ce que ses idées sont ses actes matériels insérés dans des pratiques matérielles, réglées par des rituels matériels, eux-mêmes définis par l'appareil idéologique matériel dont relèvent (comme par hasard !) les idées de ce sujet. Naturellement, les quatre adjectifs « matériels » inscrits dans notre proposition doivent être affectés de modalités différentes : la matérialité d'un déplacement pour aller à la messe, d'un agenouillement, d'un geste de signe de croix ou de *mea culpa*, d'une phrase, d'une prière, d'une contrition, d'une pénitence, d'un regard, d'une poignée de mains,

d'un discours verbal externe ou d'un discours verbal « interne » (la conscience), n'étant pas une seule et même matérialité. Je pense qu'on ne nous cherchera pas de procès sur ce point, si nous laissons en suspens la théorie de la différence des modalités de la matérialité.

Reste que, dans cette présentation des choses renversées, nous n'avons pas affaire du tout à un renversement (cette formule magique des marxistes hégéliens ou feuerbachiens !), puisque nous constatons que certaines notions ont purement et simplement disparu de notre nouvelle présentation, alors que d'autres au contraire y subsistent, et que de nouveaux termes y apparaissent.

A disparu : le terme *idées*.

Subsistent : les termes *sujet, conscience, croyance, actes*.

Apparaissent : les termes *pratiques, rituels, appareil idéologique*.

Ce n'est donc pas un renversement (sauf dans le sens où l'on dit qu'un gouvernement ou un verre sont renversés), mais un remaniement (d'un type non-ministériel) assez étrange, puisque nous obtenons le résultat suivant.

Les idées ont disparu en tant que telles (en tant que dotées d'un existence idéale, spirituelle), dans la mesure même où il est apparu que leur existence était matérielle, inscrite dans les actes des pratiques réglées par les rituels définis en dernière instance par un appareil idéologique. Il apparaît donc que le sujet agit en tant qu'il est agi par le système suivant (énoncé dans son ordre de détermination réelle) : idéologie existant dans un appareil idéologique matériel, prescrivant des pratiques matérielles réglées par un rituel matériel, lesquelles pratiques existent dans les actes matériels d'un sujet agissant en toute conscience selon sa croyance ! Et si on veut bien nous objecter que ledit sujet peut agir autrement, nous rappelons que nous avons dit que les pratiques rituelles dans lesquelles se réalise une idéologie « primaire » peuvent « produire » (c'est-à-dire sous-produire) [112] une idéologie « secondaire » – dieu merci, faute de quoi jamais ni la révolte ni la « prise de conscience » révolutionnaire, ni la révolution ne seraient possibles.

Mais cette même présentation fait apparaître que nous avons conservé les notions suivantes : sujet, conscience, croyance, actes. De cette séquence, nous extrayons aussitôt le terme central, décisif, dont tout dépend : la notion du *sujet*.

112. Sous quelles conditions ? Elles tiennent pour l'essentiel, comme on le verra dans le Tome II, à la lutte des classes.

Et nous énonçons aussitôt deux thèses conjointes :

1- il n'est de pratique, quelle qu'elle soit, que par et sous une idéologie ;

2- il n'est d'idéologie que par le sujet et pour les sujets.

Nous pouvons maintenant en venir à notre thèse centrale.

VI- L'idéologie interpelle les individus en sujets

Cette thèse revient tout simplement à expliciter notre dernière proposition : il n'y a d'idéologie que par le sujet et que pour des sujets. Entendons : il n'y a d'idéologie que pour des sujets concrets (comme vous et moi), et cette destination de l'idéologie n'est possible que par le sujet : entendons par la catégorie de sujet et son fonctionnement.

Nous voulons dire par là que, même si elle n'apparaît sous cette dénomination (le sujet) qu'avec l'avènement de l'idéologie bourgeoise, avant tout avec l'avènement de l'idéologie juridique [113], la catégorie de sujet (qui peut fonctionner sous d'autres dénominations : par exemple chez Platon, l'âme, Dieu, etc.) est la catégorie constitutive de toute idéologie, quelle qu'en soit la détermination (régionale ou de classe), et quelle qu'en soit la date historique – puisque l'idéologie n'a pas d'histoire.

Nous disons : la catégorie de sujet est constitutive de toute idéologie, mais en même temps et aussitôt nous ajoutons que la catégorie de sujet n'est constitutive de toute idéologie, qu'en tant que toute idéologie a pour fonction (qui la définit) de « constituer » les sujets concrets (comme vous et moi). C'est dans ce jeu de double constitution qu'existe le fonctionnement de toute idéologie, l'idéologie n'étant rien que son fonctionnement dans les formes matérielles de l'existence de ce fonctionnement.

Pour bien voir clair dans ce qui suit, il faut être bien averti que aussi bien celui qui écrit ces lignes, que le lecteur qui les lit, sont eux-mêmes des sujets, donc des sujets idéologiques (proposition elle-même tautologique), c'est-à-dire que l'auteur comme le lecteur de ces lignes vivent « spontanément » ou « naturellement » dans l'idéologie, au sens où nous avons dit que « l'homme est par nature un animal idéologique ».

113. Qui emprunte la catégorie juridique de « sujet de droit » pour en faire une notion idéologique : l'homme est par nature un sujet.

Que l'auteur, en tant qu'il écrit les lignes d'un discours qui prétend à être scientifique, soit complètement absent, comme « sujet », de « son » discours scientifique (car tout discours scientifique est par définition un discours sans sujet, il n'y a de « Sujet de la science » que dans une idéologie de la science), est une autre question, que nous laisserons de côté pour le moment.

Comme le disait admirablement Saint-Paul, c'est dans le « *Logos* », entendons dans l'idéologie, que nous avons « l'être, le mouvement et la vie ». Il s'ensuit que, pour vous comme pour moi, la catégorie de sujet est une « évidence » première (les évidences sont toujours premières) : il est clair que vous êtes un sujet (libre, moral, responsable, etc.) et moi aussi. Comme toutes les évidences, y compris celles qui font qu'un mot « désigne une chose » ou « possède une signification » (donc y compris les évidences de la « transparence » du langage), cette « évidence » que vous et moi sommes des sujets – et que ça ne fait pas problème – est un effet idéologique, l'effet idéologique élémentaire [114]. C'est en effet le propre de l'idéologie que d'imposer (sans en avoir l'air du tout puisque ce sont des « évidences ») les évidences comme évidences, que nous ne pouvons pas ne pas reconnaître, et devant lesquelles nous avons l'inévitable et tellement naturelle réaction de nous exclamer (à haute voix, ou dans le « silence de la conscience ») : « c'est évident ! c'est bien ça ! c'est bien vrai ! ».

Dans cette réaction s'exerce la fonction de *reconnaissance* idéologique qui est une des deux fonctions de l'idéologie comme telle (l'autre étant la fonction de *méconnaissance*).

Pour prendre un exemple hautement « concret », nous avons tous des amis qui, lorsqu'ils frappent à notre porte, et que nous posons, à travers la porte fermée, la question : « qui est là ? », répondent (car « c'est évident ») : « c'est moi ! ». De fait nous reconnaissons que « c'est elle » ou « c'est lui », et le résultat est atteint : nous ouvrons la porte, et « c'est toujours bien vrai que c'est bien elle qui était là ». Pour prendre un autre exemple, quand nous reconnaissons dans la rue quelqu'un de notre (re) connaissance, nous lui marquons que nous l'avons reconnu (et que nous avons reconnu qu'il nous a reconnu) en lui disant « bonjour cher ami ! » et en lui serrant la main (pratique rituelle

114. Les « linguistes » et ceux qui appellent au secours la malheureuse linguistique à différentes fins, achoppent sur des difficultés qui tiennent à ce qu'ils méconnaissent le jeu des effets idéologiques dans tous les discours – y compris les discours scientifiques eux-mêmes.

matérielle de la reconnaissance idéologique de la vie quotidienne, en France au moins : ailleurs, d'autres rituels).

Par cette remarque préalable et ses illustrations concrètes, je veux seulement faire remarquer que vous et moi sommes *toujours déjà* des sujets, et, comme tels, pratiquons sans interruption les rituels de la reconnaissance idéologique, qui nous garantissent que nous sommes bel et bien des sujets concrets, individuels, inconfondables et naturellement irremplaçables. L'écriture à laquelle je procède actuellement et la lecture à laquelle vous vous livrez actuellement [115] sont, elles aussi, sous ce rapport, des rituels de la reconnaissance idéologique, y compris l'« évidence » avec laquelle peut s'imposer à vous la « vérité » de mes réflexions (qui vous fera peut-être dire : « c'est bien vrai !... »).

Mais reconnaître que nous sommes des sujets, et que nous fonctionnons dans les rituels pratiques de la vie quotidienne la plus élémentaire (la poignée de main, le fait de vous appeler par votre nom, le fait de savoir, même si je l'ignore, que vous « avez » un nom propre, qui vous fait reconnaître comme sujet unique, etc.), cette reconnaissance nous donne seulement la « conscience » de notre pratique incessante (éternelle) de la reconnaissance idéologique – sa conscience, c'est-à-dire *sa reconnaissance* – mais elle ne nous donne nullement la *connaissance* (scientifique) du mécanisme de cette reconnaissance, ni de la reconnaissance de cette reconnaissance. Or c'est à cette connaissance qu'il faut en venir, si on veut, tout en parlant dans l'idéologie et du sein de l'idéologie, esquisser un discours qui tente de rompre avec l'idéologie pour risquer d'être le commencement d'un discours scientifique (sans sujet) sur l'idéologie.

Donc, pour représenter pourquoi la catégorie de sujet est constitutive de l'idéologie qui n'existe qu'en constituant les sujets concrets (vous et moi), je vais employer un mode d'exposition particulier : assez « concret » pour qu'il soit reconnu, mais assez abstrait pour qu'il soit pensable et pensé, donnant lieu à une connaissance.

Je dirais dans une première formule : *toute idéologie interpelle les individus concrets en sujets concrets*, par le fonctionnement de la catégorie de sujet.

Voilà une proposition qui implique que nous distinguions, pour le moment, les individus concrets d'une part, et les sujets concrets d'autre

115. Notez : ce double *actuellement* est une fois de plus la preuve que l'idéologie est « éternelle », puisque ces deux « actuellement » sont séparés par n'importe quel intervalle de temps, j'écris ces lignes le 6 avril 69, vous les lirez n'importe quand.

part, bien qu'il n'y ait, à ce niveau, de sujet concret que supporté par un individu concret.

Nous suggérons alors que l'idéologie « agit » ou « fonctionne » de telle sorte qu'elle « recrute » des sujets parmi les individus (elle les recrute tous), ou « transforme » les individus en sujets (elle les transforme tous) par cette opération très précise que nous appelons *l'interpellation*, qu'on peut se représenter sur le type même de la plus banale interpellation policière (ou non) de tous les jours : « hé, vous, là-bas ! » [116].

Si, pour « faire donner le concret » le plus concret, nous supposons que la scène théorique imaginée se passe dans la rue, l'individu interpellé se retourne. Par cette simple conversion physique de 180 degrés, il devient *sujet*. Pourquoi ? Parce qu'il a reconnu que l'interpellation s'adressait « bien » à lui, et que « c'était bien lui qui était interpellé »(et pas un autre). L'expérience montre que les télécommunications pratiques de l'interpellation sont telles, que l'interpellation ne rate pratiquement jamais son homme : appel verbal, ou coup de sifflet, l'interpellé reconnaît toujours que c'était bien *lui* qu'on interpellait. C'est tout de même un phénomène étrange, et qui ne s'explique pas seulement, malgré le grand nombre de ceux qui « ont quelque chose à se reprocher », par le sentiment de culpabilité – à moins que tout le monde ait effectivement quelque chose à se reprocher sans arrêt, donc que tout le monde ressente confusément qu'il a au moins, et à tout instant, des comptes à rendre, c'est-à-dire des devoirs à respecter, ne fût-ce que celui de répondre à toute interpellation ? Etrange.

116. L'interpellation, pratique quotidienne, soumise à un rituel précis, prend une forme spectaculaire dans la pratique policière de l'interpellation (elle fonctionne dans des formes très voisines dans l'interpellation scolaire) : « hé, vous, là-bas ! ». Mais à la différence d'autres pratiques de l'interpellation, l'interpellation policière est répressive. « Vos papiers ! » Les papiers sont avant tout les papiers *d'identité*, photo du visage de face, nom, prénoms, date de naissance, domicile, profession, nationalité, etc. L'identité, concentrée dans le nom + prénoms, etc., permet d'identifier le sujet (présumé plus ou moins suspect, donc « mauvais » *a priori* par l'interpellation policière), donc de le reconnaître sans le confondre avec un autre, et soit de le « laisser aller » (« C'est bon ! »), soit de l'« embarquer » (« suivez-moi ! ») avec les suites que tous les embarqués des manifestations populaires connaissent bien : le passage au tutoiement et à tabac, la nuit au poste et tout le rituel terriblement matériel de la reconnaissance policière du « mauvais sujet » : « c'est lui qui m'a frappé ! » avec l'inculpation corrélative : « violence à agents » ou autres qualificatifs. Bien sûr il y a aussi des voleurs et des criminels, et des policiers qui n'« aiment » pas « certaines pratiques ».

Naturellement, pour la commodité et la clarté de l'exposition de notre petit théâtre théorique, nous avons dû présenter les choses sous la forme d'une séquence, avec un avant et un après, donc sous la forme d'une succession temporelle. Il y a des individus qui se promènent. Quelque part (en général dans leur dos) retentit l'interpellation : « Hé, vous, là-bas ! ». Un individu (à 90% c'est toujours celui qui est visé) se retourne, croyant-soupçonnant-sachant qu'il s'agit de lui, donc connaissant que « c'est bien lui » qui est visé par l'interpellation. Mais dans la réalité les choses se passent *sans aucune succession. C'est une seule et même chose que l'existence de l'idéologie et l'interpellation des individus en sujets*.

Nous pouvons ajouter : ce qui semble se passer ainsi *en dehors* de l'idéologie (très précisément dans la rue) se passe en réalité *dans* l'idéologie. Ce qui se passe en réalité dans l'idéologie semble donc se passer en dehors d'elle. C'est pourquoi ceux qui sont dans l'idéologie, vous et moi, se croient par définition en dehors de l'idéologie : c'est un des effets de l'idéologie que la *dénégation* pratique du caractère idéologique de l'idéologie par l'idéologie : l'idéologie ne dit jamais « je suis idéologique », il faut être hors de l'idéologie, c'est-à-dire dans la connaissance scientifique, pour pouvoir dire : je suis dans l'idéologie (cas tout à fait exceptionnel) ou (cas général) : j'étais dans l'idéologie. On sait fort bien que l'accusation d'être dans l'idéologie ne vaut que pour les autres, jamais pour soi (à moins d'être vraiment spinoziste ou marxiste, ce qui sur ce point, est exactement la même position). Ce qui revient à dire que l'idéologie *n'a pas de dehors* (pour elle), mais en même temps *qu'elle n'est que dehors* (pour la science, et la réalité).

Cela, Spinoza l'avait parfaitement expliqué deux cents ans avant Marx, qui l'a pratiqué mais sans l'expliquer en détail. Mais laissons ce point, pourtant lourd de conséquences non seulement théoriques, mais directement politiques, puisque, par exemple, toute la théorie *de la critique et de l'autocritique*, règle d'or de la pratique de la lutte des classes marxiste-léniniste en dépend. En deux mots : comment faire qu'une critique soit suivie d'une autocritique aboutissant à une *rectification*, selon la formule léniniste de Mao ? Uniquement sur la base de la science marxiste-léniniste appliquée à la pratique de la lutte des classes.

Donc l'idéologie interpelle les individus en sujets. Comme l'idéologie est éternelle, nous devons maintenant supprimer la forme de la temporalité dans laquelle nous avons représenté le fonctionnement de l'idéologie et dire : l'idéologie a toujours-déjà interpellé les individus en sujets, ce qui revient à préciser que les individus sont toujours-déjà

interpellés par l'idéologie en sujets, ce qui nous conduit inexorablement à une dernière proposition : *les individus sont toujours-déjà des sujets*. Donc les individus sont « abstraits » par rapport aux sujets qu'ils sont toujours-déjà. Cette proposition peut paraître un paradoxe de haute voltige. Un instant, s'il vous plaît.

Qu'un individu soit toujours-déjà sujet, avant même de naître, c'est pourtant la simple réalité, accessible à chacun et nullement un paradoxe. Que les individus soient toujours « abstraits » par rapport aux sujets qu'ils sont *toujours-déjà*, Freud l'a montré, en remarquant simplement de quel rituel idéologique était entourée l'attente d'une « naissance », cet « heureux événement ». Chacun sait combien, et comment... (beaucoup à dire sur ce comment) un enfant à naître est attendu. Ce qui revient à dire très prosaïquement, que si nous convenons de laisser de côté les « sentiments », c'est-à-dire les formes de l'idéologie familiale [117], paternelle/maternelle/conjugale/fraternelle, dans lesquelles l'enfant à naître est attendu, il est acquis d'avance qu'il portera le nom de son père, aura donc une identité, et sera irremplaçable [118]. Avant de naître, l'enfant est donc toujours-déjà sujet, assigné à l'être dans et par la configuration idéologique familiale spécifique dans laquelle il est « attendu » après avoir été conçu (« volontairement » ou « accidentellement »). Inutile de dire que cette configuration idéologique familiale est, dans son unicité, terriblement structurée, et que c'est dans cette structure implacable plus ou moins « pathologique » (à supposer que ce terme ait un sens assignable), que l'ancien futur-sujet doit « trouver » « sa » place, c'est-à-dire « devenir » le sujet sexuel (garçon ou fille) qu'il est déjà par avance. Inutile d'être un grand clerc pour suggérer que cette contrainte et cette préassignation idéologiques, et tous les rituels de l'élevage-dressage puis de l'éducation familiaux, doivent avoir quelque rapport avec ce que Freud a étudié dans les formes des « étapes » pré-génitales et génitales de la sexualité, donc dans la « prise » de ce que Freud a repéré, par ses effets, comme étant *l'inconscient*. Mais laissons aussi ce point.

Cette histoire d'enfant toujours-déjà sujet par avance, donc non pas ancien mais futur combattant, n'est pas une plaisanterie, puisque nous voyons qu'elle est une des entrées dans le domaine freudien. Mais elle nous intéresse à un autre titre. Qu'entendons-nous lorsque nous disons

117. Nous avons dit que, *sous un certain rapport*, la Famille était un appareil idéologique d'Etat.

118. Qu'on pense aux drames des substitutions d'enfants dans les maternités ou de « reconnaissance » de paternité, ou d'enfants confiés à la mère, arrachés au père, etc., et à toutes les horreurs [mot biffé] qu'ils engendrent.

que l'idéologie en général a toujours déjà interpellé en sujets des individus qui sont toujours-déjà des sujets ? En dehors de la situation limite du « Prénatal », cela signifie concrètement ceci.

Lorsque l'idéologie religieuse se met directement à fonctionner en interpellant le petit enfant Louis en sujet, le petit Louis est déjà-sujet, pas encore sujet-religieux, mais sujet-familial. Lorsque l'idéologie juridique (imaginons que ce soit plus tard) se met à interpeller en sujet le jeune Louis en lui parlant non plus de Papa-Maman, ni du Bon Dieu et du Petit Jésus mais de la Justice, il était déjà sujet, et familial et religieux, et scolaire, etc. Je saute les étapes morales, esthétiques, etc. Lorsqu'enfin plus tard, du fait de circonstances auto-hétérobiographiques, du type Front Populaire, Guerre d'Espagne, Hitler, Défaite de 40, captivité, rencontre d'un communiste, etc., l'idéologie politique (en ses formes comparées) se met à interpeller en sujet le Louis devenu adulte, il y a beau temps qu'il était déjà, toujours-déjà sujet, familial, religieux, moral, scolaire, juridique... et le voilà sujet politique ! qui se met, une fois de retour de captivité, à passer du militantisme catholique traditionnel au militantisme catholique avancé : semi-hérétique, puis à la lecture de Marx, puis à s'inscrire au Parti communisme, etc. Ainsi va la vie. Les idéologies ne cessent d'interpeller les sujets en sujets, à « recruter » des toujours-déjà sujets. Leur jeu se superpose, s'entrecroise, se contredit sur le même sujet, sur le même individu toujours-déjà (plusieurs fois) sujet. A lui de se débrouiller...

Ce qui va retenir maintenant notre attention, c'est la façon dont les « acteurs » de cette mise en scène de l'interpellation, et leur rôle respectifs sont réfléchis dans la structure même de toute idéologie.

VII- Un exemple : l'idéologie religieuse chrétienne

Comme la structure formelle de toute idéologie est toujours la même, nous nous contenterons d'analyser un seul exemple connu de tous, celui de l'idéologie religieuse, en précisant qu'il est d'une extrême facilité de reproduire la démonstration à propos de l'idéologie morale, de l'idéologie juridique, politique, esthétique, philosophique. Nous reprendrons d'ailleurs expressément cette démonstration lorsque nous serons en état de reparler de la philosophie.

Considérons donc l'idéologie religieuse, et pour prendre un exemple à la portée de chacun, l'idéologie religieuse chrétienne. Nous allons employer une figure de rhétorique et la « faire parler », c'est-à-dire ramasser dans un discours fictif tout ce qu'elle « dit » non

seulement dans ses deux Testaments, ses théologiens, ses Sermons, mais aussi ses pratiques, ses rituels, ses cérémonies et ses sacrements. L'idéologie religieuse chrétienne dit à peu près ceci.

Elle dit : Je m'adresse à toi, individu humain appelé Pierre (tout individu *est appelé* par son nom, au sens passif, ce n'est jamais lui qui *se* donne un Nom), pour te dire que Dieu existe et que tu lui dois des comptes. Elle ajoute : c'est Dieu qui s'adresse à toi par ma voix [119] (l'Ecriture ayant recueilli la Parole de Dieu, la tradition l'ayant transmise, l'Infaillibilité Pontificale la fixant à jamais sur ses points « délicats », par exemple la virginité de Marie ou... l'infaillibilité pontificale elle-même). Elle dit : voici qui tu es : tu es Pierre ! Voici quelle est ton origine, tu a s été créé par Dieu de toute éternité, bien que tu sois né en 1928 après Jésus-Christ ! Voici quelle est ta place dans le monde ! voici ce que tu dois faire ! Moyennant quoi, si tu observes la « loi d'amour », tu seras sauvé, toi Pierre, et feras partie du Corps Glorieux du Christ ! etc.

Or c'est là un discours tout à fait connu et banal, mais en même temps tout à fait surprenant.

Surprenant, car nous considérons que l'idéologie religieuse s'adresse bien aux individus pour les « transformer en sujets », en interpellant l'individu Pierre pour en faire un sujet libre d'obéir ou de désobéir à l'appel, c'est-à-dire aux ordres de Dieu ; si elle les appelle par leur Nom, reconnaissant ainsi qu'ils sont toujours-déjà interpellés en sujets ayant une identité personnelle (au point que le Christ de Pascal – ce Pascal, décidément... – dit : « C'est pour toi que j'ai versé telle goutte de mon sang ») ; si elle les interpelle de telle sorte que le sujet répond : « oui, c'est bien moi ! » ; si elle obtient d'eux la reconnaissance qu'ils occupent bien la place qu'elle leur désigne comme la leur dans le monde, une résidence fixe : « c'est bien vrai, je suis ici, ouvrier, patron, soldat ! » dans cette vallée de larmes ; si elle obtient d'eux la reconnaissance d'une destination : la vie ou la damnation éternelle ; selon le respect ou le mépris avec lesquels ils traiteront les « commandements de Dieu », la Loi devenue Amour ; – si tout cela se passe bien ainsi (dans les pratiques et rituels bien connus du baptême, de la confirmation, de la Communion, de la confession et de l'extrême-onction, etc.), nous devons remarquer que toute cette « procédure » mettant en scène des sujets religieux chrétiens, est

119. Bien que nous sachions que l'individu est toujours déjà sujet (ne serait-ce que de l'idéologie familiale), nous continuons à employer ce terme commode par l'effet de contraste qu'il produit.

dominée par un phénomène étrange : c'est qu'il n'existe une telle multitude de sujets religieux possibles, que sous la condition *absolue* qu'il y ait *un Autre Sujet* : Unique, Absolu, à savoir Dieu.

Nous conviendrons dans la suite de désigner ce nouveau et singulier Sujet par l'écriture *Sujet* avec une majuscule pour le distinguer des sujets comme vous et moi.

Il apparaît alors que l'interpellation des individus en sujets suppose l'« existence » d'un Autre Sujet, Unique et central, au Nom duquel l'idéologie religieuse interpelle tous les individus en sujets. Tout cela est écrit en clair [120] dans ce qui s'appelle justement l'Ecriture. « En ce temps-là, le Seigneur-Dieu (Yaweh) parla à Moïse dans la nuée. Et le Seigneur appela Moïse : " Moïse ! " ; " C'est (bien) moi ! ", dit Moïse, " je suis Moïse ton serviteur, parle et je t'écouterai ! " Et le Seigneur parla à Moïse, et il lui dit : " Je suis Celui qui Suis " ».

Dieu se définit donc lui-même comme le Sujet par excellence, celui qui est par soi et pour soi (« Je suis celui qui suis »), et celui qui interpelle son sujet, l'individu qui lui est assujetti par son interpellation même, à savoir l'individu dénommé Moïse. Et Moïse, interpellé-appelé par son Nom, ayant reconnu que c'était « bien » lui qui était appelé par Dieu, reconnaît, eh oui ! reconnaît qu'il est sujet, sujet de Dieu, sujet assujetti à Dieu, sujet par le Sujet et assujetti au Sujet. La preuve : il lui obéit, et fait obéir son peuple aux ordres de Dieu. Et en route Messieurs-Dames, vers la Terre Promise ! Car Dieu interpelle, ordonne, mais en même temps promet la Récompense, si on reconnaît son existence de Grand Sujet, ses ordres et si on lui obéit en tout point. Si on désobéit, il devient le Dieu terrible : Gare à sa Sainte colère !...

Dieu est donc le sujet, et Moïse, et les innombrables sujets du peuple de Dieu, ses interlocuteurs-interpellés : ses *miroirs*, ses *reflets*. Les hommes n'ont-ils pas été créés *à l'image* de Dieu ? Pour que Dieu puisse, au terme de son grand plan stratégique de la Création-Chute-Rédemption, se contempler, c'est-à-dire se reconnaître en eux comme en sa Propre Gloire ?

Comme toute la réflexion théologique le prouve, alors qu'Il « pourrait » parfaitement s'en passer..., Dieu a besoin des hommes, le Sujet a besoin des sujets, tout comme les hommes ont « sacrément » besoin de Dieu, les sujets ont besoin du Sujet. Mieux : Dieu a besoin des hommes, le grand Sujet des sujets, jusque dans l'affreuse inversion

120. Je cite d'une manière combinée, non à la lettre, mais « en esprit et en vérité ».

de son image en eux (quand les sujets se vautrent dans la débauche, c'est-à-dire le péché).

Mieux : Dieu se dédouble lui-même, et envoie son Fils sur la terre, comme simple sujet « abandonné » de lui (la longue plainte du Jardin des Oliviers finissant sur la Croix), sujet mais Sujet, homme mais Dieu, pour accomplir ce par quoi la Rédemption finale se prépare, la Résurrection du Christ. Dieu a donc besoin de « se faire » lui-même homme, le Sujet a besoin de devenir sujet, comme pour bien montrer empiriquement, visible aux yeux, tangible aux mains (voir Saint-Thomas), aux sujets que, s'ils sont sujets, assujettis au Sujet, c'est *uniquement pour* rentrer finalement au jour du Jugement Dernier dans le sein du Seigneur, comme le Christ, c'est-à-dire dans le Sujet [121].

Déchiffrons en langage théorique cette admirable nécessité du dédoublement du Sujet en sujets et du Sujet lui-même en sujet-Sujet.

Nous constatons que la structure de toute idéologie, interpellant les individus en sujets au nom d'un Sujet Unique et Absolu est *spéculaire*, c'est-à-dire en miroir, et *doublement* spéculaire, et que ce redoublement spéculaire est constitutif de l'idéologie et assure son fonctionnement. Ce qui signifie que toute idéologie est *centrée*, que le Sujet Absolu occupe la place unique du centre, et interpelle autour de lui l'infinité des individus en sujets, dans une double relation spéculaire telle qu'elle assujettit les sujets au Sujet, tout en leur donnant, dans le Sujet où tout sujet peut contempler sa propre image (présente et future), *la garantie* que c'est bien d'eux qu'il s'agit et que c'est bien de Lui qu'il s'agit, et que, tout se passant en famille (la Sainte Famille : la Famille est par essence sainte), « Dieu y reconnaîtra les siens », c'est-à-dire ceux qui auront reconnu Dieu et se seront reconnus en lui, et ceux-là seront sauvés, et assis à la Droite de Dieu (la place du Mort, dans nos pays où la conduite est à gauche), incorporée dans le Corps mystique du Christ.

La structure spéculaire redoublée de l'idéologie assure donc à la fois :

1/ *l'interpellation* des individus en sujets,

2/ *la reconnaissance* mutuelle entre les sujets et le Sujet, et entre les sujets eux-mêmes, et la reconnaissance du sujet par lui-même [122], et

3/ la *garantie* absolue que tout est bien ainsi : Dieu est bien Dieu, que Pierre est bien Pierre, et que, si l'assujettissement des sujets au

121. Le dogme de la Trinité est la théorie même du dédoublement du Sujet (le Père) en sujet (le Fils) et de leur relation spéculaire (le Saint-Esprit).

122. Hegel est un admirable, mais partiel théoricien de l'idéologie en tant que théoricien de la Reconnaissance universelle. Feuerbach, en tant que théoricien de la relation spéculaire. Il n'y a pas de théoricien de la garantie. Nous en reparlerons.

Sujet est bien respectée, tout ira bien pour eux : ils seront « récompensés ».

Résultat : pris dans ce triple système d'assujettissement, de reconnaissance universelle, et de garantie absolue, rien d'étonnant : les sujets « marchent ». Ils « marchent tout seuls » ; sans flic au cul, et au besoin quand il est vraiment impossible de faire autrement avec les « mauvais sujets », par l'appoint intermittent et réfléchi, l'intervention des détachements spécialisés dans la répression, à savoir les magistrats de l'Inquisition, ou autres Magistrats et policiers spécialisés, quand il s'agit d'idéologies autres que l'idéologie religieuse [123]. Les sujets « marchent » : ils reconnaissent que « c'est bien vrai », « qu'il en est ainsi » et pas autrement, qu'il faut obéir à Dieu, au curé, à de Gaulle, au patron, à l'ingénieur et aimer son prochain, etc. Les sujets marchent, ayant reconnu que « tout était bien » (ainsi), et ils disent, pour que le compte soit complet : *Ainsi soit-il* !

Preuve qu'il *n'en est pas ainsi,* mais qu'il faut qu'il *en soit ainsi*, pour que les choses soient ce qu'elles doivent être, lâchons le mot : *pour que la reproduction des rapports de production soit assurée*, chaque jour, à chaque seconde, dans la « conscience », c'est-à-dire dans le comportement matériel des individus, occupant les postes que leur assigne la division sociale-technique du travail, dans la production, l'exploitation, la répression, l'idéologisation, et la pratique scientifique.

Dans les formations sociales capitalistes, nous savons que l'idéologie religieuse (existant dans l'appareil idéologique d'Etat religieux) ne joue plus le même rôle que dans les formations sociales « servagistes ». D'autres appareils idéologiques y jouent un rôle plus important, dont l'effet convergent consiste toujours dans le même « objectif » : la reproduction quotidienne, ininterrompue, des rapports de production dans la « conscience », c'est-à-dire le comportement matériel des agents des différentes fonctions de la production sociale capitaliste. Mais ce que nous avons dit du fonctionnement et de la structure de l'idéologie religieuse vaut pour toutes les autres idéologies. Dans la morale, la relation spéculaire est celle du sujet (Le Devoir) et des sujets (les consciences morales) ; dans l'idéologie juridique la relation spéculaire est celle du Sujet (la Justice) et des sujets (les hommes libres et égaux), dans l'idéologie politique la relation spéculaire est celle du

123. Règle d'or de la répression énoncée par Lyautey : « montrer sa force pour n'avoir pas à s'en servir ». On peut encore améliorer l'expression : « ne pas montrer sa force pour s'en servir sans avoir besoin de s'en servir... », etc.

Sujet (variable... : la Patrie, l'Intérêt National ou Général, le Progrès, la Révolution) et les sujets (les adhérents, électeurs, militants, etc.).

Bien entendu l'idéologie politique révolutionnaire marxiste-léniniste présente cette particularité, *sans aucun précédent historique*, d'être une idéologie fortement « travaillée » donc transformée par une *science*, la science marxiste de l'Histoire, des formations sociales, de la lutte des classes et de la Révolution, ce qui « déforme » la structure spéculaire de l'idéologie sans la supprimer tout à fait (« Ni Dieu, ni Tribun, ni Maître » dit l'Internationale, et par voie de conséquence pas de sujets assujettis !...). L'Internationale veut ainsi « *décentrer* » l'idéologie politique elle-même : dans quelle mesure est-ce possible, ou plutôt, car c'est relativement possible, dans quelles limites a-ce été possible jusqu'ici ? C'est une autre question [124]. Quoiqu'il en soit, et jusque dans les limites de la résistance opposée aux efforts de la décentration, donc de la dé-spécularisation de l'idéologie politique marxiste-léniniste de masse, nous retrouverons dans toute les idéologies la même situation, et le même principe de fonctionnement. La démonstration en est facile.

Puisque nous avons, en passant, déjà lâché le mot, reprenons la question qui ne pouvait manquer d'être sur toutes les lèvres : mais de quoi est-il effectivement, réellement question dans ce mécanisme de la reconnaissance spéculaire du Sujet et des sujets, et de la garantie donnée aux sujets par le Sujet s'ils acceptent leur assujettissement aux « ordres » du Sujet ? La réalité dont il est question dans ce mécanisme, celle qui est méconnue dans les formes mêmes de la *reconnaissance*,

124. Voir l'idéologie du « culte de la personnalité », établie entre autres sur les survivances de l'idéologie tsariste à résonance religieuse du « Petit Père des Peuples ». L'idéologie actuellement développée dans les Partis communistes occidentaux tend à dire qu'ils n'ont pas pratiqué pour leur compte l'idéologie du « culte de la personnalité », pas du tout (PC Italien), ou seulement dans le cas d'une expression malheureuse : « le Parti de Maurice Thorez (PCF). L'idéologie de la « critique du culte de la personnalité » est encore une idéologie, ayant donc, malgré ses efforts de « décentrement » ou de... dénégation, un centre quelque part. Où ? Depuis les « événements » de Tchécoslovaquie, ce « centre » est un peu difficile à identifier : trop militaire, l'idéologie politique n'aime pas ça. Si on veut bien examiner d'autre part, à la lumière de nos analyses, l'expression togliatienne du « polycentrisme » du Mouvement ouvrier international, ou la phrase : « il n'y a plus de pays socialiste-guide », ou même l'absence, depuis la suppression de la IIIème, de toute Internationale, ou enfin la scission du Mouvement Communiste international actuelle, on y verra des exemples variés d'une « décentration » à l'œuvre, à vrai dire hétéroclites et pas toujours « travaillés », ni « contrôlés » par la science marxiste-léniniste – mais un jour viendra où la réunification du Mouvement communiste international sera assurée dans des formes assurant le maximum de « décentration » possible. Pazienza.

laquelle est donc nécessairement *méconnaissance*, c'est en dernier ressort la reproduction des rapports de production, et des autres rapports qui en dérivent.

VIII- Comment « fonctionne » concrètement l'idéologie

Reste à montrer sur quelques exemples concrets, comment toute cette extraordinaire (et simple) mécanique fonctionne, dans sa complexité concrète effective.

Pourquoi simple ? Parce que le principe de l'effet idéologique est simple : reconnaissance, assujettissement, garantie – le tout centré sur *l'assujettissement*. L'idéologie fait « marcher » les individus toujours-déjà sujets, c'est-à-dire vous et moi.

Pourquoi complexe ? Parce que chaque sujet (vous et moi) est assujetti à plusieurs idéologies relativement indépendantes, bien qu'unifiées sous l'unité de l'idéologie d'Etat. Il existe en effet, nous l'avons vu plusieurs appareils idéologiques d'Etat. Chaque sujet (vous et moi) vit donc à la fois dans et sous plusieurs idéologies dont les effets d'assujettissements se « combinent » dans ses propres actes, inscrits dans des pratiques, réglés par des rituels, etc.

Cette « combinaison » ne va pas toute seule : d'où ce qu'on appelle dans le merveilleux langage de notre philosophie officielle, les « conflits de devoirs ». Comment accorder ensemble des devoirs familiaux moraux, religieux, politiques, etc., quand « certaines » circonstances se présentent ? Il faut alors choisir, et même quand on ne choisit pas (consciemment, après la « crise de conscience » qui fait partie des rituels sacrés qu'il faut respecter dans ce cas), ça se choisit tout seul. Ainsi en 40, après l'étrange défaite de la « drôle de guerre », de Gaulle a choisi, Pétain aussi. Des Français, qui n'avaient pas la particule aristocratique de de Gaulle, ni ses moyens de transport, ont aussi « choisi » de rester en France et de s'y battre comme ils ont pu, dans l'ombre, avec des armes de fortune, arrachées aux Allemands, avant de constituer les maquis.

Il y a d'autres « conflits de devoirs » et d'autres choix moins spectaculaires, mais tout aussi dramatiques. Pour ne prendre qu'un simple exemple, l'Eglise catholique (et non Dieu le Père) donne depuis pas mal d'années une « sacrée » croix à porter aux couples chrétiens avec le conflit entre l'idéologie familiale et l'idéologie religieuse : objet du conflit, la « pilule ». Je laisse à l'imagination et à l'expérience du lecteur le soin de recomposer d'autres « cas de conscience », c'est-à-

dire de grincements objectifs entre les appareils idéologiques, par exemple les cas de conscience des juristes, magistrats ou fonctionnaires, pris entre les ordres qu'ils reçoivent (ou les fonctions objectives qu'ils assument dans l'appareil d'Etat) et leur idéologie morale (et la Justice) ou politique (du Progrès et de la Révolution). Personne n'est à l'abri de ces « cas de conscience », pas même certains fonctionnaires de la Police.

Laissons ce point, facile à développer. Et reprenons l'ensemble de notre thèse, pour montrer comment et pourquoi on peut dire que toute formation sociale « fonctionne à l'idéologie », comme on dit d'un moteur à essence qu'il « fonctionne à l'essence ».

Nous avons noté au passage, à propos du « Droit », qu'il avait pour fonction essentielle non pas tant d'assurer la reproduction des rapports de production, mais de régler et de contrôler le *fonctionnement même de la production* (et des appareils assurant la reproduction des rapports de production). Nous pouvons maintenant comprendre quelque chose de plus, puisque nous avons remarqué que, le Droit ne pouvant fonctionner qu'à l'idéologie juridico-morale, tout en réglant le fonctionnement des rapports de production, il contribuait en même temps, par son idéologie juridique, à assurer *la reproduction des rapports de production*, ininterrompue, dans la « conscience » de chaque sujet, agent de la production de l'exploitation, etc.

Nous pouvons maintenant dire ceci. Les appareils idéologiques d'Etat présentent cette particularité d'appartenir à la superstructure, et, à ce titre, d'assurer, sous le bouclier et le recours de l'appareil répressif d'Etat, la reproduction des rapports de production. Mais comme ils assurent cette reproduction des rapports de production dans la « conscience » des sujets agents de la production, etc.,... nous sommes obligés d'ajouter que cette reproduction des rapports de production par les appareils idéologiques et leurs effets idéologiques sur les sujets, agents de la production, est assurée *dans* le fonctionnement des rapports de production eux-mêmes.

Autrement dit *l'extériorité* de la superstructure par rapport à l'infrastructure, tout en étant fondée dans le principe, tout en étant une thèse sans laquelle rien n'est intelligible dans la structure et le fonctionnement d'un mode de production, et donc d'une formation sociale, cette extériorité s'exerce, en très grande partie, sous la forme de l'*intériorité*. Je veux dire très précisément que des idéologies comme l'idéologie religieuse, l'idéologie morale, l'idéologie juridique et même l'idéologie politique (voire l'idéologie esthétique : qu'on pense aux artisans,

artistes, et à tous ceux qui ont besoin de travailler en se considérant comme des « créateurs »), assurent la reproduction des rapports de production (donc au titre d'appareils idéologiques d'Etat relevant de la superstructure) au sein même du fonctionnement des rapports de production qu'ils contribuent à « faire marcher tout seuls ».

En revanche, l'appareil répressif d'Etat n'intervient pas de la même manière à l'intérieur même du fonctionnement des rapports de production. Sauf en cas de grève générale des transports où les camions militaires assurent comme ils peuvent une partie des « transports en commun », au moins dans la région parisienne, ni l'armée ni la police, ni même l'administration dans son ensemble, n'interviennent directement à l'intérieur du fonctionnement des rapports de production, dans la production, ou dans les appareils idéologiques d'Etat. Il y a des cas-limites connus, où la police, les CRS, et même l'Armée sont employés pour « mâter » la classe ouvrière, mais c'est quand elle est en grève, donc quand la production est arrêtée. Mais la production possède ses propres agents de répression interne (les directeurs et tous leurs sous-ordres, cadres, et jusqu'aux contremaîtres, et, quoiqu'ils en pensent et quoiqu'on en pense, la majorité des « ingénieurs » ou même des techniciens supérieurs), dont l'existence se comprend quand on a compris qu'il n'existe pas de division purement technique du travail, mais une division *sociale-technique* du travail, c'est-à-dire lorsqu'on a compris que dans l'unité Forces Productives / Rapports de production (qui constitue l'Infrastructure déterminant, en dernière instance, ce qui se passe dans la Superstructure), ce qui est déterminant ne sont pas les Forces Productives, mais, dans les limites des Forces Productives existantes, les Rapports de production [125].

Or cette division sociale-technique du travail dans la production (et à plus forte raison dans les autres sphères, y compris dans la division du travail dans les appareils d'Etat) ne fonctionne elle-même qu'à l'idéologie juridico-morale avant tout, mais aussi accessoirement religieuse, politique, esthétique et philosophique. Par quoi nous apercevons, si j'ose dire clairement, l'extrême simplicité et en même temps l'extrême complexité du fonctionnement de la production, et des autres sphères d'activité d'une formation sociale. Par quoi nous voyons aussi qu'il est indispensable de rectifier à nouveau notre ancienne représentation « topique » des rapports entre la Superstructure et l'Infrastructure.

125. Cette thèse sera démontrée ailleurs. [Cf. Appendice. NDRL.]

IX- Infrastructure et Superstructure

L'infrastructure est dominée par les rapports de production. Les rapports de production fonctionnent (bien entendu sur la base des procès matériels de travail, qui produisent des objets d'utilité sociale comme marchandises) à la fois comme rapports de production (permettant le jeu des procès de travail) et comme rapports d'exploitation. Ce fonctionnement des rapports de production est assuré :

1- Par des agents de l'exploitation et de la répression intérieure au procès de production lui-même et non extérieure : ce ne sont pas des policiers ou des militaires qui assurent les fonctions de surveillance-contrôle-répression dans le procès de production, mais des agents du procès de production eux-mêmes (les Directeurs et leurs sous-ordres, jusqu'aux contremaîtres, et aussi la majorité des ingénieurs et des techniciens supérieurs). Ce personnel peut mettre dans ses fonctions tout le « tact » imaginable, et utiliser toutes les techniques d'« avant-garde » des *public-relations* ou *human-relations*, c'est-à-dire de la psychologie et de la psycho-sociologie, avoir tous les scrupules et les délicatesses « morales » qu'on voudra, y compris des crises et prises de conscience propres, en certains cas, à les faire pencher sinon basculer du côté des prolétaires, ils n'en appartiennent pas moins objectivement au personnel répressif interne au fonctionnement des rapports de production.

2- Par le jeu des effets des différentes idéologies, avant tout de l'idéologie juridico-morale, qui aboutit à ce résultat que, dans l'immense majorité des cas, « chacun fait son devoir » à son poste, y compris les prolétaires le leur, par « conscience professionnelle » du travail bien fait, y compris les prolétaires lorsqu'ils font leur « devoir politique » (bourgeois) de prolétaires, acceptant l'idéologie bourgeoise juridico-morale de leur salaire comme représentant « la valeur de leur travail », l'idéologie technologique bourgeoise « qu'il faut bien qu'il y ait des directeurs, ingénieurs, contremaîtres, etc., pour que ça marche », et tout le saint-frusquin.

Dans la production, le fonctionnement des rapports de production est assurée par une combinaison de répression et d'idéologie où c'est l'idéologie qui joue le rôle dominant.

La Superstructure est tout entière regroupée autour de l'Etat. Elle comprend, au service des représentants de la classe (ou des classes) au pouvoir, les appareils d'Etat. L'appareil répressif et les appareils idéologiques d'Etat.

Le rôle fondamental de la Superstructure, donc de tous les appareils d'Etat, est d'assurer la perpétuation de l'exploitation des prolétaires et autres travailleurs salariés, c'est-à-dire d'assurer la perpétuation, donc la reproduction, des rapports de production, qui sont en même temps des rapports d'exploitation.

L'appareil répressif d'Etat assure plusieurs fonctions. Une partie (le détachement spécialisé dans les sanctions prononcées par l'appareil idéologique juridique) assure la prévention des infractions, la saisie des contrevenants, et la sanction matérielle des jugements de contravention juridique. Cette même partie + les détachements spécialisés dans la lutte de classe violente (CRS, etc.) + l'Armée, assurent une fonction générale de garantie politique matérielle des conditions du fonctionnement des appareils idéologiques d'Etat.

Ce sont donc les appareils idéologiques d'Etat qui assument la fonction fondamentale de la reproduction des rapports de production – et des rapports qui en dérivent (y compris au sein même de leur propre « personnel », qui doit lui aussi être reproduit). Or nous venons de voir que cette fonction, tout en dépassant largement la fonction purement intérieure à l'exercice normal du jeu des rapports de production, s'exerce au sein même du jeu des rapports de production. Nous avons vu que le « Droit » était un appareil idéologique d'Etat spécialisé avant tout dans la garantie du fonctionnement des rapports de production. Nous apercevons maintenant qu'il nous faut étendre cette proposition, et dire que *les autres appareils idéologiques d'Etat n'assurent la reproduction des rapports de production qu'à la condition d'assurer en même temps, pour une part de leur propre intervention, le jeu même des rapports de production.*

Il suit de là que l'intrication, non pas générale et vague, mais extrêmement précise, entre la Superstructure et l'Infrastructure, s'exerce avant tout par les appareils idéologiques d'Etat, qui ne figurent dans la superstructure que dans la mesure où la plus grande partie de leur « activité » s'exerce dans le jeu même des rapports de production, pour assurer la reproduction des rapports de production.

Dans cette nouvelle précision, rien n'est remis en cause de ce que la Topique nous donnait à voir : c'est-à-dire la détermination en dernière instance de la Superstructure par l'Infrastructure. Bien au contraire, ce principe capital est non seulement sauvegardé, mais encore renforcé par nos analyses. En revanche nous y gagnons de passer d'une théorie encore trop descriptive, à une théorie plus « théorique » qui nous fait apparaître la complexité précise de l'intrication entre la

Superstructure et l'Infrastructure, par le jeu des appareils idéologiques d'Etat, et le fait qu'ils assurent la reproduction des rapports de production en grande partie en assurant le jeu des rapports de production eux-mêmes.

X- Un exemple concret

Faut-il ajouter, pour ne pas en rester sur des notions aussi précises, mais aussi abstraites, que cela peut se vérifier empiriquement dans la vie quotidienne des sujets individuels, quelque soit le poste qu'ils occupent dans la « Division du travail » sociale-technique (production) ou sociale tout court (exploitation, répression, idéologisation) et scientifique ?

Concrètement, cela veut dire, pour ne prendre que ces exemples, que tout lecteur pourra étendre de lui-même à l'infini, que :

1- Un prolétaire ne travaillerait pas sans y être contraint par le « besoin », mais aussi sans y être assujetti par l'idéologie juridique (il faut bien que je travaille en échange de mon salaire), par une idéologie économico-morale du travail (cf. la dérision vraie de René Clair : « le travail est obligatoire car le travail c'est la liberté »), ou, s'il « retarde », par une idéologie religieuse du travail (il faut peiner pour mériter son salut, le Christ a été ouvrier, la « communauté » du travail est l'esquisse de la « communauté » des Esprits), etc.

2- Un capitaliste cesserait d'être capitaliste si ses « besoins » et surtout la concurrence (à la limite, la concurrence des capitaux qui s'affrontent sur la base du taux de profit moyen) ne l'y contraignaient, mais aussi s'il n'était soutenu par l'idée qu'il se fait de lui-même, en fonction d'une bonne idéologie juridico-morale de la propriété, du profit, et des bienfaits qu'il dispense, grâce à son capital, à ses ouvriers (j'apporte mon argent, non ? Je le risque ? Alors il me faut bien quelque chose *en échange* : du profit. D'ailleurs il faut un patron pour diriger les ouvriers – et sans moi de quoi vivraient-ils ?).

3- Un fonctionnaire du Ministère des Finances... un instituteur, un professeur, un chercheur, un psychologue, un prêtre, un officier, un Ministre, le chef d'Etat lui-même... un père de famille, une mère, un étudiant, etc. (on complétera l'illustration pour chaque catégorie).

Pour prendre un autre type d'exemple, et pour voir comment les effets de différentes idéologies se combinent, s'ajoutent, cohabitent ou se contredisent, voyons ce qui se passe dans quelques rituels pratiques

d'un ouvrier (je rappelle que l'idéologie existe en définitive dans ces rituels et les actes qu'ils déterminent dans les pratiques où ils figurent).

Considérons seulement les rituels de l'embauche ou plus simplement encore le rituel de la sortie de l'usine en fin de journée. (Ce qui suit est la transcription fidèle des propos que m'a tenus un jour un camarade, tourneur chez Citroën).

Le prolétaire, finie la journée de travail (ce moment attendu depuis le matin), quand retentit la sonnerie, abandonne tout, « aussi sec », et se dirige vers le lavabo et les vestiaires. Il se lave, se change, se peigne : il devient un autre homme. Celui qui va rentrer à la maison retrouver la femme et les enfants. Une fois rentré chez lui, il est dans un tout autre monde : plus rien à voir avec l'enfer de l'usine et des cadences. Mais en même temps, sans transition, le voilà pris dans un autre rituel : le rituel des pratiques et des actes (libres naturellement) de l'idéologie *familiale*, les rapports avec la femme, les gosses, les voisins, les parents, les amis, puis le dimanche, dans d'autres rituels, ceux de ses fantaisies ou manies (toujours libres) : le week-end en forêt de Fontainebleau ou le petit jardin de banlieue (dans quelques cas), le sport, la télé, la radio, dieu sait quoi ; puis les vacances, encore d'autres rituels (la pêche, le camping, tourisme et Travail, Peuple et Culture, dieu sait quoi).

Pris dans ces autres « systèmes », ajoutait mon camarade, comment veux-tu qu'en certaines circonstances, il ne devienne pas un autre homme qu'à l'usine, par exemple un tout autre homme que, disons, le militant syndical ou l'adhérent à la CGT qu'il est ? Cet autre « système », c'est par exemple (c'est si souvent le cas) le rituel de l'idéologie petite-bourgeoise de la Famille. Alors, ce prolétaire, « conscient et organisé » quand il est avec ses camarades de travail au syndicat, serait-il par hasard pris dans un autre système idéologique petit-bourgeois, une fois rentré à la maison ? Pourquoi pas ? Cela arrive. Et cela peut expliquer bien des choses. Non seulement toutes les histoires avec les gosses, qui posent des problèmes « scolaires », comme de bien entendu, et même de bien singulières histoires politiques, qui peuvent finir par des résultats électoraux « inattendus ». Car on sait comment les choses se passent, quand on vote. On a, comme par hasard, entendu de Gaulle à la télé ou à la radio (le finaud jouant de la figure nationaliste et de la réconciliation des Français, de la Grandeur de la France et toute la musique convenable). On va voter en famille le dimanche, un bulletin de vote anonyme dans l'urne après l'isoloir, ni vu ni connu. Il suffit d'un instant de vertige conformiste pour qu'on cède à l'idéologie électorale politique petite-bourgeoise, avant tout nationaliste : et on

vote de Gaulle. Le syndicat avait pourtant proclamé qu'il ne fallait pas voter de Gaulle. Le lendemain, on est sûr de trouver dans le Monde l'article (rituel lui aussi) de J. Fauvet parlant de la loi du « balancier » des résultats électoraux.

Evidemment. Mais le lendemain le prolétaire retourne à son usine, et retrouve les copains. Dieu merci, ils n'ont pas eu tous la même réaction. Mais ce n'est pas facile d'être toute sa vie, dans toute sa vie, un militant syndical, et à plus forte raison un militant révolutionnaire. Surtout quand « il ne se passe rien ».

Quand il ne se passe rien, c'est que les appareils idéologiques d'Etat ont parfaitement fonctionné. Quand ils ne parviennent plus à fonctionner, à reproduire dans la « conscience » de tous les sujets les rapports de production, alors il se passe des « événements » comme on dit, plus ou moins graves, comme en Mai, le commencement d'une première répétition générale. Avec au bout, un jour ou l'autre, après une longue marche, la Révolution.

En guise de conclusion provisoire

J'arrête ici, sur la fin de ce tome I, l'analyse entreprise.
Je la poursuivrai dans un tome II, à paraître ultérieurement.
J'y examinerai successivement les questions suivantes :
1- les classe sociales
2- la lutte des classes
3- les idéologies
4- les « sciences »
5- la philosophie
6- le point de vue de classe prolétarien en philosophie
7- l'intervention philosophique révolutionnaire dans la pratique scientifique, et dans la pratique de la lutte des classes prolétarienne.

De la sorte, nous retrouverons l'« objet » dont nous sommes partis : la philosophie, et nous pourrons répondre à notre question initiale : qu'est-ce que la philosophie marxiste-léniniste ? Mais entre temps, notre question initiale aura été « légèrement » modifiée.

Mars-avril 69

APPENDICE

DU PRIMAT DES RAPPORTS DE PRODUCTION SUR LES FORCES PRODUCTIVES

Sur cette thèse absolument fondamentale, et qui est peut-être la clé d'une partie de l'histoire du Mouvement Socialiste puis Communiste International, il faut que les choses soient *aussi claires que possible*.

Pourquoi : aussi claires que possible, et non parfaitement claires ? Pourquoi cette limitation, et cette sorte de réserve ? Parce que :

1/ Les choses ne sont pas claires, et ne sont pas faciles à clarifier dans la tête de nombre de marxistes et de militants communistes eux-mêmes, à cause de l'Histoire qu'ils ont vécue.

2/ Parce que, outre les confusions produites par cette histoire, ils subissent l'influence de l'idéologie bourgeoise, qui est fondamentalement « économiste » et qui ne cesse de leur insinuer (voire imposer) la fausse évidence que tout dépend en dernière instance des Forces Productives, en particulier de « l'impétueux développement des Sciences et des Techniques », de la « prodigieuse mutation » (sic) dont nous serions les témoins.

3/ Parce que, malheureusement, il existe des textes de Marx fort ambigus, pour ne pas dire plus, avant tout l'un d'entre eux, la célèbre « Préface » à *La Critique* de 1859, et que ce texte a été la Bible de la IIème Internationale et de Staline.

4/ Parce que la question est théoriquement très difficile à énoncer sous une forme parfaitement élaborée, et qu'il faudra des efforts et du temps.

Cela dit, voici la Thèse en question, à laquelle je donne la forme précise suivante : « *Dans l'unité spécifique des Forces de Production et des Rapports de Production qui constitue un mode de Production, ce sont, sur la base et dans les limites objectives fixées par les Forces Productives existantes, les Rapports de Production qui jouent le rôle déterminant* ».

Aussitôt, la polémique se déclenche. Je vais la déclencher moi-même.

On va aussitôt en effet opposer à cette Thèse des textes de Marx. D'abord les phrases bien connues de *Misère de la Philosophie* (1847), où Marx dit : avec le moulin à eau, vous avez la Féodalité, avec la machine à vapeur, vous avez le capitalisme. Ce sont donc les Forces Productives, qui, selon leur « niveau de développement », se donnent en quelque sorte *leurs* Rapports de Production, entendons les Rapports de production correspondants, adéquats à ces Forces Productives. Toute révolution dans les Forces Productives, entraînant une non-correspondance avec les Rapports de Production anciens, provoque une révolution dans les Rapports de Production, qui met les nouveaux Rapports de Production en nouvelle (et adéquate) correspondance avec les nouvelles Forces productives.

Cela est dit en clair dans la fameuse « Préface » (publiée par Marx lui-même en 1859, donc reconnue par lui comme juste) à la *Contribution à la Critique de l'Economie Politique.* Je traduis le passage essentiel de cette *Préface*, sur la base du texte allemand de l'édition Dietz (*Zur Kritik*... p. 13-14) :

« Dans la production sociale de leur vie, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires et indépendants de leur volonté, des Rapports de production, qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs Forces productives matérielles. L'ensemble de ces Rapports de production représente la structure économique de la société, la base réelle, sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique, et à laquelle correspondent des formes de conscience sociale déterminées. Le mode de production de la vie matérielle conditionne en général le procès de vie sociale, politique et spirituelle. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être, mais à l'inverse leur être social qui détermine leur conscience. *A un certain degré de leur développement, les Forces productives matérielles de la*

société entrent en contradiction avec les Rapports de production existants, ou ce qui n'est qu'une expression juridique pour les désigner, avec les Rapports de propriété, *au sein desquels elles s'étaient jusqu'alors mues. De formes de développement des Forces productives, ces Rapports se renversent en entraves des mêmes Forces productives.* On entre alors dans une époque de révolution sociale. Avec le changement de la base économique, se produit le bouleversement, plus ou moins lent ou rapide, de la prodigieuse Superstructure toute entière... *Une formation sociale ne disparaît jamais avant que toutes les Forces productives, qu'elle est assez vaste pour contenir, n'aient été développées ; et des Rapports de production nouveaux et supérieurs ne prennent jamais la place des anciens, avant que leurs conditions matérielles d'existence n'aient mûri-éclos au sein de l'ancienne société. C'est pourquoi l'Humanité ne se propose jamais que des tâches qu'elle peut accomplir, car, à considérer les choses de plus près, il se trouve constamment que la tâche elle-même ne surgit, que lorsque les conditions matérielles de son accomplissement sont déjà présentes, ou au moins prises dans le procès de leur devenir.* A grands traits, les modes de production asiatique, antique, féodal, et moderne-bourgeois peuvent être désignés comme des époques progressives de la formation sociale économique. Les rapports de production bourgeois sont l'ultime forme antagoniste du procès de production social, antagoniste non dans le sens de l'antagonisme individuel, mais d'un antagonisme issu des conditions sociales de vie des individus ; mais les Forces productives qui se développent au sein de la société bourgeoise créent en même temps les conditions matérielles pour la résolution de cet antagonisme. *Cette formation sociale clôt par conséquent la préhistoire de la société humaine.* »

Un détail : les mots en italique dans le texte ne sont pas le fait de Marx, mais mon fait, on va voir pourquoi dans un instant.

Une remarque : il n'est pas question de faire un procès déplacé à un texte aussi court, forcément extrêmement condensé. On notera cependant qu'il n'est pas fait mention dans ce texte explicitement ni de l'Etat, ni des classes sociales, ni même implicitement de la *lutte des classes*, qui jouent pourtant, *Le Manifeste* l'avait affirmé, le rôle « moteur » dans toute l'histoire humaine, et en particulier dans les « révolutions sociales », ici invoquées sous le seul chapitre de la contradiction entre Forces productives et Rapports de production. Cet étrange silence n'est peut-être pas dû aux seules exigences de la condensation de l'exposé.

Une autre remarque : ce texte est pratiquement le seul texte de Marx qui contienne un exposé des principes fondamentaux du Matérialisme Historique. C'est pourquoi il est devenu classique. Staline l'a repris quasi mot pour mot dans son article « *Matérialisme dialectique et matérialisme historique* ». En revanche, à ma connaissance (limitée), Lénine ne l'a jamais mis au centre de sa réflexion, et de son action, ni proposé comme la Bible, même extrêmement abrégée du matérialisme historique. Il en cite seulement les passages incontestables.

Une dernière remarque enfin : nous savons, par sa correspondance avec Engels, que Marx avait « relu » avec émerveillement, par hasard, la *Grande Logique* de Hegel en 1858. L'influence hégélienne, manifeste dans les *Gundrisse*, qui datent de la période 57-59, me paraît éclatante dans cette Préface. Je rappelle que *Le Capital*, qui rend un tout autre son, date de *8 ans plus tard.*

Or voici ma démonstration.

L'ensemble des termes que j'ai mis en italique appartiennent à la philosophie hégélienne, comme chacun, qui a tant soit peu lu Hegel (et en particulier sa *Philosophie de l'Histoire*, surtout son *Introduction*), peut le constater, et doit le reconnaître. Je précise : il ne s'agit pas seulement d'un emprunt à la terminologie hégélienne, mais d'une reprise de la *conception* hégélienne elle-même, à une importante différence près, qui ne change rien au fond. L'ensemble de ces termes hégéliens forme en effet un système qui fonctionne dans le texte de Marx selon la conception hégélienne elle-même.

Cette conception, c'est celle de l'aliénation, qui s'exprime dans la dialectique de la correspondance et de la non-correspondance (ou « contradiction », « antagonisme ») entre *la Forme* et *le Contenu*. La dialectique de la non-contradiction (« correspondance ») et de la contradiction (« non-correspondance ») entre la Forme et le contenu, ainsi que la dialectique des *degrés* du développement des Forces productives (chez Hegel les *moments* du développement de l'Idée) sont hégéliennes à 100%.

Ce qui est de Marx dans ce texte, ce sont les concepts de Forces productives, Rapports de production, de base et de superstructure, et de formation sociale. Ces concepts tiennent la place des notions hégéliennes suivantes : contenu du moment de l'Idée, intériorité-objectivation, formes de développement de ce contenu, « peuple ». Les concepts marxistes nouveaux sont simplement substitués aux notions hégéliennes. L'ensemble *fonctionne à la dialectique hégélienne* de

l'aliénation non-contradictoire puis contradictoire entre *le Contenu* et *la Forme*, donc sur la base théorique de la conception hégélienne même.

Cette conception hégélienne veut que chaque « peuple historique » représente un moment (degré) du développement de l'Idée ; que le contenu de ce degré se soit formé au sein de l'ancien moment développé dans l'ancien « peuple », comme le noyau d'une amande, et qu'à un moment donné le nouveau contenu (l'amande) entre en contradiction avec l'ancienne forme (l'écorce) et la fasse éclater, pour se donner *ses* propres formes de développement (sa nouvelle écorce) [126]. Ce procès est pensé par Hegel sous la forme de l'extériorisation-aliénation du contenu dans ses propres formes : au sein de ces formes, se constitue à nouveau, en germe d'abord, puis de plus en plus consistant, un nouveau noyau, une nouvelle amande (un nouveau « degré », « supérieur » du « développement » de l'Idée), qui va entrer en contraiction avec la Forme (écorce) existante, et le procès continue, jusqu'à la fin de l'Histoire, où l'ultime contradiction est résolue (pour Hegel dans l'unité de la Révolution française et de la religiosité allemande consacrée par sa propre philosophie).

Si on reprend le texte de Marx, on retrouve mot pour mot le même schéma, le développement des Forces productives matérielles en degrés progressifs, « supérieurs », tenant lieu de développement des « degrés » ou moments du développement de l'Idée. On y retrouve aussi la thèse que chaque degré (du développement) des Forces productives doit développer toutes ses ressources dans l'espace que lui réservent les Rapports de production existants avant que n'intervienne la contradiction fatale aux rapports de production, qui ne sont plus alors « assez vastes » pour contenir, comme sa forme, le nouveau contenu, etc. On y retrouve aussi cette finalité qui fait qu'à tout moment est en gestation dans une formation sociale l'avenir qui va remplacer le passé, ce qui fonde cette thèse fameuse que « l'Humanité (étrange concept " marxiste "...) ne se propose jamais que les tâches qu'elle peut accomplir », puisque les moyens de son accomplissement sont à chaque fois déjà, comme providentiellement, tout prêts, et à portée de main. On y retrouve aussi cette finalité dont l'évolutionnisme de la IIème Internationale (repris par Staline) fera ses délices : la succession réglée et « progressive » des modes de production tendant vers la fin des sociétés de classe. Faut-il alors s'étonner de l'absence de toute mention de la *lutte des classes*, puisque tout, apparemment, se règle par le jeu de

126. L'image est de Hegel.

la « correspondance » puis de la contradiction entre le contenu (les Forces productives) et la forme (les rapports de production) ?

Encore une fois, il n'est pas question de faire à Marx [le procès] d'avoir écrit ces quelques lignes très équivoques, ni même de les avoir publiées (alors qu'il n'a pas publié d'autres textes encore plus douteux – comme les *Manuscrits de 44* ou même *L'Idéologie allemande*). Car, *Le Capital* tout entier proteste contre cet hégélianisme, dans son esprit le plus profond, et sauf quelques formules malheureuses mais rares, dans sa lettre. Dans *Le Capital*, en effet : 1/ l'unité des Forces productives et des Rapports de production n'est plus pensée du tout comme le rapport d'un Contenu à sa Forme et 2/ l'accent est mis sur les Rapports de production, dont le primat est affirmé sans contestation.

Pourtant nous devons prendre acte d'un fait historique de très grande importance pour l'histoire du Mouvement ouvrier. Je n'apporte ici qu'un élément, qui n'est après tout qu'un symptôme, mais je crois qu'il est assez sérieux pour mériter réflexion.

On constate que dans l'histoire du Mouvement ouvrier marxiste, cette fameuse et malheureuse « Préface » de 59 a constitué la Loi et les Prophètes pour certains, et a été complètement laissée de côté par d'autres. Autrement dit, on pourrait écrire l'Histoire du Mouvement ouvrier marxiste en considérant la réponse qui a été donnée à la question : dans l'unité Forces productives / Rapports de production, quel est l'élément à qui donner théoriquement et politiquement le *primat* ?

Les uns ont répondu (dans leurs textes et dans leurs actes) : il faut donner le primat aux Forces productives. Ils s'appellent la plupart des leaders de la IIème Internationale, Bernstein et Kautsky en tête d'une part, et Staline d'autre part.

Les autres ont répondu (dans leurs textes et leurs actes) : il faut donner le primat aux Rapports de production. Ils s'appellent Lénine et Mao. Ce n'est pas par hasard que Lénine et Mao ont conduit leurs Partis communistes à la victoire de la Révolution.

Je pose simplement la question suivante. Comment, si Lénine et Mao avaient un seul instant pris à la lettre la thèse centrale de la Préface : « une formation sociale ne disparaît jamais, avant que *toutes* les forces productives qu'elle est assez vaste pour contenir n'aient été développées, et des Rapports de production nouveaux ne prennent jamais la place des anciens, avant que leurs conditions matérielles n'aient mûri-éclos dans l'ancienne société » – comment Lénine et Mao

auraient-ils pu un seul instant prendre la tête du Parti et des Masses et faire triompher la Révolution socialiste ?

C'était la thèse même de Kautsky contre Lénine, l'accusant d'avoir « fait la Révolution trop tôt » dans un pays arriéré dont les Forces productives étaient à mille lieues d'être assez développées pour « mériter » de recevoir (par ce sacré putschiste-volontariste qu'était Lénine...) des Rapports de production évidemment « prématurés »... Kautsky aurait pu même (et il l'a peut-être fait : il faudrait le lire) ajouter que les forces productives de la Russie capitaliste, une fois débarrassée de ce gêneur de Nicolas II, étaient fort loin d'avoir développé *toutes* leurs ressources dans les nouveaux rapports de production capitalistes, déjà fort développés avant la chute du tsarisme...

Et que dire alors de la Chine, dont le développement des forces productives était au-dessous des forces productives russes de 17 lors de sa révolution de 49 ? Si Kautsky avait été vivant, il aurait pu vitupérer encore mieux le « putschisme-volontarisme » de Mao... Laissons ces questions, toujours brûlantes, non seulement à cause de ce que nous pouvons percevoir de loin de ce qui était en question en Chine dans le Grand Bon en avant, puis dans l'éviction de Mao, et dans sa remontée au pouvoir dans la Révolution Culturelle prolétarienne. Il me semble que cette question du primat des forces productives ou des Rapports de production ont dû y jouer une nouvelle fois un certain rôle.

Mais parlons de ce qui nous est plus proche, et de ce que nous connaissons mieux, non pas du « culte de la personnalité », mais de la politique de Staline, telle qu'elle se dessine autour des années 30, et sera poursuivie avec une ténacité sans défaut. Je ne pense pas que ce soit par hasard que Staline ait repris mot pour mot en 1938 les thèses de la « Préface » de 1859.

Incontestablement on peut caractériser la politique de Staline (dans la mesure où, à partir du « tournant » des années 30-32, il a été le seul à en décider en dernier ressort) en disant qu'elle a été *la politique conséquente du Primat des Forces productives sur les rapports de production.* Il serait intéressant d'examiner sous ce rapport à la fois la politique de planification de Staline, sa politique paysanne, le rôle qu'il a fait jouer au Parti, et jusqu'à certaines formules stupéfiantes comme celle qui, qualifiant « l'homme de *capital* le plus précieux », traite manifestement de l'homme sous le seul rapport de la force de travail, c'est-à-dire comme un pur et simple élément des forces productives (qu'on pense au thème du stakhanovisme qui lui est lié).

Bien sûr, on peut justifier cette politique par la nécessité absolument urgente de doter la Russie soviétique, menacée par l'encerclement et l'agression impérialistes, de Forces productives et d'une industrie lourde qui lui permettent d'affronter l'épreuve prévisible, car quasiment inévitable, de la guerre. Bien sûr on peut aussi dire que l'accumulation primitive socialiste ne pouvait, en cette urgence, se faire que sur le dos de la classe paysanne, et presque « par tous les moyens », etc. Bien sûr on peut aussi ajouter que le plus clair de la classe ouvrière qui avait fait la Révolution de 17 avait été massacrée dans la guerre civile ouverte et dans la guerre civile larvée qui a régné pendant des années dans les campagnes, où combien de militants ouvriers se sont fait tout simplement tuer, et que le Parti de Staline ne pouvait plus être le Parti de Lénine, après ces massacres et des années de famine. J'en conviens.

Mais je ne puis m'empêcher de poser la question qui me hante, – car elle nous hante tous : est-ce que Staline ne serait pas revenu, comme en fait foi son texte de 1938, en-deçà de la politique de Lénine, vers la tradition de la politique de la IIème Internationale, celle du primat des Forces productives sur les Rapports de production ? Est-ce qu'en dépit de toutes les difficultés objectives, une autre politique n'était pas possible, n'a pas été *très longtemps* possible, jusqu'au moment où la logique de la politique choisie a été plus forte que tout, et a provoqué tout ce que nous savons : à la fois la victoire sur le nazisme, mais aussi des massacres systématiques dont la méthode et l'ampleur stupéfient – pour n'en rien dire d'autre ?

Et puisque j'en suis là, extrêmement conscient à la fois du peu que je propose au regard d'événements encore démesurés pour notre intelligence, et du risque que je prends, – pour en revenir à l'URSS d'après le XXème Congrès, et à tous les problèmes épineux qui sont débattus sur la question de la planification, de sa « libéralisation », etc., est-ce que, sous ce rapport, *l'URSS actuelle*, une fois supprimés les abus policiers de la politique de Staline, *ne poursuit pas la même politique du Primat des Forces productives ?* Tout ce qu'il est possible de lire qui provient d'URSS, toutes les conversations que l'on peut avoir avec des soviétiques, la thèse invraisemblable énoncée par Krouchtchev (non démentie depuis), que la Dictature du Prolétariat était dépassée en URSS, que l'URSS entrait dans la période de la construction du... communisme, l'autre thèse de la compétition *économique* avec les USA comme devant décider du destin du socialisme dans le reste du monde (la fameuse histoire du « socialisme de la goulach » : quand « ils » verront ce que nous *produisons*, « ils » seront gagnés au socialisme !),

tout cela donne à penser, et ne peut retenir sur nos lèvres la question : *où va l'Union Soviétique ? Le sait-elle ?*

J'en reviens à ma proposition sur le primat des Rapports de production sur les Forces productives. Un immense travail d'élaboration théorique est à effectuer pour se prononcer sur cette question : savoir ce que sont les Forces productives, et les Rapports de production, non seulement pour un mode de production donné, mais pour une formation sociale, où existent plusieurs modes de production sous la domination de l'un d'eux ; savoir ce qu'il advient de cette unité dans une formation sociale capitaliste *au stade de l'impérialisme*, qui ajoute des déterminations supplémentaires non pas secondaires, mais essentielles à la question de cette « unité ». Comment ne pas voir par exemple que si la Révolution russe de 17 et la révolution chinoise ont éclaté à l'issue de guerres mondiales, à l'endroit des « maillons les plus faibles », ces maillons les plus faibles étaient ceux d'une chaîne qui s'appelle *l'Impérialisme* ? Comment ne pas voir que si ces révolutions, qui ont triomphé dans des pays technologiquement arriérés, ont pu et peuvent rattraper le retard de leurs Forces productives en un temps relativement court, c'est en fonction même de l'état des Forces productives mondiales, en particulier de l'état mondial très avancé de la *technologie* ?

C'est pourquoi, tout bien considéré, et pour ne pas donner à penser que je cède à un penchant théorique aventuriste-volontariste, j'ai écrit et répète que le Primat des Rapports de production sur les Forces productives ne peut être invoqué à tort et à travers, mais *sur la base, et dans les limites des Forces de production objectives existantes*, en tenant compte du fait, dont les limites sont elles aussi précises, c'est-à-dire dépendent de conditions précises, que l'essentiel des Forces productives modernes, à savoir la technologie à son niveau le plus élevé, est désormais à la disposition de tout pays qui, ayant réussi sa Révolution, peut rattraper dans des conditions jadis inimaginables le retard de ses Forces productives. L'URSS en a fait la preuve, entre 1917 et 1941. La Chine en fait aussi la preuve, ne serait-ce que par l'indice que représente sa bombe atomique.

Bien d'autres considérations seraient à développer, sur le plan théorique, sur la différence des révolutions que nous connaissons. La bourgeoisie française avait développé non seulement ses Forces productives, mais aussi une bonne part de ses rapports de production *avant* la Révolution de 1789.

La bourgeoisie capitaliste russe aussi avant la Révolution de février. Même remarque pour la bourgeoisie chinoise. Dans le cas de la

Révolution russe et de la Révolution chinoise, la Révolution bourgeoise n'a été possible que par l'engagement d'immenses masses populaires qui l'ont aussitôt dépassée en Révolution prolétarienne. Il n'en va plus de même chez nous : la révolution bourgeoise a eu lieu. Au sein des Formations sociales capitalistes occidentales, contrairement à ce qui s'est passé pour les formations sociales féodales « au sein desquelles » avaient effectivement « poussé » de très forts éléments des rapports de production du mode de production capitaliste, il ne se développe nulle part – et pour cause – d'éléments tant soit peu sérieux de rapports de production socialistes. Pas plus qu'il n'en existait en Russie ni en Chine. La Révolution prendra donc nécessairement chez nous une autre forme, *sans le moindre concours ou assentiment de la bourgeoisie*, mais avec le concours de ses seules victimes, groupées autour du prolétariat.

NOTE SUR LES AIE

I

Le reproche le plus fréquent qui ait été adressé à mon essai de 69-70 sur les AIE a été celui de « *fonctionnalisme* ». On a voulu voir dans mon esquisse théorique une tentative qui reprenait pour le compte du marxisme une interprétation définissant des organes par leurs seules fonctions, immédiates, et, *figeants* ainsi la société dans des institutions idéologiques chargées d'exercer des fonctions d'assujettissement : à la limite une interprétation non dialectique dont la logique profonde excluait toute possibilité de lutte de classe.

Or je pense qu'on a pas lu avec assez d'attention les notes finales de mon essai, qui soulignaient le caractère « abstrait » de mon analyse, et mettaient explicitement au centre de ma conception la lutte de classe.

On peut dire en effet que le propre de la théorie qu'on peut tirer de Marx sur l'idéologie est d'affirmer le *primat de la lutte des classes* sur les fonctions et le fonctionnement de l'appareil d'Etat, des appareils idéologiques d'Etat. Primat qui est évidemment incompatible avec tout fonctionnalisme.

Il est clair en effet qu'on ne peut concevoir le système de « direction » idéologique de la société par la classe dominante, c'est-à-dire les effets de consensus de l'idéologie dominante (« qui est l'idéologie de la classe dominante », Marx), comme une *donnée* pure et simple, *un système d'organes définis* redoublant *automatiquement* la domination violente de la même classe, ou mis en place par la claire conscience politique de cette classe à des fins définies par leurs fonctions. L'idéologie dominante n'est jamais en effet un *fait accompli de la lutte de classe* qui échapperait à la lutte de classe.

L'idéologie dominante, qui existe dans le système complexe des Appareils idéologiques d'Etat, est en effet elle-même le résultat d'une très longue et rude lutte de classe, par laquelle la bourgeoisie (pour prendre cet exemple) ne peut parvenir à ses fins qu'à la double condition de lutter *à la fois* contre l'ancienne idéologie dominante, qui se survit dans les anciens Appareils, et contre l'idéologie de la nouvelle classe exploitée qui cherche ses formes d'organisation et de lutte. Et cette même idéologie, par laquelle la bourgeoisie parvient à établir son hégémonie sur l'ancienne aristocratie foncière et sur la classe ouvrière, ne se constitue pas seulement par une lutte *externe*, contre ces deux classes, mais aussi et en même temps par une lutte *interne*, pour surmonter les contradictions des fractions de classe bourgeoises, et réaliser l'unité de la bourgeoisie comme classe dominante.

C'est en ce sens qu'il faut concevoir la reproduction de l'idéologie dominante. Formellement la classe dominante doit reproduire les conditions matérielles, politiques et idéologiques de son existence (exister, c'est se reproduire). Mais la reproduction de l'idéologie dominante n'est pas la simple répétition, une reproduction simple, ni même une reproduction élargie automatique, mécanique, d'institutions *données*, définies une fois pour toutes par leur fonction : c'est le contrat pour l'unification et le renouvellement *d'éléments idéologiques antérieurs*, disparates et contradictoires, dans une unité conquise dans et par la lutte de classe, contre les formes antérieures et les tendances antagonistes nouvelles. La lutte pour la reproduction de l'idéologie dominante est un combat inachevé toujours à reprendre, et toujours sous la loi de la lutte de classe.

Que ce combat pour l'unification de l'idéologie dominante soit toujours « inachevé » et toujours à « reprendre », tient à plusieurs causes. Non seulement à la *persistance* des formes idéologiques et des appareils idéologiques d'Etat de l'ancienne classe dominante, qui exercent une terrible forme de résistance (« l'habitude » dont parlait

Lénine). Non seulement à l'exigence vitale de constituer *l'unité* de la classe dominante, issue de la fusion contradictoire de différentes fractions de classe (le capitalisme marchand, le capitalisme industriel, le capitalisme financier, etc.), et à l'exigence de lui faire reconnaître ses « *intérêts généraux* » *de classe*, par delà les contradictions des « intérêts particuliers » des capitalistes individuels. Non seulement à la lutte de classe à mener contre les formes naissantes de *l'idéologie de la classe dominée*. Non seulement à la transformation historique du mode de production qui impose « *l'adaptation* » de l'idéologie dominante à la lutte des classes (l'idéologie juridique de la bourgeoisie classique cède actuellement le pas à une idéologie technocratique). Mais aussi à la *matérialité et à la diversité des pratiques*, dont il s'agit d'unifier l'idéologie « spontanée ». Cette tâche immense et contradictoire n'est jamais menée complètement à bien, et on peut douter qu'existe jamais le modèle de « l'Etat éthique » dont Gramsci avait emprunté l'idéal utopique à Croce. De même que la lutte de classe ne cesse jamais, de même le combat de la classe dominante pour unifier les éléments et les formes idéologiques existants ne cesse jamais. Ce qui revient à dire que l'idéologie dominante, bien que ce soit sa fonction, *ne parvient jamais à résoudre totalement ses propres contradictions*, qui sont le reflet de la lutte des classes.

C'est pourquoi on peut tirer de cette thèse *du primat de la lutte de classe sur l'idéologie dominante et les appareils idéologiques d'Etat*, une autre thèse, qui en est la conséquence directe : les appareils idéologiques d'Etat sont nécessairement le siège et l'enjeu d'une lutte de classe, qui prolonge, dans les appareils de l'idéologie dominante, la lutte de classe générale qui domine la formation sociale. Si les AIE ont pour fonction d'inculquer l'idéologie dominante, c'est qu'il y a *résistance*, s'il y a résistance, c'est qu'il y a lutte, et cette lutte est en définitive l'écho direct ou indirect, parfois proche ou le plus souvent lointain de la lutte des classes. Les événements de Mai 68 ont jeté une lumière éclatante sur ce fait, et rendu visible une lutte jusque là restée sourde et étouffée. Mais en faisant apparaître une lutte de classe *immédiate*, sous la forme de la révolte, dans les appareils idéologiques d'Etat (en particulier l'appareil scolaire, puis l'appareil médical, architectural, etc.), ces événements ont quelque peu obnubilé le phénomène fondamental qui commandait ces événements *immédiats*, à savoir la caractère de lutte de classe inhérent à la *constitution* historique et à la *reproduction* contradictoire de l'idéologie dominante. Mai 68 a été « vécu » sans perspective historique ni politique au sens fort. C'est

pourquoi j'ai cru devoir rappeler que, pour comprendre les faits de la lutte des classes dans les appareils idéologiques d'Etat, et ramener la révolte à sa juste mesure, il fallait se placer « *du point de vue de la reproduction* », qui est le point de vue de la lutte de classe comme *procès d'ensemble*, et non comme une somme d'affrontements ponctuels, ou limités à telle ou telle « sphère » (économie, politique, idéologie), et comme *procès historique*, et non comme des épisodes de répression ou de révolte *immédiats*.

En rappelant ces perspectives, il me paraît vraiment difficile de m'imputer une interprétation « fonctionnaliste » ou « systémique » de la superstructure et de l'idéologie, qui évacuerait la lutte de classe, au profit d'une conception mécaniste des instances.

II

D'autres objections m'ont été adressées à propos de la nature des partis politiques, et avant tout du *parti politique révolutionnaire* : pour dire la chose d'un mot, on a souvent eu tendance à me prêter l'idée que je considérais *chaque* parti politique séparément comme un appareil idéologique d'Etat, ce qui pouvait avoir pour effet d'enfermer radicalement chaque parti politique dans le « système » des appareils idéologiques d'Etat, de le soumettre à la loi de « système », et d'exclure de ce « système » la possibilité d'un parti révolutionnaire. Si tous les partis sont des AIE, et servent l'idéologie dominante, un parti révolutionnaire, réduit à cette « fonction », devient impensable.

Or je n'ai jamais écrit qu'un parti politique fût un appareil idéologique d'Etat. J'ai même dit (brièvement, je le reconnais) *tout autre chose*, à savoir que les partis politiques n'étaient que les « *pièces* » d'un appareil idéologique d'Etat spécifique : l'appareil idéologique d'Etat *politique*, qui « réalise » l'idéologie politique de la classe dominante, disons dans son « régime constitutionnel » (les « lois fondamentales » sous la monarchie d'Ancien Régime, le Parlement, etc., le régime représentatif parlementaire sous la bourgeoisie dans ses périodes « libérales »).

Je crains qu'on ait pas bien saisi ce que je proposais de penser sous le terme d'appareil idéologique d'Etat *politique*. Pour mieux le comprendre, il faut distinguer avec soin l'appareil idéologique d'Etat *politique* de *l'appareil d'Etat* (répressif).

Qu'est-ce qui constitue *l'appareil d'Etat* (répressif), dont l'unité, même quand elle est contradictoire, est infiniment plus forte que celle

de l'ensemble des appareils idéologiques d'Etat ? L'appareil d'Etat comprend la Présidence de l'Etat, le Gouvernement et l'administration, moyen du pouvoir exécutif, les forces armées, la police, la justice, les tribunaux et leurs dispositifs (prisons, etc.).

A l'intérieur de cet ensemble, il faut distinguer ce que j'appellerai *l'Appareil politique d'Etat*, comprenant le Chef de l'Etat, le Gouvernement qu'il dirige directement (régime actuel en France et dans de nombreux pays), et l'administration (qui *exécute* la politique du Gouvernement). Le chef de l'Etat représente l'unité et la volonté de la classe dominante, l'autorité capable de faire triompher les intérêts généraux de la classe dominante sur les intérêts particuliers de ses membres ou de ses fractions. Giscard d'Estaing a très consciencieusement « annoncé » la couleur en déclarant que si la gauche l'emportait aux élections de 78, il resterait en place « pour défendre les libertés des Français », entendez celles de la classe bourgeoise. Le gouvernement (sous les ordres directs, actuellement, du chef de l'Etat), exécute la politique de la classe dominante, et l'administration, aux ordres du gouvernement, l'applique dans le détail. On retiendra de cette distinction qui met en évidence l'existence de *l'appareil politique d'Etat*, que l'administration en fait partie, malgré l'idéologie, dont elle se nourrit, à l'école de l'Etat bourgeois, de « servir l'intérêt général » et de jouer le rôle du « service public ». Il ne s'agit pas des intentions individuelles, ni d'exceptions : la fonction de l'administration est dans son ensemble inséparable de l'application de la politique du gouvernement bourgeois, qui est une politique de classe. Chargée de l'appliquer dans le détail, la haute administration joue un rôle directement politique, et l'administration dans son ensemble joue de plus en plus un rôle de « quadrillage ». Elle ne peut appliquer la politique du gouvernement bourgeois sans être aussi chargée de contrôler son exécution par les particuliers et les groupes, et de signaler ou de livrer à la répression ceux qui ne la respectent pas.

Ainsi entendu (Chef de l'Etat, Gouvernement, administration) *l'appareil politique d'Etat* est une partie de l'appareil d'Etat (répressif) : on peut légitimement l'isoler à l'intérieur de l'appareil d'Etat.

Et voici le point sensible : il faut distinguer *l'appareil politique d'Etat* (le Chef de l'Etat, le Gouvernement, l'administration) de *l'appareil idéologique d'Etat politique*. Le premier appartient à l'appareil d'Etat (répressif) alors que le second appartient aux appareils idéologiques d'Etat.

Que peut-on entendre alors sous l'appellation d'appareil idéologique d'Etat *politique* ? Le « système politique », ou la « constitution » d'une formation sociale donnée. Par exemple, même si elle s'est donnée d'autres régimes dans des situations de lutte de classe périlleuses pour elle (le bonapartisme I et II, la monarchie à Charte ou constitutionnelle, le fascisme de Pétain), la bourgeoisie française, comme toutes les bourgeoisies contemporaines des pays capitalistes, s'est en général reconnue dans le système politique de la *représentation parlementaire*, qui a réalisé l'idéologie bourgeoise dans un appareil idéologique d'Etat *politique*.

Cet AIE peut être défini par un mode de représentation (électorale) de la « volonté populaire », par des députés élus (suffrage plus ou moins universel) devant lesquels le Gouvernement, choisi par le Chef de l'Etat ou le Parlement lui-même, est censé être « responsable » de sa politique. Or on sait qu'en fait (c'est là le bénéfice bourgeois de cet appareil) le Gouvernement dispose d'un nombre impressionnant de moyens pour tourner et éluder cette « responsabilité », à commencer par le commencement, c'est-à-dire, outre toutes les formes de pression concevables, le truquage du suffrage dit universel, et à continuer par les dispositions parlementaires en vigueur (système censitaire, exclusion du vote des femmes et des jeunes, suffrage à plusieurs degrés, double chambre à base électorale différente, « division » des pouvoirs, interdiction des partis révolutionnaires, etc.). Cela, c'est la réalité des *faits*. Mais ce qui permet, en dernier ressort, de parler du « système politique » comme d'un « appareil i*déologique* d'Etat », c'est la *fiction*, qui correspond à une « certaine réalité », à savoir que les pièces de ce système, tout comme son principe de fonctionnement, reposent sur *l'idéologie de la « liberté »* et de « l'égalité » de l'individu électeur, sur le « libre choix » des représentants du peuple par les individus qui « composent » le peuple, en fonction de *l'idée* que chaque individu se fait de la politique que doit suivre l'Etat. C'est sur la base de cette fiction (car la politique de l'Etat est déterminée en dernier ressort par les intérêts de sa classe dominante dans la lutte de classe) que sont créés les « *partis politiques* », qui sont censés exprimer et représenter les grands choix divergents (ou convergents) d'une politique de la nation. Chaque individu peut alors « librement » exprimer son opinion en votant pour le parti politique de son choix (s'il n'est pas condamné à l'illégalité).

Notez qu'il *peut* y avoir quelque réalité dans les partis politiques. En gros, *si la lutte des classes est assez développée*, ils peuvent, *grosso*

modo, représenter les intérêts des classes et fractions de classes antagonistes dans la lutte des classes, ou des couches sociales qui tentent de faire prévaloir leurs intérêts particuliers au sein des conflits de classe. Et c'est au travers de cette réalité que *peut* finir par se faire jour, malgré tous les obstacles et les impostures du « système », l'antagonisme des classes fondamental. Je dis « peut », car nous connaissons des pays bourgeois (USA, Grande-Bretagne, Allemagne Fédérale, etc.) où le développement politique des luttes des classes *ne parvient pas à franchir le seuil de la représentation électorale* : les antagonismes parlementaires n'y sont alors que des indices très lointains, voire complètement déformés des antagonismes de classe réels. La bourgeoisie y est alors parfaitement à l'abri, protégée par un régime parlementaire qui tourne en rond ou à vide. En revanche, il peut se trouver des cas, où la lutte des classes économique et politique de la classe ouvrière acquiert une telle puissance que la bourgeoisie peut craindre pour elle « le verdict du suffrage universel » (France, Italie), bien qu'elle dispose aussi de ressources considérables pour le renverser ou le réduire à néant. Que l'on songe à la Chambre du Front Populaire en France : la bourgeoisie n'eut besoin que de deux ans pour briser sa majorité, avant de la livrer, *consentante*, à Pétain.

Je pense qu'en confortant les « principes » du régime parlementaire aux faits et aux résultats, personne ne pourra douter de leur caractère *idéologique*.

Toute l'idéologie, de l'idéologie juridique à l'idéologie morale, en passant par l'idéologie philosophique, diffusées depuis des siècles, soutient cette « évidence » des « droits de l'homme » : que chaque individu est libre de choisir en politique et ses idées et son camp (son parti), et surtout soutient l'idée sous-jacente à la première idée, et qui n'est à la limite qu'une imposture, *qu'une société est composée d'individus* (Marx : « la société n'est pas composée d'individus », mais de classes affrontées dans la lutte des classes) que la *volonté générale* sort des urnes du scrutin majoritaire, et que c'est cette volonté générale, représentée par les députés des partis, qui fait la *politique de la nation*, – alors qu'en définitive elle ne fait jamais que la politique d'une classe, de la classe dominante.

Que cette idéologie politique soit une partie de l'idéologie dominante, et lui soit homogène, c'est trop clair : on retrouve la même idéologie partout dans l'idéologie bourgeoise (qui, notons-le, est en voie de se modifier depuis 10 ans). Et ce n'est pas étonnant quand on sait que la « matrice » de cette idéologie dominante est *l'idéologie juridique*,

indispensable au fonctionnement du droit bourgeois. C'est de *pouvoir se retrouver partout* qui indique qu'on a affaire à l'idéologie *dominante*. Et c'est *de ce renvoi perpétuel d'une « évidence » à l'autre*, de l'« évidence » de l'idéologie juridique à l'« évidence » de l'idéologie morale, de celle-là à l'« évidence » de l'idéologie philosophique, et de cette dernière à l'« évidence » de l'idéologie politique, que *toute* « évidence » idéologique tire sa *confirmation immédiate*, et s'impose, à travers les différentes pratiques des AIE, à chaque individu. Cette idéologie des droits de l'homme, liberté, égalité, liberté de choisir ses idées et son représentant, égalité devant l'urne, a fini par produire, non pas par la force des « idées », mais comme résultat de la lutte des classes, cet *appareil* idéologique où l'idéologie politique des droits de l'homme a pris corps, et est devenue, sauf pour la critique marxiste, une « évidence » acceptée sans contrainte visible par les électeurs, en tous cas par la très grande majorité des électeurs. Nous avons bien là affaire à un appareil, puisqu'il suppose tout un dispositif matériel et réglementaire, depuis le recensement électoral, le bulletin de vote et l'isoloir, les campagnes électorales, et le Parlement qui en résulte, etc. Mais nous avons bien affaire aussi à un appareil *idéologique*, puisqu'il fonctionne sans violence, « tout seul », « à l'idéologie » de ses acteurs, qui en acceptent les règles et les pratiquent en les respectant, convaincus qu'il faut « remplir son devoir électoral », et que c'est « normal ». L'assujettissement et le consensus font un. Cette « évidence », imposée par l'idéologie bourgeoise, est acceptée comme « évidence » par les électeurs : ils se considèrent comme électeurs, et entrent dans le système. Ils « jouent la règle du jeu ».

Si cette analyse est juste, il en résulte qu'on ne peut à aucun titre déclarer, comme certains en ont tiré la conclusion « hâtive », pour m'enfermer dans une théorie qui nierait toute possibilité d'action révolutionnaire, que chaque parti, donc aussi les partis de la classe ouvrière, *sont, en tant que partis, autant d'appareils idéologiques d'Etat*, intégrés au système bourgeois, et de ce fait incapables de mener leur lutte de classe.

Si ce que je viens de dire est exact, on voit au contraire que l'existence des partis politiques, loin de nier la lutte des classes, repose sur elle. Et si la bourgeoisie tente perpétuellement d'exercer son hégémonie idéologique et politique sur les partis de la classe ouvrière, c'est aussi une forme de la lutte des classes, et la bourgeoisie y parvient dans la mesure où les partis ouvriers se laissent prendre à son piège, soit que leurs dirigeants se laissent intimider (l'union sacrée de 14-18), soit

qu'ils se laissent tout simplement « acheter », soit que la base des partis ouvriers se laisse détourner de sa tâche révolutionnaire en échange d'avantages matériels (l'aristocratie ouvrière), soit qu'elle cède à l'influence de l'idéologie bourgeoise (le révisionnisme).

III

Ces effets de la lutte des classes peuvent se voir encore plus clairement si on considère les partis ouvriers révolutionnaires, par ex. les partis communistes. Comme ils sont les organisations de la lutte de la classe ouvrière, ils sont, *dans le principe* (car ils peuvent tomber eux aussi dans le réformisme et le révisionnisme), du tout au tout *étrangers* et aux intérêts de la classe bourgeoise, et à son système politique. Leur idéologie (sur la base de quoi ils recrutent leurs adhérents) est antagonique à l'idéologie bourgeoise. Leur forme d'organisation (le centralisme démocratique) les distingue des partis bourgeois et même des partis sociaux-démocrates et socialistes. Leur objectif n'est pas de limiter leur action à la compétition parlementaire, mais d'étendre la lutte de classe à l'ensemble des travailleurs, de l'économie à la politique et à l'idéologie, dans des *formes d'action* qui leur appartiennent en propre, et qui n'ont évidemment rien à voir avec le dépôt d'un bulletin de vote, tous les cinq ans, dans une urne. Conduire la lutte de classe ouvrière *dans tous les domaines, bien au-delà du seul Parlement*, telle est la tâche d'un parti communiste. *Sa vocation dernière* n'est pas de « participer » au *gouvernement*, mais de renverser et détruire le pouvoir d'Etat bourgeois.

Il faut insister sur ce point, puisque la plupart des partis communistes occidentaux se déclarent aujourd'hui des « partis de gouvernement ». *Même s'il lui arrive de participer à un gouvernement* (et il peut être juste de le faire dans certaines circonstances données), *un parti communiste ne peut, à aucun titre, être défini comme « parti de gouvernement »*, qu'il s'agisse d'un gouvernement sous la domination de classe bourgeoise, ou d'un gouvernement sous la domination de classe prolétarienne (« dictature du prolétariat »).

Ce point est capital. Car un parti communiste ne saurait entrer dans le gouvernement d'un Etat bourgeois (même si ce gouvernement est un gouvernement de « gauche », unitaire, décidé à mettre en œuvre des réformes démocratiques) *pour « gérer » les affaires* d'un Etat bourgeois. Il y entre, dans ce cas, pour *donner plus d'ampleur* à la lutte de classe et préparer la chute de l'Etat bourgeois. Mais il ne saurait non

plus entrer dans un gouvernement de la dictature du prolétariat, en considérant que sa vocation dernière est de *« gérer » les affaires de cet Etat, alors qu'il doit en préparer le dépérissement et la fin.* S'il consacre en effet toutes ses forces à cette « gestion », c'est-à-dire si le parti se confond pratiquement avec l'Etat, comme on le voit dans les pays de l'Est, il ne pourra contribuer à le détruire. A aucun titre donc, un parti communiste ne peut se conduire en « parti de gouvernement » ordinaire, car être un parti de gouvernement, c'est être *un parti d'Etat*, ce qui revient soit à servir l'Etat bourgeois, soit à perpétuer l'Etat de la dictature du prolétariat, qu'il a au contraire pour mission de contribuer à détruire.

On voit que, même s'il revendique sa place dans l'appareil idéologique d'Etat *politique*, pour porter les échos de la lutte de classe jusque dans le Parlement, et même s'il « participe » au gouvernement, les circonstances étant favorables, pour hâter le développement de la lutte des classes, un parti révolutionnaire ne se définit ni par sa place dans un Parlement élu, ni par l'idéologie réalisée dans l'appareil idéologique *politique* bourgeois. En vérité, un parti communiste a une toute autre « pratique politique » que les partis bourgeois.

Un parti bourgeois dispose des ressources et de l'appui de la bourgeoisie en place, de sa domination économique, de son exploitation, de son appareil d'Etat, de ses appareils idéologiques d'Etat, etc. Il n'a pas besoin, *en priorité*, pour exister, d'unir les masses populaires qu'il veut rallier à ses idées : c'est d'abord l'ordre social de la bourgeoisie lui-même qui se charge de ce travail de conviction, de propagande et de ralliement, et qui assure aux partis bourgeois leur *base de masse*. Du côté de la bourgeoisie, l'emprise politique et idéologique est telle, si bien établie, et depuis si longtemps, que les choix sont, en période « normale », presque automatiques, aux variations près qui affectent les partis des différentes fractions de la bourgeoisie. Il suffit le plus souvent aux partis bourgeois de bien organiser leur campagne électorale, qui les voit se mobiliser rapidement et efficacement, pour recueillir les fruits de cette domination convertie en conviction électorale.

C'est d'ailleurs pourquoi un parti bourgeois n'a pas besoin de doctrine scientifique, ou de doctrine tout court pour subsister : il lui suffit d'avoir quelques idées, empruntées au fonds de l'idéologie dominante, pour rallier des partisans convaincus d'avance, par intérêt ou par peur.

Un parti ouvrier au contraire n'a rien à offrir à ses adhérents : ni les prébendes, ni les avantages matériels par quoi les partis bourgeois achètent leur clientèle, quand elle hésite. Il se présente pour ce qu'il

est : une organisation de la lutte de classe ouvrière, disposant pour toute force de l'instinct de classe des exploités, d'une doctrine scientifique, et de la libre volonté de ses adhérents engagés sur les bases des statuts du parti. Il organise ses adhérents en vue de mener la lutte de classe sous toutes ses formes : économique (en liaison avec les organisations syndicales), politique et idéologique. Il définit sa ligne et ses pratiques non sur la base de la seule *révolte* des travailleurs exploités, mais sur la base des *rapports de force* entre les classes, analysés de manière « concrète » grâce aux principes de sa doctrine scientifique, enrichie de toute l'expérience de la lutte des classes. Il tient donc le plus grand compte des formes et de la force de la lutte de classe de la classe dominante, non seulement à l'échelle nationale, mais à l'échelle mondiale. C'est en fonction de cette « ligne » qu'il peut juger utile et « juste » d'entrer à tel moment dans un gouvernement de gauche pour y mener sa lutte de classe, avec ses objectifs propres. Dans tous les cas, il subordonne toujours les intérêts immédiats du mouvement aux intérêts d'avenir de la classe ouvrière. Il soumet sa tactique à la stratégie du communisme, c'est-à-dire à la stratégie de la société sans classes. Tels sont du moins les « principes ».

Dans ces conditions, les communistes ont raison de parler de leur parti comme d'un « parti de type nouveau », totalement différent des partis bourgeois, et d'eux-mêmes comme des « militants d'un type nouveau », totalement différents des hommes politiques bourgeois. Leur pratique de la politique, illégale ou légale, parlementaire ou « extra-parlementaire », n'a rien à voir avec la pratique politique bourgeoise.

On dira sans doute que le parti communiste se constitue lui aussi, comme tous les partis, sur la base d'une *idéologie*, qu'il appelle d'ailleurs lui-même *l'idéologie prolétarienne*. Certes. Chez lui aussi, l'idéologie joue le rôle de « ciment » (Gramsci) d'un groupe social défini qu'elle *unifie* dans sa pensée et dans ses pratiques. Chez lui aussi, cette idéologie « interpelle les individus en sujets », très précisément en sujets-*militants* : il suffit d'avoir quelque expérience concrète d'un parti communiste pour voir jouer ce mécanisme et cette dynamique, qui ne scelle pas plus, *dans le principe*, le destin d'un individu que n'importe quelle autre idéologie, étant donné le « jeu » et les contradictions qui existent entre les différentes idéologies. Mais ce qu'on appelle l'idéologie prolétarienne n'est pas l'idéologie purement « spontanée » du prolétariat, où des « éléments » (Lénine) prolétariens sont combinés avec des éléments bourgeois, et le plus souvent soumis à eux. Car, pour

exister comme classe consciente de son unité et active dans son organisation de lutte, le prolétariat a besoin non seulement d'expérience (celle des luttes de classe qu'il mène depuis plus d'un siècle) mais de *connaissances objectives*, dont la théorie marxiste lui fournit les principes. C'est sur la double base de ces expériences éclairées par la théorie marxiste que se constitue l'idéologie prolétarienne, l'idéologie de masse, capable d'unifier l'avant-garde de la classe ouvrière dans ses organisations de lutte de classe. *C'est donc une idéologie très particulière* : idéologie, puisqu'au niveau des masses elle fonctionne comme toute idéologie (en interpellant les individus en sujets), mais pénétrée d'expériences historiques éclairées par des principes d'analyse scientifique. Telle qu'elle se présente, elle constitue une des formes de la fusion du Mouvement Ouvrier et de la théorie marxiste, fusion qui ne va pas sans tension ni contradictions, car entre l'idéologie prolétarienne, telle qu'elle existe à un moment donné, et le parti où elle se réalise, il peut exister une forme d'unité *opaque* à la théorie marxiste elle-même, qui est pourtant partie prenante dans cette unité. La théorie marxiste se voit alors traitée comme un simple argument d'autorité, c'est-à-dire comme un signe de reconnaissance ou un dogme, et à la limite, tout en étant proclamée la théorie du Parti, elle peut tout simplement *disparaître*, au profit d'une idéologie pragmatiste et sectaire qui ne sert plus que les intérêts de parti ou d'Etat. Il n'est pas besoin d'un long discours pour qu'on reconnaisse ici la situation présente, qui règne dans les partis marqués par la période stalinienne, et pour en conclure que « l'idéologie prolétarienne » est elle aussi l'enjeu d'une lutte de classe, qui atteint le prolétariat dans ses propres principes d'unité et d'action, lorsque l'idéologie dominante bourgeoise et la pratique politique bourgeoise pénètrent dans les organisations de lutte de classe ouvrière.

Idéologie : certes. Mais l'idéologie prolétarienne n'est pas n'importe quelle idéologie. Chaque classe en effet se reconnaît dans une idéologie particulière, et non arbitraire, celle qui est *enracinée dans sa pratique stratégique*, qui est capable de l'unifier et d'orienter sa lutte de classe. On sait que la classe féodale se reconnaissait ainsi dans *l'idéologie religieuse* du Christianisme pour des raisons qu'il faudrait analyser et que la classe bourgeoise se reconnaissait de même, du moins du temps de sa domination classique, avant les tout récents développements de l'impérialisme, dans *l'idéologie juridique*. La classe ouvrière, elle, bien qu'elle soit sensible à des éléments d'idéologie religieuse, morale et juridique, se reconnaît par-dessus tout dans une idéologie de nature politique, non dans l'idéologie politique bourgeoise (domination

de classe) mais dans l'idéologie politique prolétarienne, celle de la lutte des classes pour la suppression des classes et pour l'instauration du communisme. C'est cette idéologie-là, spontanée dans ses premières formes (le socialisme utopique), puis instruite depuis la fusion du Mouvement Ouvrier et de la théorie marxiste, qui constitue le « noyau » de l'idéologie prolétarienne.

On se doute qu'une telle idéologie n'ait pas été le résultat d'un *enseignement* dispensé par des « intellectuels » (Marx et Engels) au Mouvement Ouvrier, qui l'aurait adoptée parce qu'il s'y serait reconnu : il faudrait alors expliquer comment des intellectuels bourgeois ont pu produire ce miracle, une théorie sur mesures pour le prolétariat. Elle n'a pas non plus, comme le voulait Kautsky, été « introduite du dehors dans le Mouvement Ouvrier », car Marx et Engels n'auraient pu concevoir leur théorie s'ils ne l'avaient édifiée sur des positions théoriques de classe, effet direct de leur appartenance organique au mouvement ouvrier de leur temps. En réalité, la théorie marxiste a été conçue, par des intellectuels certes, munis d'une vaste culture, mais *à l'intérieur et de l'intérieur du Mouvement ouvrier*. Machiavel disait que « pour comprendre les Princes, il faut être peuple ». Un intellectuel qui ne naît pas peuple doit *devenir peuple* pour comprendre les Princes, et il ne peut le devenir qu'en partageant les luttes de ce peuple. C'est ce qu'a fait Marx : il est *devenu* « intellectuel organique du prolétariat » (Gramsci) comme militant de ses premières organisations, et c'est sur les positions politiques et théoriques du prolétariat qu'il a pu « comprendre » le Capital. La fausse question de *l'injection* de l'extérieur de la théorie marxiste devient alors la question de la *diffusion à l'intérieur du Mouvement ouvrier d'une théorie conçue de l'intérieur du Mouvement ouvrier*. Naturellement, cette « diffusion » a été le résultat d'une très longue lutte de classe, aux rudes vicissitudes, – et elle se poursuit toujours, à travers des scissions dramatiques, commandées par la lutte de classe de l'impérialisme.

Pour résumer l'essentiel de cette analyse sur la nature du parti révolutionnaire, on peut reprendre la thèse du primat de la lutte de classe sur l'appareil d'Etat et les appareils idéologiques d'Etat. *Formellement*, un parti comme le parti communiste peut paraître un parti comme les autres, quand il jouit du droit de se faire représenter, par le jeu des élections, au Parlement. *Formellement*, il peut paraître « jouer la règle du jeu » de l'appareil idéologique d'Etat *politique*, quand il intervient au Parlement, ou même « participe » à un gouvernement d'union populaire. *Formellement* même, il peut paraître

entériner cette « règle du jeu » et, avec elle, tout le système idéologique qui se réalise en elle : le système idéologique politique bourgeois. Et l'histoire du mouvement ouvrier offre assez d'exemples, où le parti révolutionnaire, « jouant le jeu », s'est effectivement « pris au jeu », abandonnant la lutte de classe pour la collaboration de classe, sous l'influence de l'idéologie bourgeoise dominante. Le « formel » peut donc devenir « réel » sous l'effet de la lutte des classes.

Ce risque, toujours actuel, nous rappelle la condition à laquelle a été soumis, pour se constituer, le Mouvement ouvrier : *la domination de la lutte de classe bourgeoise sur la lutte de classe ouvrière.* On se fait une fausse idée de la lutte de classe, en considérant qu'elle serait *le fait de la révolte de la classe ouvrière* contre l'injustice sociale, l'inégalité, voire l'exploitation capitaliste, bref en réduisant la lutte de classe à la lutte de classe ouvrière contre des conditions d'exploitation *données*, et à la réplique de la bourgeoisie à cette lutte. C'est oublier que les conditions d'exploitation sont premières, que le procès de constitution des conditions de l'exploitation ouvrière est la forme fondamentale de la lutte de classe bourgeoise, donc que l'exploitation est déjà lutte de classe, et que *la lutte de classe bourgeoise est première*. Toute l'histoire de l'accumulation primitive peut être envisagée comme *la production de la classe ouvrière par la classe bourgeoise*, dans un procès de lutte de classe qui crée les conditions de l'exploitation capitaliste.

Si cette thèse est exacte, on voit clairement en quoi la lutte de classe bourgeoise domine dès les origines la lutte de classe ouvrière, pourquoi la lutte de la classe ouvrière mit si longtemps à prendre forme et à trouver ses formes d'existence, pourquoi la lutte de classe est fondamentalement *inégale*, pourquoi elle n'est pas menée dans les mêmes pratiques du côté de la bourgeoisie et du prolétariat, et pourquoi la bourgeoisie impose, dans les appareils idéologiques d'Etat, des *formes* destinées à *prévenir* et à s'assujettir l'action révolutionnaire de la classe ouvrière.

La grande revendication stratégique de la classe ouvrière, son *autonomie*, exprime cette condition. Soumise à la domination de l'Etat bourgeois et à l'effet d'intimidation et d'« évidence » de l'idéologie dominante, la classe ouvrière ne peut conquérir son autonomie qu'à la condition de se libérer de l'idéologie dominante, de s'en démarquer, pour se donner des formes d'organisation et d'action qui réalisent sa propre idéologie, l'idéologie prolétarienne. Le propre de cette rupture, de cette prise de distance radicale est qu'elles ne peuvent se réaliser que dans une lutte de longue durée, qui est contrainte de tenir compte des

formes de la domination bourgeoise, et de combattre la bourgeoisie *au sein de ses propres formes* de *domination*, mais sans jamais se « prendre au jeu » de ces formes, qui ne sont pas de simples « formes » neutres mais des *appareils* réalisant *l'existence* de l'idéologie dominante.

Comme je le disais, dans ma note de 1970 : « S'il est vrai que les AIE représentent la *forme* dans laquelle l'idéologie de la classe dominante doit se réaliser (pour être politiquement active), et la forme à laquelle l'idéologie de la classe dominée doit *nécessairement* se mesurer et s'affronter, les idéologies ne " naissent " pas dans les AIE, mais des classes sociales prises dans la lutte des classes : de leurs conditions d'existence, de leurs pratiques, de leurs expériences de lutte, etc. ».

Les conditions d'existence, les pratiques (productives et politiques), les formes de la lutte de classe prolétarienne n'ont rien à voir avec les conditions d'existence, les pratiques (économiques et politiques), et les formes de la lutte de classe capitaliste et impérialiste. Il en résulte des idéologies antagonistes, qui, tout comme les luttes de classe (bourgeoise et prolétarienne) sont *inégales*. Cela signifie que l'idéologie prolétarienne n'est pas le contraire direct, l'inversion, le renversement de l'idéologie bourgeoise, – mais une *toute autre idéologie*, porteuse d'autres « valeurs », « critique et révolutionnaire ». C'est parce qu'elle est d'ores et déjà, malgré toutes les vicissitudes de son histoire, porteuse de ces valeurs, d'ores et déjà réalisées dans les organisations et les pratiques de lutte ouvrière, que l'idéologie prolétarienne anticipe sur ce que seront les appareils idéologiques de l'Etat de la transition socialiste, et anticipe par là même sur la suppression de l'Etat et la suppression des appareils idéologiques d'Etat sous le communisme.

IDÉOLOGIE ET APPAREILS IDÉOLOGIQUES D'ÉTAT (NOTES POUR UNE RECHERCHE)

Sur la reproduction des conditions de la production [127]

Il nous faut maintenant faire apparaître quelque chose que nous avons, le temps d'un éclair, entrevu dans notre analyse, lorsque nous avons parlé de la nécessité de renouveler les moyens de production, pour que la production soit possible. C'était une indication en passant. Nous allons maintenant la considérer pour elle-même

Comme le disait Marx, un enfant lui-même sait que, si une formation sociale ne reproduit pas les conditions de la production en même temps qu'elle produit, elle ne survivra pas une année [128]. La condition dernière de la production, c'est donc la reproduction des conditions de la production. Elle peut être « simple » (reproduisant tout juste les conditions de la production antérieure) ou « élargie » (les étendant). Laissons de côté pour le moment cette dernière distinction.

127. Le texte qu'on va lire est constitué par deux extraits d'une étude en cours. L'auteur a tenu à les intituler : *Notes pour une recherche*. Les idées exposées ne doivent être considérées que comme une introduction à une discussion [NDLR].

128. Lettre à Kugelmann, 11 Juillet 1868 (Lettres sur *Le Capital*, Ed. Sociales p. 229).

Qu'est-ce donc que *la reproduction des conditions de la production* ?

Nous nous engageons ici dans un domaine à la fois très familier (depuis le Livre II du *Capital*) et singulièrement méconnu. Les évidences tenaces (évidences idéologiques de type empiriste) du point de vue de la seule production, voire de la simple pratique productive (elle-même abstraite par rapport au procès de production), font tellement corps avec notre « conscience » quotidienne, qu'il est extrêmement difficile, pour ne pas dire presque impossible, de s'élever *au point de vue de la reproduction*. Pourtant en dehors de ce point de vue, tout reste abstrait (plus que partiel : déformé) – même au niveau de la production, et à plus forte raison encore, de la simple pratique.

Essayons d'examiner les choses avec méthode.

Pour simplifier notre exposé, et si nous considérons que toute formation sociale relève d'un mode de production dominant, nous pouvons dire que le procès de production met en œuvre les forces productives existantes dans et sous des rapports de production définis.

Il s'ensuit que, pour exister, toute formation sociale doit, en même temps qu'elle produit, et pour pouvoir produire, reproduire les conditions de sa production. Elle doit donc reproduire :

1/ les forces productives,

2/ les rapports de production existants.

Reproduction des moyens de production

Tout le monde désormais reconnaît (y compris les économistes bourgeois qui travaillent dans la comptabilité nationale, ou les « théoriciens macroéconomistes » modernes), parce que Marx en a imposé la démonstration dans le Livre II du *Capital*, qu'il n'y a pas de production possible sans que soit assurée la reproduction des conditions matérielles de la production : la reproduction des moyens de production.

Le premier économiste venu qui, en cela, ne se distingue pas du premier capitaliste venu, vous explique qu'il faut prévoir, chaque année, de quoi remplacer ce qui s'épuise ou s'use dans la production : matière première, installations fixes (bâtiments), instruments de production (machines), etc. Nous disons : le premier économiste venu = le premier capitaliste venu, en ce qu'ils expriment tous deux le point de vue de l'entreprise, se contentant de commenter simplement les termes de la pratique financière comptable de l'entreprise.

Mais nous savons, grâce au génie de Quesnay, qui, le premier, a posé ce problème qui « crève les yeux », et au génie de Marx qui l'a résolu, que ce n'est pas au niveau de l'entreprise que la reproduction des conditions matérielles de la production peut être pensée, car ce n'est pas là qu'elle existe dans ses conditions réelles. Ce qui se passe au niveau de l'entreprise est un effet, qui donne seulement l'idée de la nécessité de la reproduction, mais ne permet absolument pas d'en penser les conditions et les mécanismes.

Il suffit d'un simple instant de réflexion pour s'en convaincre : Monsieur X..., capitaliste, qui produit dans sa filature des tissus de laine, doit « reproduire » sa matière première, ses machines, etc. Or ce n'est pas lui qui les produit pour sa production, – mais d'autres capitalistes, un gros éleveur de moutons d'Australie, M. Y..., un gros métallurgiste producteur de machines-outils, M. Z..., etc., etc... lesquels doivent eux-aussi, pour produire ces produits qui conditionnent la reproduction des conditions de la production de M. X..., reproduire les conditions de leur propre production, et à l'infini – le tout dans des proportions telles que, sur le marché national quand ce n'est pas sur le marché mondial, la demande en moyens de production (pour la reproduction) puisse être satisfaite par l'offre.

Pour penser ce mécanisme qui débouche sur une sorte de « fil sans fin », il faut suivre la démarche « globale » de Marx, et étudier notamment les rapports de circulation du capital entre le Secteur I (production des moyens de production) et le Secteur II (production des moyens de consommation), et la réalisation de la plus-value, dans les Livres II et III du *Capital*.

Nous n'entrerons pas dans l'analyse de cette question. Il nous suffit d'avoir mentionné l'existence de la nécessité de la reproduction des conditions matérielles de la production.

Reproduction de la force de travail

Pourtant, quelque chose n'aura pas manqué de frapper le lecteur. Nous avons parlé de le reproduction des moyens de production – mais non de la reproduction des forces productives. Nous avons donc passé sous silence la reproduction de ce qui distingue les forces productives des moyens de production, à savoir la reproduction de la force de travail.

Si l'observation de ce qui se passe dans l'entreprise, en particulier l'examen de la pratique financière-comptable des prévisions

d'amortissement-investissement, pouvait nous donner une idée approchée de l'existence du procès matériel de la reproduction, nous entrons maintenant dans un domaine sur lequel l'observation de ce qui se passe dans l'entreprise est sinon totalement, du moins presque entièrement aveugle, et pour une bonne raison : la reproduction de la force de travail se passe pour l'essentiel hors de l'entreprise.

Comment la reproduction de la force de travail est-elle assurée ?

Elle est assurée en donnant à la force de travail le moyen matériel de se reproduire : par le salaire. Le salaire figure dans la comptabilité de chaque entreprise, mais comme « capital main-d'oeuvre » [129], et nullement comme condition de la reproduction matérielle de la force de travail.

Pourtant c'est bien ainsi qu'il « agit », puisque le salaire représente seulement la partie de la valeur, produite par la dépense de la force de travail, indispensable à sa reproduction : entendons indispensable à la reconstitution de la force de travail du salarié (de quoi se loger, se vêtir et se nourrir, bref de quoi être en état de se représenter demain – chaque demain que dieu fait – au guichet de l'entreprise) ; ajoutons : indispensable à l'élevage et à l'éducation des enfants en qui le prolétaire se reproduit (à x exemplaires : x pouvant être égal à 0, 1, 2, etc...) comme force de travail.

Rappelons que cette quantité de valeur (le salaire), nécessaire à la reproduction de la force de travail, est déterminée non pas par les seuls besoins d'un SMIG « biologique », mais par les besoins d'un minimum historique (Marx remarquait : il faut de la bière aux ouvriers anglais et du vin aux prolétaires français) – donc historiquement variable.

Indiquons aussi que ce minimum est doublement historique, en ce qu'il n'est pas défini par les besoins historiques de la classe ouvrière « reconnus » par la classe capitaliste, mais par les besoins historiques imposés par la lutte de classe prolétarienne (lutte de classe double : contre l'augmentation de la durée du travail, et contre la diminution des salaires).

Pourtant il ne suffit pas d'assurer à la force de travail les conditions matérielles de sa reproduction, pour qu'elle soit reproduite comme force de travail. Nous avons dit que la force de travail disponible devait être « compétente », c'est-à-dire apte à être mise en œuvre dans le système complexe du procès de production. Le développement des forces

129. Marx en a donné le concept scientifique : *le capital variable*.

productives et le type d'unité historiquement constitutif des forces productives à un moment donné produisent ce résultat que la force de travail doit être (diversement) qualifiée et donc reproduite comme telle. Diversement : selon les exigences de la division sociale-technique du travail, à ses différents « postes » et « emplois ».

Or, comment cette reproduction de la qualification (diversifiée) de la force de travail est-elle assurée en régime capitaliste ? A la différence de ce qui se passait dans les formations sociales esclavagistes et servagistes, cette reproduction de la qualification de la force de travail tend (il s'agit d'une loi tendancielle) à être assurée non plus « sur le tas » (apprentissage dans la production même), mais de plus en plus en dehors de la production : par le système scolaire capitaliste, et par d'autres instances et institutions.

Or, qu'apprend-on à l'Ecole ? On va plus ou moins loin dans les études, mais on apprend de toutes façons à lire, écrire, compter, – donc quelques techniques, et pas mal d'autres choses encore, y compris des éléments (qui peuvent être rudimentaires ou au contraire approfondis) de « culture scientifique » ou « littéraire » directement utilisables dans les différents postes de la production (une instruction pour les ouvriers, une autre pour les techniciens, une troisième pour les ingénieurs, une dernière pour les cadres supérieurs, etc.). On apprend donc des « savoir faire ».

Mais à côté, et aussi à l'occasion de ces techniques et ces connaissances, on apprend à l'Ecole les « règles » du bon usage, c'est-à-dire de la convenance que doit observer, selon le poste qu'il est « destiné » à y occuper, tout agent de la division du travail : règles de la morale, de la conscience civique et professionnelle, ce qui veut dire, en clair, règles du respect de la division sociale-technique du travail, et en définitive règles de l'ordre établi par la domination de classe. On y apprend aussi à « bien parler le français », à bien « rédiger », c'est-à-dire en fait (pour les futurs capitalistes et leurs serviteurs) à « bien commander », c'est-à-dire (solution idéale) à « bien parler » aux ouvriers, etc.

Pour énoncer ce fait dans une langue plus scientifique, nous dirons que la reproduction de la force de travail exige non seulement une reproduction de sa qualification, mais, en même temps, une reproduction de sa soumission aux règles de l'ordre établi, c'est-à-dire une reproduction de sa soumission à l'idéologie dominante pour les ouvriers, et une reproduction de la capacité à bien manier l'idéologie dominante pour les agents de l'exploitation et de la répression, afin

qu'ils assurent aussi « par la parole » la domination de la classe dominante.

En d'autres termes, l'Ecole (mais aussi d'autres institutions d'Etat comme l'Eglise, ou d'autres appareils comme l'Armée) enseigne des « savoir-faire », mais dans des formes qui assurent *l'assujettissement à l'idéologie dominante*, ou la maîtrise de sa « pratique ». Tous les agents de la production, de l'exploitation et de la répression, sans parler des « professionnels de l'idéologie » (Marx) doivent être à un titre ou à un autre « pénétrés » de cette idéologie, pour s'acquitter consciencieusement de leur tâche – soit d'exploités (les prolétaires) soit d'exploiteurs (les capitalistes) soit d'auxiliaires de l'exploitation (les cadres), soit des grands prêtres de l'idéologie dominante (ses « fonctionnaires »), etc...

La reproduction de la force de travail fait donc apparaître, comme sa condition *sine qua non*, non seulement la reproduction de sa « qualification », mais aussi la reproduction de son assujettissement à l'idéologie dominante, ou de la « pratique » de cette idéologie, avec cette précision qu'il ne suffit pas de dire : « non seulement mais aussi », car il apparaît que *c'est dans les formes et sous les formes de l'assujettissement idéologique qu'est assurée la reproduction de la qualification de la force de travail*.

Mais par là, nous reconnaissons la présence efficace d'une nouvelle réalité : *l'idéologie*.

Nous allons présenter deux remarques.

La première sera pour faire le point de notre analyse de la reproduction.

Nous venons d'étudier rapidement les formes de la reproduction des forces productives, c'est-à-dire des moyens de production d'une part, et de la force de travail d'autre part.

Mais nous n'avons pas encore abordé la question de la *reproduction des rapports de production*. Or cette question est *une question cruciale* de la théorie marxiste du mode de production. La passer sous silence est une omission théorique – pis, une faute politique grave.

Nous allons donc en parler. Mais pour nous donner les moyens d'en parler, il nous faut faire une nouvelle fois un grand détour.

La seconde remarque est que, pour faire ce détour, nous sommes obligés de reposer notre vieille question : qu'est-ce qu'une société ?

Infrastructure et Superstructure

Nous avons eu l'occasion [130] d'insister sur le caractère révolutionnaire de la conception marxiste du « tout social » en ce qui le distingue de la « totalité » hégélienne. Nous avons dit (et cette thèse ne faisait que reprendre des propositions célèbres du matérialisme historique) que Marx conçoit la structure de toute société comme constituée par les « niveaux » ou « instances », articulés par une détermination spécifique : *l'infrastructure* ou base économique (« unité » des forces productives et des rapports de production), et la *superstructure*, qui comporte elle-même deux « niveaux » ou « instances » : le juridico-politique (le Droit et l'Etat) et l'idéologie (les différentes idéologies, religieuses, morales, juridiques, politiques, etc.).

Outre son intérêt théorico-pédagogique (qui fait voir la différence qui sépare Marx de Hegel), cette représentation offre l'avantage théorique capital suivant : elle permet d'inscrire dans le dispositif théorique de ses concepts essentiels ce que nous avons appelé leur *indice d'efficacité respectif*. Qu'entendre par là ?

Chacun peut aisément se convaincre que cette représentation de la structure de toute société comme un édifice comportant une base (infrastructure) sur laquelle s'élèvent les deux « étages » de la superstructure, est une métaphore, très précisément une métaphore spatiale : celle d'une topique [131]. Comme toute métaphore, cette métaphore suggère, fait voir quelque chose. Quoi ? Eh bien, justement ceci : que les étages supérieurs ne pourraient « tenir » (en l'air) tout seuls, s'ils ne reposaient précisément sur leur base.

La métaphore de l'édifice a donc pour objet de représenter avant tout la « détermination en dernière instance » par la base économique. Cette métaphore spatiale a donc pour effet d'affecter la base d'un indice d'efficacité connu sous les termes célèbres : détermination en dernière instance de ce qui se passe dans les « étages » (de la superstructure) par ce qui se passe dans la base économique.

A partir de cet indice d'efficacité « en dernière instance », les « étages » de la superstructure se trouvent évidemment affectés d'indices d'efficacité différents. Quel genre d'indice ?

130. Dans *Pour Marx,* et *Lire Le Capital*, Maspéro, 1965.

131. *Topique*, du grec *topos* : lieu. Une *topique* représente, dans un espace défini, les *lieux* respectifs occupés par telle ou telle réalité : ainsi l'économique est *en bas* (la base), la superstructure *par-dessus*.

On peut dire que les étages de la superstructure ne sont pas déterminants en dernière instance, mais qu'ils sont déterminés par l'efficace de base ; que s'ils sont déterminants à leur manière (non encore définie), ils le sont en tant que déterminés par la base.

Leur indice d'efficacité (ou de détermination), comme déterminé par la détermination en dernière instance de la base, est *pensé* dans la tradition marxiste sous deux formes : 1/ il y a une « autonomie relative » de la superstructure par rapport à la base ; 2/ il y a une « action en retour » de la superstructure sur la base.

Nous pouvons donc dire que le grand avantage théorique de la topique marxiste, donc de la métaphore spatiale de l'édifice (base et superstructure) est à la fois de faire voir que les questions de détermination (ou d'indice d'efficacité) sont capitales ; de faire voir que c'est la base qui détermine en dernière instance tout l'édifice ; et, par voie de conséquence, d'obliger à poser le problème théorique du type d'efficacité « dérivée » propre à la superstructure, c'est-à-dire d'obliger à penser ce que la tradition marxiste désigne sous les termes conjoints d'autonomie relative de la superstructure, et d'action en retour de la superstructure sur la base.

L'inconvénient majeur de cette représentation de la structure de toute société dans la métaphore spatiale de l'édifice, est évidemment d'être métaphorique : c'est-à-dire de rester *descriptive*.

Il nous semble désormais souhaitable et possible de représenter les choses autrement. Qu'on nous entende bien : nous ne récusons nullement la métaphore classique, puisqu'elle nous oblige elle-même à la dépasser. Et nous ne la dépassons pas pour la rejeter comme caduque. Nous voudrions simplement tenter de penser ce qu'elle nous donne dans la forme d'une description.

Nous pensons que *c'est à partir de la reproduction* qu'il est possible et nécessaire de penser ce qui caractérise l'essentiel de l'existence et la nature de la superstructure. Il suffit de se placer au point de vue de la reproduction pour que s'éclairent plusieurs des questions dont la métaphore spatiale de l'édifice indiquait l'existence, sans leur donner de réponse conceptuelle.

Notre thèse fondamentale est qu'il n'est possible de poser ces questions (et donc d'y répondre) *que du point de vue de la reproduction*.

Nous allons analyser brièvement le Droit, l'Etat et l'idéologie *de ce point de vue*. Et nous allons faire apparaître à la fois ce qui se passe du

point de vue de la pratique et de la production d'une part, et de la reproduction d'autre part.

L'Etat

La tradition marxiste est formelle : l'Etat est conçu explicitement dès le *Manifeste* et le *18 Brumaire* (et dans tous les textes classiques ultérieurs, avant tout de Marx sur la Commune de Paris, et de Lénine dans *l'Etat et la Révolution)* comme appareil répressif. L'Etat est une « machine » de répression, qui permet aux classes dominantes (au XIX^{e} siècle, à la classe bourgeoise et à la « classe » des grands propriétaires terriens) d'assurer leur domination sur la classe ouvrière pour la soumettre au procès d'extorsion de la plus-value (c'est-à-dire à l'exploitation capitaliste).

L'Etat, c'est alors avant tout ce que les classiques du marxisme ont appelé *l'appareil d'Etat*. On comprend sous ce terme : non seulement l'appareil spécialisé (au sens étroit) dont nous avons reconnu l'existence et la nécessité à partir des exigences de la pratique juridique, à savoir la police – les tribunaux – les prisons ; mais aussi l'armée, qui (le prolétariat a payé de son sang cette expérience) intervient directement comme force répressive d'appoint en dernière instance quand la police, et ses corps auxiliaires spécialisés, sont « débordés par les événements » ; et au-dessus de cet ensemble le chef de l'Etat, le gouvernement et l'administration.

Présentée sous cette forme, la « théorie » de l'Etat marxiste-léniniste touche à l'essentiel, et il n'est pas question un seul instant de ne pas prendre conscience que c'est bien là l'essentiel. L'appareil d'Etat, qui définit l'Etat comme force d'exécution et d'intervention répressive, « au service des classes dominantes », dans la lutte de classe menée par la bourgeoisie et ses alliés contre le prolétariat, est bel et bien l'Etat, et définit bel et bien sa « fonction » fondamentale.

De la théorie descriptive à la théorie tout court

Pourtant, là encore, comme nous l'avons fait remarquer à propos de la métaphore de l'édifice (infrastructure et superstructure), cette présentation de la nature de l'Etat reste en partie descriptive.

Comme nous aurons souvent l'occasion d'employer cet adjectif (descriptif), un mot d'explication est nécessaire, pour lever toute équivoque.

Lorsque nous disons, en parlant de la métaphore de l'édifice, ou en parlant de la « théorie » marxiste de l'Etat, que ce sont des conceptions ou représentations descriptives de leur objet, nous n'avons pas d'arrière pensée critique. Nous avons au contraire tout lieu de penser que les grandes découvertes scientifiques ne peuvent éviter de passer par la phase de ce que nous appellerons une *« théorie » descriptive.* Ce serait la première phase de toute théorie, au moins dans le domaine qui nous occupe (celui de la science des formations sociales). Comme telle, on pourrait – et à notre sens on doit – envisager cette phase comme une phase transitoire, nécessaire au développement de la théorie. Qu'elle soit transitoire, nous l'inscrivons dans notre expression : « théorie descriptive », en faisant apparaître, dans la conjonction des termes que nous employons, l'équivalent d'une sorte de « contradiction ». En effet le terme de théorie « jure » en partie avec l'adjectif « descriptive » qui lui est accolé. Cela veut dire très précisément : 1/ que la « théorie descriptive » est bien, sans aucun doute possible, le commencement sans retour de la théorie, mais 2/ que la forme « descriptive » dans laquelle se présente la théorie exige, par l'effet même de cette « contradiction », un développement de la théorie qui dépasse la forme de la « description ».

Précisons notre pensée, en revenant à notre objet présent : l'Etat.

Lorsque nous disons que la « théorie » marxiste de l'Etat, dont nous disposons, reste en partie « descriptive », cela signifie d'abord et avant tout que cette « théorie » descriptive est, sans aucun doute possible, le commencement même de la théorie marxiste de l'Etat, et que ce commencement nous donne l'essentiel, c'est-à-dire le principe décisif de tout développement ultérieur de la théorie.

Nous dirons en effet que la théorie descriptive de l'Etat est juste, puisqu'on peut parfaitement faire correspondre à la définition qu'elle donne de son objet l'immense majorité des faits observables dans le domaine qu'elle concerne. Ainsi la définition de l'Etat comme Etat de classe, existant dans l'appareil d'Etat répressif, éclaire d'une manière fulgurante tous les faits observables dans les divers ordres de la répression, quels qu'en soient les domaines : depuis les massacres de juin 48 et de la Commune de Paris, du dimanche sanglant de mai 1905 à Pétrograd, de la Résistance, de Charonne etc... jusqu'aux simples (et relativement anodines) interventions d'une « censure » qui interdit *la*

Religieuse de Diderot, ou une pièce de Gatti sur Franco ; elle éclaire toutes les formes directes ou indirectes de l'exploitation et de l'extermination des masses populaires (les guerres impérialistes) ; elle éclaire cette subtile domination quotidienne où éclate, par exemple dans les formes de la démocratie politique, ce que Lénine a appelé après Marx la dictature de la bourgeoisie.

Cependant la théorie descriptive de l'Etat représente une phase de la constitution de la théorie qui exige elle-même le « dépassement » de cette phase. Car il est clair que si la définition en question nous donne bien de quoi identifier et reconnaître les faits d'oppression en les rapportant à l'Etat, conçu comme appareil répressif d'Etat, cette « mise en rapport » donne lieu à un genre d'évidence très particulier, dont nous aurons l'occasion de dire un mot dans quelques instants : « oui, c'est bien ainsi, c'est bien vrai !... » [132]. Et l'accumulation des faits sous la définition de l'Etat, si elle multiplie son illustration, ne fait pas avancer réellement la définition de l'Etat, c'est-à-dire sa théorie scientifique. Toute théorie descriptive court ainsi le risque de « bloquer » le développement, pourtant indispensable, de la théorie.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est indispensable, pour développer cette théorie descriptive en théorie tout court, c'est-à-dire pour comprendre plus avant les mécanismes de l'Etat en son fonctionnement, nous pensons qu'il est indispensable *d'ajouter* quelque chose à la définition classique de l'Etat comme appareil d'Etat.

L'essentiel de la théorie marxiste de l'Etat

Précisons d'abord un point important : l'Etat (et son existence dans son appareil) n'ont de sens qu'en fonction du *pouvoir d'Etat*. Toute la lutte des classes politique tourne autour de l'Etat. Entendons autour de la détention, c'est-à-dire de la prise et de la conservation du pouvoir d'Etat, par une certaine classe, ou par une alliance de classes ou de fractions de classes. Cette première précision nous oblige donc à distinguer le pouvoir d'Etat (conservation du pouvoir d'Etat ou prise de pouvoir d'Etat), objectif de la lutte de classes politique d'une part, et l'appareil d'Etat d'autre part.

Nous savons que l'appareil d'Etat peut demeurer en place, comme le prouvent les « révolutions » bourgeoises du XIX[e] siècle en France (1830, 1848) ou les coups d'Etat (le Deux décembre, mai 1958) ou les effondrements d'Etat (chute de l'Empire en 1870, chute de la IIIème

132. Cf. plus loin : *A propos de l'idéologie.*

République en 1940), ou la montée politique de la petite-bourgeoisie (1890-95 en France), etc., [...]sans que l'appareil d'Etat en soit affecté ou modifié : il peut rester en place, sous les événements politiques qui affectent la détention du pouvoir d'Etat.

Même après une révolution sociale comme celle de 1917, une grande partie de l'appareil d'Etat est restée en place sous la prise du pouvoir d'Etat par l'alliance du prolétariat et de la paysannerie pauvre : Lénine l'a assez répété.

On peut dire que cette distinction du pouvoir d'Etat et de l'appareil d'Etat fait partie de la « théorie marxiste » de l'Etat, de manière explicite, et depuis le *18 Brumaire* et les *Luttes de classes en France* de Marx.

Pour résumer sur ce point la « théorie marxiste de l'Etat », nous pouvons dire que les classiques du marxisme ont toujours affirmé :

1/ l'Etat c'est l'appareil (répressif) d'Etat ;

2/ il faut distinguer le pouvoir d'Etat de l'appareil d'Etat ;

3/ l'objectif de la lutte des classes concerne le pouvoir d'Etat, et, par voie de conséquence l'utilisation par les classes (ou alliance de classes, ou de fractions de classes) détentrices du pouvoir d'Etat, de l'appareil d'Etat en fonction de leurs objectifs de classe ; et

4/ le prolétariat doit s'emparer du pouvoir d'Etat pour détruire l'appareil d'Etat bourgeois existant, et, dans une première phase le remplacer par un appareil d'Etat tout différent, prolétarien, puis dans les phases ultérieures mettre en œuvre un processus radical, celui de la destruction de l'Etat (fin du pouvoir d'Etat et de tout appareil d'Etat).

De ce point de vue par conséquent, ce que nous proposerions d'ajouter à la « théorie marxiste » de l'Etat, y figure d'ores et déjà en toutes lettres. Mais il nous semble que cette théorie, ainsi complétée, reste encore en partie descriptive, bien qu'elle comporte désormais des éléments complexes et différentiels dont le fonctionnement et le jeu ne peuvent être compris sans le recours à un approfondissement théorique supplémentaire.

Les Appareils idéologiques d'Etat

Ce qu'il faut ajouter à la « théorie marxiste » de l'Etat, c'est donc autre chose.

Nous devons ici avancer avec prudence dans un terrain où, en fait, les classiques du marxisme nous ont depuis longtemps précédés, mais sans avoir systématisé, sous une forme théorique, les progrès décisifs

que leurs expériences et leurs démarches impliquent. Leurs expériences et démarches sont en effet restées avant tout sur le terrain de la pratique politique.

Les classiques du marxisme ont, en fait, c'est-à-dire dans leur pratique politique, traité l'Etat comme une réalité plus complexe que la définition qui en est donnée dans la « théorie marxiste de l'Etat », même complétée comme nous venons de le faire. Ils ont reconnu cette complexité dans leur pratique, mais ils ne l'ont pas exprimée dans une théorie correspondante [133].

Nous voudrions tenter d'esquisser très schématiquement cette théorie correspondante. A cette fin, nous proposons la thèse suivante.

Pour faire progresser la théorie de l'Etat, il est indispensable de tenir compte, non seulement de la distinction entre *pouvoir d'Etat* et *appareil d'Etat*, mais aussi d'une autre réalité qui est manifestement du côté de l'appareil (répressif) d'Etat, mais ne se confond pas avec lui. Nous appellerons cette réalité par son concept : *les appareils idéologiques d'Etat*.

Qu'est-ce que les appareils idéologiques d'Etat (AIE) ?

Ils ne se confondent pas avec l'appareil (répressif) d'Etat. Rappelons que dans la théorie marxiste, l'Appareil d'Etat (AE) comprend : le Gouvernement, l'Administration, l'Armée, la Police, les Tribunaux, les Prisons, etc., qui constituent ce que nous appellerons désormais l'Appareil Répressif d'Etat. Répressif indique que l'Appareil d'Etat en question « fonctionne à la violence », – du moins à la limite (car la répression, par exemple administrative, peut revêtir des formes non physiques).

Nous désignons par Appareils Idéologiques d'Etat un certain nombre de réalités qui se présentent à l'observateur immédiat sous la forme d'institutions distinctes et spécialisées. Nous en proposons une liste empirique, qui exigera naturellement d'être examinée en détail, mise à l'épreuve, rectifiée et remaniée. Sous toutes les réserves qu'impliquent cette exigence, nous pouvons, pour le moment, considérer comme Appareils Idéologiques d'Etat les institutions suivantes

133. Gramsci est, à notre connaissance, le seul qui se soit avancé sur la voie que nous empruntons. Il a eu cette idée, « singulière », que l'Etat ne se réduisait pas à l'appareil (répressif) d'Etat, mais comprenait, comme il disait, un certain nombre d'institutions de la « *société civile* » : l'Eglise, les Ecoles, les syndicats, etc. Gramsci n'a malheureusement pas systématisé ses intuitions, qui sont restées à l'état de notations aiguës, mais partielles (cf. Gramsci : *Œuvres Choisies*. Ed. Sociales, pp. 290, 291 (Note 3), 293, 295, 436. Cf. *Lettres de la Prison*, Ed. Sociales, p. 313).

(l'ordre dans lequel nous les énumérons n'a pas de signification particulière) :

– l'AIE religieux (le système des différentes Eglises),
– l'AIE scolaire (le système des différentes « Ecoles », publiques et privées),
– l'AIE familial [134],
– l'AIE juridique [135],
– l'AIE politique (le système politique, dont les différents Partis),
– l'AIE syndical,
– l'AIE de l'information (presse, radio-télé, etc.),
– l'AIE culturel (Lettres, Beaux-Arts, sports, etc.).

Nous disons : les AIE ne se confondent pas avec l'Appareil (répressif) d'Etat. En quoi consiste leur différence ?

Dans un premier moment nous pouvons observer que s'il existe *un* Appareil (répressif) d'Etat, il existe une *pluralité* d'Appareils idéologiques d'Etat. A supposer qu'elle existe, l'unité que constitue cette pluralité d'AIE en corps n'est pas immédiatement visible.

Dans un second moment, nous pouvons constater qu'alors que l'Appareil (répressif) d'Etat, unifié, appartient tout entier au domaine *public*, la plus grande partie des Appareils idéologiques d'Etat (dans leur apparente dispersion) relève au contraire du domaine *privé*. Privés sont les Eglises, les Partis, les syndicats, les familles, quelques écoles, la plupart des journaux, des entreprises culturelles, etc., etc...

Laissons de côté pour le moment notre première observation. Mais on ne manquera pas de relever la seconde, pour nous demander de quel droit nous pouvons considérer comme Appareils idéologiques d'*Etat* des institutions qui, pour la majorité d'entre elles, ne possèdent pas de statut public, mais sont tout simplement des institutions *privées*. En marxiste conscient, Gramsci avait déjà, d'un mot, prévenu cette objection. La distinction du public et du privé est une distinction intérieure au droit bourgeois, et valable dans les domaines (subordonnés) où le droit bourgeois exerce ses « pouvoirs ». Le domaine de l'Etat lui échappe car il est « au-delà du Droit » : l'Etat, qui est l'Etat *de* la classe dominante, n'est ni public ni privé, il est au contraire la condition de toute distinction entre public et privé. Disons la même chose en parlant

134. La Famille remplit manifestement d'autres « fonctions » que celle d'un AIE. Elle intervient dans la reproduction de la force de travail. Elle est, selon les modes de production, unité de production et (ou) unité de consommation.

135. Le « Droit » appartient à la fois à l'Appareil (répressif) d'Etat et au système des AIE.

cette fois de nos Appareils Idéologiques d'Etat. Peu importe si les institutions qui les réalisent sont « publiques » ou « privées ». Ce qui importe c'est leur fonctionnement. Des institutions privées peuvent parfaitement « fonctionner » comme des Appareils idéologiques d'Etat. Il suffirait d'une analyse un peu poussée de n'importe lequel des AIE pour le montrer.

Mais allons à l'essentiel. Ce qui distingue les AIE de l'Appareil (répressif) d'Etat, c'est la différence fondamentale suivante : l'Appareil répressif d'Etat « fonctionne à la violence », alors que les Appareils idéologiques d'Etat *fonctionnent « à l'idéologie »*.

Nous pouvons préciser, en rectifiant cette distinction. Nous dirons en effet que tout Appareil d'Etat, qu'il soit répressif ou idéologique, « fonctionne » à la fois à la violence et à l'idéologie, mais avec une différence très importante, qui interdit de confondre les Appareils idéologiques d'Etat avec l'Appareil (répressif) d'Etat.

C'est que pour son compte l'Appareil (répressif) d'Etat fonctionne de façon massivement prévalante *à la répression* (y compris physique), tout en fonctionnant secondairement à l'idéologie. (Il n'existe pas d'appareil purement répressif). Exemples : l'Armée et la Police fonctionnent aussi à l'idéologie, à la fois pour assurer leur propre cohésion et reproduction, et par les « valeurs » qu'elles proposent au dehors.

De la même manière, mais à l'inverse, on doit dire que, pour leur propre compte, les Appareils idéologiques d'Etat fonctionnent de façon massivement prévalante *à l'idéologie*, mais tout en fonctionnant secondairement à la répression, fût-elle à la limite, mais à la limite seulement, très atténuée, dissimulée, voire symbolique. (Il n'existe pas d'appareils purement idéologiques). Ainsi l'Ecole et les Eglises « dressent » par des méthodes appropriées de sanctions, d'exclusions, de sélection, etc., non seulement leurs officiants, mais aussi leurs ouailles. Ainsi la Famille... Ainsi l'Appareil IE culturel (la censure, pour ne mentionner qu'elle), etc.

Est-il utile de mentionner que cette détermination du double « fonctionnement » (de façon prévalante, de façon secondaire) à la répression et à l'idéologie, selon qu'il s'agit de l'Appareil (répressif) d'Etat ou des Appareils idéologiques d'Etat, permet de comprendre qu'il se tisse constamment de très subtiles combinaisons explicites ou tacites entre le jeu de l'Appareil (répressif) d'Etat et le jeu des Appareils idéologiques d'Etat ? La vie quotidienne nous en offre d'innombrables exemples, qu'il faudra toutefois étudier dans le détail pour dépasser cette simple observation.

Cette remarque nous met pourtant sur la voie de comprendre ce qui constitue l'unité du corps apparemment disparate des AIE. Si les AIE « fonctionnent » de façon massivement prévalante à l'idéologie, ce qui unifie leur diversité, c'est ce fonctionnement même, dans la mesure où l'idéologie à laquelle ils fonctionnent est toujours en fait unifiée, malgré sa diversité et ses contradictions, *sous l'idéologie dominante*, qui est celle de « la classe dominante ». Si nous voulons bien considérer que dans le principe la « classe dominante » détient le pouvoir d'Etat (sous une forme franche, ou, le plus souvent, par le moyen d'alliances de classes ou de fractions de classes), et dispose donc de l'Appareil (répressif) d'Etat, nous pourrons admettre que la même classe dominante soit active dans les Appareils idéologiques d'Etat dans la mesure où c'est, en définitive, au travers de ses contradictions mêmes, l'idéologie dominante qui est réalisée dans les Appareils idéologiques d'Etat. Bien entendu, c'est tout autre chose que d'agir par lois et décrets dans l'Appareil (répressif) d'Etat, et que « d'agir » par l'intermédiaire de l'idéologie dominante dans les Appareils idéologiques d'Etat. Il faudra entrer dans le détail de cette différence, – mais elle ne saurait masquer la réalité d'une profonde identité. A notre connaissance, *aucune classe ne peut durablement détenir le pouvoir d'Etat sans exercer en même temps son hégémonie sur et dans les Appareils idéologiques d'Etat.* Je n'en veux qu'un seul exemple et preuve : le souci lancinant de Lénine de révolutionner l'Appareil idéologique d'Etat scolaire (entre autres) pour permettre au prolétariat soviétique, qui s'était emparé du pouvoir d'Etat, d'assurer tout simplement l'avenir de la dictature du prolétariat, et le passage au socialisme [136].

Cette dernière remarque nous met en mesure de comprendre que les Appareils idéologiques d'Etat puissent être non seulement l'*enjeu*, mais aussi le *lieu* de la lutte des classes, et souvent de formes acharnées de la lutte des classes. La classe (ou l'alliance de classes) au pouvoir ne fait pas aussi facilement la loi dans les AIE que dans l'appareil (répressif) d'Etat, non seulement parce que les anciennes classes dominantes peuvent y conserver longtemps de fortes positions, mais aussi parce que la résistance des classes exploitées peut trouver le moyen et l'occasion de s'y exprimer, soit en utilisant les contradictions qui y existent, soit en y conquérant par la lutte des positions de combat [137].

136. Dans un texte pathétique, daté de 1937, Kroupskaïa a raconté l'histoire des efforts désespérés de Lénine, et de ce qu'elle considérait comme son échec (« *Le chemin parcouru* »).

137. Ce qui est dit ici, en quelques mots rapides, de la lutte des classes dans les AIE, est évidemment loin d'épuiser la question de la lutte des classes.

Faisons le point de nos remarques.

Si la thèse que nous avons proposée est fondée, nous sommes conduits à reprendre, tout en la précisant sur un point, la théorie marxiste classique de l'Etat. Nous dirons qu'il faut distinguer le pouvoir d'Etat (et sa détention par...) d'une part, et l'Appareil d'Etat d'autre part. Mais nous ajouterons que l'Appareil d'Etat comprend deux corps : le corps des institutions qui représentent l'Appareil répressif d'Etat d'une part, et le corps des institutions qui représentent le corps des Appareils idéologiques d'Etat d'autre part.

Mais s'il en est ainsi, on ne peut manquer de se poser la question suivante, même en l'état, très sommaire, de nos indications : quelle est exactement la mesure du rôle des Appareils idéologiques d'Etat ? Quel peut bien être le fondement de leur importance ? En d'autres termes : à quoi correspond la « fonction » de ces Appareils idéologiques d'Etat, qui ne fonctionnent pas à la répression, mais à l'idéologie ?

Sur la reproduction des rapports de production

Nous pouvons alors répondre à notre question centrale, restée pendant de longues pages en suspens : *comment est assurée la reproduction des rapports de production ?*

Dans le langage de la topique (Infrastructure, Superstructure), nous dirons : elle est, pour une très grande part [138], assurée par la superstructure, juridico-politique et idéologique.

Pour aborder cette question, il faut garder présent à l'esprit deux principes.

Le premier principe a été formulé par Marx dans la « Préface » à la *Contribution* : « Lorsqu'on considère de tels bouleversements [une révolution sociale], il faut toujours distinguer entre le bouleversement matériel – qu'on peut constater d'une manière scientifiquement rigoureuse – des conditions de production économiques, et les formes juridiques, politiques, religieuses, artistiques ou philosophiques dans lesquelles les hommes prennent conscience de ce conflit et le mènent jusqu'au bout. » La lutte de classe s'exprime et s'exerce donc dans les formes idéologiques, donc aussi dans les formes idéologiques des AIE. Mais la lutte des classes *déborde* largement ces formes, et c'est parce qu'elle les déborde que la lutte des classes exploitées peut aussi s'exercer dans les formes des AIE, donc retourner contre les classes au pouvoir l'arme de l'idéologie.

Cela, en vertu dú *second principe* : la lutte des classes déborde les AIE parce qu'elle est enracinée ailleurs que dans l'idéologie, dans l'Infrastructure, dans les rapports de production, qui sont des rapports d'exploitation, et qui constituent la base des rapports de classe.

138. Pour une très grande part. Car les rapports de production sont d'abord reproduits par la matérialité du procès de production et du procès de circulation.

Mais puisque nous avons considéré comme indispensable de dépasser ce langage encore descriptif, nous dirons : elle est, pour une très grande part [11], assurée par l'exercice du pouvoir d'Etat dans les Appareils d'Etat, l'Appareil répressif d'Etat d'une part, et les Appareils Idéologiques d'Etat d'autre part.

On voudra bien tenir compte de ce qui a été dit précédemment, et que nous rassemblons maintenant sous les trois traits suivants :

1- Tous les Appareils d'Etat fonctionnent à la fois à la répression et à l'idéologie, avec cette différence que l'Appareil (répressif) d'Etat fonctionne de façon massivement prévalante à la répression, alors que les Appareils Idéologiques d'Etat fonctionnent de façon massivement prévalante à l'idéologie.

2- Alors que l'Appareil (répressif) d'Etat constitue un tout organisé dont les différents membres sont centralisés sous une unité de commandement, celle de la politique de lutte des classes appliquée par les représentants politiques des classes dominantes qui détiennent le pouvoir d'Etat, – les Appareils idéologiques d'Etat sont multiples, distincts, « relativement autonomes », et susceptibles d'offrir un champ objectif à des contradictions exprimant, sous des formes tantôt limitées, et tantôt extrêmes, les effets des chocs entre la lutte des classes capitaliste et la lutte des classes prolétarienne, ainsi que leurs formes subordonnées.

3- Alors que l'unité de l'Appareil (répressif) d'Etat est assurée par son organisation centralisée unifiée sous la direction des représentants des classes au pouvoir, exécutant la politique de lutte des classes des classes au pouvoir,– l'unité entre les différents Appareils Idéologiques d'Etat est assurée par l'idéologie dominante, celle de la classe dominante.

Si on veut bien tenir compte de ces caractéristiques, on peut alors se représenter la reproduction des rapports de production [139] de la manière suivante, selon une sorte de « division du travail ».

Le rôle de l'Appareil répressif d'Etat consiste essentiellement, en tant qu'appareil répressif, à assurer par la force (physique ou non) les conditions politiques de la reproduction des rapports de production qui sont en dernier ressort des *rapports d'exploitation*. Non seulement l'appareil d'Etat contribue pour une très grande part à se reproduire lui-

Mais on ne doit pas oublier que les rapports idéologiques sont immédiatement présents dans ces mêmes procès.

139. Pour la part de la reproduction à laquelle *contribuent* l'Appareil répressif d'Etat et les Appareils Idéologiques d'Etat.

même (il existe dans l'Etat capitaliste des dynasties d'hommes politiques, des dynasties militaires, etc.), mais aussi, et surtout, l'appareil d'Etat assure par la répression (depuis la force physique la plus brutale jusqu'aux simples ordres et interdits administratifs, à la censure ouverte ou tacite, etc.) les conditions politiques de l'exercice des Appareils Idéologiques d'Etat.

Ce sont eux en effet qui assurent, pour une grande part, la reproduction même des rapports de production, sous le « bouclier » de l'Appareil répressif d'Etat. C'est ici que joue massivement le rôle de l'idéologie dominante, celle de la classe dominante, qui détient le pouvoir d'Etat. C'est par l'intermédiaire de l'idéologie dominante, qu'est assurée l'« harmonie » (parfois grinçante) entre l'Appareil répressif d'Etat et les Appareils Idéologiques d'Etat, et entre les différents Appareils Idéologiques d'Etat.

Nous sommes ainsi conduits à envisager l'hypothèse suivante, en fonction même de la diversité des appareils idéologiques d'Etat dans leur rôle unique, car commun, de la reproduction des rapports de production.

Nous avons en effet énuméré, dans les formations sociales capitalistes contemporaines, un nombre relativement élevé d'appareils idéologiques d'Etat : l'appareil scolaire, l'appareil religieux, l'appareil familial, l'appareil politique, l'appareil syndical, l'appareil de l'information, l'appareil « culturel », etc.

Or, dans les formations sociales du mode de production « servagiste » (dit communément féodal), nous constatons que s'il existe un Appareil répressif d'Etat unique, formellement très semblable, non seulement depuis le Monarchie absolue, mais encore depuis les premiers Etats antiques connus, à celui que nous connaissons, le nombre des Appareils idéologiques d'Etat est moins élevé et leur individualité différente. Nous constatons par exemple qu'au Moyen-Age l'Eglise (Appareil idéologique d'Etat religieux) cumulait alors nombre de fonctions aujourd'hui dévolues à plusieurs appareils idéologiques d'Etat distincts, nouveaux par rapport au passé que nous évoquons, en particulier des fonctions scolaires et culturelles. A côté de l'Eglise existait l'Appareil Idéologique d'Etat familial, qui jouait un rôle considérable, sans commune mesure avec celui qu'il joue dans les formations sociales capitalistes. L'Eglise et la Famille n'étaient pas, malgré les apparences, les seuls Appareils Idéologiques d'Etat. Il existait aussi un Appareil Idéologique d'Etat politique (les Etats Généraux, le Parlement, les différentes factions et Ligues politiques,

ancêtres des partis politiques modernes, et tout le système politique des Communes franches puis des Villes). Il existait aussi un puissant appareil idéologique d'Etat « pré-syndical », si nous pouvons risquer cette expression forcément anachronique (les puissantes confréries des marchands, des banquiers, et aussi les associations des compagnons, etc.). L'Edition et l'Information elles-mêmes ont connu un incontestable développement, ainsi que les spectacles, d'abord parties intégrantes de l'Eglise, puis de plus en plus indépendantes d'elle.

Or, dans la période historique pré-capitaliste que nous examinons à très larges traits, il est absolument évident *qu'il existait un appareil idéologique d'Etat dominant, l'Eglise*, qui concentrait en elle non seulement les fonctions religieuses, mais aussi scolaires, et une très bonne partie des fonctions d'information et de « culture ». Si toute la lutte idéologique du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, depuis le premier ébranlement de la Réforme, s'est *concentrée* dans une lutte anticléricale et antireligieuse, ce n'est pas par hasard, c'est en fonction même de la position dominante de l'Appareil idéologique d'Etat religieux.

La Révolution française a eu avant tout pour objectif et résultat non seulement de faire passer le pouvoir d'Etat de l'aristocratie féodale à la bourgeoisie capitaliste-commerciale, de briser en partie l'ancien Appareil répressif d'Etat et de le remplacer par un nouveau (ex. l'Armée nationale populaire), – mais aussi de s'attaquer à l'appareil idéologique d'Etat n°1 : l'Eglise. D'où la constitution civile du clergé, la confiscation des Biens d'Eglise, et la création de nouveaux appareils idéologiques d'Etat pour remplacer l'appareil idéologique d'Etat religieux dans son rôle dominant.

Naturellement, les choses ne sont pas allées toutes seules : à preuve le Concordat, la Restauration, et la longue lutte de classe entre l'Aristocratie foncière et la bourgeoisie industrielle dans tout le cours du XIX^e^ siècle, pour l'établissement de l'hégémonie bourgeoise sur les fonctions remplies naguère par l'Eglise : avant tout par l'Ecole. On peut dire que la bourgeoisie s'est appuyée sur le nouvel appareil idéologique d'Etat politique, démocratique-parlementaire, mis en place dans les premières années de la Révolution, puis restauré après de longues luttes violentes, quelques mois en 1848, et durant des dizaines d'années après la chute du Second Empire, afin de mener la lutte contre l'Eglise et de s'emparer de ses fonctions idéologiques : bref pour assurer non seulement son hégémonie politique, mais aussi son hégémonie idéologique, indispensable à la reproduction des rapports de production capitalistes.

C'est pourquoi, nous nous croyons autorisés à avancer la Thèse suivante, avec tous les risques que cela comporte. Nous pensons que l'appareil idéologique d'Etat qui a été mis en position *dominante* dans les formations capitalistes mûres, à l'issue d'une violente lutte de classe politique et idéologique contre l'ancien appareil idéologique d'Etat dominant, est l'*appareil idéologique scolaire*.

Cette thèse peut sembler paradoxale, s'il est vrai que pour tout le monde, c'est-à-dire dans la représentation idéologique que la bourgeoisie tenait à se donner à elle-même et aux classes qu'elle exploite, il semble bien que l'appareil idéologique d'Etat dominant dans les formations sociales capitalistes ne soit pas l'Ecole, mais l'appareil idéologique d'Etat politique, à savoir le régime de démocratie parlementaire assorti du suffrage universel et des luttes des partis.

Pourtant l'histoire, même récente, montre que la bourgeoisie a pu et peut fort bien s'accommoder d'appareils idéologiques d'Etat politiques différents de la démocratie parlementaire : l'Empire, n°1 ou n°2, la Monarchie à Charte (Louis XVIII, Charles X), la Monarchie parlementaire (Louis-Philippe), la démocratie présidentielle (de Gaulle) pour ne parler que de la France. En Angleterre, les choses sont encore plus manifestes. La Révolution y a été particulièrement « réussie » du point de vue bourgeois, puisque, à la différence de la France où la bourgeoisie, du fait d'ailleurs de la sottise de la petite noblesse, a dû accepter de se laisser porter au pouvoir par des « journées révolutionnaires », paysannes et plébéiennes, qui lui ont coûté terriblement cher, la bourgeoisie anglaise a pu « composer » avec l'Aristocratie, et « partager » avec elle la détention du pouvoir d'Etat et l'usage de l'appareil d'Etat pendant très longtemps (paix entre tous les hommes de bonne volonté des classes dominantes !). En Allemagne, les choses sont encore plus frappantes, puisque c'est sous un appareil idéologique d'Etat politique où les Junkers impériaux (symbole Bismarck), leur armée et leur police, lui servaient de bouclier, et de personnel dirigeant, que la bourgeoisie impérialiste a fait son entrée fracassante dans l'histoire, avant de « traverser » la République de Weimar et de se confier au nazisme.

Nous croyons donc avoir de fortes raisons de penser que, derrière les jeux de son Appareil Idéologique d'Etat politique, qui occupait le devant de la scène, ce que la bourgeoisie a mis en place comme son appareil idéologique d'Etat n°1, donc dominant, c'est l'appareil scolaire, qui a, en fait, remplacé dans ses fonctions l'ancien appareil

idéologique d'Etat dominant, à savoir l'Eglise. On peut même ajouter : le couple Ecole-Famille a remplacé le couple Eglise-Famille.

Pourquoi l'appareil scolaire est-il en fait l'appareil idéologique d'Etat dominant dans les formations sociales capitalistes et comment fonctionne-t-il ? Qu'il suffise pour le moment de dire :

1- Tous les appareils idéologiques d'Etat, quels qu'ils soient, concourent tous aux même résultat : la reproduction des rapports de production, c'est-à-dire des rapports d'exploitation capitalistes.

2- Chacun d'entre eux concourt à cet unique résultat de la manière qui lui est propre. L'appareil politique en assujettissant les individus à l'idéologie politique d'Etat, l'idéologie « démocratique », indirecte (parlementaire) ou directe (plébiscitaire ou fasciste). L'appareil d'information en gavant par la presse, la radio, la télévision tous les « citoyens » des doses quotidiennes de nationalisme, chauvinisme, libéralisme, moralisme, etc. De même pour l'appareil culturel (le rôle du sport dans le chauvinisme est de premier ordre), etc. L'appareil religieux en rappelant dans les sermons et autres grandes cérémonies de la Naissance, du Mariage et de la Mort que l'homme n'est que cendre, sauf s'il sait aimer ses frères jusqu'à tendre l'autre joue à celui qui gifle la première. L'appareil familial... n'insistons pas.

3- Ce concert est dominé par une partition unique, troublée à l'occasion par des contradictions (celles des restes des anciennes classes dominantes, celles des prolétaires et de leurs organisations) : la partition de l'Idéologie de la classe actuellement dominante, qui intègre dans sa musique les grands thèmes de l'Humanisme des Grands ancêtres, qui ont fait, avant le Christianisme, le Miracle grec, et après, la Grandeur de Rome, la Ville éternelle, et les thèmes de l'Intérêt, particulier et général, etc. Nationalisme, moralisme et économisme.

4- Pourtant, dans ce concert, un appareil idéologique d'Etat joue bel et bien le rôle dominant, bien qu'on ne prête guère l'oreille à sa musique : elle est tellement silencieuse ! Il s'agit de l'Ecole.

Elle prend les enfants de toutes les classes sociales dès la Maternelle, et dès la Maternelle, avec les nouvelles comme les anciennes méthodes, elle leur inculque, pendant des années, les années où l'enfant est le plus « vulnérable », coincé entre l'appareil d'Etat Famille et l'appareil d'Etat Ecole, des « savoir-faire » enrobés dans l'idéologie dominante (le français, le calcul, l'histoire naturelle, les sciences, la littérature), ou tout simplement l'idéologie dominante à l'état pur (morale, instruction civique, philosophie). Quelque part vers la seizième année une énorme masse d'enfants tombe « dans la

production » : ce sont les ouvriers ou les petits paysans. Une autre partie de la jeunesse scolarisable continue : et vaille que vaille, fait un bout de chemin pour tomber en route et pourvoir les postes des petits et moyens cadres, employés, petits et moyens fonctionnaires, petits-bourgeois de toute sorte. Une dernière partie parvient aux sommets, soit pour tomber dans le demi-chômage intellectuel, soit pour fournir outre les « intellectuels du travailleur collectif », les agents de l'exploitation (capitalistes, managers), les agents de la répression (militaires, policiers, politiques, administrateurs, etc.), et les professionnels de l'idéologie (prêtres de toute sorte, dont la majorité sont des « laïques » convaincus).

Chaque masse qui tombe en route est pratiquement pourvue de l'idéologie qui convient au rôle qu'elle doit remplir dans la société de classe : rôle d'exploité (à « conscience professionnelle », « morale », « civique », « nationale » et a-politique hautement « développée ») ; rôle d'agent de l'exploitation (savoir commander et parler aux ouvriers : les « relations humaines »), d'agents de la répression (savoir commander et se faire obéir « sans discuter » ou savoir manier la démagogie de la rhétorique des dirigeants politiques), ou de professionnels de l'idéologie (sachant traiter les consciences avec le respect, c'est-à-dire le mépris, le chantage, la démagogie qui conviennent, accommodés aux accents de la Morale, de la Vertu, de la « Transcendance », de la Nation, du rôle de la France dans le Monde, etc.).

Bien sûr, nombre de ces Vertus contrastées (modestie, résignation, soumission d'une part, cynisme, mépris, hauteur, sûreté, grandeur, voire beau-parler et habileté d'autre part) s'apprennent aussi dans les Familles, à l'Eglise, à l'Armée, dans les Beaux Livres, dans les films, et même sur les stades. Mais aucun appareil idéologique d'Etat ne dispose pendant autant d'années de l'audience obligatoire (et, c'est bien la moindre des choses, gratuite...) 5 à 6 jours sur 7 à raison de 8 heures par jour, de la totalité des enfants de la formation sociale capitaliste.

Or c'est par l'apprentissage de quelques savoir-faire enrobés dans l'inculcation massive de l'idéologie de la classe dominante, que sont pour une grande part reproduits *les rapports de production* d'une formation sociale capitaliste, c'est-à-dire les rapports d'exploités à exploiteurs et d'exploiteurs à exploités. Les mécanismes qui produisent ce résultat vital pour le régime capitaliste sont naturellement recouverts et dissimulés par une idéologie de l'Ecole universellement régnante, puisque c'est une des formes essentielles de l'idéologie bourgeoise

dominante : une idéologie qui représente l'Ecole comme un milieu neutre, dépourvu d'idéologie (puisque... laïque), où des maîtres respectueux de la « conscience » et de la « liberté » des enfants qui leur sont confiés (en toute confiance) par leurs « parents » (lesquels sont aussi libres, c'est-à-dire propriétaires de leurs enfants) les font accéder à la liberté, la moralité et la responsabilité d'adultes par leur propre exemple, les connaissances, la littérature, et leurs vertus « libératrices ».

J'en demande pardon aux maîtres qui, dans des conditions épouvantables, tentent de retourner contre l'idéologie, contre le système et contre les pratiques dans lesquelles ils sont pris, les quelques armes qu'ils peuvent trouver dans l'histoire et le savoir qu'ils « enseignent ». Ce sont des espèces de héros. Mais ils sont très rares, et combien (la majorité) n'ont même pas le commencement du soupçon du « travail » que le système (qui les dépasse et écrase) les contraint de faire, pis, mettent tout leur cœur et leur ingéniosité à l'accomplir avec la dernière conscience (les fameuses méthodes nouvelles !). Ils s'en doutent si peu qu'ils contribuent par leur dévouement même à entretenir et nourrir cette représentation idéologique de l'Ecole, qui rend aujourd'hui l'Ecole aussi « naturelle » et indispensable-utile et même bienfaisante à nos contemporains, que l'Eglise était « naturelle », indispensable et généreuse à nos ancêtres d'il y a quelques siècles.

De fait, l'Eglise a été aujourd'hui remplacée par l'Ecole dans son rôle d'*Appareil idéologique d'Etat dominant.* Elle est couplée avec la Famille, tout comme autrefois l'Eglise était couplée avec la Famille. On peut alors affirmer que la crise, d'une profondeur sans précédent, qui ébranle à travers le monde le système scolaire de tant d'Etats, souvent conjointe à une crise (déjà annoncée dans le *Manifeste*) qui secoue le système familial, prend un sens politique, si l'on considère que l'Ecole (et le couple Ecole-Famille) constitue l'Appareil idéologique d'Etat dominant, Appareil jouant un rôle déterminant dans la reproduction des rapports de production d'un mode de production menacé dans son existence par la lutte de classes mondiale.

A propos de l'Idéologie

Lorsque nous avons avancé le concept d'Appareil idéologique d'Etat, lorsque nous avons dit que les AIE « fonctionnaient à l'idéologie », nous avons invoqué une réalité, dont il faut dire quelques mots : l'idéologie.

On sait que l'expression : l'idéologie, a été forgée par Cabanis, Destutt de Tracy et leurs amis qui lui assignaient pour objet la théorie (génétique) des idées. Lorsque, 50 ans plus tard, Marx reprend le terme, il lui donne, dès ses *Œuvres de Jeunesse*, un tout autre sens. L'idéologie est alors le système des idées, des représentations qui domine l'esprit d'un homme ou d'un groupe social. La lutte idéologico-politique menée par Marx dès ses articles de la *Gazette Rhénane* devait rapidement le confronter à cette réalité, et l'obliger à approfondir ses premières intuitions.

Pourtant, nous nous heurtons ici à un paradoxe assez étonnant. Tout semblait porter Marx à formuler une théorie de l'idéologie. De fait, L'*Idéologie allemande* nous offre bien, après les *Manuscrits de 44*, une théorie explicite de l'idéologie, mais... elle n'est pas marxiste (nous le verrons dans un instant). Quant au *Capital*, s'il contient bien nombre d'indications pour une théorie des idéologies (la plus visible : l'idéologie des économistes vulgaires), il ne contient pas cette théorie elle-même, qui dépend en grande partie d'une théorie de l'idéologie en général.

Je voudrais prendre le risque d'en proposer une première et très schématique esquisse. Les thèses que je vais avancer ne sont certes pas improvisées, mais elles ne peuvent être soutenues et éprouvées, c'est-à-dire confirmées ou rectifiées, que par des études et analyses approfondies.

L'Idéologie n'a pas d'histoire

Un mot d'abord pour exposer la raison de principe qui me semble sinon fonder, du moins autoriser, le projet d'une théorie de *l'*idéologie *en général*, et non une théorie *des* idéologies particulières, qui expriment toujours, quelle que soit leur forme (religieuse, morale, juridique, politique) *des positions de classe*.

Il faudra de toute évidence s'engager dans une théorie *des* idéologies, sous le double rapport qui vient d'être indiqué. On verra alors qu'une théorie *des* idéologies repose en dernier ressort sur l'histoire des formations sociales, donc des modes de production combinés dans les formations sociales, et des luttes de classes qui s'y développent. En ce sens, il est clair qu'il ne peut être question d'une théorie *des* idéologies *en général*, puisque *les* idéologies (définies sous le double rapport indiqué ci-dessus : régional et de classe) ont une histoire, dont la

détermination en dernière instance se trouve évidemment située *hors* des seules idéologies, tout en les concernant.

En revanche, si je puis avancer le projet d'une théorie de *l'*idéologie *en général*, et si cette théorie est bien un des éléments dont dépendent *les* théories *des* idéologies, cela implique une proposition d'apparence paradoxale, que j'énoncerai dans les termes suivants : *l'idéologie n'a pas d'histoire.*

On le sait, cette formule figure en toutes lettres dans un passage de *L'Idéologie allemande*. Marx l'énonce à propos de la métaphysique qui, dit-il, n'a pas plus d'histoire que la morale (sous-entendu : et les autres formes de l'idéologie).

Dans *L'Idéologie allemande*, cette formule figure dans un contexte franchement positiviste. L'idéologie y est conçue comme pure illusion, pur rêve, c'est-à-dire néant. Toute sa réalité est hors d'elle-même. L'idéologie est donc pensée comme une construction imaginaire dont le statut est exactement semblable au statut théorique du rêve chez les auteurs antérieurs à Freud. Pour ces auteurs, le rêve était le résultat purement imaginaire, c'est-à-dire nul, de « résidus diurnes », présentés dans une composition et un ordre arbitraire, parfois d'ailleurs « inversé », bref « dans le désordre ». Pour eux, le rêve c'était l'imaginaire vide et nul, « bricolé » arbitrairement, les yeux fermés, avec des résidus de la seule réalité pleine et positive, celle du jour. Tel est exactement le statut de la philosophie et de l'idéologie (puisque la philosophie y est l'idéologie par excellence) dans *L'Idéologie allemande*.

L'idéologie est alors pour Marx un bricolage imaginaire, un pur rêve, vide et vain, constitué par les « résidus diurnes » de la seule réalité pleine et positive, celle de l'histoire concrète des individus concrets, matériels, produisant matériellement leur existence. C'est à ce titre que, dans *L'Idéologie allemande*, l'idéologie n'a pas d'histoire, puisque son histoire est en dehors d'elle, là où existe la seule histoire qui existe, celle des individus concrets, etc. Dans *L'Idéologie allemande* la thèse que l'idéologie n'a pas d'histoire est donc une thèse purement *négative*, puisqu'elle signifie à la fois :

1- L'idéologie n'est rien en tant que pur rêve (fabriqué par on ne sait quelle puissance : sinon par l'aliénation de la division du travail, mais c'est là aussi une détermination *négative*).

2- L'idéologie n'a pas d'histoire, ce qui ne veut pas dire du tout qu'elle n'ait pas d'histoire (au contraire, puisqu'elle n'est que le pâle

reflet vide inversé de l'histoire réelle), mais elle n'a pas d'histoire *à elle*.

Or la thèse que je voudrais défendre, tout en reprenant formellement les termes de *L'Idéologie allemande* (l'idéologie n'a pas d'histoire), est radicalement différente de la thèse positiviste-historiciste de *L'Idéologie allemande*.

Car, d'une part, je crois pouvoir soutenir que *les* idéologies *ont une histoire à elles* (bien qu'elle soit déterminée en dernière instance par la lutte des classes) ; et, d'autre part, je crois pouvoir soutenir en même temps que l'idéologie *en général n'a pas d'histoire*, non en un sens négatif (son histoire est en dehors d'elle), mais en un sens absolument positif.

Ce sens est positif, s'il est vrai que le propre de l'idéologie est d'être dotée d'une structure et d'un fonctionnement tels qu'ils en font une réalité non-historique, c'est-à-dire omni-historique, au sens où cette structure et ce fonctionnement sont, sous une même forme, immuable, présents dans ce qu'on appelle l'histoire entière, au sens où le *Manifeste* définit l'histoire comme l'histoire de la lutte des classes, c'est-à-dire l'histoire des sociétés de classes.

Pour fournir ici un repère théorique, je dirais, reprenant notre exemple du rêve, cette fois dans la conception freudienne, que notre proposition : l'idéologie n'a pas d'histoire, peut et doit (et d'une manière qui n'a absolument rien d'arbitraire, mais qui est tout au contraire théoriquement nécessaire, car il y a un lien organique entre les deux propositions) être mise en rapport direct avec la proposition de Freud que *l'inconscient est éternel*, c'est-à-dire n'a pas d'histoire.

Si éternel veut dire, non pas transcendant à toute histoire (temporelle), mais omniprésent, transhistorique, donc immuable en sa forme dans toute l'étendue de l'histoire, je reprendrai mot pour mot l'expression de Freud et j'écrirai : *l'idéologie est éternelle*, tout comme l'inconscient. Et j'ajouterai que ce rapprochement ma paraît théoriquement justifié par le fait que l'éternité de l'inconscient n'est pas sans rapport avec l'éternité de l'idéologie en général.

Voilà pourquoi je me crois autorisé, au moins présomptivement, à proposer une théorie de *l'*idéologie en général, au sens où Freud a présenté une théorie de *l'*inconscient en général.

Pour simplifier l'expression, on voudra bien, tenant compte de ce qui a été dit des idéologies, convenir d'employer le terme d'idéologie tout court, pour désigner l'idéologie en général, dont je viens de dire qu'elle n'a pas d'histoire, ou, ce qui revient au même, qu'elle est

éternelle, c'est-à-dire omni-présente, sous sa forme immuable, dans toute l'histoire (= l'histoire des formations sociales comprenant des classes sociales). Je me limite provisoirement en effet aux « sociétés de classes » et à leur histoire.

L'idéologie est une « représentation » du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence

Pour aborder la thèse centrale sur la structure et le fonctionnement de l'idéologie, je vais d'abord présenter deux thèses, dont l'une est négative, et l'autre positive. La première porte sur l'objet qui est « représenté » sous la forme imaginaire de l'idéologie, la seconde porte sur la matérialité de l'idéologie.

Thèse I : l'idéologie représente le rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence.

On dit communément de l'idéologie religieuse, de l'idéologie morale, de l'idéologie juridique, de l'idéologie politique, etc., que ce sont autant de « conceptions du monde ». Bien entendu, on admet, à moins de vivre l'une de ces idéologies comme la vérité (par exemple si on « croit » à Dieu, au Devoir, à la Justice, etc.) que l'idéologie dont on parle alors d'un point de vue critique, en l'examinant comme un ethnologue les mythes d'une « société primitive », que ces « conceptions du monde » sont en grande partie imaginaires, c'est-à-dire ne « correspondent pas à la réalité ».

Pourtant tout en admettant qu'elles ne correspondent pas à la réalité, donc qu'elles constituent une illusion, on admet qu'elles font allusion à la réalité, et qu'il suffit de les « interpréter » pour retrouver, sous leur représentation imaginaire du monde, la réalité même de ce monde (idéologie = *illusion/allusion*).

Il existe différents types d'interprétation, dont les plus connus sont le type *mécaniste* courant au XVIII^{e} siècle (Dieu c'est la représentation imaginaire du Roi réel), et l'interprétation « *herméneutique* », inaugurée par les premiers Pères de l'Eglise et reprise par Feuerbach et l'école théologico-philosophique issue de lui, par exemple le théologien Barth, etc., (pour Feuerbach par exemple, Dieu c'est l'essence de l'Homme réel). Je vais à l'essentiel en disant que, sous la condition d'interpréter la transposition (et l'inversion) imaginaire de l'idéologie, on aboutit à la conclusion que dans l'idéologie « les hommes se représentent sous une forme imaginaire leurs conditions d'existence réelles ».

Cette interprétation laisse malheureusement en suspens un petit problème : pourquoi les hommes « ont-ils besoin » de cette transposition imaginaire de leurs conditions réelles d'existence, pour « se représenter » leurs conditions d'existence réelles ?

La première réponse (celle du XVIII^e siècle) propose une solution simple : c'est la faute aux Curés ou aux Despotes. Ils ont « forgé » de Beaux Mensonges pour que, croyant obéir à Dieu, les hommes obéissent en fait aux Curés ou aux Despotes, le plus souvent alliés dans leur imposture, les Curés étant au service des Despotes ou vice-versa, selon les positions politiques des dits théoriciens. Il y a donc une cause à la transposition imaginaire des conditions d'existence réelle : cette cause, c'est l'existence d'un petit nombre d'hommes cyniques, qui assoient leur domination et leur exploitation du « peuple », sur une représentation faussée du monde qu'ils ont imaginée pour s'asservir les esprits en dominant leur imagination.

La seconde réponse (celle de Feuerbach, reprise mot pour mot par Marx dans ses *Œuvres de Jeunesse*) est plus « profonde », c'est-à-dire tout aussi fausse. Elle cherche et trouve, elle aussi, une cause à la transposition et à la déformation imaginaire des conditions d'existence réelles des hommes, bref à l'aliénation dans l'imaginaire de la représentation des conditions d'existence des hommes. Cette cause, ce ne sont plus ni les Curés, ni les Despotes, ni leur propre imagination active, et l'imagination passive de leurs victimes. Cette cause, c'est l'aliénation matérielle qui règne dans les conditions d'existence des hommes eux-mêmes. C'est ainsi que Marx défend dans la *Question Juive* et ailleurs l'idée feuerbachienne que les hommes se font une représentation aliénée (= imaginaire) de leurs conditions d'existence parce que ces conditions d'existence sont elles-mêmes aliénantes (dans les *Manuscrits de 44* : parce que ces conditions sont dominées par l'essence de la société aliénée : le « *travail aliéné* »).

Toutes ces interprétations prennent donc à la lettre la thèse qu'elles supposent, et sur laquelle elles reposent, à savoir que ce qui est reflété dans la représentation imaginaire du monde qu'on trouve dans une idéologie, ce sont les conditions d'existence des hommes, donc leur monde réel.

Or je reprends ici une thèse que j'ai déjà avancée : ce n'est pas leurs conditions d'existence réelles, leur monde réel, que les « hommes » « se représentent » dans l'idéologie, mais avant tout leur *rapport* à ces conditions d'existence qui leur y est représenté. C'est ce rapport qui est au centre de toute représentation idéologique, donc imaginaire

du monde réel. C'est dans ce rapport que se trouve contenue la « cause » qui doit rendre compte de la déformation imaginaire de la représentation idéologique du monde réel. Ou plutôt, pour laisser en suspens le langage de la cause, il faut avancer la thèse que c'est *la nature imaginaire de ce rapport* qui soutient toute la déformation imaginaire qu'on peut observer (si on ne vit pas dans sa vérité) dans toute idéologie.

Pour parler un langage marxiste, s'il est vrai que la représentation des conditions d'existence réelle des individus occupant des postes d'agents de la production, de l'exploitation, de la répression, de l'idéologisation et de la pratique scientifique, relève en dernière instance des rapports de production, et des rapports dérivés des rapports de production, nous pouvons dire ceci : toute idéologie représente, dans sa déformation nécessairement imaginaire, non pas les rapports de production existants (et les autres rapports qui en dérivent), mais avant tout le rapport (imaginaire) des individus aux rapports de production et aux rapports qui en dérivent. Dans l'idéologie est donc représenté non pas le système des rapports réels qui gouvernent l'existence des individus, mais le rapport imaginaire de ces individus aux rapports réels sous lesquels ils vivent.

S'il en est ainsi, la question de la « cause » de la déformation imaginaire des rapports réels dans l'idéologie tombe, et doit être remplacée par une autre question : pourquoi la représentation donnée aux individus de leur rapport (individuel) aux rapports sociaux qui gouvernent leurs conditions d'existence et leur vie collective et individuelle est-elle nécessairement imaginaire ? Et quelle est la nature de cet imaginaire ? Ainsi posée la question évacue la solution par la « clique » [140] d'un groupe d'individus (Curés ou Despotes) auteurs de la grande mystification idéologique, ainsi que la solution par le caractère aliéné du monde réel. Nous allons voir pourquoi dans la suite de notre exposition. Pour l'instant, nous n'allons pas plus loin.

Thèse II : L'idéologie a une existence matérielle.

Nous avons déjà effleuré cette thèse en disant que les « idées » ou « représentations », etc., dont semble composée l'idéologie, n'avaient pas d'existence idéale, idéelle, spirituelle, mais matérielle. Nous avons même suggéré que l'existence idéale, idéelle, spirituelle des « idées »

140. J'emploie à dessein ce terme très moderne. Car, même en milieux communistes, « l'explication » de telle déviation politique (opportunisme de droite ou de gauche) par l'action d'une « clique » est malheureusement monnaie courante.

relevait exclusivement d'une idéologie de l'« idée » et de l'idéologie, et, ajoutons-le, d'une idéologie de ce qui paraît « fonder » cette conception depuis l'apparition des sciences, à savoir ce que les praticiens des sciences se représentent, dans leur idéologie spontanée, comme des « idées », vraies ou fausses. Bien entendu, présentée sous la forme d'une affirmation, cette thèse n'est pas démontrée. Nous demandons simplement qu'on lui accorde, disons au nom du matérialisme, un préjugé simplement favorable. De longs développements seraient nécessaires à sa démonstration.

Cette thèse présomptive de l'existence non spirituelle mais matérielle des « idées » ou autres « représentations », nous est en effet nécessaire pour avancer dans notre analyse de la nature de l'idéologie. Ou plutôt elle nous est simplement utile pour mieux faire apparaître ce que toute analyse un peu sérieuse d'une idéologie quelconque montre immédiatement, empiriquement, à tout observateur tant soit peu critique.

Nous avons dit, parlant des appareils idéologiques d'Etat et de leurs pratiques, qu'ils étaient chacun la réalisation d'une idéologie (l'unité de ces différentes idéologies régionales – religieuse, morale, juridique, politique, esthétique, etc., étant assurée par leur subsomption sous l'idéologie dominante). Nous reprenons cette thèse : une idéologie existe toujours dans un appareil, et sa pratique, ou ses pratiques. Cette existence est matérielle.

Bien entendu, l'existence matérielle de l'idéologie dans un appareil et ses pratiques ne possède pas la même modalité que l'existence matérielle d'un pavé ou d'un fusil. Mais, quitte à nous faire traiter de néo-aristotélicien, (signalons que Marx portait une très haute estime à Aristote), nous dirons que « la matière se dit en plusieurs sens » ou plutôt qu'elle existe sous différentes modalités, toutes enracinées en dernière instance dans la matière « physique ».

Cela dit, prenons au plus court, et voyons ce qui se passe dans les « individus » qui vivent dans l'idéologie, c'est-à-dire dans une représentation du monde déterminée (religieuse, morale, etc.), dont la déformation imaginaire dépend de leur rapport imaginaire à leurs conditions d'existence, c'est-à-dire, en dernière instance, aux rapports de production et de classe (idéologie = rapport imaginaire à des rapports réels). Nous dirons que ce rapport imaginaire est doté lui-même d'une existence matérielle.

Or nous constatons ceci.

Un individu croit en Dieu, ou au Devoir, ou à la Justice, etc. Cette croyance relève (pour tout le monde, c'est-à-dire pour tous ceux qui vivent dans une représentation idéologique de l'idéologie, qui réduit l'idéologie à des idées dotées par définition d'existence spirituelle) des idées dudit individu, donc de lui, comme sujet ayant une conscience, dans laquelle sont contenues les idées de sa croyance. Moyennant quoi, c'est-à-dire moyennant le dispositif « conceptuel » parfaitement idéologique ainsi mis en place (un sujet doté d'une conscience où il forme librement ou reconnaît librement des idées auxquelles il croit), le comportement (matériel) dudit sujet en découle naturellement.

L'individu en question se conduit de telle ou telle manière, adopte tel ou tel comportement pratique, et, qui plus est, participe à certaines pratiques réglées, qui sont celles de l'appareil idéologique dont « dépendent » les idées qu'il a librement choisies en toute conscience, en tant que sujet. S'il croit à Dieu, il va à l'Eglise pour assister à la Messe, s'agenouille, prie, se confesse, fait pénitence (jadis elle était matérielle au sens courant du terme), et naturellement se repent, et continue, etc. S'il croit au Devoir, il aura les comportements correspondants, inscrits dans des pratiques rituelles, « conformes aux bonnes mœurs ». S'il croit à la Justice, il se soumettra sans discuter aux règles du Droit, et pourra même protester quand elles sont violées, signer des pétitions, prendre part à une manifestation, etc.

Dans tout ce schéma nous constatons donc que la représentation idéologique de l'idéologie est elle-même contrainte de reconnaître que tout « sujet », doté d'une « conscience », et croyant aux « idées » que sa « conscience » lui inspire et accepte librement, doit « *agir* selon ses idées », doit donc inscrire dans les actes de sa pratique matérielle ses propres idées de sujet libre. S'il ne le fait pas, « ce n'est pas bien ».

En vérité s'il ne fait pas ce qu'il devrait faire en fonction de ce qu'il croit, c'est qu'il fait autre chose, ce qui, toujours en fonction du même schéma idéaliste, laisse entendre qu'il a en tête d'autres idées que celles qu'il proclame, et qu'il agit selon ces autres idées, en homme soit « inconséquent » (« nul n'est méchant volontairement ») ou cynique, ou pervers.

Dans tous les cas, l'idéologie de l'idéologie reconnaît donc, malgré sa déformation imaginaire, que les « idées » d'un sujet humain existent dans ses actes, ou doivent exister dans ses actes, et si ce n'est pas le cas, elle lui prête d'autres idées correspondant aux actes (même pervers) qu'il accomplit. Cette idéologie parle des actes : nous parlerons d'actes insérés dans des pratiques. Et nous remarquerons que ces *pratiques* sont

réglées par des *rituels* dans lesquels ces pratiques s'inscrivent, au sein de l'*existence matérielle d'un appareil idéologique*, fût-ce d'une toute petite partie de cet appareil : une petite messe dans une petite église, un enterrement, un petit match dans une société sportive, une journée de classe dans une école, une réunion ou un meeting d'un parti politique, etc.

Nous devons d'ailleurs à la « dialectique » défensive de Pascal la merveilleuse formule qui va nous permettre de renverser l'ordre du schéma notionnel de l'idéologie. Pascal dit à peu près : « Mettez-vous à genoux, remuez les lèvres de la prière, et vous croirez. » Il renverse donc scandaleusement l'ordre des choses, apportant, comme le Christ, non la paix mais la division, et de surcroît ce qui est fort peu chrétien, (car malheur à celui par qui le scandale vient au monde !) le scandale même. Bienheureux scandale qui lui fait, par défi janséniste, tenir un langage qui désigne la réalité en personne.

On nous permettra de laisser Pascal à ses arguments de lutte idéologique au sein de l'appareil idéologique d'Etat religieux de son temps. Et on voudra bien nous permettre de tenir un langage plus directement marxiste, s'il se peut, car nous avançons dans des domaines encore mal explorés.

Nous dirons donc, à ne considérer qu'un sujet, (tel individu) que l'existence des idées de sa croyance est matérielle, en ce que *ses idées sont ses actes matériels insérés dans des pratiques matérielles, réglées par des rituels matériels eux-mêmes définis par l'appareil idéologique matériel dont relèvent les idées de ce sujet.* Naturellement, les quatre adjectifs « matériels » inscrits dans notre proposition doivent être affectés de modalités différentes : la matérialité d'un déplacement pour aller à la messe, d'un agenouillement, d'un geste de signe de croix ou de *mea culpa*, d'une phrase, d'une prière, d'une contrition, d'une pénitence, d'un regard, d'une poignée de mains, d'un discours verbal externe ou d'un discours verbal « interne » (la conscience), n'étant pas une seule et même matérialité. Nous laissons en suspens la théorie de la différence des modalités de la matérialité.

Reste que, dans cette présentation des choses renversées, nous n'avons pas affaire du tout à un « renversement » puisque nous constatons que certaines notions ont purement et simplement disparu de notre nouvelle présentation, alors que d'autres au contraire y subsistent, et que de nouveaux termes y apparaissent.

A disparu : le terme *idées*.

Subsistent : les termes *sujet, conscience, croyance, actes*.
Apparaissent : les termes *pratiques, rituels, appareil idéologique*.

Ce n'est donc pas un renversement (sauf dans le sens où l'on dit qu'un gouvernement ou un verre sont renversés), mais un remaniement (d'un type non-ministériel) assez étrange, puisque nous obtenons le résultat suivant.

Les idées ont disparu en tant que telles (en tant que dotées d'une existence idéale, spirituelle), dans la mesure même où il est apparu que leur existence était inscrite dans les actes des pratiques réglées par les rituels définis en dernière instance par un appareil idéologique. Il apparaît donc que le sujet agit en tant qu'il est agi par le système suivant (énoncé dans son ordre de détermination réelle) : idéologie existant dans un appareil idéologique matériel, prescrivant des pratiques matérielles réglées par un rituel matériel, lesquelles pratiques existent dans les actes matériels d'un sujet agissant en toute conscience selon sa croyance.

Mais cette même présentation fait apparaître que nous avons conservé les notions suivantes : sujet, conscience, croyance, actes. De cette séquence, nous extrayons aussitôt le terme central, décisif, dont tout dépend : la notion du *sujet*.

Et nous énonçons aussitôt deux thèses conjointes :
1- il n'est de pratique que par et sous une idéologie ;
2- il n'est d'idéologie que par le sujet et pour des sujets.

Nous pouvons maintenant en venir à notre thèse centrale.

L'idéologie interpelle les individus en sujets

Cette thèse revient tout simplement à expliciter notre dernière proposition : il n'y a d'idéologie que par le sujet et que pour des sujets. Entendons : il n'y a d'idéologie que pour des sujets concrets, et cette destination de l'idéologie n'est possible que par le sujet : entendons *par la catégorie de sujet* et son fonctionnement.

Nous voulons dire par là que, même si elle n'apparaît sous cette dénomination (le sujet) qu'avec l'avènement de l'idéologie bourgeoise, avant tout avec l'avènement de l'idéologie juridique [141], la catégorie de

141. Qui emprunte la catégorie juridique de « sujet de droit » pour en faire une notion idéologique : l'homme est par nature un sujet.

sujet (qui peut fonctionner sous d'autres dénominations : par exemple chez Platon, l'âme, Dieu, etc.) est la catégorie constitutive de toute idéologie, quelle qu'en soit la détermination (régionale ou de classe), et quelle qu'en soit la date historique – puisque l'idéologie n'a pas d'histoire.

Nous disons : la catégorie de sujet est constitutive de toute idéologie, mais en même temps et aussitôt nous ajoutons *que la catégorie de sujet n'est constitutive de toute idéologie, qu'en tant que toute idéologie a pour fonction (qui la définit) de « constituer » des individus concrets en sujets.* C'est dans ce jeu de double constitution qu'existe le fonctionnement de toute idéologie, l'idéologie n'étant rien que son fonctionnement dans les formes matérielles de l'existence de ce fonctionnement.

Pour voir clair dans ce qui suit, il faut être averti que aussi bien celui qui écrit ces lignes, que le lecteur qui les lit, sont eux-mêmes des sujets, donc des sujets idéologiques (proposition tautologique), c'est-à-dire que l'auteur comme le lecteur de ces lignes vivent « spontanément » ou « naturellement » dans l'idéologie, au sens où nous avons dit que « l'homme est par nature un animal idéologique ».

Que l'auteur, en tant qu'il écrit les lignes d'un discours qui prétend à être scientifique, soit complètement absent, comme « sujet », de « son » discours scientifique (car tout discours scientifique est par définition un discours sans sujet, il n'y a de « Sujet de la science » que dans une idéologie de la science), est une autre question, que nous laisserons de côté pour le moment.

Comme le disait admirablement Saint-Paul, c'est dans le « *Logos* », entendons dans l'idéologie, que nous avons « l'être, le mouvement et la vie ». Il s'ensuit que, pour vous comme pour moi, la catégorie de sujet est une « évidence » première (les évidences sont toujours premières) : il est clair que vous et moi sommes des sujets (libres, moraux, etc.). Comme toutes les évidences, y compris celles qui font qu'un mot « désigne une chose » ou « possède une signification » (donc y compris les évidences de la « transparence » du langage), cette « évidence » que vous et moi sommes des sujets – et que ça ne fait pas problème – est un effet idéologique, l'effet idéologique élémentaire [142]. C'est en effet le propre de l'idéologie que d'imposer (sans en avoir l'air

142. Les linguistes et ceux qui appellent au secours la linguistique à différentes fins, achoppent souvent sur des difficultés qui tiennent à ce qu'ils méconnaissent le jeu des effets idéologiques dans tous les discours – y compris les discours scientifiques eux-mêmes.

puisque ce sont des « évidences ») les évidences comme évidences, que nous ne pouvons pas ne pas *reconnaître*, et devant lesquelles nous avons l'inévitable et naturelle réaction de nous exclamer (à haute voix, ou dans le « silence de la conscience ») : « c'est évident ! c'est bien ça ! c'est bien vrai ! ».

Dans cette réaction s'exerce la fonction de *reconnaissance* idéologique qui est une des deux fonctions de l'idéologie comme telle (son envers étant la fonction de *méconnaissance*).

Pour prendre un exemple hautement « concret », nous avons tous des amis qui, lorsqu'ils frappent à notre porte, et que nous posons, à travers la porte fermée, la question : « qui est là ? », répondent (car « c'est évident ») : « c'est moi ! ». De fait nous reconnaissons que « c'est elle » ou « c'est lui ». Nous ouvrons la porte, et « c'est vrai que c'est bien elle qui était là ». Pour prendre un autre exemple, quand nous reconnaissons dans la rue quelqu'un de notre (re) connaissance, nous lui marquons que nous l'avons reconnu (et que nous avons reconnu qu'il nous a reconnu) en lui disant « bonjour cher ami ! » et en lui serrant la main (pratique rituelle matérielle de la reconnaissance idéologique de la vie quotidienne, en France au moins : ailleurs, d'autres rituels).

Par cette remarque préalable et ses illustrations concrètes, je veux seulement faire remarquer que vous et moi sommes *toujours déjà* des sujets, et, comme tels, pratiquons sans interruption les rituels de la reconnaissance idéologique, qui nous garantissent que nous sommes bel et bien des sujets concrets, individuels, inconfondables et naturellement irremplaçables. L'écriture à laquelle je procède actuellement et la lecture à laquelle vous vous livrez actuellement [143] sont, elles aussi, sous ce rapport, des rituels de la reconnaissance idéologique, y compris l'« évidence » avec laquelle peut s'imposer à vous la « vérité » de mes réflexions ou leur « erreur ».

Mais reconnaître que nous sommes des sujets, et que nous fonctionnons dans les rituels pratiques de la vie quotidienne la plus élémentaire (la poignée de main, le fait de vous appeler par votre nom, le fait de savoir, même si je l'ignore, que vous « avez » un nom propre, qui vous fait reconnaître comme sujet unique, etc.) – cette reconnaissance nous donne seulement la « conscience » de notre pratique

143. Notez : ce double *actuellement* est une fois de plus la preuve que l'idéologie est « éternelle », puisque ces deux « actuellement » sont séparés par n'importe quel intervalle de temps, j'écris ces lignes le 6 avril 69, vous les lirez n'importe quand.

incessante (éternelle) de la reconnaissance idéologique – sa conscience, c'est-à-dire sa *reconnaissance* –, mais elle ne nous donne nullement la *connaissance* (scientifique) du mécanisme de cette reconnaissance. Or c'est à cette connaissance qu'il faut en venir, si on veut, tout en parlant dans l'idéologie et du sein de l'idéologie, esquisser un discours qui tente de rompre avec l'idéologie pour risquer d'être le commencement d'un discours scientifique (sans sujet) sur l'idéologie.

Donc, pour représenter pourquoi la catégorie de sujet est constitutive de l'idéologie, qui n'existe qu'en constituant les sujets concrets en sujets, je vais employer un mode d'exposition particulier : assez « concret » pour qu'il soit reconnu, mais assez abstrait pour qu'il soit pensable et pensé, donnant lieu à une connaissance.

Je dirais dans une première formule : *toute idéologie interpelle les individus concrets en sujets concrets*, par le fonctionnement de la catégorie de sujet.

Voilà une proposition qui implique que nous distinguions, pour le moment, les individus concrets d'une part, et les sujets concrets d'autre part, bien qu'il n'y ait, à ce niveau, de sujet concret que supporté par un individu concret.

Nous suggérons alors que l'idéologie « agit » ou « fonctionne » de telle sorte qu'elle « recrute » des sujets parmi les individus (elle les recrute tous), ou « transforme » les individus en sujets (elle les transforme tous) par cette opération très précise que nous appelons *l'interpellation*, qu'on peut se représenter sur le type même de la plus banale interpellation policière (ou non) de tous les jours : « hé, vous, là-bas ! » [144].

Si nous supposons que la scène théorique imaginée se passe dans la rue, l'individu interpellé se retourne. Par cette simple conversion physique de 180 degrés, il devient *sujet*. Pourquoi ? Parce qu'il a reconnu que l'interpellation s'adressait « bien » à lui, et que « c'était *bien lui* qui était interpellé » (et pas un autre). L'expérience montre que les télécommunications pratiques de l'interpellation sont telles, que l'interpellation ne rate pratiquement jamais son homme : appel verbal, ou coup de sifflet, l'interpellé reconnaît toujours que c'était bien lui qu'on interpellait. C'est tout de même un phénomène étrange, et qui ne s'explique pas seulement, malgré le grand nombre de ceux qui « ont quelque chose à se reprocher », par le « sentiment de culpabilité ».

144. L'interpellation, pratique quotidienne, soumise à un rituel précis, prend une forme tout à fait « spéciale » dans la pratique policière de « l'interpellation », où il s'agit d'interpeller des « suspects ».

Naturellement, pour la commodité et la clarté de l'exposition de notre petit théâtre théorique, nous avons dû présenter les choses sous la forme d'une séquence, avec un avant et un après, donc sous la forme d'une succession temporelle. Il y a des individus qui se promènent. Quelque part (en général dans leur dos) retentit l'interpellation : « Hé vous là-bas ! ». Un individu (à 90% c'est toujours celui qui est visé) se retourne, croyant-soupçonnant-sachant qu'il s'agit de lui, donc connaissant que « c'est bien lui » qui est visé par l'interpellation. Mais dans la réalité les choses se passent sans aucune succession. C'est une seule et même chose que l'existence de l'idéologie et l'interpellation des individus en sujets.

Nous pouvons ajouter : ce qui semble se passer ainsi en dehors de l'idéologie (très précisément dans la rue) se passe en réalité dans l'idéologie. Ce qui se passe en réalité dans l'idéologie semble donc se passer en dehors d'elle. C'est pourquoi ceux qui sont dans l'idéologie se croient par définition en dehors de l'idéologie : c'est un des effets de l'idéologie que la *dénégation* pratique du caractère idéologique de l'idéologie, par l'idéologie : l'idéologie ne dit jamais « je suis idéologique », il faut être hors de l'idéologie, c'est-à-dire dans la connaissance scientifique, pour pouvoir dire : je suis dans l'idéologie (cas tout à fait exceptionnel), ou (cas général) : j'étais dans l'idéologie. On sait fort bien que l'accusation d'être dans l'idéologie ne vaut que pour les autres, jamais pour soi (à moins d'être vraiment spinoziste ou marxiste, ce qui, sur ce point, est exactement la même position). Ce qui revient à dire que l'idéologie *n'a pas de dehors* (pour elle), mais en même temps *qu'elle n'est que dehors* (pour la science, et la réalité).

Cela, Spinoza l'avait parfaitement expliqué deux cents ans avant Marx, qui l'a pratiqué, mais sans l'expliquer en détail. Mais laissons ce point, pourtant lourd de conséquences non seulement théoriques, mais directement politiques, puisque par exemple toute la théorie *de la critique et de l'autocritique*, règle d'or de la pratique de la lutte des classes marxiste-léniniste, en dépend.

Donc l'idéologie interpelle les individus en sujets. Comme l'idéologie est éternelle, nous devons maintenant supprimer la forme de la temporalité dans laquelle nous avons représenté le fonctionnement de l'idéologie et dire : l'idéologie a toujours-déjà interpellé les individus en sujets, ce qui revient à préciser que les individus sont toujours-déjà interpellés par l'idéologie en sujets ; ce qui nous conduit nécessairement à une dernière proposition : *les individus sont toujours-déjà*

des sujets. Donc les individus sont « abstraits » par rapport aux sujets qu'ils sont toujours-déjà. Cette proposition peut paraître un paradoxe.

Qu'un individu soit toujours-déjà sujet, avant même de naître, c'est pourtant la simple réalité, accessible à chacun et nullement un paradoxe. Que les individus soient toujours « abstraits » par rapport aux sujets qu'ils sont toujours-déjà, Freud l'a montré, en remarquant simplement de quel rituel idéologique était entouré l'attente d'une « naissance », cet « heureux événement ». Chacun sait combien, et comment, un enfant à naître est attendu. Ce qui revient à dire très prosaïquement, si nous convenons de laisser de côté les « sentiments », c'est-à-dire les formes de l'idéologie familiale, paternelle/maternelle/conjugale/fraternelle, dans lesquelles l'enfant à naître est attendu : il est acquis d'avance qu'il portera le nom de son père, aura donc une identité, et sera irremplaçable. Avant de naître, l'enfant est donc toujours-déjà sujet, assigné à l'être dans et par la configuration idéologique familiale spécifique dans laquelle il est « attendu » après avoir été conçu. Inutile de dire que cette configuration idéologique familiale est, dans son unicité, fortement structurée, et que c'est dans cette structure implacable plus ou moins « pathologique » (à supposer que ce terme ait un sens assignable), que l'ancien futur-sujet doit « trouver » « sa » place, c'est-à-dire « devenir » le sujet sexuel (garçon ou fille) qu'il est déjà par avance. On comprend que cette contrainte et cette préassignation idéologiques, et tous les rituels de l'élevage puis de l'éducation familiaux, ont quelque rapport avec ce que Freud a étudié dans les formes des « étapes » pré-génitales et génitales de la sexualité, donc dans la « prise » de ce que Freud a repéré, par ses effets, comme étant l'inconscient. Mais laissons aussi ce point.

Faisons un pas de plus. Ce qui va retenir maintenant notre attention, c'est la façon dont les « acteurs » de cette mise en scène de l'interpellation, et leurs rôles respectifs sont réfléchis dans la structure même de toute idéologie.

Un exemple : l'idéologie religieuse chrétienne

Comme la structure formelle de toute idéologie est toujours la même, nous nous contenterons d'analyser un seul exemple, accessible à tous, celui de l'idéologie religieuse, en précisant que la même démonstration peut être reproduite à propos de l'idéologie morale, juridique, politique, esthétique, etc.

Considérons donc l'idéologie religieuse chrétienne. Nous allons employer une figure de rhétorique et la « faire parler », c'est-à-dire ramasser dans un discours fictif ce qu'elle « dit » non seulement dans ses deux Testaments, ses théologiens, ses Sermons, mais aussi ses pratiques, ses rituels, ses cérémonies et ses sacrements. L'idéologie religieuse chrétienne dit à peu près ceci.

Elle dit : Je m'adresse à toi, individu humain appelé Pierre (tout individu est appelé par son nom, au sens passif, ce n'est jamais lui qui se donne son Nom), pour te dire que Dieu existe et que tu lui dois des comptes. Elle ajoute : c'est Dieu qui s'adresse à toi par ma voix (l'Ecriture ayant recueilli la Parole de Dieu, la Tradition l'ayant transmise, l'Infaillibilité Pontificale la fixant à jamais sur ses points « délicats »). Elle dit : voici qui tu es : tu es Pierre ! Voici quelle est ton origine, tu as été créé par Dieu de toute éternité, bien que tu sois né en 1920 après Jésus-Christ ! Voici quelle est ta place dans le monde ! Voici ce que tu dois faire ! Moyennant quoi, si tu observes la « loi d'amour », tu seras sauvé, toi Pierre, et feras partie du Corps Glorieux du Christ ! etc...

Or c'est là un discours tout à fait connu et banal, mais en même temps tout à fait surprenant.

Surprenant, car si nous considérons que l'idéologie religieuse s'adresse bien aux individus [145] pour les « transformer en sujets », en interpellant l'individu Pierre pour en faire un sujet, libre d'obéir ou de désobéir à l'appel, c'est-à-dire aux ordres de Dieu ; si elle les appelle par leur Nom, reconnaissant ainsi qu'ils sont toujours-déjà interpellés en sujets ayant une identité personnelle (au point que le Christ de Pascal dit : « C'est pour toi que j'ai versé telle goutte de mon sang ») ; si elle les interpelle de telle sorte que le sujet répond : « oui, *c'est bien moi* ! » ; si elle obtient d'eux la *reconnaissance* qu'ils occupent bien la place qu'elle leur désigne comme la leur dans le monde, une résidence fixe : « c'est bien vrai, je suis ici, ouvrier, patron, soldat ! » dans cette vallée de larmes ; si elle obtient d'eux la reconnaissance d'une destination (la vie ou la damnation éternelles), selon le respect ou le mépris avec lesquels ils traiteront les « commandements de Dieu », la Loi devenue Amour ; – si tout cela se passe bien ainsi (dans les pratiques des rituels bien connus du baptême, de la confirmation, de la communion, de la confession et de l'extrême-onction, etc...), nous devons remarquer que toute cette « procédure », mettant en scène des

145. Bien que nous sachions que l'individu est toujours déjà sujet, nous continuons à employer ce terme, commode par l'effet de contraste qu'il produit.

sujets religieux chrétiens, est dominée par un phénomène étrange : c'est qu'il n'existe une telle multitude de sujets religieux possibles, que sous la condition absolue qu'il y ait *un Autre Sujet* Unique, Absolu, à savoir Dieu.

Convenons de désigner ce nouveau et singulier Sujet par l'écriture *Sujet* avec une majuscule pour le distinguer des sujets ordinaires, sans majuscule.

Il apparaît alors que l'interpellation des individus en sujets suppose l'« existence » d'un Autre Sujet, Unique et central, au Nom duquel l'idéologie religieuse interpelle tous les individus en sujets. Tout cela est écrit en clair [146] dans ce qui s'appelle justement l'Ecriture. « En ce temps-là, le Seigneur-Dieu (Yaweh) parla à Moïse dans la nuée. et le Seigneur appela Moïse : " Moïse ! " ; " C'est (bien) moi !, dit Moïse, je suis Moïse ton serviteur, parle et je t'écouterai ! " Et le Seigneur parla à Moïse, et il lui dit : " *Je suis Celui qui Suis* " ».

Dieu se définit donc lui-même comme le Sujet par excellence, celui qui est par soi et pour soi (« Je suis Celui qui suis »), et celui qui interpelle son sujet, l'individu qui lui est assujetti par son interpellation même, à savoir l'individu dénommé Moïse. Et Moïse, interpellé-appelé par son Nom, ayant reconnu que c'était « bien » lui qui était appelé par Dieu, reconnaît qu'il est sujet, sujet *de* Dieu, sujet assujetti à Dieu, *sujet par le Sujet et assujetti au Sujet*. La preuve : il lui obéit, et fait obéir son peuple aux ordres de Dieu.

Dieu est donc le sujet, et Moïse, et les innombrables sujets du peuple de Dieu, ses interlocuteurs-interpellés : ses *miroirs*, ses *reflets*. Les hommes n'ont-ils pas été créés *à l'image* de Dieu ? Comme toute la réflexion théologique le prouve, alors qu'Il « pourrait » parfaitement s'en passer..., Dieu a besoin des hommes, le Sujet a besoin des sujets, tout comme les hommes ont besoin de Dieu, les sujets ont besoin du Sujet. Mieux : Dieu a besoin des hommes, le grand Sujet des sujets, jusque dans l'affreuse inversion de son image en eux (quand les sujets se vautrent dans la débauche, c'est-à-dire le péché).

Mieux : Dieu se dédouble lui-même, et envoie son Fils sur la terre, comme simple sujet « abandonné » de lui (la longue plainte du Jardin des Oliviers finissant sur la Croix), sujet mais Sujet, homme mais Dieu, pour accomplir ce par quoi la Rédemption finale se prépare, la Résurrection du Christ. Dieu a donc besoin de « se faire » lui-même homme, le Sujet a besoin de devenir sujet, comme pour bien montrer

146. Je cite d'une manière combinée, non à la lettre, mais « en esprit et en vérité ».

empiriquement, visible aux yeux, tangible aux mains (voir Saint-Thomas), des sujets que, s'ils sont sujets, assujettis au Sujet, c'est uniquement pour rentrer finalement au jour du Jugement Dernier dans le sein du Seigneur, comme le Christ, c'est-à-dire dans le Sujet [147].

Déchiffrons en langage théorique cette admirable nécessité du dédoublement du *Sujet en sujets* et du *Sujet lui-même en sujet-Sujet.*

Nous constatons que la structure de toute idéologie, interpellant les individus en sujets au nom d'un Sujet Unique et Absolu est *spéculaire*, c'est-à-dire en miroir, et *doublement* spéculaire : ce redoublement spéculaire est constitutif de l'idéologie et assure son fonctionnement. Ce qui signifie que toute idéologie est *centrée*, que le Sujet Absolu occupe la place unique du Centre, et interpelle autour de lui l'infinité des individus en sujets, dans une double relation spéculaire telle qu'elle *assujettit* les sujets en Sujet, tout en leur donnant, dans le Sujet où tout sujet peut contempler sa propre image (présente et future), *la garantie* que c'est bien d'eux qu'il s'agit et que c'est bien de Lui qu'il s'agit, et que, tout se passant en famille (la Sainte Famille : la Famille est par essence sainte), « Dieu y *reconnaîtra* les siens », c'est-à-dire ceux qui auront reconnu Dieu et se seront reconnus en lui, ceux-là seront sauvés.

Résumons ce que nous avons acquis sur l'idéologie en général.

La structure spéculaire redoublée de l'idéologie assure à la fois :

1/ l'interpellation des « individus » en sujets,

2/ leur assujettissement au Sujet,

3/ la reconnaissance mutuelle entre les sujets et le Sujet, et entre les sujets eux-mêmes, et finalement la reconnaissance du sujet par lui-même [148], et

4/ la *garantie* absolue que tout est bien ainsi, et qu'à la condition que les sujets reconnaissent ce qu'ils sont et se conduisent en conséquence, tout ira bien : « *Ainsi soit-il* ! »

Résultat : pris dans ce quadruple système d'interpellation en sujets, d'assujettissement au Sujet, de reconnaissance universelle et de garantie absolue, les sujets « marchent », ils « marchent tout seuls » dans l'immense majorité des cas, à l'exception des « mauvais sujets », qui

147. Le dogme de la Trinité est la théorie même du dédoublement du Sujet (le Père) en sujet (le Fils) et de leur relation spéculaire (le Saint-Esprit).

148. Hegel est (à son insu) un admirable théoricien « de l'idéologie » en tant que « théoricien » de la Reconnaissance Universelle, qui finit malheureusement dans l'idéologie du Savoir Absolu. Feuerbach est un étonnant « théoricien » de la relation spéculaire, qui finit malheureusement dans l'idéologie de l'Essence Humaine. Pour trouver de quoi développer une théorie de la garantie, il faut revenir à Spinoza.

provoquent à l'occasion l'intervention de tel ou tel détachement de l'appareil (répressif) d'Etat. Mais l'immense majorité des (bons) sujets marchent bien « tout seuls », c'est-à-dire à l'idéologie (dont les formes concrètes sont réalisées dans les Appareils idéologiques d'Etat). Ils s'insèrent dans les pratiques, gouvernées par les rituels des AIE. Ils « reconnaissent » l'état des choses existant (*das Bestehende*), que « c'est bien vrai qu'il en est ainsi et pas autrement », qu'il faut obéir à Dieu, à sa conscience, au curé, à de Gaulle, au patron, à l'ingénieur, qu'il faut « aimer son prochain comme soi-même », etc. Leur conduite concrète, matérielle n'est que l'inscription dans la vie de l'admirable mot de leur prière : « *Ainsi soit-il* ! »

Oui, les sujets « marchent tout seuls ». Tout le mystère de cet effet tient dans les deux premiers moments du quadruple système dont on vient de parler, ou si l'on préfère dans l'ambiguïté du terme de *sujet*. Dans l'acception courante du terme, sujet signifie en effet 1) une subjectivité libre : un centre d'initiatives, auteur et responsable de ses actes ; 2) un être assujetti, soumis à une autorité supérieure, donc dénué de toute liberté, sauf d'accepter librement sa soumission. Cette dernière notation nous donne le sens de cette ambiguïté, laquelle ne réfléchit que l'effet qui la produit : l'individu *est interpellé en sujet (libre) pour qu'il se soumette librement aux ordres du Sujet, donc pour qu'il accepte (librement) son assujettissement*, donc pour qu'il « accomplisse tout seul » les gestes et actes de son assujettissement. ***Il n'est de sujets que par et pour leur assujettissement.*** C'est pourquoi ils « marchent tout seuls ».

« Ainsi soit-il ! »... Ce mot, qui enregistre l'effet à obtenir, prouve qu'il n'en est pas « naturellement » ainsi (« naturellement » : en dehors de cette prière, c'est-à-dire en dehors de l'intervention idéologique). Ce mot prouve qu'il *faut* qu'il en soit ainsi, pour que les choses soient ce qu'elles doivent être, lâchons le mot : pour que la reproduction des rapports de production soit, jusque dans les procès de production et de circulation, assurée, chaque jour, dans la « conscience », c'est-à-dire dans le comportement des individus-sujets, occupant les postes que la division sociale-technique du travail leur assigne dans la production, l'exploitation, la répression, l'idéologisation, la pratique scientifique, etc. De quoi est-il en effet réellement question dans ce mécanisme de la reconnaissance spéculaire du Sujet et des individus interpellés en sujets, et de la garantie donnée par le Sujet aux sujets s'ils acceptent librement leur assujettissement aux « ordres » du Sujet ? La réalité dont il est question dans ce mécanisme, celle qui est nécessairement *méconnue*

dans les formes mêmes de la reconnaissance (idéologie = *reconnaissance/méconnaissance*), est bien en effet, en dernier ressort, la reproduction des rapports de production, et des rapports qui en dérivent.

Janvier-avril 1969.

P. S. – Si ces quelques thèses schématiques permettent d'éclairer certains aspects du fonctionnement de la Superstructure et de son mode d'intervention dans l'Infrastructure, elles sont évidemment *abstraites* et laissent nécessairement en suspens d'importants problèmes, dont il faut dire un mot :

1) Le problème du *procès d'ensemble* de la réalisation de la reproduction des rapports de production.

Les AIE *contribuent*, comme élément de ce procès, à cette reproduction. Mais le point de vue de leur simple contribution reste abstrait.

C'est seulement au sein même des procès de production et de circulation que cette reproduction est *réalisée*. Elle est réalisée par le mécanisme de ces procès, où est « achevée » la formation des travailleurs, où leurs sont assignés des postes, etc. C'est dans le mécanisme interne de ces procès que vient s'exercer l'effet de différentes idéologies (avant tout l'idéologie juridico-morale).

Mais ce point de vue reste encore abstrait. Car dans une société de classe les rapports de production sont des rapports d'exploitation, donc des rapports entre classes antagonistes. La reproduction des rapports de production, objectif ultime de la classe dominante, ne peut donc être une simple opération technique formant et distribuant les individus aux différents postes de la « division technique » du travail. En vérité il n'y a pas, sauf dans l'idéologie de la classe dominante, de « division technique » du travail : toute division « technique », toute organisation « technique » du travail est la forme et le masque d'une division et d'une organisation *sociales* (= de classe) du travail. La reproduction des rapports de production ne peut alors être qu'une entreprise de classe. Elle se réalise au travers d'une lutte de classe qui oppose la classe dominante à la classe exploitée.

Le *procès d'ensemble* de la réalisation de la reproduction des rapports de production reste donc abstrait tant qu'on ne se place pas du point de vue de cette lutte de classe. Se placer au point de

vue de la reproduction, c'est donc, en dernière instance, se placer au point de vue de la lutte des classes.

2) Le problème de la nature de classe *des* idéologies existant dans une formation sociale.

Le « mécanisme » de l'idéologie *en général* est une chose. On a vu qu'il se réduisait à quelques principes tenant en quelques mots (aussi « pauvres » que ceux qui définissent selon Marx l*a* production *en général*, ou chez Freud *l'*inconscient *en général*). S'il a quelque vérité, ce mécanisme est *abstrait* au regard de toute formation idéologique réelle.

On a avancé l'idée que les idéologies étaient *réalisées* dans des institutions, dans leurs rituels et leurs pratiques, les AIE. On a vu qu'à ce titre elles concourraient à cette forme de la lutte des classes, vitale pour la classe dominante, qu'est la reproduction des rapports de production. Mais ce point de vue lui-même, aussi réel soit-il, reste abstrait.

En effet, l'Etat et ses Appareils n'ont de sens que du point de vue de la lutte des classes, comme appareil de lutte des classes assurant l'oppression de classe, et garantissant les conditions de l'exploitation et de sa reproduction. Mais il n'y a pas de lutte des classes sans classes antagonistes. Qui dit lutte de classe de la classe dominante dit résistance, révolte et lutte de classe de la classe dominée.

C'est pourquoi les AIE ne sont pas la réalisation de l'idéologie *en général*, ni même la réalisation sans conflits de l'idéologie de la classe dominante. L'idéologie de la classe dominante ne devient pas dominante par la grâce du ciel, ni même par la vertu de la simple prise du pouvoir d'Etat. C'est par la mise en place des AIE, où cette idéologie est réalisée et se réalise, qu'elle devient dominante. Or cette mise en place ne se fait pas toute seule, elle est au contraire l'enjeu d'une très dure lutte de classe ininterrompue : d'abord contre les anciennes classes dominantes et leurs positions dans les anciens et les nouveaux AIE, ensuite contre la classe exploitée.

Mais ce point de vue de la lutte de classe dans les AIE reste encore abstrait. En effet, la lutte des classes dans les AIE est bien un aspect de la lutte des classes, parfois important et symptomatique : par exemple la lutte anti-religieuse au XVIII^{e} siècle, par exemple la « crise » de l'AIE scolaire dans tous les pays

capitalistes aujourd'hui. Mais la lutte de classe dans les AIE n'est qu'un aspect d'une lutte des classes qui déborde les AIE. l'idéologie qu'une classe au pouvoir rend dominante dans ses AIE, se « réalise » bien dans ces AIE, mais elle les déborde, car elle vient d'ailleurs. De même l'idéologie qu'une classe dominée réussit à défendre dans et contre tels AIE les déborde, car elle vient d'ailleurs.

C'est seulement du point de vue des classes, c'est-à-dire de la lutte des classes, qu'on peut rendre compte *des* idéologies existant dans une formation sociale. Non seulement c'est à partir de là qu'on peut rendre compte de la réalisation de l'idéologie dominante dans les AIE et des formes de lutte de classe dont les AIE sont le siège et l'enjeu. Mais c'est aussi et surtout à partir de là qu'on peut comprendre d'où proviennent les idéologies qui se réalisent dans les AIE et s'y affrontent. Car, s'il est vrai que les AIE représentent la *forme* dans laquelle l'idéologie de la classe dominante doit *nécessairement* se réaliser, et la forme à laquelle l'idéologie de la classe dominée doit *nécessairement* se mesurer et s'affronter, les idéologies ne « naissent » pas dans les AIE, mais des classes sociales prises dans la lutte des classes : de leurs conditions d'existence, de leurs pratiques, de leurs expériences de lutte, etc.

Avril 1970

TABLE DES MATIÈRES

Jacques Bidet :En guise d'Introduction : une invitation à relire Althusser 5

Note éditoriale 15

LA REPRODUCTION DES RAPPORTS DE PRODUCTION

Avertissement au lecteur 19

Chapitre I. Qu'est-ce que la philosophie ? 31

Chapitre II. Qu'est-ce qu'un mode de production ? 41

Chapitre III. De la reproduction des conditions de la production 73

Chapitre IV. Infrastructure et Superstructure 81

Chapitre V. Le Droit 87

Chapitre VI. L'Etat et ses appareils 101

Chapitre VII. Brèves remarques sur les Appareils Idéologiques politique et syndical de la formation sociale française 125

Chapitre VIII. Les Appareils Idéologiques d'Etat politique et syndical 133

Chapitre IX. De la reproduction des rapports de production 169

Chapitre X. Reproduction des rapports de production et révolution 179

Chapitre XI. Derechef sur le « Droit ». Sa réalité : l'appareil idéologique d'Etat juridique 197

Chapitre XII. De l'Idéologie 205

Appendice : Du primat des rapports de production sur les forces productives 243

NOTE SUR LES AIE 253

IDEOLOGIE ET APPAREILS IDEOLOGIQUES D'ETAT 269

Imprimé en France, à Vendôme
Imprimerie des Presses Universitaires de France
ISBN 2 13 047372 5 — ISSN nº 1158-5900 — Imp. nº 41 954
Dépôt légal : Octobre 1995
© Presses Universitaires de France, 1995
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris